

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

THÈSE PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ADMINISTRATION (DBA)
OFFERT CONJOINTEMENT
PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
ET L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PAR
TINASOA RAZAFINDRAZAKA

TRAJECTOIRES TERRITORIALES : ACTEURS ET PRAXIS EN RÉCITS

Avril 2012

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Département des sciences de la gestion

Trajectoires territoriales : acteurs et praxis en récits

Tinasoa Razafindrazaka

Cette thèse a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Claire V. de la Durantaye	Présidente du jury
Pierre-André Julien	Directeur de recherche
Colette Fourcade	Examinatrice externe
Claudine Ratsimbazafy	Examinatrice externe
Paul Prévost	Autre membre du jury

SOMMAIRE

La mondialisation de l'économie s'accompagne paradoxalement de la montée des territoires qui deviennent des forces de compétitivité engagées par les milieux politiques et économiques. Cette conjoncture instaure une vision de développement à l'échelle d'un territoire opérationnalisée par l'ingénierie territoriale avec un portefeuille d'instruments. La faisabilité de ce développement territorial, notamment dans les économies du Sud, intéresse tout autant la communauté scientifique que pratique. Cette thèse, dont l'objet est l'étude d'un processus d'un développement territorialisé, s'insère dans cette conversation, avec comme objectif de comprendre et de décrire ses acteurs, ses modalités et sa dynamique spatio-temporelle. Ce faisant, elle s'applique à aider les décideurs et praticiens territoriaux pour se prémunir des aléas de la conciliation modèle/contexte.

Cette étude de cas unique s'est effectuée dans la région de Vakinankaratra sur les Hautes Terres de Madagascar. Elle croise quatre théories : économie de proximités, économie des conventions, théorie de la structuration et capital social territorial assurant une théorisation enracinée sur des données issues de la triangulation de sources de nature qualitative : archives et documents officiels, observation non-participante (12 mois d'immersion au terrain d'observation), entretiens semi-dirigés (27), groupe témoin et entretiens informels. La méthode de trajectoire (moteurs, ingrédients, séquences et bifurcation) documente l'étude du processus et l'approche narrative interprète les discours enregistrés.

Sur le plan conceptuel, l'outil théorique construit est apte à expliquer l'articulation de trajectoire territoriale générée par d'innovations collectives dont les acteurs sont typifiés en deux classes : l'entrepreneuriat local et les acteurs du milieu. La proximité géographique et organisée permet à un collectif d'acteurs aux statuts différents et aux intérêts divergents d'interagir pour préserver un bien commun. Ces interactions, accélérées sinon stabilisées par l'enchevêtrement du temps long et tourbillonnaire, sont possibles grâce à des conventions résolvant les événements

conflictuels. La présence du capital social transcende les intérêts individuels pour réaliser une coordination située. La congruence de ces facteurs rend compte de l'effet milieu, c'est-à-dire la combinaison d'un cadre spatial localisé; d'une logique de coopération entre des petites, voire très petites, entreprises concurrentes mais en situation de coopétition; et d'une dynamique d'apprentissage se concrétisant par le changement collectif de comportements, duquel s'émerge un développement territorialisé et contextualisé.

Au niveau empirique, cette thèse est révélatrice d'une dynamique territoriale cristallisée autour d'une écologie tropicale d'altitude, capitalisée en tradition d'innovation et investie en tant qu'opportunité pour insérer, auprès du paysannat, une innovation technologique majeure (élevage bovin laitier) en lien avec une pratique séculaire locale (élevage de zébus). Ce nouveau contexte oblige un noyau d'entrepreneurs locaux à s'auto-organiser pour adopter de nouvelles habitudes et pour assimiler de nouvelles représentations afin de s'approprier l'innovation et de la convertir en innovation sociale c'est-à-dire une pratique partagée et reconnue par la communauté (savoir-faire laitier). Ce double mouvement territorial et entrepreneurial est stimulé par un milieu facilitateur. Dans sa matérialité, l'innovation se renouvelle entraînant le dynamisme de la région par la création de valeurs, d'entreprises et d'activités. Dans son immatérialité, elle libère des actions collectives et distinctives, qui sont constitutives de ressources territoriales par leur constructibilité et par leur intransférabilité. Dans la résolution des problèmes productifs inédits tel que le conflit entre le petit entrepreneuriat laitier et les agro-industries, le système d'acteurs fait preuve de solutions autoproclamées créant une capacité à maîtriser l'évolution du territoire donc significative d'un développement territorial, exprimé en implexe et modélisé par une configuration coconstruite.

Nos principales conclusions révèlent que le processus territorial évolue au fil des séquences non ordonnées et au gré des tensions dont le mode de résolution auto-organisé détermine la capacité des acteurs à assumer leur développement. Ce type de développement procède d'une trajectoire indéterminée s'enclenchant avec des

moteurs pas nécessairement programmés. Il se construit par des liens horizontaux et verticaux et peut se déconstruire par une bifurcation imprévisible qui modifiera l'orientation de la trajectoire. La dynamique territoriale s'inscrit par une logique volontariste d'acteurs hétérogènes s'enracinant au territoire en apportant du changement. Ces acteurs territorialisés ne se reconnaissent pas volontiers en une structure instituée pour leur organisation. L'esprit d'entrepreneuriat collectif, repéré dans une communauté géographiquement localisée peut transformer une région mais suppose de l'activation par des acteurs interagissant pour réaliser un bien commun et sachant absorber l'innovation pour réussir son ancrage local. Nos résultats laissent transparaître un développement territorial tel un artefact dont l'industrie peut être une variable nécessaire mais non suffisante, qui ne saurait être répliqué d'un espace à un autre. Du coup, cette thèse détient l'élucidation de la récurrence des échecs de transposition de modèles territoriaux dans le sens Nord/Sud à laquelle peu de travaux se sont penchés. Nous suggérons ainsi à ce que chaque territoire anticipe son développement à travers un regard rétrospectif de ses pratiques passées et présentes, de son savoir et de son savoir-faire, qui légitimera l'ingénierie mobilisée. Cet ajustement du futur du territoire à son passé par les acteurs locaux prouve son caractère de construit social et manifeste son hétérogénéité, double proposition initiale soutenue par cette recherche.

Cette thèse professe le cadre conceptuel et méthodologique pour conduire une recherche sur les pratiques endogènes d'un territoire permettant de disposer des connaissances pointues servant à mieux cibler les interventions en ingénierie territoriale. Elle informe sur les changements induits par une innovation et leur inscription sur le territoire. Ces informations contribuent à aider les décideurs dans la formulation des politiques régionales d'innovation. Elle renseigne sur les enjeux, les logiques et les pratiques d'acteurs privés et publics à travers une transformation sociétale dans la sphère locale. Elle recouvre ainsi des renseignements pouvant inspirer les praticiens dans l'élaboration des stratégies d'accompagnement de développement impliquant des acteurs composites et colocalisés.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
LISTE DES TABLEAUX	11
LISTE DES FIGURES.	13
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SYGLES ET DES ACRONYMES	14
INTRODUCTION	17
PREMIER CHAPITRE – LA PROBLÉMATIQUE MANAGÉRIALE	24
1. TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT	24
1.1 Le développement territorial : un paradigme scientifique	24
1.2 L’ingénierie territoriale : un dispositif opérationnel	30
1.2.1 Dimension factuelle	30
1.2.2 Dimension conceptuelle.....	33
2. CONTEXTUALITÉ DES TERRITOIRES.....	41
2.1 Du contexte Nord-Sud aux fragmentations territoriales	41
2.1.1 Le concept Nord-Sud	41
2.1.2 L’hétérogénéité des territoires	43
2.2 D’une situation singulière à un chantier de recherche	46
2.2.1 Le cas originel.....	47
2.2.2 Le problème managérial	54
2.2.3 Les questions de recherche	57
2.2.4 La pertinence de la recherche	59
DEUXIÈME CHAPITRE – LE CONTEXTE THÉORIQUE	62
1. REPÈRES CONCEPTUELS	63

1.1	Trajectoire territoriale	63
1.1.1	Acception en générique	64
1.1.2	Acception en spécifique.....	69
1.2	Les sujets en action : un système d'acteurs.....	74
1.2.1	L'entrepreneur local.....	75
1.2.2	Le milieu	79
2.	THÉORIES ÉCLAIRANTES	82
2.1	Économie de proximités : articulation proximale	83
2.1.1	Courants théoriques	83
2.1.2	Conceptualisation professée	88
2.2	Économie des conventions : communauté d'intérêts.....	92
2.2.1	Approche interprétative des conventions.....	93
2.2.2	Confiance et rationalité.....	96
2.3	Capital social : mosaïque tissée.....	99
2.3.1	Capital social : bien individuel ou bien collectif	99
2.3.2	Capital social territorial : spatialité des relations sociales	102
2.4	Théorie de la structuration : sentier en dynamique	105
2.4.1	Spatialité et temporalité	105
2.4.2	Routinisation et sérialité	107
	TROISIÈME CHAPITRE – LE CADRE OPÉRATOIRE.....	111
1.	FONDEMENTS ÉPISTÉMO-MÉTHODOLOGIQUE	111
1.1	Posture combinée : paradigme interprétatif-constructiviste.....	111
1.2	Exploration hybride.....	115
1.3	Attitude qualitative à finalité descriptive	118
1.4	Orientation mixte : étude du processus et du contenu.....	121
2.	STRATÉGIE DE RECHERCHE	122
2.1	Étude de trajectoire.....	123
2.2	Étude de cas unique à multi acteurs	126
2.2.1	Les modalités de choix du cas unique	128

2.2.2	Le cas empirique	130
2.3	Théorie enracinée : circularité entre théorie et empirie.....	133
3.	DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	135
3.1	Nature des données.....	135
3.2	Recueil de données.....	138
3.2.1	Entretien semi-directif à caractère rétrospectif.....	140
3.2.2	Le recueil proprement dit.....	142
3.3	Analyse de données : le récit phénoménologique	145
3.3.1	Examen phénoménologique des données	147
3.3.2	Constitution des récits phénoménologiques	147
4.	CRITÈRES DE VALIDITÉ	152
4.1	La fidélité	153
4.2	La validité de construit.....	153
4.3	La validité interne.....	154
4.4	La validité externe	154
QUATRIÈME CHAPITRE – LES RÉSULTATS		157
1.	DYNAMIQUE TERRITORIALE SUR LES HAUTES TERRES MALGACHES.....	157
1.1	Émergence temporelle : quelques éléments de l’histoire	157
1.1.1	Chronologie des temporalités	158
1.1.2	Segmentation des contextes	161
1.1.3	Sérialité en spirale : expression de la théorie de la structuration.	168
1.2	Inscription spatiale : le territoire	171
1.2.1	Optique élargie des ressources.....	172
1.2.2	Ressources en présence.....	173
1.2.3	Construction de la ressource territoriale	175
1.3	Substrat relationnel : le construit social	178
1.3.1	Les jeux d’acteurs	179
1.3.2	La coordination située.....	185
1.3.3	L’économie des conventions en traduction	188

2.	ACTIVATION DES TERRITORIALITÉS À TRAVERS LE MASSIF DE L'ANKARATRA	189
2.1	L'encastrement : le capital social territorial	190
2.1.1	Liens de réciprocité au sein du collectif d'acteurs	190
2.1.2	Caractérisation de l'encastrement	196
2.2	L'enracinement : la mémoire du territoire	202
2.2.1	L'immersion du collectif d'acteurs	202
2.2.2	Lecture analogique de l'enracinement	206
2.3	L'imprégnation : l'ancrage territorial	209
2.3.1	Les échanges au sein du collectif d'acteurs	209
2.3.2	Logique collective d'ancrage territorial	213
3.	CONFIGURATION MODÉLISATRICE ENRACINÉE	218
3.1	Postulats en modélisation qualitative	218
3.2	La rhétorique : repérage composite en signaux « d'atmosphère »	221
3.3	Le graphique : configuration modélisatrice enracinée	222
	CINQUIÈME CHAPITRE – LA DISCUSSION	226
1.	APPROXIMATION DU CAS EMPIRIQUE	226
1.1	Approximation des résultats empiriques en rapport avec le cas originel	226
1.2	Approximation du cas empirique aux recherches analogues	231
2.	ACQUIS DE LA RECHERCHE	237
2.1	Contributions d'ordre conceptuel	237
2.1.1	Concepts traduits	238
2.1.2	Vers un modèle théorique	241
2.2	Enjeux épistémologique et méthodologique	242
2.3	Applicabilité des résultats	244
3.	PORTÉE ET LIMITES	248
3.1	Forces de la recherche	248
3.2	Limites de la recherche	253

CONCLUSION.....	257
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	266
ANNEXE A – GUIDE D’ENTRETIEN AVEC LES ENTREPRENEURS.....	305
ANNEXE B – GUIDE D’ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS DU MILIEU.....	312
ANNEXE C – EXEMPLE DE RÉCIT.....	316
ANNEXE D – STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	320
GLOSSAIRE	326

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Récapitulatif de l'ingénierie territoriale.....	34
Tableau 2	Typologie des organisations territorialisées en fonction des concepts-clés	39
Tableau 3	Fiche synoptique de Madagascar	48
Tableau 4	Fiche descriptive de DEVECO	51
Tableau 5	Trajectoires territoriales et proximités.....	99
Tableau 6	Liens et proximités	104
Tableau 7	Épistémologies de recherche	114
Tableau 8	Alternative recherche quantitative/recherche qualitative	120
Tableau 9	Orientation de recherche.....	121
Tableau 10	Méthodes d'analyse des trajectoires	125
Tableau 11	Précision et généralité des études en trajectoire	126
Tableau 12	Comparatif des stratégies de recherche qualitative.....	127
Tableau 13	Avantages et inconvénients de sources de données qualitatives .	139
Tableau 14	Thèmes et trames des guides d'entrevue	141
Tableau 15	Les interviewés : l'entrepreneuriat local.....	143
Tableau 16	Les interviewés : les acteurs du milieu	144
Tableau 17	Système de validation de la recherche.....	155
Tableau 18	Histoire bovine sur les Hautes Terres malgaches	159
Tableau 19	Récapitulatif des premiers organismes laitiers de Vakinankaratra	164
Tableau 20	Synthèse de l'optique élargie des ressources territoriales	173
Tableau 21	Liens horizontaux et verticaux au sein du territoire laitier de Vakinankaratra.....	196
Tableau 22	Évolution de l'encastrement au territoire laitier de Vakinankaratra.....	201
Tableau 23	Dimensions du <i>fhavanana</i> malgache.....	204
Tableau 24	Enracinement de six acteurs d'entrepreneuriat local	206
Tableau 25	Moteurs, séquences et bifurcation au territoire laitier de Vakinankaratra.....	218

Tableau 26	Comparatif cas originel/cas empirique	228
Tableau 27	Évolution des savoirs du territoire laitier de Vakinankaratra	240
Tableau 28	Postures épistémologiques relatives à la narration	246
Tableau 29	Cohérence de la recherche	253
Tableau 30	Séjours de recherche au territoire laitier de Vakinankaratra.....	254

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Problématisation de la recherche	59
Figure 2	Morphologie des trajectoires territoriales	71
Figure 3	Émergence des territoires	73
Figure 4	Insertion territoriale de l'entreprise	78
Figure 5	Formes canoniques de la proximité	87
Figure 6	Triptyque proximité/interaction/coordination	92
Figure 7	Conventions territoriales.....	95
Figure 8	Référentiel construit de la recherche	108
Figure 9	Modes de raisonnement	117
Figure 10	Région de Vakinankaratra	132
Figure 11	Allers-retours données primaires et données secondaires	137
Figure 12	Abstraction analytique en récits des données empiriques	151
Figure 13	Chronologie de l'ère laitière	168
Figure 14	Configuration des pratiques et des représentations	171
Figure 15	Construction des ressources territoriales	178
Figure 16	Architecture du territoire laitier de Vakinankaratra.....	184
Figure 17	Circularité de la coordination située	188
Figure 18	Interaction des éleveurs	213
Figure 19	Configuration giratoire du territoire laitier de Vakinankaratra....	216
Figure 20	Configuration modélisatrice enracinée	223
Figure 21	Trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra	230
Figure 22	Arborescence de la dynamique territoriale	231

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

APRN	Association Pie Rouge norvégienne
ASPLAN	Association des producteurs laitiers d'Antsirabe
BCL	Bureau central laitier
CELPRO	Coopérative des éleveurs laitiers professionnels
DEVECO	Développement économique local
FIFAMANOR	Fiompiana Fambolena Malagasy Norvezianina
IPROVA	Interprofession laitière de Vakinankaratra
IREDEC	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement communautaire
MCA	Millenium Challenge Account
NMP	Nouveau management public
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OTIV	Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PAGU	Projet d'appui à la décentralisation des communes urbaines
PRN	Pie Rouge norvégienne
ROMANOR	Ronono Malagasy Norvezianina
ROVA	Ronono Vakinankaratra
SMPL	Société malgache des produits laitiers

REMERCIEMENTS

Au commencement, le moment où tout est possible. Pierre-André Julien a cru en une esquisse pour l'accompagner vers une thèse. Qu'il soit remercié pour sa confiance et son enseignement. Il y a eu maintes circonstances où le jury formé de Claire V. de la Durantaye, Colette Fourcade, Claudine Ratsimbazafy et Paul Prévost a enrichi l'ouvrage jusqu'à sa soutenance. Qu'ils reçoivent ma profonde gratitude pour leur expertise. À l'aboutissement de cette thèse, j'ai une pensée particulière pour Bruno Ponson qui a discerné parmi une profusion d'idées le potentiel d'une recherche doctorale. Qu'il soit remercié pour sa vision.

Le parcours doctoral a été possible grâce à la contribution financière de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Je salue cet organisme pour la volonté de former les chercheurs du Sud. Cette thèse a pris forme avec l'appui scientifique et logistique de l'Institut de recherche sur les PME (INRPME). Toute ma fierté est d'avoir collaboré avec une équipe de haut niveau dans une atmosphère conviviale.

Des suggestions et des apports ont été reçus de la part de Josée St-Pierre et de Louis Raymond, à qui j'exprime toute ma reconnaissance pour leur grandeur d'âme. Évidemment, rien n'aurait pu être écrit sans la formidable audace des gens de Vakinankaratra. Cette thèse est en leur hommage.

Des amitiés, du Nord et du Sud, ont été nouées au Québec. Grand merci pour les petites conversations qui ont permis de surmonter les doutes et de partager les convictions. Sincères remerciements également aux personnes qui ont procuré du soutien moral et matériel lors des collectes de données à Madagascar, plus particulièrement à l'équipe de la Délégation à Antsirabe du projet Pôles intégrés de croissance (PIC) de la Banque Mondiale.

Le goût du savoir inculqué par mes parents, Jean de Dieu et Helisoa Raberahona, est à la naissance de ce manuscrit. Qu'ils trouvent ici la marque de toute mon estime pour leur dévouement. Toute mon affection va à Tantely, Aina et Vero qui m'ont épaulé durant ces études doctorales si loin du pays. Rojo Océanne et Dimby Matthias, mes neveux, s'inspireront de ce récit, en temps opportun, pour scruter des horizons lointains.

À la douce mémoire de Vaniala

INTRODUCTION

« Quand on saisit enfin ce qui anime ces gens-là, des voies s'ouvrent à l'action » (d'Iribarne, 1989, p. 15)

Cette thèse restitue sur une trame de récits l'évolution spatio-temporelle d'une dynamique territoriale. Elle reconstitue l'émergence d'un territoire laitier au gré des comportements individuels et collectifs vis-à-vis d'une innovation multiscalaire et à double imbrication (technologique et sociétale). D'ores et déjà, le récit est compris telle une histoire construite après un travail interprétatif des événements pour leur conférer un sens (Carr, 1986). Au-delà d'une dynamique sectorielle, ce manuscrit rend compte de la propension des acteurs à se coordonner au sein d'un espace, recoupant par là l'une des définitions plurielles du développement territorial, dont l'instrumentation relevant de l'ingénierie territoriale est le cœur de la problématique de la recherche.

D'emblée, le vocable Sud tiré de l'expression binaire Nord-Sud, évoquant à la fois une situation géographique (hémisphère sud) et une mesure de développement (pays sous-développés) sert de toile de fond à la thèse. Le spectre des mouvements économiques contemporains fait en sorte que ce Sud ne soit plus un ensemble homogène, d'où l'usage de plus en plus répandu des Suds. Mais pour cette thèse, le Sud est regardé en tant qu'une unité analytique plutôt qu'une fragmentation socio-économique. Ce qui autorise à retenir l'appellation au singulier.

Dans les faits, l'ingénierie territoriale du Sud peine à concilier les modèles prescrits en provenance d'ailleurs avec les contextes locaux. Cette astreinte de greffe modèle/contexte, parfois stérile (Zaoual, 1998), constitue une anomalie dans la mesure où le territoire est avant tout un construit d'acteurs (Pecqueur, 2001). Et ce sont ces derniers qui profilent et retissent son ingénierie par le biais de ressources rares, voire inédites. L'ingénierie territoriale s'opère alors en fonction du contexte et

non d'un modèle, nonobstant le statut d'idéal-type que ce dernier puisse acquérir. *In abstracto*, ces modèles territoriaux constituent des grilles en dualité paradoxale (Garnier, Gallego-Bono et Rolfo, 2008). Ils sont utiles auxquels il convient de se référer, mais ils sont aussi contraignants qu'il convient de dépasser, notamment, pour le cas des pays du Sud, où les réalités débordent de leurs conditions d'élaboration.

Afin de rendre justice au contexte, il y a un prérequis de cartographie du passé (Hatzfeld, 2008) à établir pour mieux sentir le territoire. Cette thèse investigate sur les enjeux de cette compréhension préalable du territoire avant de penser à son développement en vue d'en espérer des retentissements significatifs exprimés en termes de dynamique territoriale.

Cette intelligibilité du lieu (Pecqueur, 1995) signifie alors, en bien des aspects, « définir un ensemble de singularités, qui engendrent de par leur combinaison, leur disposition réciproque, une configuration stable et de représentations des gens auxquelles il convient de s'accorder avant d'agir » (Thom, 1983, p. 91). Cette étape représente la contextualisation. Elle est plus qu'indispensable car « quand on saisit enfin ce qui anime ces gens-là, des voies s'ouvrent à l'action » (d'Iribarne, 1989, p. 15).

Située sur les Hautes Terres de Madagascar, la région de Vakinankaratra est le terrain d'observation de cette thèse. Ce champ d'étude logé à l'enseigne Sud tant par sa géographie que par son niveau de développement, défère originalité à nos propos pour cause d'insertion d'un contexte peu sollicité par le processus heuristique des sciences du territoire en général, et du développement territorial en particulier. En effet, rares sont les travaux portant sur la dynamique territoriale qui se sont intéressés au contexte du Sud. Parmi ces travaux existants, certains ont consisté à pointer des pratiques anciennes aux fins de stylisation en concepts (Requier-Desjardins, 1996; Courlet, 1994). D'autres se sont attachés à envisager les phénomènes du Sud dans la perspective des modèles normés (Nadvi et Schmitz, 1996; Courlet et Hollard, 2004;

Nguyen Quy, 2009), en tentant de démontrer la correspondance ou non des phénomènes observés à ces modèles conçus comme des idéaux-types. L'angle mort de ces recherches est de ne pas s'intéresser à la validité ou non de transposition de modèle et de ne pas aborder la spécificité des économies du Sud en privilégiant l'appréhension du contexte en tant que tel (Samson, 2004).

Ce travail arrondit cet angle mort en se préoccupant d'un processus de dynamique territoriale dans le concret du Sud selon une approche idiographique sans doter un attribut normatif au phénomène examiné. C'est ce qui le démarque des travaux antérieurs tout en clarifiant le but qu'il poursuit : améliorer l'intelligibilité de la dynamique territoriale dans le contexte Sud dans l'identification des acteurs, le repérage des praxis, la description du processus ainsi que l'articulation cohérente de l'ensemble. Pour ce travail, la praxis se signale comme « toute activité humaine contribuant à la transformation de l'environnement, représentant à la fois le jeu des forces sociales et celui des volontés individuelles, en situation » (Di Méo, 2003, p. 11). Ici, il n'est pas usurpé d'évoquer une émancipation vis-à-vis des travaux dominants en économie du développement qui se sont réduits à la transposition des catégories forgées au Nord pour le Sud (Hugon, 2007).

Cette thèse n'ambitionne pas de tracer à pas contés (Guichard et Michaud, 1994) l'histoire d'un territoire, elle traite surtout de la coordination d'acteurs à travers des conventions et des apprentissages collectifs créant une capacité d'action collective formant territoire. Malgré l'emprunt d'une loupe historienne, incarnée par l'usage de la théorie des récits en tant que méthodologie d'analyse de données et visant à faire remonter les pratiques passées et présentes, l'objet de la thèse n'est pas d'écrire l'histoire du territoire mais d'informer sur l'interaction fondatrice d'une dynamique territoriale.

L'approche narrative institue la particularité de cette thèse. L'exercice de récit a été mobilisé dans l'interprétation des discours dont ni le contenu ni la nature ne

sont pas d'ordre narratif comme un long fleuve tranquille (Balleux, 2007). La mise en récits a permis d'ordonner et de retrouver le fil directeur des entretiens recueillis à l'aide de grille d'entrevues dans une perspective particulière. Cette activité narrative a combiné en un ordre chronologique et en un ordre organisationnel un flot d'événements en vue des les embrasser en un tout signifiant (Adam, 1996). Et c'est cet embrassement en un tout (Barry et Elmes, 1997) que défend cette thèse en observant un territoire en mouvement. Polkinghorne (1988) traduit le fond de notre pensée « Le récit est une forme de production de sens, [...] une lentille à travers laquelle les éléments apparemment indépendants et déconnectés de l'existence sont considérés comme des parties liées dans un ensemble » (p. 36).

Au-delà des interrogations sur l'application des modèles du Nord au Sud, cette thèse contient des pensées épistémologiques sur le concept de territoire en tant que référent scientifique. À ce titre, elle contribue à la diffusion du paradigme territorial en tant que catégorie analytique du développement en portant à la connaissance de la communauté scientifique une expérience originale révélatrice du territoire. Ce territoire qui serait « le nœud des processus critiques de développement » (Scott, 2003, p. 32) et au centre des intérêts à l'heure de la globalisation où le monde devient local, comme le remarque Bourdin (2000). En cela, cette recherche sert à l'avancement des connaissances en alimentant en termes de théories et de pratiques le champ du savoir en vue des rétroactions, autant pour le Nord que pour le Sud.

Ce travail découle d'un programme de recherche mené par la Banque Mondiale en Afrique dans les années 1990 sur le thème d'*Africa's Management in the 1990's*. Ce programme de recherche, né du constat des anomalies de gestion aussi bien dans l'administration que dans les entreprises africaines, a soutenu que la résolution de ces anomalies causées par de transplantation aveugle de concepts et des techniques (Zaoual, 1998), passe par une congruence entre ces modèles importés et les institutions endogènes. Cette étude a également identifié les hypothèses de la crise

du développement en Afrique dont les solutions alternatives présupposent d'abord une relecture de l'histoire et de la culture du continent. Autrement dit, toute action de développement présuppose une récupération féconde des traditions locales (Dia, 1992). Si l'on convertit cette position au problème discuté par cette thèse qui est l'ingénierie territoriale du Sud, il importe d'insister que toute initiative de développement territorial requiert en amont la compréhension de l'histoire du territoire.

Cette inscription à la suite d'un programme relatif à des problématiques de management en Afrique, est pour rappeler que cette thèse se consacre à la résolution d'une problématique de type managérial. Le management tel qu'il s'opère sur toute organisation considérée comme système d'action collective (Lorino, 2007). Mais ce rappel sur une activité de recherche terminée depuis plus d'une décennie, et sensée avoir résolu les problématiques à son origine, est aussi un questionnement à l'adresse des instances tant académiques qu'institutionnelles pour se rappeler que ce dysfonctionnement dont souffre le continent africain perdure.

Pour envisager l'envergure de cette recherche au regard de plusieurs préoccupations partagées dans le monde, l'on gardera à l'esprit les mutations contemporaines des paradigmes de développement dont deux illustrations récentes sont ici citées. Premièrement, le rapport sur le développement de la Banque Mondiale intitulé « Repenser la géographie économique » publié en 2009 appelle à reconsidérer les pensées et les méthodes sur les politiques de développement vers des approches territorialisées. Une « Stratégie pour les villes et les collectivités locales » suit la publication de ce rapport pour mieux organiser les efforts requis par ce renouvellement paradigmatique, notamment en matière de gouvernance territoriale. Ces intentions de la Banque Mondiale sont en lien avec sa formule lapidaire sur l'oubli des territoires et des régions dans le développement auquel cette thèse tente également d'apporter certains éléments d'explication.

Deuxièmement, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié en 2011 un document intitulé « Les régions et politiques d'innovation » dont la teneur révèle le rôle accordé aux régions et à leur potentiel d'innovation pour relancer les économies à la suite de la crise économique et financière de 2008. Pour ce faire, il est préconisé aux autorités régionales de déployer des mécanismes de coordination et des politiques d'apprentissage collectifs afin d'impulser des innovations qui auront des impacts sur le développement des régions. Notre recherche a su capter cette situation présumée par l'OCDE dont la progression est décrite à l'intérieur de ce présent ouvrage.

Cette thèse se lit telle une trajectoire dévoilant les moteurs, les ingrédients, les séquences et la bifurcation d'une organisation (Oiry, Bidard, Brochier, Garnier, Gilson, Longo, Mendez, Mercier, Pascal, Perocheau et Tchobanian, 2010) interrogée en tant que territoire et signalant le temps social long et tourbillonnaire de son vécu. La trajectoire se veut conceptuelle et chronique. La synchronisation des théories pluridisciplinaires conceptualise la recherche. Il s'agit de l'économie de proximités au carrefour de l'économie spatiale et de l'économie industrielle; de l'économie des conventions issue de la sociologie économique; du capital social territorial à la conjugaison de la sociologie et de la géographie; et de la théorie de la structuration apparentée à la sociologie. Une étude de cas unique abordée par théorie enracinée opérationnalise le cadre de référence. Le récit phénoménologique saisit la trame narrative du processus analysé dont une configuration modélisatrice en est esquissée. Cela tient de Clénet (2008) où toute étude de processus se prête à la modélisation.

Eu égard à sa posture historique, cette thèse ne rompt pas avec les études canoniques des systèmes territoriaux qui ont historicisé des formes d'organisations et de faisceaux de faits observés dans le contexte Nord : tels les districts industriels et autres SPL. Là où elle s'en écarte, c'est de ne pas figer le processus capté en une sorte d'archétype territorial du Sud. En cernant l'émergence progressive de ce processus, la recherche a saisi en parallèle l'interaction agissante sur celui-ci, cette dernière étant

l'incidence d'une ressource physique rare faisant l'objet d'un usage commun, d'une représentation partagée et d'un choix collectif. Dans cet ordre d'idées, ce travail se rapproche davantage du courant de recherche, principalement anglophone, sur les biens communs inscrits dans la Nouvelle Économie Institutionnelle dont les travaux emblématiques sont ceux d'Elinor Ostrom, récipiendaire du prix Nobel de l'économie en 2009, avec une contribution à l'enrichissement de dialogue de recherche en mettant à l'avant cette-fois ci un contexte francophone.

Cet ouvrage est ordonné en cinq chapitres qu'il faut considérer comme des attracteurs qui ne prennent sens que par les autres (Martinet, 2007). Le premier chapitre annonce le projet de recherche en affichant la problématique managériale qui l'a motivé avec les questionnements posés aux fins de la résolution de cette dernière. Le deuxième chapitre expose le contexte théorique servant de schéma analytique à la recherche, en expliquant les concepts référentiels et les théories éclairantes. Le troisième chapitre présente le mode opératoire de la recherche en décrivant ses positionnements épistémologique et méthodologique. Le quatrième chapitre dévoile les résultats empiriques sous forme d'un récit de trois figures : la trajectoire de la dynamique territoriale; l'activation de la dynamique territoriale et la configuration modélisatrice d'une dynamique territoriale. Le cinquième chapitre confronte ces résultats avec la problématique du départ et les recherches antérieures. Tandis que cette introduction sert d'entrée à nos propos pour se situer sur le champ des connaissances et des pratiques, une conclusion fait ressortir les principales contributions qui se dégagent de la thèse et indique les avenues de recherche future.

PREMIER CHAPITRE

LA PROBLÉMATIQUE MANAGÉRIALE

« Comment peuvent se concrétiser dans les économies en développement, les éléments d'un modèle de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs précapitalistes » (Pecqueur, 2005a, p. 297).

Ce chapitre vise à ancrer la thèse dans son contexte, à expliciter les enjeux de ses questionnements et à spécifier la problématique dont elle discute. Il s'articule en deux parties dont la première décrit le thème de recherche tandis que la seconde investit sur le problème de recherche et de son application.

1. TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

Cette partie est organisée en deux sections. La première section aborde la notion de développement territorial en tant que discipline de recherche dont on extrait le champ opérationnel qu'est l'ingénierie territoriale à laquelle s'intéresse la deuxième section.

1.1 Le développement territorial : un paradigme scientifique

Emprunté au latin classique *territorium*, qui veut dire étendue sur laquelle vit un groupe humain, le dictionnaire historique de la langue française signale que territoire est une expression rare avant le XVII^e siècle, mais qui finit par se répandre au XVIII^e siècle pour désigner une collectivité et spécialement une collectivité relevant d'une juridiction de l'autorité d'un État. À partir du XX^e siècle, il est aussi employé en éthologie à propos de l'espace délimité par un animal, espace dont ce dernier interdit l'accès à d'autres animaux, y compris ceux de sa propre espèce (Jaillet, 2009). De ce bref rappel étymologique, on retiendra que le territoire désigne à la fois une circonscription politique et l'espace de vie d'un groupe (animal et, par extension,

humain), qui non seulement l'occupe mais cherche à en maîtriser l'usage. Le territoire dérivé du nom latin *terra* « espace de terre approprié » renvoie à une définition en tant que surface terrestre, apprêtée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux (Le Berre, 1992). Dès lors, sujet et source d'appropriation, le territoire est un espace marqué par un groupe (Bailly, 1994).

Cette notion de territoire connaît une fortune certaine. Des disciplines scientifiques (géographie, économie, politique, sociologie, agronomie, philosophie, gestion) l'ont utilisé et discuté sous divers angles, ce qui a entraîné une acception plurielle et une polysémie conceptuelle. Parmi ce florilège de conceptions, notre perspective envisage le territoire en tant que lieu d'interactions entre les individus et les collectifs.

Cette approche aborde le territoire en une double dimension imbriquée : matérialité et idéale. Tour à tour, il est un cadre d'actions collectives identifiant des communautés d'intérêt (Caron, 2005) et un espace géographique où s'inscrivent des pratiques, des représentations, des valeurs et des stratégies d'acteurs, porteurs d'enjeux distincts, selon des temporalités et des échelles multiples. Dans ce sens, il acquiert valeur de structure sociale. Et comme le souligne Lefebvre (2000), une structure sociale est une construction réalisée par des acteurs. Ce qui amène à affirmer que le territoire est une dynamique de construction d'acteurs (Pecqueur, 2001). Dans ce cas, on plaide en faveur d'un territoire en tant que construit social dont l'élaboration dérive d'un apprentissage collectif et de la coopération (Greffé, 2002). Il s'agit alors de la territorialité qui reflète la multidimensionnalité du vécu territorial par les membres d'une collectivité (Raffestin, 1986), correspondant à la connaissance subjective des lieux (Ferrier, 2003) ainsi qu'à la reconnaissance de la dimension territoriale d'une réalité sociale (Di Méo, 2003). Souscrivant dans cette lignée de territoire construit, on mobilisera une définition polaire (abstraite et opérante) du territoire. Premièrement, le territoire est : « une organisation combinant

une localisation, un héritage culturel, un processus d'appropriation de l'espace par un groupe qui a conscience d'une identité, un processus de gestion, d'aménagement et d'autoreproduction » (Bailly, Baumont, Huriot et Sallez, 1995, p. 67).

Deuxièmement, selon Boiffin (2007), le territoire est :

Un espace d'interactions entre activités et groupes sociaux. Ce sont ces interactions qui lui confèrent son identité et qui le différencient par rapport à d'autres espaces. Il englobe dans son acception la plus complète à la fois les ressources, le cadre de vie, les activités, les acteurs, leurs interrelations, la conscience qu'ils ont d'appartenir à une même entité de développement et d'une action collective pour assurer cette dynamique (p. 224).

Défini ainsi, le territoire s'analyse comme un lieu de rencontres des initiatives, des coordinations, de coopérations impulsant des dynamiques. Dès lors, il devient une composante du développement en tant que point de rencontre des acteurs de ce dernier : les individus, les activités et les entreprises (Courlet, 2007). En ce sens, il joue un rôle d'ambiance favorable ou défavorable de création d'économies ou de déséconomies externes. Ici, il faut souligner que la conception du développement retenue est celle fondée sur le constat de la capacité d'une organisation locale à produire et à innover à partir des ressources qu'elle parvienne à valoriser (Peyrache-Gadeau, 2007). Ce développement ne procède pas de la génération spontanée, il résulte d'un processus historique qui le façonne et en fait un lieu de mémoire. Cette articulation entre territoire et développement peut prendre des directions multiples. Au carrefour de ces voies, se pose explicitement la question de l'organisation territoriale optimale pour stimuler le développement. Ainsi, l'attention des théoriciens et des praticiens est focalisée dans la recherche d'une meilleure organisation territoriale des facteurs de développement. D'une part, la dimension conceptuelle investigate comment la prise en compte du territoire permet d'engager des réflexions sur les expériences à l'échelle locale du développement, permettant d'appréhender les liaisons entre dynamiques de développement et territoires. Le territoire se trouve

comme le cadre d'interprétation du développement. D'autre part, la dimension opérationnelle se concerte dans la mise en œuvre des stratégies et des conditions territoriales du développement afin d'assurer le bien-être des populations locales et le déploiement pérenne de leurs activités. Le territoire devient un facteur explicatif du développement.

Au travers de l'exploration des liaisons entre territoire et développement, un champ de savoir formalisé en développement territorial s'est constitué et s'est inséré dans le domaine de connaissances des sciences sociales. L'hypothèse qui sous-tend cette notion de développement territorial postule que le territoire constitue un levier d'action, générateur de changement (Debarbieux et Lardon, 2003). En ce sens, Deffontaines, Marcelpoil et Moquay (2001) définissent le développement territorial en tant que l'augmentation de la capacité des acteurs situés d'un territoire à en maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent. Le développement territorial place la coordination des acteurs au cœur des processus de développement, en visant la création des ressources territoriales plutôt que l'allocation optimale de ressources dont seraient dotés initialement le territoire (Koop, Landel et Pecqueur, 2010). Et c'est à partir de ces ressources territoriales que les acteurs du territoire vont rechercher une différenciation compétitive à travers la mobilisation des patrimoines et identités locales (Landel, 2007). Dans cette perspective de création de ressources, le système d'initiative, voire d'innovation, se situe à un espace méso-économique en remplacement du cadre de l'État nation (Koop *et al.*, 2010). C'est cette approche méso-économique ayant pour objet la formation et l'émergence de groupes d'acteurs engagés dans une stratégie de production qui permet l'analyse des dynamiques de construction des territoires. Ici, il faut s'entendre sur la notion de groupe que nous utilisons. Il s'agit d'un groupe social spatialisé qui se façonne dans une combinaison identitaire d'une construction idéale émanant à la fois d'un faisceau de discours et de pratiques. Ce groupe est une résultante de représentations et est doté d'une capacité conceptuelle et imaginaire (Di Méo, 1998). Ce groupe social spatialisé rend le territoire intelligible et lisible.

Le développement territorial est apparenté à la vision de développement endogène accordant le regard analytique aux dynamiques locales générées par l'initiative des acteurs locaux à l'aide des stratégies endogènes. Il ne se confond pas avec le concept de développement local sans pour autant le désapprouver.

Il s'affranchit de ce dernier sur deux traits : 1) élargissement à des acteurs non publics et non institutionnels pour le mode de coordination du développement; et 2) articulation de diverses échelles (locale, nationale, mondiale) dans la pensée du développement qui devient alors multiscale (Koop *et al.*, 2010). Deux acceptions du développement territorial se côtoient : l'acception mécaniste et celle dite organique. La conception mécaniste confine le développement des territoires ou de collectivités de dimension régionale à une déclinaison locale des politiques étatiques, le résumant ainsi à un découpage administratif infraterritorial. Tandis que la conception organique est attachée à la coconstruction de dynamiques collectives d'acteurs partageant un même espace. C'est cette notion organique du développement territorial qui sous-tend aujourd'hui nombre d'actions collectives désignées comme politiques de développement local et qui sont soutenues, voire initiées, par les autorités publiques. Loin d'arbitrer les deux acceptions, nous prenons position en faveur de l'optique organique du développement territorial puisque c'est en elle que se reflète la définition de territoire que nous avons retenue pour les besoins de cette recherche.

Les théories du développement territorial ne sont pas encore unifiées au sein d'un corpus stabilisé, elles se révèlent au fur et à mesure de l'émergence des éclairages le validant en tant que paradigme scientifique (Jean, 2008). Aydalot (1982) fut l'un des premiers initiateurs du concept de développement territorial lorsqu'il propose de revenir à une vision territoriale : c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population. Le courant de recherche adossé au développement territorial renouvelle la compréhension du rôle

des relations sociales sur la structuration et la recombinaison des espaces socio-économiques (Angeon, 2008). Il exprime la reconnaissance de trois réalités a) les liens entre les dynamiques de développement et les caractéristiques des territoires (dynamiques territoriales), b) la référence localisée des acteurs et des interactions (coordination locale), c) la mobilisation interne qui forme territoire (trajectoire territoriale). Parfois critiqué comme un vecteur de tension entre le territoire décrété par l'État consolidant la régulation institutionnelle et le territoire construit des acteurs auquel s'attache un sentiment identitaire, paradoxalement le courant de développement territorial constitue une entrée analytique pour repenser la rencontre entre l'action collective et l'action publique dans une perspective développementaliste (Caron, 2011).

Dans les lignées de l'école de pensée du développement à l'échelle territoriale, des travaux ont montré que les sociétés ne sont pas inscrites dans une continuité universelle d'évolution et que des déterminants spécifiques aux territoires peuvent préexister à l'impulsion des dynamiques. Il en résulte alors une pluralité des systèmes territorialisés et une diversité des dynamiques d'évolution et des logiques qui les portent (Courlet, 1994).

La littérature scientifique s'est alors enrichie d'exemples d'économies territoriales qui ont fait preuve de capacité d'adaptation et d'innovation, surtout en période de crise et de changements technologiques. Ces exemples ont servi à la communauté scientifique pour l'appréhension des organisations dynamiques et de leur traduction en formes stylisées. De ces travaux résultent des vocables et des cadres paradigmatiques diversifiés dont le fonds commun est le regard centré sur des ensembles concentrés d'activités et d'acteurs (Greffé, 2002) : districts italiens (Becattini, 1992), milieux innovateurs (Maillat, 2006a), systèmes productifs localisés (Courlet et Pecqueur, 1992), systèmes agroalimentaires localisés (CIRAD-SAR, 1996), technopôle (Benko, 1991), clusters (Porter, 2000a). *In fine*, malgré une diversité sémantique, deux caractéristiques transversales réunissent ces configurations

(Fourcade, 2006) 1) des acteurs situés sur un espace entretenant un rapport particulier à un territoire (logique de proximité), 2) qui déploient un mode de coordination pour une communauté d'intérêts et de propriété (logique organisationnelle). La communauté pratique a expérimenté la reproduction et la transposition de ces faits stylisés dans l'espace. Ces expériences relèvent de l'ingénierie territoriale.

1.2 L'ingénierie territoriale : un dispositif opérationnel

Le vocable d'ingénierie territoriale a été proposé par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, un organisme tutélaire du développement des territoires en France, pour englober les concepts, les acteurs et les pratiques d'accompagnement des dynamiques de développement territorial. Dès lors, l'ingénierie territoriale est à double facette : factuelle et conceptuelle.

1.2.1 Dimension factuelle

L'ingénierie territoriale assure l'opérationnalité du développement territorial. Dans une acception courante, l'ingénierie territoriale est associée à un ensemble de moyens mis en œuvre pour favoriser les dynamiques d'un territoire dont son développement. Du coup, l'ingénierie territoriale est toujours mise en regard pour ce qu'elle peut apporter dans les démarches de développement territorial, mais non pas en tant que catégorie analytique à part entière. Sous cette condition, elle est reconnue en tant que notion factuelle donc variable selon les contextes et les territoires. Ce qui fait que l'apparition du concept d'ingénierie territoriale identifié en tant que tel est récente.

La formalisation sous forme de définition est alors encore rare. On retrace l'une des premières définitions de l'ingénierie territoriale lors du séminaire de

présentation au mois de mars 2006 à Anger (France) du rapport d'étude « Commande publique, recherche et ingénierie territoriale. Quels enjeux? Quels partenariats? ».

L'ensemble des savoir-faire professionnels dont ont besoin les collectivités publiques et les acteurs locaux pour conduire le développement territorial, [...] un ensemble de concepts, outils et dispositifs mis à la disposition des acteurs du territoire pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire (INDL-DIACT, 2006, p. 8).

Cette première définition pragmatique renseigne sur la sociogenèse de l'ingénierie territoriale. La notion est associée à un contexte où ce sont des initiatives d'acteurs locaux qui mettent en œuvre le territoire et contribuant ainsi à son développement. Elle est la résultante de l'avènement du mode de développement à une sphère territorialisée dont les acteurs avaient besoin de se doter en compétences nouvelles pour mettre en action une logique nouvelle de construction de processus territorial en rupture avec la logique dominante d'exécution de procédures territorialisées. Dans son contenu, l'ingénierie territoriale fait référence à une double structure : l'aspect matériel (outils et dispositif) et l'aspect immatériel (savoir-faire et concepts).

Une étude menée en 2009 sur une période de deux mois (mai-juin) auprès de 850 professionnels et agents, réalisée par le Projet de recherche IngeTerr inclus dans le Programme de recherche sur et pour le développement régional, lequel est un programme national français étalé sur la période de 2007-2011, renseigne davantage sur le répertoire d'action de l'ingénierie territoriale (Janin, 2010). Cette étude décrit l'ensemble des métiers d'ingénierie territoriale comme un mode d'organisation des ressources permettant l'initiative et la concrétisation des projets à l'échelle territoriale. Cette étude a permis de préciser davantage les fonctions en ingénierie territoriale : apporter des connaissances et compétences au territoire; mailler les différents acteurs, oser des actions innovantes. Cette étude apprend également que le métier d'ingénierie territoriale est encore sans appellation consacrée et requiert des

compétences relatives à une mise en lien des acteurs ainsi qu'aux dynamiques organisationnelles. En résumé, l'ingénierie territoriale consiste en un cadre d'organisation pour structurer l'action des hommes et des organisations sur l'espace dit territoire. Ceux qui l'exercent font appel à un registre varié de savoirs, d'instruments et de pratiques de types managériaux (Janin, Grasset, Lapostolle et Turquin, 2011). Dans cette optique, les participants à la première édition d'un colloque sur l'ingénierie territoriale¹ réalisé à Clermont-Ferrand (France) en septembre 2008 accordent l'attribut managérial à part entière à l'ingénierie territoriale lorsqu'ils déclarent que des nouvelles compétences managériales sont requises pour accompagner la recomposition des enjeux territoriaux (Landret et Chambon, 2009). Ici, l'adjectif qualificatif managérial s'inscrit dans la lignée de l'acception du management tel l'art de s'impliquer dans les valeurs et comportements sociaux, pour en tirer des principes d'action (Marchesnay, 2007).

Cette inscription de l'ingénierie territoriale dans le domaine managérial est aussi l'occasion de faire son lien avec le concept du nouveau management public (NMP). Le NMP constitue un courant de réformes des actions publiques, traduit par un mouvement de transformations et de refontes. L'avènement de ce courant a amené les organisations publiques à recourir à des valeurs et à des savoirs managériaux étrangers aux pratiques de l'administration publique traditionnelle et surtout empruntés au secteur privé tels que l'entrepreneuriat, l'innovation, la gestion participative, le management stratégique (Bernier et Hafsi, 2007). La décentralisation accrue, les démarches d'intercommunalité et les appels à projets illustrent les réformes territorialisées associées au NMP. L'implantation des réformes dues au courant de NPM a accentué l'éclatement du cadre étatique de l'action publique en faisant apparaître les déclinaisons territoriales de cette dernière. À ce propos, des recherches comparatives européennes menées en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre et en Hollande dévoilent que les réformes ont suivi des trajectoires

¹ Colloque « Le développement durable fédérateur d'une nouvelle ingénierie territoriale », organisé par AgroParisTech-ENGREF et l'INET, Clermont-Ferrand, France, 24-25 septembre 2008. Actes consultables sur <www.agroparitech.fr/colloque/dd_ingenierie_territoiriale_2008>.

distinctes en fonction de contexte local. Ces influences locales ont fait varier la nature, l'intensité, l'application et le rythme des changements (Pollitt, Van Thiel et Homburg, 2007).

En raison de sa substance factuelle, le déchiffrement de l'ingénierie territoriale émane plutôt des cénacles professionnels que des écrits scientifiques. Dans ce mouvement d'explicitation, un colloque tenu en France au mois de septembre 2010² a fait ressortir trois répertoires de l'ingénierie territoriale : l'ingénierie de matière grise, l'ingénierie de dispositif et l'ingénierie institutionnelle. Le premier répertoire est celui qui assure la mise en œuvre des politiques territoriales. Il renvoie à l'ensemble des compétences et des métiers du développement territorial. Le deuxième répertoire rassemble les outils, les méthodes et les référentiels initiés au service d'un projet de territoire. Il comprend les connaissances et la gestion de ces connaissances pour et par les acteurs dans leur action territoriale. Le troisième répertoire constitue la facette immatérielle de l'ingénierie territoriale en ce qu'il fait référence au construit culturel, technique, social enraciné dans un espace. Ce dernier répertoire procède de la norme d'action territoriale plutôt que de son instrumentation.

1.2.2 Dimension conceptuelle

Dans un autre registre, en positionnant l'ingénierie territoriale en tant que processus et non comme simple émanation de la fonction publique de collectivité territoriale, Janin et Grasset (2009) conceptualisent la notion, d'où une première définition théorique de l'ingénierie territoriale : « la production, mobilisation et mutualisation de connaissances pour aider les acteurs dans la compréhension de leur territoire et les aider dans l'action et la décision » (p. 13). Pour ces deux auteurs, il existe trois figures non exclusives et non indépendantes de l'ingénierie territoriale. Chaque figure est fonction du niveau de l'implication dans les processus territoriaux.

² Ingénieries et développement durable des territoires, colloque organisé à Clermont-Ferrand, France, 28-29 septembre 2010, <http://www.agroparistech.fr/cnfpt/colloque/dd_ingenierie_territoriale_2010>.

La triple figure se décompose en 1) ingénierie d'action; 2) ingénierie de projet; et 3) ingénierie organisationnelle. L'ingénierie d'action touche la quotidienneté (p. ex., structures d'accueil à l'enfance, maintenance de la voirie). L'ingénierie de projet concerne des problématiques particulières dans le moyen terme (p. ex., projet de paysage, projet de développement économique). L'ingénierie organisationnelle intervient dans les processus de construction s'inscrivant dans un horizon à long terme (p. ex., animation, médiation). Le tableau suivant réalise la synthèse de l'ingénierie territoriale.

Tableau 1
Récapitulatif de l'ingénierie territoriale

	Dimension pratique	Dimension théorique
Définition	Ensemble de savoir-faire professionnel pour la conception, la réalisation et l'évaluation des projets de territoire.	Processus de production, mobilisation et mutualisation de connaissances pour la compréhension du territoire.
Figures	1. Ingénierie de matière grise : mise en œuvre des politiques territoriales. 2. Ingénierie de dispositif : outils, méthodes et référentiels.	Ingénierie institutionnelle : construit culturel, technique et social.
Finalité	Opérationnalité du développement territorial.	Aide à la décision.
Horizon	1. Ingénierie d'action : quotidienneté. 2. Ingénierie de projet : moyen terme.	Ingénierie organisationnelle : long terme.
Temporalités	Présent et futur.	Passé.
Modalité	Matérialité.	Immatérialité.
Pratiques	Compétences managériales.	Mise en commun du fonds historique de l'espace.

Source : Colloque « Le développement durable fédérateur d'une nouvelle ingénierie territoriale » (2008); Janin et Grasset (2009); Colloque « Ingénieries et développement durable des territoires : vers de nouvelles cohérences » (2010).

Adhérent à la pensée théorique de Janin et Grasset (2009), notre recherche s'écrit dans le sens de la fabrication de l'ingénierie territoriale plutôt que dans le sens de son fonctionnement. Selon cette perspective, l'ingénierie du territoire prend racine

sur une mise en commun des informations sociétales et anthropologiques (Bertacchini, 2004), signalant le comportement collectif, les savoirs et savoir-faire antérieurs et présents de l'espace (Maillat, Quévit et Senn, 1993), lesquels donnent des indices sur la capacité locale d'apprentissage, qui est fondatrice du territoire. Ce processus de mutualisation des connaissances sur le territoire favorise l'intelligibilité de l'espace par les acteurs et conditionne une ingénierie pertinente (Janin et Grasset, 2009). Cette mise en commun permet d'établir :

Le socle de savoirs et de savoir-faire qui se sont accumulés, cristallisés et modifiés au cours du temps et qui peuvent continuer de l'être à tout moment. Ce socle étant le référent commun d'un espace, si l'ingénierie territoriale s'en éloigne de ce socle de savoirs, il y a risque de dilution ou de rupture (Lanciano-Morand et Vitali, 2009, p. 117).

L'ingénierie territoriale oscille entre la double conception du développement territorial qui a été évoquée auparavant. L'ingénierie territoriale se rapportant à la conception organique du développement territorial fait appel à une logique de relais entre la société civile locale et l'autorité publique dans la satisfaction des besoins constatés sur le territoire. À cet égard, l'ingénierie va mobiliser un panel d'acteurs privés et publics sous une régulation pragmatique et participative. Par contre, l'ingénierie territoriale relevant de la vision mécaniste du développement territorial applique la gestion routinière des territoires en obéissant à une logique d'administration standardisée. L'animation de cette ingénierie est réduite aux agents de développement. L'enjeu sous-jacent à cette différenciation est la clé d'interprétation des dynamiques territoriales (Janin *et al.*, 2011). Si le courant mécaniste participe à la mise en lumière des procédures d'un développement territorialisé, l'école organique conduit vers l'éclairage des processus de la construction territoriale. En ce qui nous concerne, notre approche du territoire en tant qu'un construit s'éloigne de l'idée d'institution d'un territoire pour se raccorder beaucoup plus à sa coconstruction. Notre affirmation précédente de privilégier la compréhension de la fabrication de l'ingénierie territoriale au lieu de son

fonctionnement va dans ce sens également. Cette cohérence de raisonnement nous positionne alors sur l'échiquier organique du territoire autant pour son développement que dans son ingénierie.

Ce territoire est au cœur des intérêts et investigations contemporains, malgré le recul du local annoncé avec la mondialisation des économies (Morvan, 2004). Le local revient avec la multiplication des clusters, des pôles de compétitivité et des technopôles. Ce retour du local s'accompagne de la montée des territoires où l'on assiste à la production des territoires obéissant à une logique de recherche d'espaces de mobilisations des différents acteurs potentiels du développement autour d'un projet (Fauré et Labazée, 2005). Dans ce cadre, les territoires deviennent des acteurs d'attractivité présentant des offres distinctives et des forces organisationnelles spécifiques. Dès lors, la concurrence induite par la mondialisation est plutôt d'ordre territorial (Giraut et Antheaume, 2005). Les milieux politiques et économiques ont pris conscience de cette dimension territoriale du développement. Et afin de s'aligner sur cette nouvelle condition de la compétitivité, des organisations incarnées en dispositifs territorialisés (Porter, 2000b), sont mises en œuvre sous des appellations variées dont l'ingénierie territoriale sert à la coordination des acteurs et dans la mobilisation des ressources. L'entrepreneuriat est également pris dans ce mouvement territorial. D'une part, l'entrepreneuriat concourt dans l'articulation du territoire : la plupart des dispositifs territorialisés reposent sur un tissu d'entreprises de petite taille (Bagnasco et Sabel, 1994). D'autre part, le territoire se répercute sur l'entrepreneuriat de telle sorte qu'il est repéré autant par l'intérêt individuel que par l'intérêt collectif comme un facteur décisif de stratégie entrepreneuriale (Torrès, 2001; Persais, 2004).

Ici, il n'est pas superflu de préciser que la notion de dispositif territorialisé utilisé par cette recherche s'appuie sur une définition du concept dispositif élaborée par Foucault (1977) :

Un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales philanthropiques [...] du dit aussi bien que du non dit. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments (p. 64).

Ramené à l'analyse territoriale, le caractère englobant du dispositif permet non seulement d'analyser les outils, les instruments et les méthodes, mais aussi les façons dont ils sont appropriés par les acteurs territoriaux, dont ils structurent les comportements, dont ils diffusent les savoirs et focalisent les apprentissages (Rey-Valette, Chia, Soulard, Mathe, Michel, Nougaredes, Jarrige, Maurel, Clément, Martinand, Guiheneuf et Barbe, 2010). Ce qui convient à un regard pointé sur le développement territorial, qui est intrinsèquement lié à une construction d'acteurs, donc impliquant des réflexions sur les mécanismes d'appropriation des outils et des méthodes (De Vaujany, 2006) par des acteurs d'une action collective (Hatchuel, 2000).

Ces dispositifs territoriaux renferment des configurations diversifiées et renvoient à des réalités différenciées (Calmé et Chabault, 2007). Les appellations varient en fonction de la littérature sur laquelle les concepts ont été envisagés (McDonald et Belussi, 2002). Ce manque d'unicité sémantique (Moulaert et Sekia, 2003) ne facilite pas une tentative de classification. Pourtant, des travaux se sont efforcés de produire des typologies. Ainsi, Carluer (2006) a identifié six grands types d'organisations territorialisées :

1. Le cluster, qui renvoie dans un sens global à la notion de réseau territorial. Pris dans son sens restrictif, le cluster correspond à un réseau asymétrique d'entreprises spécialisées (dominé souvent par une grande entreprise) et ancré localement (étendue géographique limitée).

2. La technopole, qui consiste en un ensemble d'acteurs hétérogènes, participant collectivement à la conception, à l'élaboration, à la production et à la diffusion de procédés de production, de biens et de services.
3. L'espace serviciel, qui est un centre de production de connaissances, constitué par un noyau d'entreprises associé à des centres de recherche et de formation et divers organismes privés et publics dont les initiatives sont soutenues par les collectivités locales.
4. Le district industriel, qui est une entité socioterritoriale caractérisée par la présence d'une communauté de personnes et d'entreprises dans un espace géographique et historique donné, fabriquant le même produit ou gravitant autour d'une production typique.
5. La région apprenante, qui est un système dont la base est à dominante immatérielle et qui se caractérise par sa faculté à attirer les compétences les plus recherchées.
6. Le milieu innovateur, qui désigne un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par des apprentissages, convergeant par la suite vers des formes de gestion en commun des ressources.

De leur côté, Calmé et Chabault (2007) proposent une classification, tirée des travaux de Carluer (1999) et de Fourcade (2004), autour de trois principales formes d'organisation : le district, le technopôle et le milieu innovateur. Cette classification repose sur les concepts clés mobilisés dans les analyses. Premièrement, les districts s'appuient sur deux concepts théoriques clés : les économies externes ou d'agglomération (Marshall, 1890) et la spécialisation flexible (Piore et Sabel, 1984). Dans l'approche du district industriel, le territoire est appréhendé dans sa dimension sociale et joue un rôle dans la constitution d'un avantage concurrentiel tandis que le développement est de nature endogène (Garofoli, 1994). Deuxièmement, le

phénomène technopolitain repose sur une concentration géographique d'acteurs hétérogènes (Saxenian, 1994) et mobilise trois concepts clés : les effets d'agglomération, la notion de fertilisation croisée et la notion de grappes ou trajectoires technologiques. Dans l'approche de technopôle, le territoire constitue un simple support et ne joue pas un rôle réel endogène. Troisièmement, les milieux innovateurs s'inspirent des districts marshalliens, de la théorie évolutionniste (Dosi, 1984; Nelson et Winter, 1973) et de la théorie du développement endogène (Garofoli, 1994). Dans l'approche des milieux innovateurs, l'organisation territoriale des acteurs est significative et se fonde sur les réseaux d'innovation. Le tableau qui suit permet une lecture synthétique de ces trois principales formes d'organisations territorialisées.

Tableau 2
Typologie des organisations territorialisées en fonction des concepts-clés

	District industriel	Technopole	Milieu innovateur
Corpus théorique d'appartenance	Économie industrielle. Économie régionale. Économie sociale.	Économie et géographie.	Économie. Économie régionale. Économie sociale.
Auteurs ou écoles de pensée	Marshall (1890). Piore et Sabel (1984). Troisième Italie (Beccatini, 1992).	Saxenian (1994).	Aydalot (1984). GREMI. Perrin (1991). Maillat (1998).
Principales spécificités	Organisation productive autour de petites entreprises spécialisées sur un territoire géographique.	Conjugaison en un lieu géographique d'organismes de recherche et de formations, d'entreprises et d'institutions privées ou publiques.	Espace géographique dans lequel des interactions entre agents économiques se développent, générant des opportunités d'innovation.
Angle d'approche du territoire	Le territoire s'apparente à un milieu, une communauté locale constituée autour d'appartenances sociales (culturelle, historique, professionnelle, etc.).	Le territoire est un réservoir de savoirs, d'informations dans lequel les acteurs puisent des ressources pour innover.	Le territoire se construit par les acteurs et les institutions qui le composent. Il traduit un patrimoine cognitif.
Concepts théoriques clés	Externalités d'agglomération. Spécialisation flexible. Développement endogène.	Fertilisation croisée. Développement polarisé. Grappes technologiques. Trajectoires technologiques.	Développement endogène. Spécialisation flexible. Externalité d'agglomération. Théorie évolutionniste.

Source : Calmé et Chabault (2007).

Pour continuer dans cette revue de courants de pensée, si on les recense en fonction de la concentration spatiale des chercheurs, trois catégories de courant se distinguent : le courant italien, l'école française, la littérature anglo-saxonne. Les travaux des Italiens se rapportent aux districts industriels. Selon le courant italien, ce type d'agglomération est caractérisé par l'importance des liens interentreprises et des attaches communautaires (Brusco, 1982). L'école française se focalise sur les systèmes productifs localisés. Cette forme de concentration se distingue du district en ce que les entreprises ne sont pas nécessairement concentrées dans une seule branche, ni spécialisées dans la production d'un seul produit (Courlet, 1994). La littérature anglo-saxonne s'est penchée sur les clusters qui mettent l'accent sur les externalités locales (Krugman, 1995; Scott, 1988; Porter, 1990).

Ces dispositifs sont des modes opératoires visant à reproduire des dynamiques de coopération, captées par des observations empiriques portant sur des systèmes productifs, dont les conditions d'impulsion reposent sur un ancrage historique territorial fort (Calmé et Chabault, 2007). Dès lors, la logique volontariste de ces dispositifs délibérés, contraste avec la logique spontanée des systèmes fondateurs. Au-delà de ce dialectique éclosion/décision (Giraut et Antheaume, 2005), des retombées positives sur la croissance économique régionale et sur la compétitivité des pays sont à l'actif de ces dispositifs (Gouttebel, 2001; Rocha, 2004). Le constat d'une certaine réussite est un prétexte en vue de les redessiner en tant que modèles de développement territorial afin de les transposer mécaniquement en tant que pratiques d'ingénierie territoriale. Ce qui pose problème car les territoires sont loin d'être uniformes et similaires dans leur taille, leurs contenus et leurs acteurs, pour accepter des modèles typiques dans leur ingénierie. Dans cet esprit, Zimmermann (2002) invite à dépasser les idéaux types afin de proposer des dispositifs plus intégrés, capables de prendre en compte la diversité des situations. Ce qui nous renvoie à la contextualité des territoires.

2. CONTEXTUALITÉ DES TERRITOIRES

Cette partie disserte dans sa première section du contexte Nord-Sud duquel la thèse puise son fondement. Ce fondement est clarifié dans la deuxième section à travers le décryptage du problème managérial, la formulation des questions de recherche et la justification de la pertinence de recherche.

2.1 Du contexte Nord-Sud aux fragmentations territoriales

La compréhension du contexte Nord-Sud est nécessaire dans la mesure où la quintessence de la thèse est envisagée sous le prisme du monôme Sud qui compose le binôme et ce, nonobstant le fait que la substance de ce concept Nord-Sud s'estompe avec le phénomène des territoires.

2.1.1 *Le concept Nord-Sud*

Le concept Nord-Sud ne se résume pas à une réalité géographique car il exprime l'inégalité de développement entre deux ensembles de pays (Munzele, 2004). Cette expression est apparue pour la première fois lors de la conférence des pays non-alignés qui s'est tenue le 3 septembre 1973 à Alger. Le document intitulé « Nord-Sud : un programme de survie » appelé communément Rapport Brandt, édité en 1980 par la Commission indépendante sur les problèmes de développement international, a formalisé la notion Nord-Sud en tant que ligne imaginaire séparant les pays développés (Nord) et les pays en développement (Sud). La couverture du Rapport Brandt expose une carte du monde délimitée par cette limite Nord-Sud.

Cette représentation graphique fait apparaître que les pays industrialisés sont concentrés majoritairement dans l'hémisphère nord tandis que la plupart des pays sous-développés sont situés dans l'hémisphère sud. Au-delà des écarts de développement, cette ligne révèle un rapport historique entre anciennes métropoles et

anciennes colonies et pays assimilés. Cette ligne inaugure un nouvel élément graphique dans la représentation de la division du monde qui a été représenté auparavant par des jeux de couleurs ou de hachures (Capdepuy, 2007) et coupe le monde en deux blocs contrastés en termes de développement.

Selon Schmitt (2001), cette ligne Nord-Sud rentre dans la pensée par lignes globales qui consiste en un mode de pensée qui représente une étape bien définie dans le développement historique de la conscience humaine de l'espace et qui apparaît après la découverte d'un nouveau monde. Dans un autre ordre d'idées, cette ligne rentre en antagonisme avec la division de la planète en trois mondes véhiculée par Sauvy (1952) avec l'expression Tiers-Monde pour désigner ceux qui n'appartenaient ni au bloc capitaliste ni au bloc communiste.

Le concept Nord/Sud apparaît également comme une version mondiale du couple centre/périphérie théorisé par Samir Amin en 1973 dans son ouvrage « Le développement inégal ». Cette théorie centre/périphérie décortique l'espace en une double entité en rapport duel entretenant des relations dominant-dominé dont l'un commande et l'autre subit. Elle peut s'envisager sur différents échelons : village, ville, région, pays, monde.

Cette représentation du monde en clivage Nord-Sud s'accompagne d'une approche de développement : le développement de rattrapage (Koop, 2007). Selon cette vision du développement, les pays du Sud, considérés comme sous-développés, devaient réaliser un développement de rattrapage selon le modèle des pays du Nord durant la période fordiste. Effectivement, durant la période dite des Trente Glorieuses, les inégalités sociales et spatiales à l'intérieur des pays industrialisés ont pu être réduites (Martin et Schuman, 2000). Cette période fut caractérisée par une forte croissance économique, le plein emploi, l'accroissement du pouvoir d'achat et par l'essor de la consommation de masse. Le rattrapage devait avoir lieu sur ces critères (voir, par exemple, la résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation

des Nations unies 2005-03-03). Dans cette approche du développement de rattrapage, la mesure des inégalités se fait à l'échelle nationale et le pays constitue l'entité territoriale. Les indicateurs les plus fréquemment utilisés sont : le produit intérieur brut (PIB); le PIB/habitant ainsi que le PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA). En bref, le développement est pensé comme la rupture avec le sous-développement.

En tant que partition du monde, le dyptique Nord-Sud catégorisant le monde en pays développés et pays sous-développés éclate avec la venue de nouvelles typologies : les pays moins avancés (PMA), les pays nouvellement industrialisés (PNI), les pays pauvres très endettés (PPTE). Cette dualité Nord-Sud est aussi dépassée par l'apparition dans l'hémisphère sud des économies dynamiques (Chine, Inde, Costa Rica, Brésil, Argentine) avec des croissances annuelles entre 4 % et 9 % (Central American Bank for Economic Integration, 2005). À la suite de cette diversité des situations des pays du Sud, certaines tendances conviennent de parler des Suds au pluriel puisque le Sud ne constitue plus un ensemble homogène. La dyade Nord-Sud s'épuise également à cause de l'existence des pays situés dans l'hémisphère nord affichant des indicateurs de développement faibles identiques à ceux des pays situés dans l'hémisphère sud (Cogneau, 2004; Programme des Nations unies sur le Développement, 2004).

2.1.2 L'hétérogénéité des territoires

Des travaux mettent en débat cette césure socio-économique en Nord-Sud ainsi que son corollaire de développement de rattrapage mesuré par un degré élevé de croissance nationale (Ahmed, 1981). Des études réalisées à l'échelle des régions remettent également en cause ce courant dominant de croissance qui prône la redistribution de croissance des régions avancées vers les régions en retard (Aydalot, 1984). En effet, il a été observé que dans les années 1970, dans la partie centrale de l'Italie appelée la Troisième Italie, des régions ont pu impulser une dynamique

interne à leur économie grâce à un réseau de petites et moyennes entreprises en coopération/concurrence sur un même produit ou des produits de même type (textile, habillement, chaussures, meubles, mécanique). Ce phénomène observé dans la Troisième Italie remet en question la coupure traditionnelle Nord-Sud de l'Italie ainsi que le courant de redistribution en matière de développement régional (Bagnasco et Sabel, 1994). On signale alors un phénomène de renversement des hiérarchies spatiales dans le processus de développement dans la sphère régionale (Aydalot, 1986). L'optique de diffusion de richesse cède le pas à l'optique de création de richesse (Maillat, 1997). Dans cet ordre d'idées et à une échelle infranationale, Margolin (1991) invoque la perte de la pertinence des frontières nationales pour la compréhension et la mesure du développement.

Ces reconceptualisations annoncent que les fractures du monde en matière de développement se sont déplacées et se sont multipliées. Et c'est ainsi que sont apparus les notions de territoires dont nous avons esquissé les contours dans la section 1.1. Il s'en suit un nouveau courant de recherche sur le développement, celui du développement territorial que nous avons traité plus longuement plus haut. De même, la politique internationale de développement reflète aussi cette nouvelle tendance en prônant la mobilisation des forces locales et la décentralisation afin de donner aux territoires la flexibilité pour s'intégrer à la société-monde (voir, par exemple, la résolution onusienne n° 59/247 de 2005).

Ces territoires ne sont pas homogènes ni spatialement ni économiquement (Guilly et Noyé, 2006). Déjà en 1974, Georges Perec écrivait dans « Espèces d'espaces » que « les espaces se sont multipliés, morcelés et diversifiés. Il y a aujourd'hui de toutes tailles et de toutes sortes, pour tous les usages et pour toutes les fonctions » (p. 16). Du point de vue de la science politique, le territoire est à géométrie variable. Belley (2008) distingue trois références territoriales échelonnées 1) les territoires supranationaux qui régularisent les relations entre les États; 2) les territoires nationaux constitués par les États; 3) les territoires infranationaux que sont

les régions et les municipalités. Aux fins d'illustration de l'hétérogénéité des territoires, on relève que la commune de Tchaourou au nord de Bénin fait 7 256 km² et dépasse la superficie totale de la République de Cap-Vert 4 000 km² (Tomety, 2008). De même, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui est une organisation territorialisée régissant la production franco-allemande du charbon et de la sidérurgie, s'ouvrant à la participation des autres pays de l'Europe, couvre en réalité un petit espace urbanisé rassemblant le Nord-est de la France et le Sud-ouest de l'Allemagne³.

Néanmoins, cette hétérogénéité semblerait être occultée. En témoigne la consécration en tant que cadre de référence de la notion d'intégration des territoires dans le système-monde indifféremment des contextes : géographique, social, culturel, économique (Scott, 2003). Par ailleurs, un certain relent de la notion du développement de rattrapage persiste à travers l'usage des concepts tels que noyaux développés ou encore régions attardées (Dolfus, Grataloup, Lévy, 1999). L'occultation des hétérogénéités et l'esprit de réajustement sous-jacent aux régions hiérarchisées (développées/attardées) mènent vers des grilles analytiques (développement territorial) et des pratiques (ingénierie territoriale) uniformisées. Cette uniformisation contraint la transposition des analyses dans des contextes asymétriques, notamment sous l'angle Nord-Sud (Samson, 2004).

Bien que la fracture Nord-Sud soit minorée dans le contexte de fragmentations territoriales où la singularité est le principe moteur (Massey, 1985), des pays géographiquement localisés dans l'hémisphère sud subissent encore des contrecoups du rattrapage à cause des modèles territorialisés à appliquer venant du Nord, les empêchant de s'affranchir d'une démarche de mimétisme et de s'interroger sur des impasses de ces modèles érigés en référence (Berdoulay et Soubeyran, 2000; Störh, Josefa et Devyani, 2001; Ferguene, 2004).

³ Voir Traité de Paris établissant le CECA en 18 avril 1951.

En effet, en vue de sortir les pays du Sud dans la situation de crise dite structurelle, des modèles leur ont été imposés (Fontan, 2008). Ce qui a amené les pays du Sud à se détourner du modèle de leur héritage culturel considéré comme perdant pour adopter le modèle dit gagnant (McMichael, 2004). C'est ainsi que depuis la décolonisation située vers la fin des années 1950 et le début des années 1960, trois anciennes colonies françaises du Maghreb : Maroc, Algérie et Tunisie ont conçu des politiques de développement influencées par des modèles extérieurs (occidentaux ou socialistes). Dans les années 1970, les plans nationaux de développement de ces trois pays ont été axés vers l'industrialisation et la planification centralisée s'inspirant du modèle de rattrapage industriel. Durant les années 1980, des programmes de décentralisation ont été élaborés dans les trois pays cités plus haut, en référence au courant de développement local. Auquel s'est succédé le transfert du modèle français de développement territorial à partir des années 1990 (Koop *et al.*, 2010). Selon Hugon (2007), il y a une tendance considérant les institutions du Sud comme l'image inversée des institutions du Nord. Koop (2007) renseigne clairement sur ce phénomène lorsqu'elle écrit que « le modèle d'une fragmentation à l'échelle infranationale se laisse facilement transposer aux PMA » (p. 188). Une expérience qui s'est passée à Madagascar⁴, instruit davantage sur cette situation et sert d'ouverture à un chantier de recherche.

2.2 D'une situation singulière à un chantier de recherche

Cet argumentaire démontre que la recherche répond à un problème managérial partagé en contexte Sud dont l'examen d'une situation concrète à Madagascar en constitue le déclencheur.

⁴ Classé comme un pays moins avancé par l'OCDE (2005).

2.2.1 Le cas originel

Madagascar, île de l'Océan Indien, appartient au groupe des pays à faible revenu (OCDE, 2005). Le pays est exposé à des aléas climatiques et à des crises politiques récurrentes en 2002 et en 2009. Madagascar est riche d'une biodiversité endémique en flore et en faune. Le pays pâtit de faiblesses structurelles, notamment dans la gestion des finances publiques. L'économie est basée sur le secteur primaire : 27,2% du PIB en 2008 (OCDE, 2008). Le découpage administratif se fait à trois niveaux : régions, districts et communes. La Politique nationale d'aménagement du territoire a été édictée en septembre 2006 incluant un schéma national d'aménagement du territoire qui se décline pour chaque région en un schéma régional d'aménagement du territoire permettant des actions de développement territorial intégré. Le pays est doté d'un programme national de décentralisation et de déconcentration qui couvre la période de 2006 jusqu'au 2015. Afin d'appuyer la croissance du micro-entrepreneuriat, la Loi 2005-016 a été promulguée le 29 septembre 2005 pour améliorer les activités des institutions de microfinance. Le secteur privé que représente l'entrepreneuriat est considéré comme le moteur de la croissance économique (Politique nationale de promotion des PME, 2007). Selon les résultats de l'enquête sur les entreprises en 2005 réalisée par l'Institut national des statistiques, les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 11,4 % des entreprises formelles malgaches. Le tableau ci-après esquisse quelques caractéristiques du pays.

Tableau 3
Fiche synoptique de Madagascar

Position :	Hémisphère sud
Superficie en milliers de km ² :	587
Population en milliers (2007) :	19 683
Densité :	30 habitants/km ²
Capitale :	Antananarivo
Subdivisions administratives :	22 régions
PIB par habitant en USD (2007) :	246
Espérance de vie (2007) :	59,4
Taux d'analphabétisme (2007) :	27,8

Source : OCDE, 2005; 2008.

La colonisation par la France (de 1896 à 1960) a laissé des empreintes sur le système administratif national et régional de Madagascar. Elle explique également une myriade de projets de coopération entre les deux pays. S'insérant dans cette coopération bilatérale, le Projet d'appui à la décentralisation des communes urbaines de Madagascar (PAGU) a été domicilié au ministère malagasy de l'Aménagement du territoire et de la ville de 1998 à 2001. PAGU disposait une composante appelée appui au développement économique local (DEVECO).

DEVECO a réalisé un programme de mobilisation des partenaires locaux, de 2000 à 2001, dans trois microrégions⁵ faisant partie des Hautes Terres de Madagascar et situées le long de la Route nationale n° 7 (RN7) reliant la région centrale à la partie méridionale du pays (Prévoist, s.d). Le programme touchait trois communes urbaines et 17 communes rurales. L'objectif avoué du programme était 1) de réunir les conditions pour accroître les capacités du tissu économique local en facilitant l'amélioration des savoir-faire des opérateurs; et 2) d'identifier les potentiels de développement en s'appuyant sur les forces de l'économie locale. La démarche du programme consistait en trois étapes d'opérations reliées et successives qui sont

⁵ Ambalavao, Ambatolampy et Ambositra.

a) le diagnostic de l'économie locale; b) la prospective territoriale; c) l'étude d'opportunités. Chaque étape était instrumentée par des outils et des référentiels conçus localement mais inspirés des méthodologies élaborées en contexte français.

Les actions du programme touchaient 1) les entrepreneurs locaux (c'est-à-dire les opérateurs économiques locaux selon la terminologie de DEVECO); 2) les autorités communales; et 3) les acteurs économiques. Ces derniers incluaient, d'après la nomenclature de DEVECO, toutes les institutions de services d'appuis aux entrepreneurs et aux entreprises (p. ex., les institutions d'encadrement, les centres de formation professionnelle, les institutions de conseil et de crédit, les associations professionnelles, les ONG).

Le déroulé de chaque démarche se résume comme suit :

1. Administration d'enquêtes sur terrain et réalisation du tableau de l'économie locale (par des consultants).
2. Validation et enrichissement du tableau de l'économie locale (par des partenaires locaux).
3. Proposition d'un plan d'action dont les filières économiques innovantes (par des partenaires locaux).
4. Réalisation des études de marché nationales pour les filières innovantes (par des consultants).

Le tableau d'économie locale a été établi à partir de deux enquêtes socio-économiques dont l'une est quantitative et l'autre est qualitative ainsi qu'à partir des données économiques disponibles auprès de la base de données nationales. Ce tableau comportait a) la description des activités économiques; b) l'analyse des atouts et des

freins de l'économie locale; c) la prospective pour améliorer le dynamisme des entreprises et des échanges et les potentiels de développement d'activités et de filières. La validation du tableau d'économie locale se faisait lors d'un atelier de deux jours et demi réunissant entre 40 et 50 participants provenant à parité du secteur privé et du secteur public. La dernière demi-journée de chaque atelier est réservée à l'adoption du plan d'action. Ce plan d'action devait comporter les opportunités de développement d'activités identifiées et sélectionnées par les partenaires locaux.

Étant d'obédience française, DEVECO a adopté le concept de filière comme grille analytique. En effet, le concept de filière qui s'intéresse aux différents stades de l'élaboration des produits depuis le producteur jusqu'au consommateur a été développé par des institutions françaises de recherche : l'Institut national de la recherche agronomique et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Selon ses tenants, la notion de filière s'applique mieux dans le contexte du Sud, c'est la raison pour laquelle elle est fréquemment utilisée dans le cadre des projets d'aide aux pays en développement (Griffon, 1990).

La rétrospective de DEVECO fait apparaître que la restitution dans une langue étrangère (le français) des enquêtes du terrain a causé une perte substantielle de précision et de qualité des données. Toujours ce même rétrospectif qui dévoile que l'inventaire des opportunités de développement de nouvelles activités locales n'a pas débouché sur des idées neuves car les participants s'en tenaient généralement aux activités habituelles (Prévoist, s.d). Le tableau 4 décrit succinctement les acteurs et les actions de DEVECO.

Tableau 4
Fiche descriptive de DEVECO

Microrégions	Superficie⁶	Nombre de communes touchées
Ambalavao	1 768 km ²	5 dont 4 communes rurales.
Ambatolampy	1 966 km ²	7 dont 6 communes rurales.
Ambositra	825 km ²	8 dont 7 communes rurales.
Objectif		
Accroissement des capacités du tissu économique local en s'appuyant sur les forces locales		
Démarches		
1. Diagnostic de l'économie de chaque microrégion : production du tableau de l'économie locale. 2. Prospective territoriale : identification des filières innovantes porteuses de dynamique locale. 3. Études de marché des filières innovantes identifiées.		
Participants		
Opérateurs et acteurs économiques locaux. Autorités communales. Consultants. Assistant technique.		

L'Institut de recherches et d'application des méthodes de développement communautaire (IREDEC), créé en 1985 pour appuyer les projets de développement rural dans la société malgache a été impliqué dès le début aux actions de DEVECO dans les trois microrégions. Cependant, IREDEC a été retiré du programme en cours de route. Mouroux (2008) impute ce retrait essentiellement à des divergences de méthodes. Elle évoque une vision directive de DEVECO dans certains aspects du programme et un décalage entre le positionnement de DEVECO et l'approche typique d'IREDEC.

Bien que l'intégralité des étapes prévues dans la démarche ait été engagée, les actions de DEVECO dans les trois microrégions sont inabouties puisque la dynamique espérée est peu perceptible. Des particularités lacunaires sont aussi relevées. Premièrement, les outils d'enquête étaient en langue étrangère (le français) alors que le taux d'analphabétisme au pays est près de 30 %, d'autant plus que la

⁶ Superficie des communes touchées par DEVECO.

démarche s'opérait sur des communes rurales. Deuxièmement, la spécificité du contexte local aurait été quelque peu délaissée, un agent de l'IREDEC aurait déjà averti dans ce sens : « il faut comprendre la psychologie des acteurs locaux, il suffit d'une toute petite erreur et on les perd » (Mouroux, 2008, p. 266). L'IREDEC a soulevé également la nature compliquée du programme qui est reflétée par le contenu des outils de travail.

Troisièmement, selon Prévost (s.d, p. 25) « les participants lors des ateliers paraissaient éprouver des difficultés à innover ». L'innovation est nommée par Olivier de Sardan (1995, p. 78) comme « une forme élémentaire de changement ». Si ce changement est considéré comme le fait des acteurs, auquel s'appliquait et aspirait DEVECO, l'approche de l'innovation est alors dite innovation sociale. Ce concept d'innovation sociale étant polysémique, sa définition ponctuelle souffre encore d'imprécision. Pour les besoins de cette recherche et en l'absence d'une définition établie par DEVECO, est caractérisée comme innovation sociale une pratique sociale inédite et émergente mais non naissante car « elle existait en creux, comme attente de la société, avant de se manifester en plein, comme réalisation visible, incarnation de l'attente » (Gaudin, 1998, p. 17).

En spécifiant dans sa démarche que la sélection des filières innovantes revenait aux partenaires locaux au cours d'une session d'atelier, la logique d'action de DEVECO s'inscrit dans l'optique d'une innovation sociale en tant que résultat décisif. Ce qui rejoint la vision véhiculée par Schumpeter (1935) concevant le changement, voire le développement comme un produit d'une rupture. Cependant, le développement dans une sphère localisée devrait plutôt souscrire à l'innovation sociale en tant que processus d'apprentissage interactif (Kline et Rosenberg, 1986) au rythme du temps de sélection culturelle établissant la reconnaissance de son utilité (Fontan, 2011). Ainsi, ce sont des interactions qui réalisent l'appropriation et la localisation du changement (Polanyi, 1944). Les interactions sont facilitées quand elles se produisent entre des acteurs localisés à proximité (Foray, 2009). En réalité, le

caractère innovant d'une pratique sociale ne saurait être reconnaissable tant que la pratique ne soit partagée ou qu'elle fasse sens pour autrui (Fontan, 2011). Or, d'après Mouroux (2008), une pression aurait été exercée par DEVECO dans le choix des filières innovantes. Ce qui s'inscrit à l'opposé des conditions d'émergence de l'innovation sociale citées précédemment. D'où une faible implication des forces locales exprimée au travers de la dynamique imperceptible. Par ailleurs, le bref laps de temps (une demi-journée) consacré à l'identification des filières innovantes ne permettait pas de repérer et de percevoir les conditions nécessaires et suffisantes de l'innovation.

Dans ces initiatives, le but de DEVECO a été d'impulser une dynamique (développement économique local) au travers d'un dispositif d'ingénierie de projet. À notre sens, la démarche a été exécutée sans qu'il y ait une préfiguration du fonds contextuel : langue de travail inappropriée, contexte local négligé, approche et méthodologie d'innovation déphasées. En d'autres termes, la démarche n'était pas précédée d'un processus de compréhension culturelle, technique et sociale de l'espace où devait se dérouler le projet (ingénierie institutionnelle). Par ailleurs, la courte durée (deux jours et demi) des ateliers ne permettait pas d'approfondir sur la tradition de savoir-faire de chaque microrégion. En conséquence, les filières innovantes identifiées sont éloignées de cette tradition et la population rurale avait des difficultés à les agréger ou les adjoindre dans leur savoir-faire préalablement accumulés (Lanciano-Morandt et Vitali, 2009). La carence de contextualisation a fait que le dispositif mobilisé par DEVECO, n'avait pas une valeur explicative forte des réalités locales. Dit autrement, il n'y a pas eu un ancrage historique du projet. Or, Jean (2008) affirme que dans l'expérience africaine de développement rural, les projets de développement qui ont eu du succès sont ceux qui s'inscrivent harmonieusement dans la réalité sociohistorique profonde.

2.2.2 *Le problème managérial*

L'expérience de DEVECO n'est pas isolée dans le contexte de l'hémisphère sud, notamment dans le continent africain auquel est rattaché Madagascar. Assogba (1999; 2004) relève des échecs partiels de projets de développement local en Afrique noire francophone : Côte d'Ivoire, Sahel, Cameroun, Burkina-Faso. Ses analyses attribuent ces insuccès à l'absence de considération des rationalités des paysans africains dans la mise en œuvre des projets, qui ont été élaborés dans des contextes étrangers.

Au Bénin, un pays de l'Afrique occidentale, Alvergne (2007) critique des plans locaux de développement comme des résumés des projets d'investissement ne tenant compte ni des relations de proximité ni des économies locales. Cette situation a été également constatée par Brassat et Lapèze (2004) lors de leur analyse des plans d'orientation et de développement communaux (PODC) de certains pays africains. Ces PODC se résument à une liste de projets identifiés par les populations et à réaliser sans savoir sur quoi reposent ces choix. Dans ces différents cas, on observe alors que l'ingénierie du développement local s'est façonnée sans qu'il y ait intégration des facteurs endogènes : l'histoire, le vécu, les pratiques sociétales. Pourtant, il importe d'insister sur le passé de l'espace avant de penser à son futur car l'évolution d'un système local procède de l'intégration et de l'articulation dans le temps des différentes phases d'un processus séquentiel d'apprentissage, d'enrichissement de ressources et de compétences humaines ainsi que de la construction de nouvelles opportunités de changements (Lecoq, 1995). Le système local territorialisé ne renvoie pas seulement à la géographie, il concerne aussi l'histoire et les temporalités (Sebillotte, 2007).

Dans un autre angle d'acception où le territoire relève de stratégie entrepreneuriale, McCormick (2003) a réalisé une étude comparative de six clusters qui sont des organisations entrepreneuriales territorialisées, sur trois pays africains

anglophones (Kenya, Ghana, Afrique du Sud). À partir de ses observations, l'auteure avance que l'efficacité de regroupement en territoire dans une visée entrepreneuriale ne peut pas se vérifier en chaque cas. En effet, trois des clusters observés, Eastlands, Kamukunji et cluster du lac Victoria (situés au Kenya) présentent peu de signe d'efficacité collective. Le cluster de Ziwani (situé au Kenya) et celui de Suaeme (situé au Ghana) font preuve d'efficacité beaucoup plus évidente. Le cluster de Cap-Occidental, situé en Afrique du Sud, a atteint un degré élevé d'efficacité collective. La chercheuse argumente que cette variation du degré d'efficacité est fonction du contexte présidant au regroupement ainsi que du cadre institutionnel régissant chaque cluster. Cette étude comparative des clusters est dans la continuité des travaux qui replacent le succès ou l'insuccès d'un tissu d'entreprises sur les structures socioculturelles par rapport auxquelles il s'organise et prend sens (Fauré et Labazée, 2005).

Considérant le cas constaté à Madagascar ainsi que les études empiriques évoquant des faits analogues dans des conditions spécifiques et symétriques à la fois, force est de constater que l'efficacité d'une action territoriale à visée économique et entrepreneuriale appelle en amont de sa mise en route une contextualisation pour la réenchanter (Polanyi et Arensberg, 1975) à l'intérieur des caractéristiques culturelles et politiques spécifiques locales (Raud, 2000). Ce décodage du contexte se fait par le rassemblement des connaissances sur l'histoire du territoire. Ce référent historique configure le facteur interprétatif de l'action territoriale autant pour les décideurs que pour les praticiens (Marchesnay, 2001). Ici, l'histoire se comprend tel un ensemble d'activités de savoir, de mémoire et de pouvoir (Noiriel, 1996). Ce détour historique permet d'ancrer solidement le dispositif territorial envisagé en lui assurant une légitimité et une certaine motricité dans la trajectoire de l'espace à développer (Diouf, 2008).

Nous sommes donc loin de cas d'école et en présence de situation sociale issue des événements récurrents et des pratiques qui échouent. Ce qui forme une

opportunité de recherche nous situant en contexte de recherche appliquée. Cette situation sociale a été traduite en problème de recherche selon une logique inductive qui problématise à partir du sens donné à une situation concrète dans une formulation itérative (Chevrier, 2003). En procédant de telle manière, le problème managérial s'est montré comme suit : comment peut-on aider les décideurs et praticiens d'ingénierie territoriale du Sud à comprendre leur territoire afin d'éviter des démarches infécondes de développement territorial? Car tout ce qui précède démontre que le territoire incompris ne se reconnaît pas dans l'ingénierie qu'on lui instaure. Il y a défaut de processus de confrontation et d'ajustement de systèmes de représentations en vue de la réalisation de projet local de développement (Gilly et Wallet, 2001). Cependant, c'est ce processus qui crée, chemin faisant, une vision commune (Mendez et Bardet, 2009). La fragilité de l'ingénierie dérive du défaut de la reconnaissance collective du dispositif alors que c'est ce sentiment de propriété collective qui permet de procéder à une profonde transformation de l'espace (Igué, 2008).

Ce problème managérial se résoudrait de différentes manières en fonction des axes d'étude et des angles d'attaque. Pour notre gouverne, nous sommes retournés au point de départ de la préoccupation qui était l'expérience DEVECO dans trois microrégions des Hautes Terres de Madagascar. À titre de bref rappel, il s'agissait d'une démarche de développement local dont la finalité était de dynamiser le tissu économique local au travers d'une combinaison des forces locales (les opérateurs et les acteurs économique). Bien que la dynamique locale ne soit pas mesurable dans les trois microrégions concernées, le fonctionnement de la logique d'action collective ne saurait être démenti, vu que l'ensemble de la démarche DEVECO a fonctionné tel que prévu. L'interrogation qui reste en suspens est donc de cerner comment pourrait fonctionner cette combinaison (opérateurs/acteurs) afin d'en espérer de retombées observables et signifiantes.

2.2.3 *Les questions de recherche*

Nous avons réinterprété cette interrogation intuitive dans un vocabulaire de science, ce qui a donné la question de recherche *à priori* : comment l'interaction de l'entrepreneuriat local (opérateurs) et du milieu (acteurs) pourrait-elle influencer sur la dynamique territoriale? Ce schéma de situation concrète à la question de recherche est l'inverse du cheminement proposé par Pouvoirville et Minvielle (1995) qui est le passage d'une interprétation en termes scientifiques à une interprétation en termes d'actions possibles.

Telle qu'énoncée, notre formulation remplit les fonctions essentielles dévolues à une question de recherche (Maxwell, 1999). Expliquer principalement ce que l'étude tente de comprendre ou de découvrir : la dynamique territoriale. Préciser ce que l'étude tente de savoir en priorité : l'interaction influant la dynamique territoriale. Donner des indications sur la façon d'y répondre : discuter du comportement interactif de l'entrepreneuriat local et du milieu.

Les questions spécifiques qui sont rattachées à la question de recherche sont :

- Qui sont les véritables acteurs?
- Quels sont les comportements individuels et collectifs?
- Par quel processus?
- Par quelles modalités?
- Sur quelles temporalités?

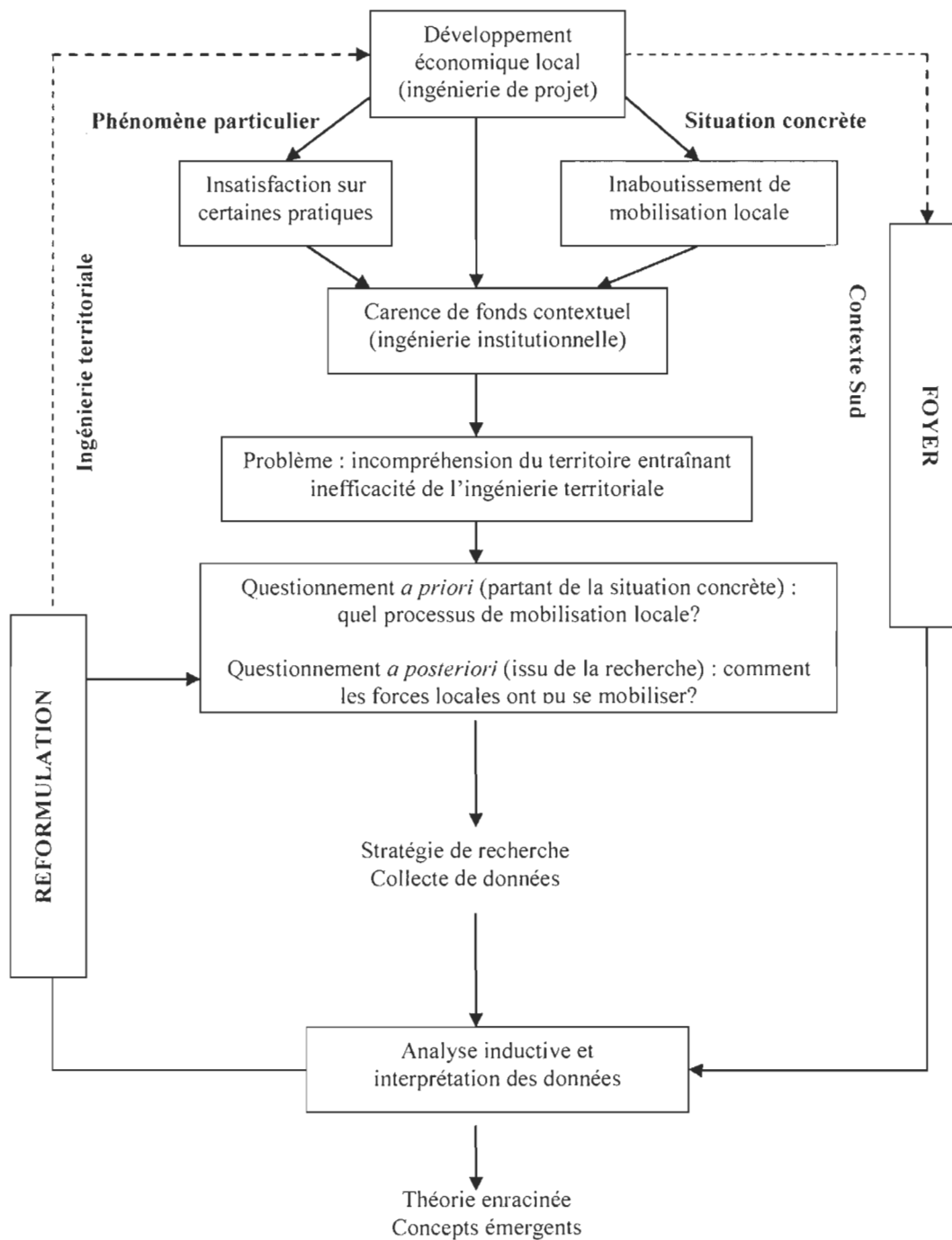
De ces questions spécifiques découlent l'objectif de la recherche : comprendre et décrire les acteurs et les modalités du processus spatio-temporel de la dynamique territoriale.

En cours de route, la question de recherche *a priori* a évolué. Cette mutation est une voie usuelle que devrait emprunter la question en recherche inductive d'après Chevrier (2003). Cette reformulation est renforcée dans le domaine de la science territoriale où « le monde est à construire, le fait est conquis, construit, constaté » (Bachelard, 1938, p. 61). La question de recherche *a posteriori* est donc : comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu a pu influencer sur la dynamique territoriale?

Dans l'énonciation de la question de recherche, le passage du mode conditionnel pourrait, indiquant que l'action se ferait si une condition était remplie, au mode indicatif passé composé a pu, dénotant que l'action s'est passée et a duré, est annonciateur de la capture du savoir désirable par la recherche. Laquelle capture est révélatrice de la pertinence de son accomplissement. Schématiquement, notre spécification de la problématique est présentée par la figure 1.

En trame de la figure 1, on apprend une situation concrète : une mobilisation locale qui n'a pas abouti, est en réalité, une récurrence d'un phénomène particulier : insatisfaction de certaines pratiques territoriales, dans un contexte particulier qui est le contexte Sud. L'ampleur de la récurrence est telle que l'on a pu l'articuler en problème de recherche : incompréhension du territoire entraînant l'inefficacité de l'ingénierie territoriale. Afin de résoudre ce problème, il a été posé une question de recherche visant à comprendre comment une action serait possible. La recherche a su faire dégager la condition de la réalisation de l'action d'où la reformulation de la question de recherche. La recherche est ainsi pertinente. Et comme la problématisation est d'une logique inductive, la recherche produira à son terme des concepts émergents et de la théorie enracinée.

Figure 1
Problématisation de la recherche



Source : Chevrier 2003, p. 72.

2.2.4 *La pertinence de la recherche*

La pertinence théorique d'une recherche porte sur la compréhension de quelque chose ainsi que sur l'acquisition de connaissances (Maxwell, 1997). L'exposé dans la section 1.1 stipule que le domaine du savoir de développement territorial ne fait pas encore l'objet d'un corpus théorique stabilisé. Le courant du développement territorial étant encore une boîte noire, l'enjeu réel de chaque travail s'y intéressant est la capacité à dégager de nouveaux horizons de compréhension. Ainsi, s'interroger sur le territoire sous ses différents aspects enrichit le dialogue et fait émerger le champ du possible du concept. Il s'agit de contribuer à repérer des situations nouvelles ou renouvelées, porteuses de diversité, voire de contradictions, pour ne pas tomber dans un consensus artificiel (Girault et Antheaume, 2005). Notre thèse participe à un agenda de recherche sur une théorie ou des théories possibles du développement territorial (Pecqueur, 2008). La démarche inductive propulse une théorie enracinée ainsi que des concepts et modèles émergents. À ce titre, la pertinence théorique est raisonnée.

La pertinence pratique d'une recherche s'évalue à travers l'accomplissement de quelque chose, par exemple, répondre à un besoin, changer une situation, atteindre un but (Maxwell, 1997). Il s'agit de répondre à la question « pourquoi avons-nous besoin de réaliser cette recherche et de connaître les résultats qu'elle propose? » (Chevrier, 2003, p. 51). La situation vécue par DEVECO nous a interpellée à titre professionnel. Son épilogue quelque peu énigmatique a motivé sa retraduction en objet de recherche aux fins de lisibilité scientifique du phénomène. L'intention étant de satisfaire la sollicitude du comment ça aurait dû fonctionner. À la terminaison de la recherche, les résultats expriment la réalité telle qu'elle est. Cette réalité autorise la confrontation de l'état insatisfaisant avec l'état réel. Sous cette perspective, la pertinence pratique s'avère motivée.

Selon Chevrier (2003), la pertinence sociale d'une recherche s'établit en montrant comment elle peut résoudre des préoccupations des praticiens et des décideurs sociaux. Il s'agit de préciser l'apport contributif des résultats de la recherche à la communauté ainsi que les retombées d'ordre social que ces résultats sont susceptibles de générer. À ce titre, la recherche exerce son rôle de médiation, c'est-à-dire faire de la science en action au profit explicite de la société (Sebillotte, 2000). Les décideurs et praticiens de l'ingénierie territoriale du Sud accèdent à peu de tribune pour informer sur les défaillances rencontrées à des fins de solution (Diop, 2008). La demande sociale provient de la communauté scientifique qui convoque des réflexions sur la faisabilité du développement territorial dans les économies du Sud : « comment peuvent se concrétiser dans les économies en développement, les éléments d'un modèle (souple et adaptable) de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs précapitalistes » (Pecqueur, 2005a, p. 297). À ce propos, des travaux ont découvert que certains dispositifs territoriaux contemporains sont inspirés des pratiques anciennes du Sud et stylisées au Nord (Requier-Desjardins, 1996; Courlet, 1994). Si le développement territorial préexiste au Sud, il importe de revisiter ces pratiques passées en vue de spécification en tant que référents pour une ingénierie territoriale adaptée et féconde.

À la lumière de ce chapitre, le développement territorial s'affirme en tant que paradigme scientifique dont l'ingénierie territoriale consacre le champ d'application. Dans un contexte de constellations territoriales qui se substituerait au clivage mondial Nord-Sud, des territoires sont construits et procèdent à la clusterisation du monde (Pecqueur, 2005b). De telles possibilités devraient être des opportunités d'autonomie pour chaque territoire dans l'assise de son ingénierie. La réalité est tout autre tant des pratiques d'ingénierie territoriale, prescrites, notamment dans le Sud, sont sujettes à déconfiture faute de repères historiques d'enracinement. La récurrence de telles tensions est problématique au point qu'un champ d'investigation ait été engagé dont les questionnements sont affichés et la pertinence justifiée.

DEUXIÈME CHAPITRE

LE CONTEXTE THÉORIQUE

« [...] plutôt univers interprétatif (p. 76) [...] car le théorique ne prend sa valeur réelle que lorsqu'il devient interprétatif (p. 80-81) » (Paillé et Mucchielli, 2008).

L'objectif de ce chapitre est de procéder à l'inventaire des repères conceptuels et des référents théoriques formant l'univers interprétatif de la thèse (Paillé et Mucchielli, 2008). À cet effet, le chapitre réunit deux parties dont la première expose les repères conceptuels qui guident et balisent les réflexions, tandis que la seconde mentionne les théories susceptibles de faire les liens entre l'observation empirique avec le niveau théorique.

Aux dires de Maxwell (1999), le contexte théorique est le système de concepts, d'hypothèses, de croyances et de théories qui soutiennent un projet de recherche. Il est construit mais non trouvé et sa structure ainsi que sa concordance sont élaborées par le chercheur. Dans son contenu, ce chapitre satisfait à cette description et s'intitule contexte théorique pour s'astreindre à la norme d'édition d'une thèse⁷. Dans son esprit, ce chapitre fournit les clés de l'interprétation de la thèse et la posture à partir de laquelle nombre de décisions méthodologiques prennent place (Paillé et Mucchielli, 2008). À strictement parler, il convient plutôt de considérer ce chapitre en tant qu'un recueil d'adhésions interprétatives et théoriques (Schwandt, 1997), d'a priori théoriques instrumentaux (Baby, 1992), de schèmes d'intelligibilité (Berthelot, 2001) et de structures conceptuelles de départ (Garrison, 1988). En conformité à cette attitude adoptée qui est issue de la logique inductive et itérative de la problématisation, les théories de référence sont évoquées dans ce premier corpus, pour être reprises en argumentation théorique lors de l'exposé des résultats (Paillé et Mucchielli, 2008).

⁷ Voir « Guide de rédaction et présentation des thèses dans le cadre du programme de DBA ».

1. REPÈRES CONCEPTUELS

Cette partie est divisée en deux sections dont la première correspond au concept-titre de la thèse : la trajectoire territoriale, tandis que la seconde regroupe les sujets en action de cette trajectoire : l'entrepreneuriat local et le milieu. Chaque section comporte une exégèse conceptuelle avec la signalisation des définitions retenues et un contenu opérationnel du concept, c'est-à-dire les méthodes mobilisables pour opérationnaliser le concept. Ce souci de présentation répond à une volonté de fixer déjà les paramètres initiaux pour l'observation et l'analyse.

1.1 Trajectoire territoriale

Lorsque les sociétés et les cultures se situent dans une quête permanente de développement avec une volonté organisée et finalisée dans un dessin singulier assumé et opérationnalisé, cette quête prend l'allure de trajectoire pour les acteurs qui l'entreprennent (Fimbel, Beaujolin-Bellet et Pesqueux, 2010). C'est là l'esprit qui anime l'intitulé de cette thèse « Trajectoire territoriale », en filigrane de l'objectif de recherche consistant à comprendre et à décrire les acteurs et les modalités du processus spatio-temporel de la dynamique territoriale (voir sous-section 2.2.3 du premier chapitre), qui passerait par « une intelligence du passé d'un *perpetuum* mobile, non pas pour le contrôler mais pour pouvoir le percevoir et le comprendre » (Fimbel, Beaujolin-Bellet et Pesqueux, 2010, p. 78). L'appréhension en termes de trajectoire permet de disposer de repères spatiaux et temporels afin de se situer à l'intérieur des coordonnées changeantes et de se projeter dans l'avenir en respectant la singularité d'impulsion et de sens constitutifs de la dynamique territoriale qui va être observée.

1.1.1 Acception en générique

Emprunté à la balistique, le concept de trajectoire représente le trajet d'un projectile dans un espace, qui a été défini par Montaigne comme une traversée, ce qui signifie que le projectile va entrer dans un espace existant avant lui et au sein duquel d'autres projectiles y sont déjà en mouvement. L'espace traversé peut être celui d'une organisation, d'un groupe, d'un marché, d'un territoire.

L'étude d'une trajectoire, qui appartient au domaine des sciences exactes, est généralement considérée comme une équation mathématique appliquant le principe fondamental de la dynamique (Leszczynska, 2010). Dans les sciences de l'organisation auxquelles cette thèse se rapporte, Mahoney (2000) a proposé un modèle d'étude de trajectoire reposant sur l'étude des séquences réactives, qui représentent les chaînes d'événements ordonnées dans le temps et causalement connectées, dont l'ordre temporel de chaque événement est en partie une réaction à des événements antécédents. C'est dans ce sens que cet auteur a formulé sa définition : « la trajectoire caractérise alors spécifiquement ces séquences historiques pour lesquelles les événements contingents mettent en mouvement des modèles institutionnels dont les trajectoires ont de propriétés déterminées » (Mahoney, 2000, p. 507).

Cette définition fait l'objet de discussion dans la mesure où une trajectoire peut dévier de l'évolution prévue et/ou subir des influences d'autres trajectoires (Leszczynska, 2010). Les travaux inspirés de cette définition de Mahoney (2000) dont Sydow, Schreyögg et Koch (2009) se sont surtout préoccupés d'analyser les séquences caractérisant la formation et la reproduction à long terme d'un modèle institutionnel donné (Leszczynska, 2010). Afin de pallier cette rigidité des séquences réactives, la littérature des sciences de l'organisation a suggéré de coupler les séquences réactives historiques de Mahoney (2000) avec le concept d'enracinement de savoir pour l'étude de trajectoire (Cowan et Jonar, 2009; Nielsen, 2005). Il s'agit

de rapprocher le processus de création de savoirs avec les séquences historiques (Leszczynska, 2010), car la connaissance existante d'une société ou d'une organisation contraint ses efforts futurs de création de connaissance, anticipant ainsi la trajectoire éventuelle de cette société ou de cette organisation (Nelson et Winter, 1982).

Cette introduction de la notion de l'enracinement du savoir dans l'approche par la trajectoire, obtient notre adhésion puisque ce concept rend perceptible la capacité ou non de création de connaissance de l'organisation, en l'occurrence le territoire, et de comprendre comment le territoire peut garder cette capacité au cours de sa trajectoire (Arikan, 2009). Ceci est important pour notre recherche, comme nous l'avons soutenu précédemment (voir sous-sections 2.2.1 et 2.2.2 du premier chapitre), en insistant sur le fait qu'il faut connaître la tradition de savoirs du territoire avant d'entreprendre son ingénierie (Lanciano-Morandt et Vitali, 2009; Arora, Fosfuri et Gambardella, 2001). Cet enracinement du savoir reprecise l'affirmation d'Audretsch et Feldman (1996) soulignant que les évolutions du savoir se perpétuent à travers des acteurs enracinés géographiquement dans une même région. Ce qui donne du fond conceptuel au travail empirique de Von Hippel (1994) portant sur l'échange de savoir tacite dépendant de l'existence de relations stables et établies de longue date, du langage et de la tradition partagés dans un contexte local.

Oiry *et al.* (2010) évoquent justement ce concept de contexte qui a été le plus analysé dans l'étude des trajectoires (Chandler, 1962; Pettigrew, 1991 et 1997; Garfinkel, 1984), en opposant une approche contextualiste des trajectoires à une approche rationaliste. Cette dernière alloue un rôle mineur au contexte (Pichault, 2009) en le considérant comme un lieu spatial et temporel stable, exhaustivement descriptible. *A contrario*, l'approche contextualiste considère le contexte comme un véritable acteur de la trajectoire mais non pas une simple toile de fond de celle-ci.

Mercier et Oiry (2010, p. 29) définissent le contexte comme « l'ensemble des éléments présents dans une situation ». De son côté, Garfinkel (1984) est plus précis lorsqu'il le définit comme l'environnement localement et socialement organisé d'actions concertées. Le contexte est composé d'éléments de nature très différents. Ils peuvent être (Oiry *et al.*, 2010, p. 86) 1) de nature physique (environnement, saison, paysage); 2) de nature sociale (acteurs individuels ou collectifs et leurs actions); 3) de nature culturelle (représentations, valeurs); 4) de nature structurelle (organisations, lois, règles, sociale). Ces éléments appartiennent à des niveaux différenciés et à des sphères verticales et horizontales (Polanyi, 1983; Pettigrew, 1991; Grossetti, 2006). Le contexte et la trajectoire sont entrelacés étroitement et il est le plus souvent utopique de vouloir les distinguer (Pettigrew, 1997; Passeron, 2005). Il existe une relation de réflexivité qui lie l'action et l'acteur au contexte. Les trois variables agissent les unes sur les autres. L'approche contextualiste conduit à considérer, en cours d'analyse, le contexte comme un véritable acteur de la trajectoire. Les travaux de Weik (1979) et de Giddens (1987) s'inscrivent dans cette logique contextualiste. Notre thèse se situe également sur cette même logique à cause de l'effet stimulateur qu'elle offre pour produire des énoncés contextualisés et non pas des lois universelles (Passeron, 1991) qui mettront alors en clair la contextualité des territoires que nous soutenons.

La littérature décrit la trajectoire comme un mouvement généré par un moteur (Van de Ven et Poole, 1995) dont les configurations différentes constituent des séquences (Abbott, 1990; 2001) et que si cette trajectoire subit un changement brutal dans son orientation, elle fait l'objet d'une bifurcation (Abbott, 1995; Grossetti, 2004). À la suite de cette description, Oiry *et al.* (2010) proposent une définition de trajectoire que nous prenons à notre compte :

Un ensemble de phénomènes organisés dans le temps qui combinent des ingrédients et des moteurs dont le changement éventuel permet d'identifier des séquences. Lorsque ces changements modifient l'orientation même de la trajectoire, ils

correspondent à des bifurcations. La dynamique de chacune des séquences repose sur le ou les moteurs qui sont au principe de l'action (p. 90).

À l'issue de cette définition, on peut analyser une trajectoire par quatre clés analytiques 1) les ingrédients; 2) les moteurs; 3) les séquences; et 4) les bifurcations.

D'abord, les ingrédients sont les éléments hétérogènes du contexte qui agissent directement dans la construction de la trajectoire. Mercier et Oiry (2010, p. 37) précisent que sont distingués comme des ingrédients de la trajectoire, les éléments repérés comme influençant le processus analysé et jouant ainsi un rôle pertinent dans son intelligibilité.

Ensuite, les moteurs sont les mécanismes génératifs du mouvement (Van de Ven et Poole, 1995) de la trajectoire, dont on peut en citer quatre archétypes (Pérocheau et Correia, 2010) : a) moteur programmatique; b) moteur évolutionniste; c) moteur dialectique; d) moteur téléologique. Premièrement, avec le moteur programmatique, la trajectoire suit un processus de changement, dans une logique régulée, donc l'état final et les phases de l'évolution vers celui-ci sont connues à l'avance. Des événements de l'extérieur peuvent influencer la trajectoire et son évolution, mais la logique régulatrice assure le filtrage de ces éléments extérieurs. Pour identifier un moteur programmatique, il faut repérer des régularités dans l'ordonnement de la trajectoire. Deuxièmement, le moteur évolutionniste ramène à la métaphore de l'évolution en assemblant trois mécanismes complémentaires dans une trajectoire : 1) des variations peuvent se produire au sein d'une trajectoire; 2) lesquelles variations seront conservées ou rejetées par le biais des mécanismes de sélection; 3) les évolutions sélectionnées seront conservées et reproduites via des mécanismes de rétention. Le repérage de ce type de moteur se fait à l'aide de diverses échelles d'analyse et d'action. Troisièmement, le moteur dialectique se produit lorsqu'il y a constat de conflit ou d'une tension entre diverses entités présentes dans la trajectoire. La tension peut être : a) vecteur de stabilité lorsque les forces en

présence s'annulent réciproquement; b) vecteur de rapport de force lorsque l'une des forces sort victorieuse du conflit. Quatrièmement, la trajectoire est animée par un moteur téléologique lorsqu'un objectif commun constitue le mécanisme génératif de celle-ci. En ce sens, ce sont les entités présentes dans la trajectoire qui construisent leur objectif et elles agissent dans l'atteinte de cet état final escompté.

Après, les séquences désignent des segments temporels, des arrangements ou de configurations d'événements (Langley, 1999). Abbott (1990; 1995) les définit comme des moments hétérogènes composant une trajectoire, arrangés dans un ensemble ordonné. Ainsi, les séquences seraient récurrentes suivant leur logique et leur unité propre (Longo, Mendez et Tchobanian, 2010). Tout en acquiesçant à la dualité (chronologique/logique) de la séquence telle que conçue par Abbot (1990; 1995), Oiry *et al.* (2010) relativisent le rôle de l'ordre dans la définition de la séquence en nuancant que l'ordre n'est pas une nécessité absolue dans l'ensemble des éléments hétérogènes d'une trajectoire. Étant une unité d'analyse de la trajectoire, la séquence n'a de sens que pour le processus interrogé en tant que trajectoire. Ainsi, les séquences ne recouvrent pas des bornes mais plutôt des ingrédients et des interactions encadrés les uns dans les autres (Longo *et al.*, 2010).

Enfin, une bifurcation est caractérisée par un rythme intensif du changement (Grossetti, 2004) et par un basculement rapide et important dans la configuration de la trajectoire (Abbott, 2001). Bidart et Brochier (2010, p. 171) la définissent comme : « un moment particulier de recomposition intense des ingrédients, impliquant un événement, provoquant une crise et l'apparition d'une alternative et débouchant sur un changement d'orientation ». À partir de cette définition, une bifurcation arbore la forme d'un événement (Bessin, Bidart et Grossetti, 2010a) et est précédée d'une période de crise accumulant des tensions (Oiry *et al.*, 2010). Cet événement singulier et imprévisible est porteur de nouveau par rapport au monde social préexistant (Zarifian, 1995). Il est alors saisi d'un sens social et est immanent à la trajectoire. Ce qui veut dire qu'il prend son sens par rapport à la trajectoire dans laquelle il advient

(Oiry *et al.*, 2010). Cet événement est dit « déclencheur s'il provoque la bifurcation, à l'opposé s'il clôt une bifurcation, il est dit résolutif » (Oiry *et al.*, 2010, p. 90).

1.1.2 *Acception en spécifique*

L'éclairage en dynamique *in extenso* en trajectoire d'un territoire postule que la construction territoriale résulte des interactions entre les acteurs présents sur ce dernier (CGP, 1995; 1998). Ce que reflète parfaitement notre question de recherche posée en ces termes : comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu a pu influencer la dynamique territoriale? *De facto*, nous mettons l'enjeu sur les rapports entretenus au sein d'un territoire par un type d'acteurs particulier : l'entrepreneuriat local. Dans ce cas, nous procédons à une approche territorialisée des activités entrepreneuriales (Colletis et Rychen, 2004).

Cette approche consiste à examiner 1) la congruence en termes socioéconomiques des activités entrepreneuriales de nature privée et les actions à caractère public présentes sur le territoire; 2) corollairement à la présence ou non de cette congruence, on pose la question quant à son impact ou non sur le développement local? Si la congruence est observée et qu'elle produit des effets sur le développement local, on dit qu'il y a processus de territorialisation (Colletis, Gilly, Leroux, Pecqueur, Perrat, Rychen et Zimmermann, 1999; Colletis et Rychen, 2004). La territorialisation s'apprécie par la combinaison des relations d'ensemble des acteurs en proximités (objet de la section 2.1) et en conventions (détaillées dans la section 2.2). Ces proximités et conventions entrecroisées donnent corps à trois modes de trajectoires territoriales a) l'agglomération; b) la spécialisation; c) la spécification.

Premièrement, l'agglomération est une juxtaposition sur un même lieu des activités entrepreneuriales différentes et non complémentaires. Les entreprises y coopèrent très peu. Deuxièmement, la spécialisation est une configuration où des entreprises complémentaires sont concentrées sur un même lieu en contribuant à la

construction d'un territoire. Troisièmement, la spécification est une architecture entrepreneuriale où des entreprises concentrées en un même lieu entretiennent des liens denses permettant de construire collectivement des ressources et un territoire.

Bien qu'il n'y ait pas lieu de poser une supériorité d'une trajectoire à une autre, le passage d'un mode territorial à un autre possède une signification particulière (Colletis *et al.*, 1999). En fonction du passage d'une trajectoire à une autre, on dit qu'il y a « construction ou déstructuration territoriale » (Colletis *et al.*, 1999, p. 27).

La construction territoriale se déroule dans l'une des trois alternatives suivantes 1) de l'agglomération à la spécialisation; 2) de la spécialisation à la spécification; 3) de l'agglomération à la spécification.

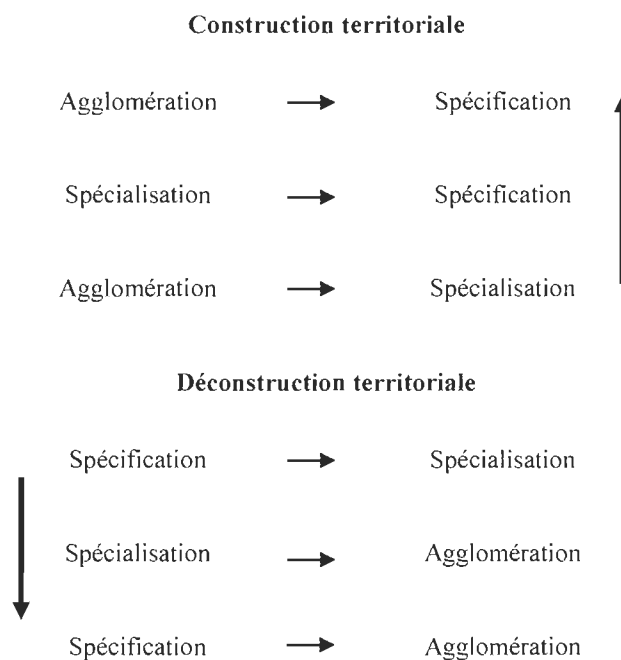
Le passage de l'agglomération à la spécialisation peut s'opérer soit par la révélation d'une nouvelle ressource soit par une politique publique de marketing territorial. Le passage de la spécialisation à la spécification naît d'une volonté de redéploiement d'une ressource précise de la part des acteurs. Le passage de l'agglomération à la spécification résulte d'un redéploiement de certaines ressources et de savoir-faire par les acteurs. Ce passage direct d'agglomération/spécification est assez rare et apparaît rarement de façon spontanée.

La déconstruction territoriale se passe selon l'un des scénarios suivants 1) de la spécification à la spécialisation; 2) de la spécialisation à l'agglomération; 3) de la spécification à l'agglomération.

Premièrement, le passage de la spécification à la spécialisation résulte de la prédominance d'une activité ou d'un produit sur le territoire et est caractérisé par la perte de la diversité des activités. Deuxièmement, la transition de la spécialisation à l'agglomération est marquée par la crise d'une activité ou d'un produit qui imposait

jusqu'alors son empreinte sur le tissu économique local. La crise peut être interne au tissu économique ou peut provenir d'un choc exogène. Elle marque la mutation vers un comportement individualisé des différents acteurs face à la crise ainsi que vers la disparition d'une organisation commune qui a existé auparavant. Troisièmement, le passage de la spécification à l'agglomération peut être provoqué par une crise économique majeure qui affecte une grande partie des activités présentes sur le territoire. Ce mouvement de « destruction voit l'éclatement de la cohérence territoriale laissant les acteurs reprendre des activités et des trajectoires séparées » (Colletis *et al.*, 1999, p. 34). La figure ci-après donne un aperçu global de tout ce qui est dit précédemment sur les trajectoires territoriales.

Figure 2
Morphologie des trajectoires territoriales

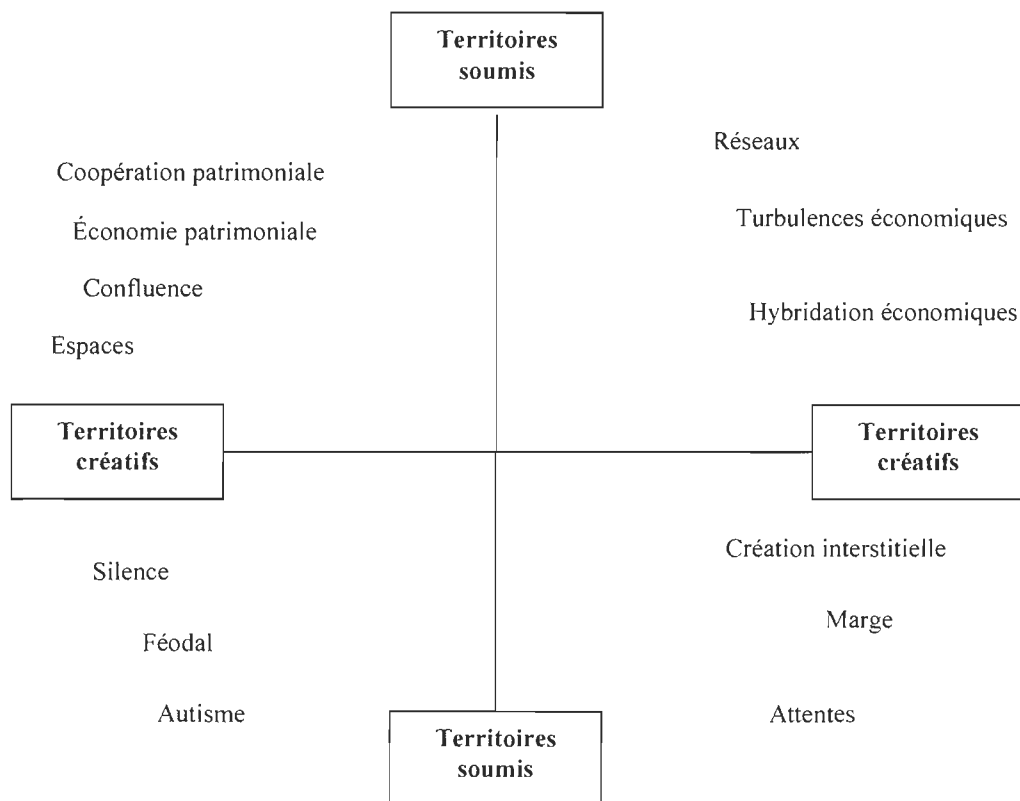


Selon Guesnier et Lemaignan (2004), les trajectoires territoriales sont soumises à des logiques développées par les acteurs qui les ont secrétées. En fonction

des formes d'expression de ces émergences territoriales, ces deux auteurs ont établi une matrice quadripolaire de territoires 1) les territoires soumis; 2) les territoires réceptacles; 3) les territoires des projets; 4) les territoires créatifs.

Les territoires soumis et les territoires réceptacles sont des territoires passifs tandis que les territoires de projets et les territoires créatifs sont dits actifs. Les territoires passifs sont subis à l'opposé des territoires actifs qui sont construits. Dans les territoires soumis, les acteurs refusent la modernité venue d'ailleurs (logique d'autisme) ou acceptent un mode vie imposé (logique féodale). Au sein des territoires réceptacles, les acteurs se mettent en retrait (logique de marge) dans une logique d'attente, de silence, des lieux (espaces) et de déterminisme (confluence). Dans les territoires de projets, les acteurs développent des logiques de renouvellement de savoir-faire (économie patrimoniale), de coopération et de flux (réseaux). Les territoires créatifs voient le jour par des acteurs en logique d'hybridation (tradition/innovation), de turbulence économique positive et de logique interstitielle (niche).

Figure 3
Émergence des territoires



Source : Guesnier et Lemaignan, 2004, p. 141.

C'est dans cette approche d'évolution dynamique de territoire que des travaux mobilisent le concept de système local de compétences (Ferru, 2009; Grossetti, Guillaume et Zuliani, 2006), dépassant le système productif local pour spécifier la monographie voire la trajectoire d'un territoire. Le système local de compétences rend compte de l'existence d'une configuration territoriale se développant sur la base d'une spécialisation cognitive plutôt que sectorielle. Cette approche par système local de compétences évalue la capacité d'absorption de connaissance du territoire. Elle est différenciée de l'analyse par système productif qui reprend la division de travail.

De cette manière, l'étude de la trajectoire territoriale devient une étude de la trajectoire cognitive cohérente et déterminante, à la base d'une dynamique territoriale, qui est de caractère économique. L'intérêt de l'analyse en termes de compétences pour comprendre la dynamique territoriale est qu'il aboutit à la reconnaissance des savoir-faire locaux plutôt qu'à l'identification d'une spécialisation productive (Ferru, 2009). En effet, l'analyse d'une trajectoire territoriale focalisée sur les spécialisations sectorielles à une période donnée pourrait évacuer la logique cognitive historique qui sous-tend l'organisation du territoire et pourrait occulter les enjeux relatifs au devenir des territoires (Moati et Mouhoud, 2005). Les travaux de Bouba-Olga (2000), de Moati et Mouhoud (2005), de Mendez et Mercier (2006) ainsi que ceux de Garnier, Lamanthe, Lanciano-Morandat, Mendez, Mercier et Rychen (2004) ont précisé ce lien entre le territoire et la spécialisation cognitive et privilégient cette approche par système local de compétences. Mais il faut bien déterminer « où réside la compétence »? (Moati et Mouhoud, 2005, p. 584). En d'autres termes, il s'agit de vérifier 1) soit la compétence est un attribut du territoire résultant de processus d'interactions longs et complexes entre une diversité d'acteurs dont la sédimentation est particulièrement visible et permet au territoire de s'affirmer en tant que tel; 2) soit la compétence réside quasi-exclusivement dans une entreprise, une organisation, et doit peu au territoire.

À notre sens, cette approche par système local de compétences rend opérationnelle le concept d'enracinement de savoir (Leszczynska, 2010) évoqué plus haut. À ce titre, elle est opérante pour notre recherche car elle imprime la reconnaissance de la tradition de savoir-faire du territoire préalable à l'ingénierie territoriale, qui est la pierre angulaire de notre thèse.

1.2 Les sujets en action : un système d'acteurs

Pour cette recherche, le système d'acteurs est sectorisé en deux entités : l'entrepreneuriat local et le milieu.

1.2.1 *L'entrepreneuriat local*

Cette recherche traite de l'entrepreneuriat en ce que ce dernier constitue une clé d'entrée à l'analyse de la dynamique territoriale et non en ce qu'il constitue une entité conceptuelle. L'enjeu se place dans les relations entre le territoire et les entreprises locales. Comme il est mentionné plus haut, cette recherche relève d'une approche territorialisée des activités entrepreneuriales (voir la sous-section 1.1.2 du présent chapitre). De ce point de vue, l'entreprise n'intéresse la recherche que lorsqu'elle s'immerge dans le territoire. Dès lors, il convient de déterminer comment se réalise cette immersion que nombre d'auteurs définissent comme l'ancrage local ou territorial (Bertrand, 1996; Marchesnay, 1998; Zimmermann, 1998; Perrat et Zimmermann, 2003).

C'est l'encastrement qui met en œuvre cet ancrage local. L'encastrement est la traduction communément admise du concept anglais *embeddedness* lancé par Karl Polanyi (1944) lorsqu'il a affirmé que l'économie est encadrée dans un tout socioculturel. Depuis lors, le concept a été largement repris et développé par Granovetter (1973; 1985; 2000). L'encastrement est le fait de s'insérer dans une structure large (Hornby, 1995). Si l'on accepte l'idée de Polanyi (1944), la sphère économique est alors inséparable des sphères sociales. *Ipsa facto*, les entrepreneurs, des acteurs économiques initialement sont donc en interaction avec des acteurs économiques et sociaux (Gundolf, 2004). Cette acception en termes d'encastrement s'harmonise avec notre thèse parce qu'elle contextualise l'activité économique dans des modes dynamiques de relations sociales (Granovetter, 2000).

Zukin et DiMaggio (1990) retiennent quatre types d'encastrement 1) l'encastrement structurel; 2) l'encastrement cognitif; 3) l'encastrement politique, 4) l'encastrement culturel. L'encastrement structurel concerne les liens interpersonnels noués au sein d'une structure, leur rôle ainsi que leur contenu. L'encastrement cognitif est relatif aux représentations et cadres symboliques affectant

les acteurs et donnant du sens à leur monde. L'encastrement politique relève des questions d'influence et des jeux de pouvoir au sein d'une structure. L'encastrement culturel est la façon selon laquelle des significations et des compréhensions communes forment les activités, les structures et les processus organisationnels. Concernant les questions territoriales, l'encastrement s'incarne par la territorialité que Bailly (1994) définit comme :

L'identité qui fait prendre conscience qu'ici est différent d'ailleurs, l'appropriation pour signifier une relation homme-espace, et l'enracinement, comme mode de connaissances et d'inclusion dans un espace donné [...] C'est le Moi, le À moi et l'Ici qui constituent les valeurs à la base d'une territorialité (p. 278).

C'est par le truchement des racines et des possessions que se nouent des liens entre des différents acteurs d'un territoire (Uzzi, 1997), lesquels liens expriment l'encastrement territorial. Johannisson, Ramirez-Pasillas et Karlsson (2002) en ont discerné trois strates. La première strate concerne les liens de réciprocité entre les entreprises locales. La deuxième strate a trait aux liens unidimensionnels avec les institutions locales. La dernière strate regroupe toute sorte de lien social dans le territoire.

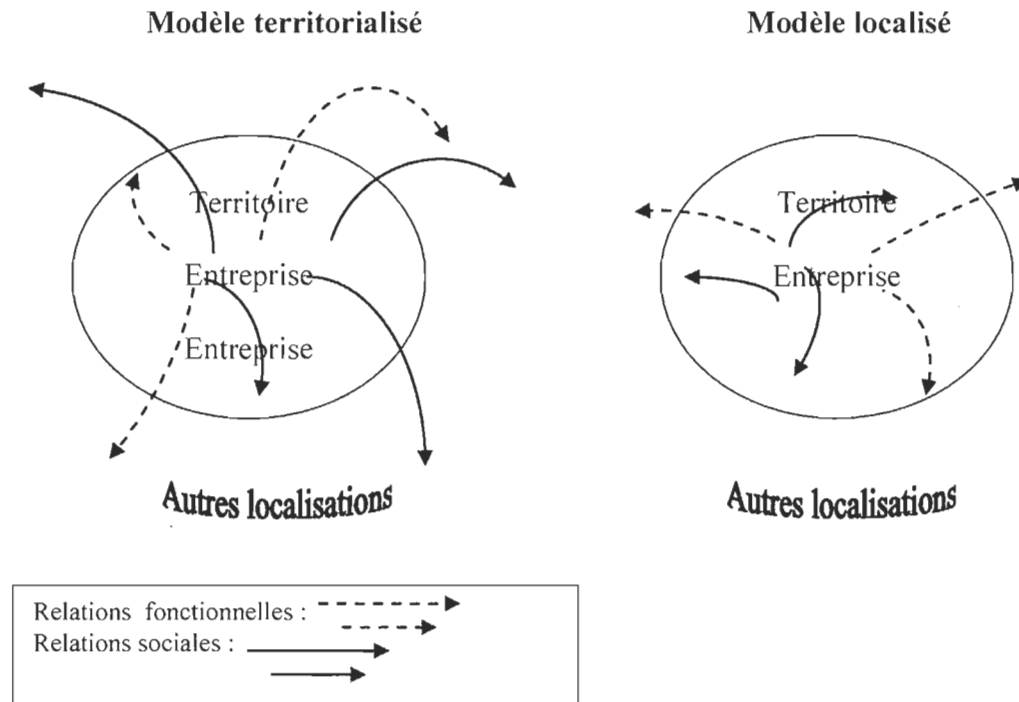
Le courant d'encastrement territorial plaide en faveur du territoire d'implantation en tant qu'environnement socio-économique privilégié de l'entrepreneur (Julien, 2005) et refuse de réduire le territoire comme un simple facteur de localisation (Saives, 2002). De ce fait, l'entrepreneur peut bénéficier du capital social territorial (voir détails à la section 2.3) en vue d'enrichir son capital entrepreneurial. Ce mode de revendication du capital social territorial symbolise l'encastrement territorial de l'entrepreneur. Il n'est pas donné mais construit socialement et acquis par l'intermédiaire des relations façonnées.

Dans sa thèse de doctorat, Bertrand (1996) a étudié ces relations développées par l'entreprise au sein du territoire, qui peuvent être modulées en deux grands

groupes 1) les relations fonctionnelles; et 2) les relations sociales. Les relations fonctionnelles sont anonymes et atemporelles et se passent dans le cadre du marché ou de l'industrie. Par contre, les relations sociales sont construites socialement donc essentiellement hors marché, elles sont d'ordre pérenne et de nature interpersonnelle.

Cette auteure a aussi observé les comportements spatiaux de l'entreprise en fonction de cette typologie de relations tissées ou non avec le territoire. Il est produit de sa recherche deux modèles d'entreprises qui matérialisent ce que l'encastrement territorial signifie de façon observable. D'un côté, il y a le modèle localisé reflétant un comportement d'entreprise développant l'essentiel de ses relations sur le territoire, aussi bien fonctionnelles que sociales. Les relations, essentiellement économiques avec les autres localisations en dehors du territoire d'implantation sont rares. De l'autre côté, il existe un modèle territorialisé où l'entreprise participe au territoire en construisant des relations fortes en son sein tout en ayant une connexion élevée avec les autres localisations. Dans ce modèle, l'entreprise s'implique au territoire par des échanges spécifiques et imprime son identité au territoire. Les deux modèles sont distincts et déduits et ils sont représentés par les graphiques qui suivent.

Figure 4
Insertion territoriale de l'entreprise



Source : Bertrand, 1996, p. 78.

Bien qu'elles soient relativement anciennes, ces deux configurations sont aptes à rendre compte de l'encastrement territorial dans une approche territorialisée des activités entrepreneuriales à laquelle notre thèse est adossée. Pour cette raison, elles retiennent notre attention parce qu'elles explicitent l'entendement conféré par notre recherche au concept d'entrepreneuriat local pour qu'il puisse prétendre à devenir un acteur de la dynamique territoriale. Par conséquent, notre recherche abonde dans le sens du modèle territorialisé présenté plus haut pour qualifier ce qu'est une entreprise territorialisée. De cette précision découle l'échantillonnage empirique et le contenu du matériel de collecte de données de notre étude.

Les propos de Marchesnay (1998) se situent dans cette mouvance également en recoupant en une grille les deux dimensions opérationnelles de l'encastrement territorial. Il s'agit de la durée de l'implantation et des relations au territoire de

l'entreprise ainsi que de l'ampleur de l'échange et des relations au territoire de l'entreprise. La première dimension est qualifiée d'enracinement territorial. Elle s'inscrit dans la durée et est évaluée depuis l'origine de l'entreprise. La seconde dimension est constatée en tant qu'imprégnation territoriale s'observant par les échanges entretenus par l'entreprise avec les ressources locales et les autres acteurs du territoire (p. ex., réseaux, partenariat, institutions, experts).

1.2.2 *Le milieu*

Le *Petit Larousse* définit le milieu comme étant un ensemble de facteurs extérieurs qui agissent de manière permanente ou durable sur les êtres vivants. Pour l'écologie et la théorie de l'évolution, le milieu est l'environnement d'une espèce vivante dont la contrainte agit de façon déterminante sur son évolution (Perrin, 2006).

L'apparition du concept de milieu dans les réflexions sur le développement territorial se situe par rapport au contexte de la fin des années 1970. Durant cette période, l'on a observé, notamment en Europe, l'émergence de nouvelles régions industrielles dont on s'interrogeait sur leur genèse et leur trajectoire. Ces nouveaux espaces se sont développés de façon autonome mais non sous l'effet de la redistribution de la croissance des régions dites fortes. On a déduit l'hypothèse d'une dynamique autonome propre pour certaines régions à se développer et ce sont ces réflexions qui ont amené l'édification du concept de « retournement des hiérarchies spatiales » (Aydalot, 1987, p. 5) qui est à la source du concept de milieu (Peyrache-Gadeau, 2007).

Ce concept est fondé sur le rôle joué par le contexte spatial et la capacité de celui-ci à valoriser les proximités des acteurs de manière spécifique par rapport à l'environnement externe (Maillat, 1994). Il fait référence à un ensemble spatial cohérent sans frontières dans lequel s'articulent un système de production, une

culture historiquement constituée de savoir et de savoir-faire liés à une activité économique donnée ainsi que des acteurs en interaction (Maillat, 2006b).

La notion de milieu s'appréhende dans une triple perspective 1) la perspective micro-analytique; 2) la perspective cognitive; 3) la perspective organisationnelle.

Dans l'approche micro-analytique, le milieu est vu telle une structure alternative au marché permettant la réduction des coûts de transaction et Camagni (1991) le définit comme :

Un opérateur collectif de réduction du degré statique et dynamique d'incertitude auquel sont confrontées les firmes par l'organisation tacite et explicite d'interdépendances fonctionnelles des acteurs locaux, en assurant de manière informelle les fonctions de recherche, transmission, sélection, transcription, transformation et contrôle de l'information (p. 2-3).

Dans une approche cognitive, le milieu s'articule autour des notions d'apprentissage, de savoir-faire et de culture technique. Le milieu regroupe dans un tout cohérent a) un appareil productif; b) une culture technique; c) des acteurs. Dans ce cas, les pratiques organisationnelles, les comportements d'entreprise, le savoir-faire, la manière d'utiliser les techniques et d'appréhender le marché, sont autant d'éléments qui sont à la fois intégratifs et constitutifs du milieu (Maillat, 2006b). Sous l'angle cognitif, le milieu est « un processus de perception, de compréhension et d'actions continues » (Maillat, Crevoisier et Vasserot, 1992, p. 115) et non plus un ensemble statique.

Dans une approche organisationnelle, le milieu est :

Un mix de formes d'organisation qui structure les stratégies d'entreprise [...]. La particularité du milieu [...] est de générer des processus organisationnels [...] Le concept de milieu se réfère à des

systèmes d'acteurs et à des structures appréhendées dans leurs interactions réciproques. La composante organisationnelle qui structure ces échanges est une variable essentielle à la compréhension des mécanismes qui constituent le milieu (Quévit, 1991, p. 61).

Dans une démarche de combinaison de ces trois approches qui sont additionnelles, les quatre propriétés principales du milieu sont (Maillat, 2006b) 1) un collectif d'acteurs (p. ex., entreprises, institutions de recherches et de formation, pouvoirs publics locaux, organismes de financement); 2) des ressources (p. ex., matérielles, immatérielles et institutionnelles); 3) une logique d'interaction qui relève de la coopération; 4) une dynamique d'apprentissage qui est la capacité des acteurs à modifier leurs comportements.

À la lumière de ces propriétés, le milieu est bidimensionnel : contexte et sujet. Le milieu est le contexte conservateur du passé et porteur des valeurs et des dynamiques. Il est aussi un sujet agissant, un sujet acteur de son développement (Peyrache-Gadeau, 1999). Garofoli (1992) décrit le milieu dans sa globalité comme une construction analytique d'un ensemble de facteurs historico-socioculturels, qui se sont sédimentés dans la communauté et les institutions locales. Nous prenons en considération cette description puisqu'elle s'aligne avec notre intention de compréhension du passé du territoire avant d'aborder son ingénierie.

Cet état de milieu émerge de l'auto-identification d'une collectivité par elle-même et que c'est de cet acte qu'elle tire à la fois sa capacité de se projeter dans son devenir et la force qui est nécessaire pour y parvenir (Perrin, 2006). L'auto-identification par le milieu est en cohésion avec la définition du territoire retenue par cette thèse et que nous réitérons : « le territoire est une organisation combinant une localisation, un héritage culturel, un processus d'appropriation de l'espace par un groupe qui a conscience d'une identité, un processus de gestion, d'aménagement et d'autoreproduction » (Bailly *et al.*, 1995, p. 67). D'après Perrin (2006), les milieux s'auto-organisent à travers une forme particulière de rationalisation qu'on appelle les

conventions (voir détail dans la section 2.2 du présent chapitre). La mobilisation du concept de milieu permet d'élaborer « une analyse non-déterministe de l'autogenèse des systèmes économiques » (Perrin, 2006, p. 120). À cet égard, il est une variable pertinente de l'étude de la dynamique territoriale. Là encore, on aura décelé l'harmonie du concept du milieu avec notre thèse dont la clé de voute est la contextualité des territoires en rupture avec le déterminisme des idéaux-types.

S'agissant du contexte d'entrepreneuriat duquel le milieu est envisagé par cette recherche, remarquons le concept de « milieu entrepreneurial » (Julien, 2005, p. 156). Il s'agit de l'environnement socioéconomique proche de l'entrepreneur et de la petite entreprise qui a des frontières non définies et qui va au-delà des facteurs de localisation classique. Précisément, le milieu est le lieu d'instructuration (Friedberg, 1993, cité par Julien, 2005) dans la mesure où il contribue à insérer les nouveaux venus au territoire. Cette instructuration est facilitée si le milieu offre des ressources, matérielles et immatérielles, réduit l'incertitude et sert de miroir social pour les pratiques entrepreneuriales. Pour conclure cette étape de raisonnement, notre travail se servira du cadre explicatif du milieu entrepreneurial tel qu'il est conçu par (Julien, 2005) et par le biais des quatre propriétés définies par Maillat (2006b) : a) collectif d'acteurs; b) ressources; c) logique d'interaction et d) dynamique d'apprentissage.

2. THÉORIES ÉCLAIRANTES

Cette partie se décompose en quatre sections qui montrent successivement les théories de référence de cette thèse qui sont 1) l'économie de proximités; 2) l'économie des conventions; 3) le capital social territorial; et 4) la théorie de la structuration.

2.1 Économie de proximités : articulation proximale

Il n'y a pas lieu d'écrire l'anthologie de l'économie de proximités mais d'un état précis sur la notion en tant que clé de lecture de dynamique territoriale.

2.1.1 *Courants théoriques*

Le phénomène de la dynamique territoriale est confronté à une double génération d'approches pour l'appréhender. Une première génération d'approche est constituée par les systèmes territorialisés. Cette première génération défend l'idée qu'il existe une dynamique endogène aux systèmes économiques permettant aux acteurs d'un territoire d'orienter en partie leurs trajectoires de développement. Les systèmes territorialisés décrivent des idéaux-types de développement territorial (Colletis-Wahl, 2008). Cependant, certains projets de développement territorial mobilisant ces idéaux-types ont connu des bilans mitigés, ce qui a défilé leur réputation de modèles de réussite et qui a montré aussi qu'ils ne sont pas applicables à tous les contextes économiques et ne fonctionnent pas positivement de façon systématique. C'est ainsi qu'est apparue une deuxième génération d'approche: l'économie de proximités.

L'économie de proximités, au carrefour de l'économie spatiale et de l'économie industrielle (Bellet, Colletis et Lung, 1993; Pecqueur et Zimmermann, 2004) a pour objectif d'élargir la notion de proximité au-delà de son entendement spatial pour mieux comprendre la coordination des acteurs. Elle ne constitue pas encore une construction théorique unifiée d'où des questionnements permanents dans sa réalité et sur son ampleur (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Ce courant de pensée est apparu à la suite d'un regroupement initial d'économistes identifié comme école française de la proximité, qui est ensuite rejoint par des chercheurs d'autres disciplines (sociologie, histoire, géographie) formant le collectif de recherche « Dynamique de proximités » dont les travaux sont synthétisés par deux séries de

publications : un numéro spécial en 1993 dans la *Revue d'économie régionale et urbaine* et un ouvrage collectif sorti en 2004 intitulé « Économie de proximités ».

L'économie de proximités se préoccupe de la coordination sur l'espace qui est l'essence de la proximité. L'espace dont il s'agit peut être à la fois physique et abstrait. Les racines du questionnement en termes de proximités sont le besoin et les modalités de la coordination. La problématique est de clarifier le rôle de l'espace dans le jeu de coordination. L'enjeu de la réflexion consiste à comprendre cet espace dans l'analyse des activités économiques : localisation, concentration, développement économique local (Billaudot et Colletis-Wahl, 2006).

Du point de vue de l'économie de proximités, l'espace n'est pas en soi générateur de coordination (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Même si dans certaines situations, notamment dans la coopération science-industrie, les effets de proximité géographique pourraient être déterminants dans la coordination d'acteurs (Grossetti et Bès, 2001). Donc, la proximité d'acteurs dans un espace ne conduit pas nécessairement à un jeu de coordination. Toutefois, elle peut infléchir ou moduler les conditions de coordination. Dans ce cas de figure, elle joue un rôle de facilitation et de structuration de coordination (Pecqueur et Zimmermann, 2004). On constate alors que la proximité physique constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour la coordination des acteurs. En ce sens, elle est à la fois une contrainte et un potentiel de coordination. Dans le premier cas, elle impose des limites aux actions des acteurs. Dans le second cas, elle est un potentiel qui pourrait conduire soit à des coordinations ponctuelles et sporadiques, soit à des coordinations régulières et répétées. Cette régularité et cette répétitivité donnent naissance à une logique d'action collective, qui génère des effets locaux au profit des membres du groupe. Cette proximité, activée par les actions délibérées et renouvelées d'acteurs, permet alors l'émergence d'un espace collectif générateur d'avantages relatifs au profit de chacun de ses membres individuels : le territoire. Au fil de ces répétitions, la dimension

temporelle s'intègre à la dynamique spatiale en exprimant le poids du passé (Torre, 1993).

La notion de proximité étant multiforme (sociale, culturelle, politique, etc.), l'imprécision sémantique laisse la place à de multiples significations et *a fortiori* de nombreuses interprétations (Bourdeau-Lepage et Huriot, 2009). Dans une vision de coordination, Pecqueur et Zimmermann (2004) définissent le concept de proximité comme étant une situation relative des acteurs. Sans remettre en cause cette définition, Billaudot et Colletis-Wahl (2006), la questionnent pour l'enrichir : relative à quoi? Si la situation fait référence à une distance physique, on évoque la notion de proximité géographique. Si la situation est pensée vis-à-vis de tout ensemble structuré de relations, sans préjuger de la forme de structure, on la désigne proximité organisée (Torre et Filippi, 2005). Cette proximité bidimensionnelle (géographique et organisée) est conçue comme la forme canonique de proximité (Zimmermann, 2008). Pour pallier l'indétermination de la notion, on segmente le plus souvent la proximité en termes de catégorie : proximité organisationnelle, proximité industrielle, proximité géographique, proximité physique (Lecoq, 1993). *In fine*, ce qui ressort de cette variété conceptuelle est que la proximité se décline en mode spatial aussi bien que non spatial. Précisons également que la proximité se conçoit le plus souvent en tant qu'un potentiel, qui est donc neutre par nature. Et ce sont les actions et les perceptions humaines qui vont conférer à ce potentiel une certaine utilité.

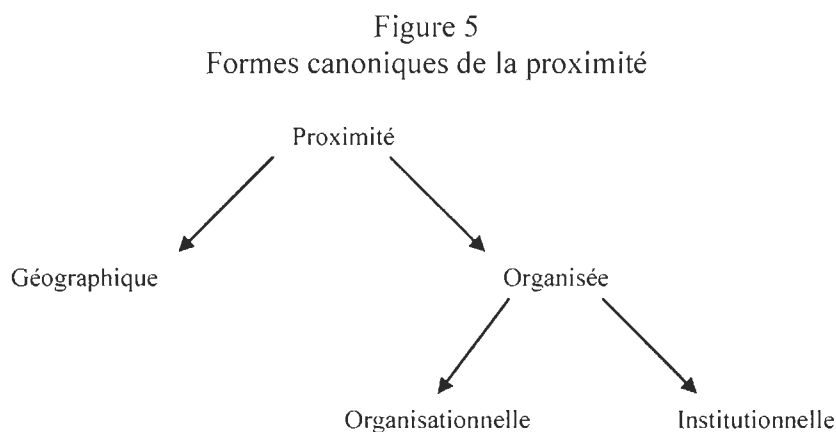
Au même titre que le renouvellement constant de la conception de proximité, l'économie de proximités reconsidère aussi ses postulats (Bellet, Kirat et Largeron, 1998). Elle s'est émancipée de l'analyse homogène de l'espace pour se focaliser dans la formation des espaces hétérogènes. Elle a dépassé la perspective de dotation de facteurs pour examiner le processus de création de richesses. Elle a élargi l'analyse vers des relations hors marché. Mais au-delà de ces postulats communs et renouvelés, apparaissent deux sensibilités distinctes de l'économie de proximités : la filiation institutionnaliste et la filiation interactionniste.

D'après Gilly et Lung (2004), la filiation interactionniste est issue des théories néo-institutionnalistes et conventionnalistes et pose l'hypothèse que les dynamiques territoriales s'expliquent à travers des interactions interindividuelles. Tandis que la filiation institutionnaliste est inspirée des théories institutionnalistes historiques et de la théorie de la régulation et postule que les dynamiques territoriales sont construites à travers une interaction collective reliant à la fois des individus et des institutions.

La variante institutionnaliste retient trois formes de proximité : géographique, organisationnelle et institutionnelle (Bellet *et al.*, 1993; Pecqueur et Zimmermann, 2004). Au sens de Houe (2006), ces deux dernières composantes se recoupent en proximité relationnelle. La proximité institutionnelle relève du sens des institutions donné par North (1990) comme des ensembles de codes, des règles formelles et de contraintes informelles. Elle traduit l'attachement des acteurs à un espace commun de représentations et de règles d'action, de valeurs et de savoirs (Storper, 1995). La proximité organisationnelle procède d'un espace de définition des pratiques et des stratégies des acteurs à l'intérieur d'un ensemble de règles porté par des institutions (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Elle correspond au cadre d'une structure de coordination associant des acteurs contribuant à la réalisation d'une même activité finalisée (Gilly et Lung, 2004).

La déclinaison interactionniste distingue deux formes de proximité : géographique et organisée (Rallet et Torre, 2004). La proximité organisée se définit par la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres. Elle se décompose en deux dimensions qui ne sont pas antinomiques (Torre, 2010) : la dimension de similitude et la dimension d'appartenance. D'une part, la proximité est dite d'appartenance lorsque les acteurs qui appartiennent au même espace de rapport nouent des interactions de différentes natures. La dimension d'appartenance se traduit par des comportements explicites ou tacites. D'autre part, la proximité de similitude existe lorsque des acteurs qui se ressemblent, c'est-à-dire qui possèdent le même

espace de référence et partagent les mêmes savoirs, le même espace de représentation, de modèles et de règles de pensée et d'action, sont proches en termes organisationnels (Marciano, 2005). La dimension de similitude repose sur des éléments de nature tacite donc sur une logique de non-dit. La logique de similitude correspond à l'adhésion mentale à des catégories et des valeurs communes, lesquelles peuvent être des projets partagés, de culture, de religion, les normes sociales, le langage commun. La figure 5 donne l'essentiel de tout ce qui est dit ci-haut relatif aux proximités.



Source : Zimmermann, 2008, p. 114.

Billaudot et Colletis-Wahl (2006) opposent les deux filiations théoriques de l'économie de proximités sur deux critères : finalité et conception du territoire. Selon ces auteurs, au regard de la filiation institutionnaliste, la proximité induit la notion de coordination et le territoire est conceptualisé en tant que produit de la combinaison de la proximité géographique et la proximité relationnelle. Dans la version interactionniste, la proximité implique de raisonner en termes d'interaction et le territoire est appréhendé en tant qu'un espace local.

Remarquons que des travaux récents s'intéressent à des relectures de la distinction fondatrice des proximités et suggèrent de revisiter la typologie canonique

avec l'insertion de nouveaux intitulés. En illustre la décomposition en proximité spatiale et en proximité socio-économique introduite par Bouba-Olga et Grossetti (2008). Pour ces auteurs, la proximité socio-économique est composée de proximité de ressources et celle de coordination. Cette dernière catégorie se décline encore en proximités matérielles, relationnelles et cognitives. De son côté, Torre (2010) invite à élargir le cadre initial de l'approche en proximités afin d'étendre sa portée explicative pour dépasser par la même occasion la démarche de catégorisation voire de typologisation privilégiée par l'école de la dynamique de proximités. Selon cet auteur, ce dépassement permettra d'accéder à des achèvements théoriques sur le concept de proximité. Ce faisant, il fonde sa proposition sur un certain épuisement opérationnel des proximités dans la lecture des processus de développement régional ou territorial. Ce qui semble sous-entendre alors que les phénomènes territoriaux auraient atteint leur recensement exhaustif. Pour ce qui est de notre opinion, sans renier la pertinence de s'éloigner d'une approche statique et limitée des proximités et d'y introduire de nouveaux angles d'analyse, nous récusons toutefois la déclaration de son aboutissement pour lire les processus territoriaux, vu la complexité des mutations contemporaines entraînant des manifestations et des pratiques émergentes et inédites du développement territorial.

Au final et à notre sens, tant que la notion de proximité est instable dans sa définition conceptuelle comme le laisse apercevoir l'état de l'art actuel, il est aléatoire de sceller sa construction théorique. Il n'en demeure pas moins utile de fournir un nouveau vocabulaire sémantique qui doit encore faire l'objet d'application empirique pour trouver consolidation.

2.1.2 *Conceptualisation professée*

Face à ces postulats théoriques de l'économie de proximités, il s'agit de se positionner afin de mettre en clair en quoi le recours à cette approche peut aider notre travail d'explicitation de la dynamique territoriale.

Dans un premier temps, l'intérêt de mobiliser l'économie de proximités réside dans le fait qu'elle propose une typologie de développement spatialisé. En cela, elle est capable d'expliquer la variété des phénomènes de développement territorial. Ici, elle se différencie des approches en systèmes territorialisés qui proposent des modèles uniques réduits aux statuts de cas particuliers (Colletis-Wahl, 2008). Dans un second temps, étant donné que le champ d'analyse de l'économie de proximités est la coordination des acteurs sur l'espace, ce qui implique que les dynamiques territoriales sont déduites mais non plus postulées (Talbot, 2010), autorisant ainsi l'observation des événements en amont donc fondateurs des dynamiques territoriales (Colletis-Wahl, 2008).

Dans le fil droit de Rallet et Torre (2004), nous retenons la déclinaison en deux registres de la proximité : géographique et organisée. Puisque la coordination ne peut relever de la seule dimension géographique de la proximité, mais de sa conjonction avec des autres formes de proximité non essentiellement spatiales. La proximité géographique subordonnée à la proximité organisée (Pecqueur et Zimmermann, 2004) est regardée en tant qu'un élément de contexte ou de cadrage (Bertrand et Moquay, 2004). Notre travail s'intéresse essentiellement à la proximité organisée situant les dynamiques d'interaction des acteurs et leurs capacités à partager des représentations et des fins communes (Angeon et Bertrand, 2009).

D'après Colletis-Wahl (2008), la lecture de dynamique territoriale en termes de proximité est différenciée selon la clé d'entrée théorique : interactionniste ou institutionnaliste. Elle justifie cette différenciation en arguant que les deux grilles sont en opposition irréductible. Notre posture est différente de celle de cette auteure.

Notre définition abstraite du territoire, annoncée dans la section 1.1 du premier chapitre et que nous rappelons « le territoire est une organisation combinant une localisation, un héritage culturel, un processus d'appropriation de l'espace par un groupe qui a conscience d'une identité, un processus de gestion, d'aménagement et

d'autoreproduction » (Bailly *et al.*, 1995, p. 67) est compatible à une notion de territoire conceptualisé. Notre approche est donc d'essence institutionnaliste, ce qui est en cohérence avec notre problématique débattant de la dimension historique du territoire. Par contre, notre question de recherche *a posteriori* que voici : comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu a pu influencer sur la dynamique territoriale?, nous range de côté de la sensibilité interactionniste.

Intrinsèquement, notre recherche croise les deux versions théoriques de l'économie de proximités en argumentant que distinction n'est pas forcément opposition (Zimmermann, 2008) et que ces deux filiations théoriques en tant que clés de lecture des dynamiques territoriales sont complémentaires plutôt que concurrentes (Colletis-Wahl, Peyrache-Gadeau et Serrate, 2008).

D'ailleurs, la dichotomie n'a pu rendre compte du phénomène de dynamique territoriale. À l'instar de la classique opposition entre la macro-économie et la micro-économie qui n'a pu résoudre les questions territoriales, à laquelle il a fallu introduire un niveau d'agrégation qu'est la méso-économie (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Ici, il faut briser l'antinomie au profit du dialogique.

Cette posture croisée se met au diapason de l'approche interactionniste de la coordination véhiculée par Zimmermann (2008) où l'interaction des acteurs hétérogènes engendre la singularité et la complexité de la coordination. L'unité élémentaire d'analyse n'est plus seulement l'individu mais aussi la relation entre les acteurs. Si l'interaction peut être un vecteur d'éventuels jeux de coordination, elle n'implique pas nécessairement la coordination. Il y a aussi l'éventualité de coordination sans interaction. En bout de ligne, il nous reste à affirmer ce que nous entendons par interaction et coordination.

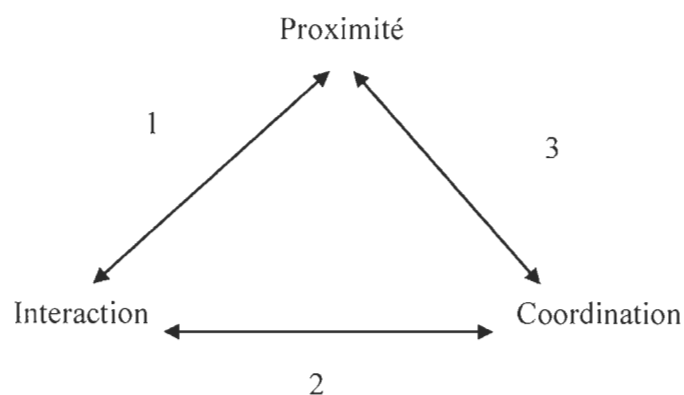
Premièrement, formé par le rapprochement de deux mots « inter » et « action », le terme interaction, dans son étymologie, suggère l'idée d'une action en

réciprocité de plusieurs éléments (Marc et Picard, 2003). Au départ, l'idée d'interaction vise à résoudre le paradoxe de l'unité dans la diversité ou celui de l'un et du multiple (Park et Burgess, 1921). La notion d'interaction est également une notion centrale d'une approche systémique des relations interpersonnelles, qui correspond à un mode de communication de type orchestral (Bateson, Birdwhistell, Goffman, Hall, Jakson, Scheflen, Sigman et Watslawick, 1981). Les propriétés de l'interaction dépassent les qualités intrinsèques des actions et des relations initiales du fait des échanges qui se sont noués (Auroux et Weil, 1991). Pour notre thèse, l'interaction est entendue comme « l'ensemble des actions qui, dans un certain contexte, se répondent les unes les autres pour engendrer une situation, une réalité à observer et à analyser » (Marc et Picard, 2003, p. 191).

Cette interaction se caractérise par une situation de coprésence, relation de face-à-face qui a lieu lors d'une présence conjointe et en vertu de cette dernière (Goffman, 1974). Ainsi, nous retenons qu'il y a interaction dès lors qu'un état d'un acteur, quel qu'il soit, est dépendant des états des autres acteurs (Kirman, 1998). Ce qui suppose une organisation dont les membres sont conditionnés par un faisceau d'activités humaines qui interagissent les unes sur les autres (Billaudot et Colletis-Wahl, 2006).

Deuxièmement, la coordination se constate par l'existence de dispositifs sur lesquels les acteurs s'appuient, définissent et portent les conditions de leurs interdépendances. Selon Colletis-Wahl *et al.* (2008), la coordination peut être approchée en creux par rapport à la coordination walrassienne. Dans cet ordre d'idées, la coordination se conçoit par ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire non symétrique et non homogène (Pecqueur et Zimmermann, 2004).

Figure 6
Triptyque proximité/interaction/coordination



Source : Zimmermann, 2008, p. 113.

2.2 Économie des conventions : communauté d'intérêts

L'économie des conventions se situe dans le fil droit de l'exposé ci-avant relatif à la coordination et à l'interaction en ce qu'elle permet de saisir le phénomène collectif incarné par les deux concepts. Dans ce qui suit, nous donnons un condensé de l'économie des conventions dans l'objectif précis de le motiver comme un éclairage à notre recherche.

L'économie des conventions investit l'action individuelle dans son rapport avec différents cadres communs d'action comme objet d'analyse (Bessy et Favereau, 2003). Dit autrement, l'économie des conventions enquête sur la dimension collective des contextes d'action individuelle (Defalvard, 2002). Elle réunit depuis le milieu des années 1980 des chercheurs issus de différents horizons des sciences sociales autour d'une hypothèse fondatrice selon laquelle les individus porteurs des intentions collectives agissent et interagissent à l'aide des repères communs désignés sous l'appellation de conventions. Lesquelles constituent des schémas d'interprétation et de comportement pour se coordonner particulièrement en situation d'incertitude. L'économie des conventions dont la naissance officielle est actée par le numéro spécial de la *Revue économique* de mars 1989, se distingue selon deux optiques :

l'approche stratégique et l'approche interprétative (Favereau, 2001). Nous faisons le parti pris de ne traiter que cette deuxième optique du fait de sa coïncidence avec notre problématique qui relativise l'intérêt privé pour se focaliser sur l'intérêt commun métaphorique de la dynamique territoriale.

2.2.1 Approche interprétative des conventions

Au sens commun épousant celui de Hume (1993), on retient que la convention est un accord général, sans promesse, assurant l'ordre social à la condition expresse que les actions de chacun fassent référence à celles de l'autre en comptant que l'autre accomplisse quelque chose. En tant que concept scientifique, la convention a plusieurs définitions dont celle de Favereau (1999) que nous retenons :

La convention est un type particulier de règles, empreintes d'un certain arbitraire, la plupart du temps non assorties de sanctions juridiques, d'origine obscure, et de formulation relativement vague ou alors éventuellement précise mais sans version officielle (p. 4).

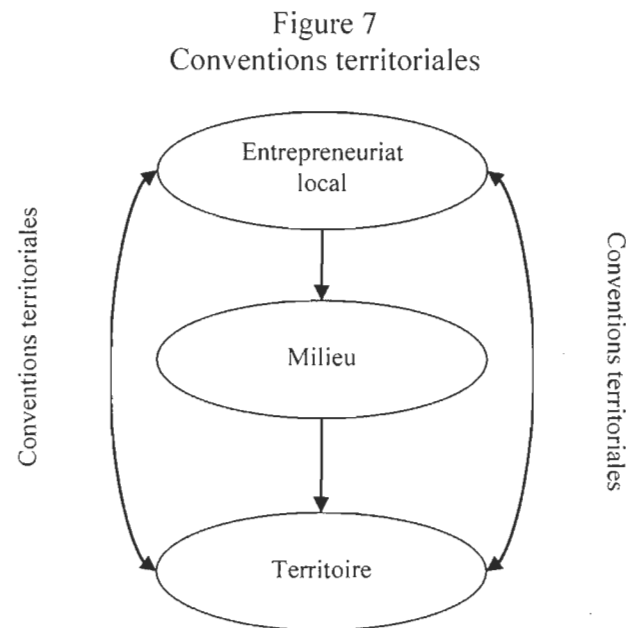
Le courant interprétatif conventionnaliste considère que les conventions ne sont pas seulement des règles de comportement, mais aussi de modèles d'évaluation des règles. En tant que modèle d'évaluation, la convention permet aux individus d'interpréter une règle, c'est-à-dire de la donner voire de la charger de sens. Car la convention est porteuse de sens, qui est essentiellement social. Ce sens est partagé par une société entendue comme un collectif engagé dans une action commune (Batifoulie et Thévenon, 2001).

La convention devient un moyen de coordonner les représentations et avec elles, les individus inscrits en collectif (Favereau, 2001). Dans ce sens, l'interaction repose non pas seulement sur une régulation des comportements mais aussi sur une régulation des représentations. Plus précisément, l'interaction présuppose une harmonisation des façons de penser et de juger. Selon Biencourt, Chaserant et Rebérioux (2001), l'économie des conventions se présente comme une grille de

lecture des interactions entre individus lorsque se manifeste une volonté de coordination (les individus ont des intérêts communs), sinon de coopération (les individus ont des intérêts divergents). En ceci, elle convient à notre recherche parce que dans l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu que nous postulons comme agissante sur la dynamique territoriale, on décèle cette situation à la fois conflictuelle et coopérative dont les conventions *a priori* synchronisent la paradoxe.

Si les individus choisissent de coopérer, c'est parce qu'ils voient dans le collectif un moyen de réaliser leur intérêt à travers le bien et/ou l'intérêt commun. L'hypothèse qui est alors suggérée par le courant interprétatif conventionnaliste est que l'engagement dans un collectif, quel que soit le niveau d'abstraction, suppose que les individus associent à ce dernier une représentation de ce qu'ils considèrent comme légitime, c'est-à-dire satisfaisant le bien et/ou l'intérêt commun. Les individus s'engageront dans un processus d'apprentissage collectif parce qu'ils se reconnaissent dans les valeurs constitutives du collectif formé. L'école interprétative conventionnaliste adopte le concept d'apprentissage collectif qui survient lorsqu'un acteur accepte, au moins tacitement, que son propre apprentissage soit intégré dans la mémoire collective et donc qu'il devienne un savoir partagé (Favereau, 1994). Le point focal réside dans la croyance de l'individu en une reconnaissance future du collectif. Or, cette croyance ne peut provenir que d'une certaine représentation du collectif. Cet apprentissage collectif n'est possible que si les individus développent un sens de l'appartenance à la collectivité, fondé sur une communauté de représentations. Le courant interprétatif conventionnaliste précise que la dynamique d'une entité est toujours en corrélation avec un apprentissage collectif (Batifoulier et Thévenon, 2001). Dans quelle mesure ceci pourrait être pris en compte dans la dynamique territoriale?

Au point où nous en sommes, l'application de l'économie des conventions à notre recherche s'apprécie comme ceci :



Source : Adapté de Colletis et Rychen, 2004.

En bref, la figure ci-haut peut se lire de la manière suivante. L'entrepreneuriat local en interaction avec le milieu agit sur le territoire par le biais des conventions territoriales qui prennent forme à travers des actions collectives. Tel que soutenu, le territoire est construit, ce qui coule de source que les conventions territoriales le sont également. Les lignes qui suivent informent davantage sur ces conventions collectives.

D'après l'optique interprétative des conventions, l'action collective s'ordonne en différents ressorts dont l'action commune, dissociée de l'action à plusieurs ainsi que de l'action ensemble. Notre attention s'attarde sur la notion d'action commune. En effet, le mode de coordination de l'action commune dépend de l'histoire des repères proposés par le passé (Livet et Thévenon, 2004). Ici, on dénote une correspondance avec notre préoccupation de reconnaissance du passé du territoire

pour procéder à une ingénierie territoriale féconde, soulevée dans la sous-section 2.2.2 du premier chapitre.

En résumé, si l'on revient à notre description opérante du territoire (voir section 1.1 du premier chapitre), rappelée ci-bas partiellement, force est de reconnaître l'existence de repères lisibles et intelligibles au regard de l'approche interprétative des conventions exposée plus haut.

« un espace d'interactions [...] qui [...] confèrent son identité et qui le différencient par rapport à d'autres espaces [...] englobe [...] les acteurs, leurs interrelations, la conscience qu'ils ont d'appartenir à une même entité de développement et d'une action collective pour assurer cette dynamique » (Boiffin, 2007, p. 224).

2.2.2 *Confiance et rationalité*

La confiance est perçue comme une ressource sociale qui facilite la coopération en permettant une meilleure coordination des interactions (Simon, 2007). Elle s'avère donc déterminante à notre recherche qui s'attèle à capturer l'essence de l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu dans un contexte précis aux fins d'un phénomène particulier. Il est alors fait mention de la confiance pour une double raison a) son rôle moteur dans une situation d'interaction paradoxale comme celle de l'entrepreneuriat local et du milieu (Mangematin, 1999); et b) sa propriété stratégique dans les questions territoriales rattachées à un contexte de proximité géographique (Storper, 1995; Bramanti et Ratti, 1997; Dupuy et Torre, 1998).

En l'absence de consensus sur la définition du concept de confiance (Mothe et Ingham, 2000), nous retiendrons l'approche conventionnaliste du terme selon laquelle il existe trois ordres de confiance (Livet, 1994; Reynaud, 1998) 1) la confiance domestique; 2) la confiance interpersonnelle; 3) la confiance organisationnelle.

Livet (1994) condense la confiance domestique, qualifiée parfois de confiance absolue (Jaisson, 1993), en quelques clauses 1) deux acteurs X et Y présupposent qu'il y a une incertitude quant au fait que Y réalise l'action A; 2) X met entre parenthèses cette incertitude sans chercher à la mesurer ou à la limiter; 3) ni X ni Y ne tentent de chercher de garantie. La confiance domestique construit un lien social mais ne permet pas de réduire l'incertitude. C'est la confiance interpersonnelle qui permet de limiter cette incertitude (Livet, 1994). On la présente comme suit 1) X présuppose une incertitude quant au fait que Y réalise l'action A et Y présuppose une incertitude quant au fait que X réalise l'action B; 2) X s'engage pour limiter l'incertitude sur ses comportements futurs et prouver sa bonne volonté à Y et réciproquement; 3) la relation de confiance naît de la répétition des actions et de l'enchevêtrement des engagements.

La confiance organisationnelle qui peut être vue telle une extension de la confiance interpersonnelle, introduit la dimension d'action collective dans sa caractérisation (Reynaud, 1998). Elle s'élabore de la manière suivante 1) deux actions coordonnées A et B sont nécessaires pour réaliser une action collective C; 2) X présuppose une incertitude quant au fait que Y réalise A et C et réciproquement; 3) X participe à la coordination d'action pour limiter l'incertitude sur ses comportements futurs et prouver sa bonne volonté et réciproquement. C'est donc le type de confiance avec lequel les membres d'un groupe impliqués dans une action collective estiment raisonnable de s'engager. La confiance organisationnelle conduit à des comportements coopératifs et à l'apprentissage collectif.

En bref, la confiance éclot de façon nucléaire et sera étendue à un groupe, avec le temps, la fréquence des échanges et la mise en place de routine (Zucker, 1986). Il y a une réinterprétation de la confiance en tant que processus continu (Bellemare et Briand, 1999) se diffusant de proche en proche mais qui ne se construit pas à partir de rien (Simon, 2007). À notre conception, c'est ce cheminement séquentiel de la confiance proposé par l'économie des conventions qui participe à

comprendre la genèse et l'amplification de l'interaction qui anime la dynamique territoriale.

En guise de conclusion à cette assertion sur l'utilité circonstanciée de l'économie des conventions pour notre recherche, il importe de décrire la rationalité engagée dans cette coordination issue des interactions essentiellement de représentations.

On rappelle que les auteurs conventionnalistes partent d'une critique du modèle de rationalité parfaite pour interroger la nature des règles de coordination. Ainsi, l'analyse conventionnaliste initiale énonce que, dans un environnement caractérisé par une incertitude radicale (Orléan, 1999), la coordination entre des individus dotés d'une rationalité procédurale (Simon, 1976) repose sur des règles d'un type particulier qualifiées de conventions. Il y a un renoncement au particulier en adoptant une démarche procédurale (Boltanski et Thévenot, 1991; Perrin, 1991). Dans un raisonnement conventionnaliste, Simon (1976) a opposé la rationalité limitée à une rationalité illimitée, puis la rationalité procédurale à la rationalité substantielle. Sans entrer dans les détails de ces formes de rationalité, notre conception rejoint la rationalité située telle qu'elle est expliquée par Orléan (2004). La rationalité située est un partage cognitif entre des acteurs qui permet à travers des anticipations la création de leur coordination. On dit que la rationalité est située, c'est-à-dire qu'elle n'est ni anonyme ni instantanée. Aussi, elle s'inscrit dans le lieu où elle se déroule. Nous parlons donc de coordination située où l'entrepreneuriat local et le milieu obéissant à une rationalité située procèdent au processus de territorialisation (Pecqueur et Soulage, 1992).

À ce stade des réflexions, nous disposons une compréhension des proximités et des conventions lesquelles sont constituantes de territorialisation, comme souligné à la sous-section 1.2.2, nous sommes donc en mesure de pointer les proximités et les

coordinations afférentes dans les trois trajectoires territoriales : agglomération, spécialisation et spécification. Cet exercice est réalisé par le tableau qui suit.

Tableau 5
Trajectoires territoriales et proximités

Trajectoire territoriale	Proximités	Interaction/Coordination
Agglomération	Proximité géographique.	Peu d'interaction. Absence de mode de coordination spécifique.
Spécialisation	Proximité géographique. Proximité organisée dans une logique de ressemblance forte (p. ex., logique organisationnelle, logique sectorielle).	Interdépendances autour d'une spécialité. Coordination établie.
Spécification	Proximité géographique. Proximité organisée dans une logique de ressemblance et dans une logique de similitude forte (p. ex., représentations partagées, fins communes).	Patrimoine cognitif collectif. Coordination située.

2.3 Capital social : mosaïque tissée

La lecture de cet argumentaire s'accomplit en deux trames. La première dénoue le caractère individuel ou collectif du capital social et la seconde tresse le fil du capital social territorial.

2.3.1 *Capital social : bien individuel ou bien collectif*

Donner une définition du capital social est un exercice difficile car nombreuses sont les contributions qui définissent le terme. Woolcock et Narayan (2000) en donnent une définition que l'on qualifierait de courante. Le capital social est décrit comme l'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective. Cette définition a l'avantage de signaler les deux caractéristiques

intrinsèques du capital social 1) le capital social renvoie à des règles informelles; 2) le capital social s'opère en situation d'interaction.

En termes de courant conceptuel, il existe deux visions contrastées quant à la manière de définir le capital social : la vision fonctionnaliste et la vision réticulaire. D'un côté, la vision fonctionnaliste caractérise le capital social par ses effets. De l'autre côté, la vision réticulaire se penche sur la nature du capital social pour le définir. Coleman (1988; 1990) est le principal tenant de la conception fonctionnaliste, tandis que ce sont les travaux de Lin (1995) et de Bourdieu (1980, 1986) qui font apparaître le caractère réticulaire du capital social.

Dans une approche fonctionnaliste, le capital social, constitué de déterminants sociaux, facilite l'action des individus. Comme les autres formes de capital, il est productif en rendant possible l'accomplissement de certaines fins qui ne seraient pas possibles en son absence (Coleman, 1988). De l'angle réticulaire, le capital social s'utilise telle une ressource ou une richesse potentielle incorporée dans la structure sociale pouvant être mobilisée en cas de besoin. Dans cette perspective de ressource, le capital social est « un investissement d'un individu dans ses relations avec d'autres » (Lin, 1995, p. 701), ou bien « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interaction » (Bourdieu, 1980, p. 2).

Certaines objections sont émises à l'encontre de l'approche fonctionnaliste du capital social en privilégiant, par la même occasion, l'approche réticulaire (Angeon, Caron et Lardon, 2006). Ces critiques portent sur 1) la confusion entre la cause et les effets du capital social; et 2) l'obscurité sur la nature (produit ou déterminant de la structure sociale) du capital social.

La quintessence de cette démonstration étant de légitimer l'utilisation analytique du capital social en tant que référent mais non pas de débattre sur le capital social en tant que concept, il importe peu de s'impliquer dans ce débat sémantique. En assumant cette démarcation, on retient une définition pragmatique du capital social, qui est donc :

La somme des ressources actuelles ou potentielles, tangibles et intangibles encastrées à l'intérieur, disponibles au travers, et dérivées du réseau de relations possédé par un acteur individuel ou collectif, l'accès à ces ressources devant avoir des conséquences positives pour l'action (Plociniczak, 2003, p. 456).

Ici encore, il y a un clivage binaire des penseurs du capital social concernant le caractère privé ou collectif du capital social. Selon Plociniczak (2004), la nature privée ou collective de capital social se déduit du point où l'on situe par rapport à l'usage et aux effets des ressources relationnelles. Dans une optique orientée sur l'utilisation faite par un acteur individuel de ses relations avec d'autres et aux bénéfices que celles-ci lui fournissent, le capital social s'identifie comme un bien privé (Burt, 1995; 2001; DiMaggio, 1992; Lin, 1982; 2001). Dans un regard dirigé vers un ensemble relationnel, vers un acteur collectif *in extenso* un territoire pour savoir comment cet ensemble parvient à développer et à maintenir des ressources relationnelles et comment celles-ci augmentent la productivité des membres de cet ensemble, le capital social a vocation de bien collectif (Coleman, 1988; 1990; Putnam, 1993; 1995, Fukuyama, 1997).

Ce capital social collectif englobe tout ce qui a trait à l'organisation sociale et facilitant la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel (Putnam, 1995). Son existence est manifestée par un certain ensemble de valeurs informelles et de normes partagées entre les membres d'un groupe qui permet la coopération entre eux (Fukuyama, 1997). Sur cette base, Brehm et Rahn (1997) l'assimilent à un ensemble de relations coopératives entre acteurs aidant à la résolution de problème d'action collective.

À partir d'une série d'études sur des projets d'irrigation au Népal, Ostrom (1995) ainsi que Lam et Ostrom (2010), décrivent empiriquement la formation et les bénéfices du capital social collectif en observant comment les fermiers participants à ces projets d'irrigation parviennent à construire des arrangements leur permettant d'établir et de maintenir des systèmes d'irrigation et de partager l'eau entre eux. Ces travaux ont mis en lumière comment les fermiers ont résolu les allocations des coûts et des bénéfices en construisant des règles généralement acceptées par tous. Ces études concluent que c'est cette capacité de construction de telles règles qui constitue le capital social des fermiers. Ici donc, le capital social collectif correspond à un arrangement des ressources humaines pour améliorer les flots futurs de revenus pour tout ou partie des individus impliqués dans la production de ce capital. À ce sujet, Ostrom (1995) est très explicite : « pour qu'une forme de relations sociales d'un ensemble relationnel soit considérée comme un capital, il n'est pas nécessaire d'atteindre l'optimum pour tous les participants, simplement une amélioration des bénéfices pour ceux qui créent le capital social » (p. 132).

Bien que la division (bien privé/bien public) ne soit pas d'un antagonisme tranchant, il nous faut une option pour mieux circonscrire l'usage que l'on fera de la notion de capital social. En s'intéressant à une dynamique territoriale, ce sont les ressources relationnelles du territoire qui prévalent dans notre observation. La portée que nous accordons au capital social est donc d'ordre collectif. Dans la grammaire des sciences du territoire, on l'appelle capital social territorial.

2.3.2 Capital social territorial : spatialité des relations sociales

Robert Putnam (1993) fut le premier à appliquer la notion de capital social sur les questions régionales. Sa première étude concernait le lien entre la performance des institutions et la densité d'associations (indicateur de capital social) sur les régions italiennes. Une deuxième étude (Helliwell et Putnam, 1995) a aussi relié des indicateurs de performance institutionnelle avec la participation civique à la

croissance des régions italiennes. Ces travaux précurseurs ont abordé le lien entre les relations sociales et développement local ou territorial, sans pour autant avancer *stricto sensu* le terme de capital social territorial.

Les définitions scientifiques du capital social territorial sont en cours de construction, il est donc commode d'opter pour une définition pragmatique adoptée par la sociologie. Comme l'indiquent Flora et Flora (1993), le terme capital social territorial désigne la cohésion sociale dans une communauté baptisée territoire. Si la définition retenue paraît simplifiée, la caractérisation par contre nécessite un effort analytique.

En effet, pour comprendre le contenu du concept, il faut combiner le sens pur du capital social qui est d'être corrélatif aux liens sociaux (Loup et Paradas, 2006) à son aspect structurel qui est d'être une colle ou un lubrifiant (Anderson et Jack, 2002). De ce croisement, on accède à un triple miroir du capital social territorial (Woolcock, 1998).

Premièrement, il y a le capital social de type colle *bonding*, concernant les liens qui unissent des individus de statut identique au sein d'un territoire. Ces liens, dits horizontaux, qualifient un capital social territorial « unissant ». Deuxièmement, il y a le capital social de type liant *linking*, issu des interactions entre des acteurs ayant des statuts ou des places différents au sein d'un territoire. Les liens dits verticaux qualifient un capital social territorial « liant ». Troisièmement, il y a le capital social de type lubrifiant *bridging* qui est centré sur la capacité du territoire à se connecter à l'extérieur. Ce dernier type de capital social territorial est qualifié de « reliant ». Cette distinction nette de trois volets de capital social territorial procure une précision d'analyse (Angeon *et al.*, 2006).

Dans le sillage des travaux de Barrère, Barthélémy, Nieddu et Vivien (2005), on peut caractériser le capital social territorial en tant qu'un patrimoine cognitif dont

la constitution se fait en mode de conservation et de transmission, à l'opposé des autres capitaux qui relèvent du processus de destruction et d'appropriation. Ici, il constitue un stock potentiel demandant une activation pour en disposer. Nous avons démontré plus haut que c'est l'encastrement territorial qui assure cette activation (*cf.* sous-section 1.2.1).

La référence au capital social territorial est de pertinence double pour notre travail. Le premier intérêt est que le capital social de type liant *linking*, est représentatif de la relation complexe de coopération/compétition, appelée coopétition (Nalebuff et Brandenburger, 1996). Or, cette coopétition est postulée au sein de l'entrepreneuriat local qui intéresse notre recherche quand bien même il interagit avec le milieu. C'est donc le capital social de type liant qui explique la coopétition. Sa mobilisation pour expliquer la coopération interfirmes concurrentes dans les districts industriels et les systèmes productifs locaux témoigne de sa force explicative pour ce type relation (Angeon *et al.*, 2006). Le second intérêt est que c'est le capital social territorial qui assure l'intelligibilité des mécanismes par lesquels les interactions influent sur le développement territorial et la clarification du maillage des proximités pour tisser un territoire (Callois, 2004). Ce tableau visualise cette trame des liens et des proximités formant le capital social territorial.

Tableau 6
Liens et proximités

Nature du lien	Densité du lien	Degré de proximité
Unissant	Activation forte du lien	Proximité forte
Liant	Activation forte du lien	Proximité forte
Lubrifiant	Activation faible du lien	Proximité faible

Source : Angeon *et al.*, 2006.

2.4 Théorie de la structuration : sentier en dynamique

Il n'est pas question d'un plaidoyer pour la théorie de la structuration. Il s'agit d'un état de l'art qui établit en quoi cette théorie constitue un éclairage servant à l'atteinte de notre objectif de recherche spécifié dans la sous-section 2.2.3 du premier chapitre et que nous redisons : comprendre et décrire les acteurs et les modalités du processus spatio-temporel de la dynamique territoriale. La théorie de la structuration dont une synthèse élaborée est faite par Anthony Giddens dans son ouvrage intitulé « La constitution de la société » renseigne quant aux déterminants et fonctionnement de l'interaction sociale. Pour cette raison, elle est d'un enseignement riche pour notre recherche.

Dans une formulation abrégée, la théorie de la structuration est pensée à partir des modes de constitution des systèmes sociaux dans l'espace-temps. Cette théorie puise dans la temporalité les racines de l'interaction sociale située dans une spatialité, qui est le cadre précisant la contextualité de cette interaction intrinsèquement située, dont la routinisation et la sérialité sont aux fondements.

2.4.1 *Spatialité et temporalité*

Chez Giddens (1987), la spatialité va de pair avec la temporalité pour éviter de se perdre dans l'indéfini et l'infini. Il n'évoque pas la notion de proximité géographique mais privilégie l'expression de coprésence. La spatialité s'incarne en un lieu défini comme une région physique faisant partie d'un cadre d'interaction. Ce concept de région a la connotation d'une structuration des conduites sociales à travers l'espace-temps. Il illustre cette conception par l'exemple de différenciation régionale entre le nord et le sud de la Grande-Bretagne . Le nord n'est pas seulement une aire géographique mais elle possède aussi des caractéristiques sociales distinctes qui remontent loin dans le temps. La régionalisation contribue « à faire disparaître l'idée

que les sociétés sont toujours des systèmes homogènes et unifiés » (Giddens, 1987, p. 443).

L'auteur centre la discussion sur la contextualité de la vie sociale. Chez lui, toute organisation sociale suppose la coordination de l'interaction dans des flots de relations situées dans le temps et dans l'espace et canalisées dans des contextes et des lieux régularisés. Dans ce sens, la coordination est située. La *a* contextualité met en jeu trois éléments : un cadre d'interaction, des acteurs coprésents et la communication qui s'établit entre eux.

En des termes conceptuels, la structuration est l'ensemble des conditions qui régissent la continuité ou la transmutation des structures et, par conséquent, la reproduction des systèmes sociaux. Et l'étude de cette structuration est celle des modes par lesquels les systèmes s'ancrent dans les activités d'acteurs compétents, situés dans le temps et dans l'espace, en faisant usage des règles et des ressources dans une diversité de contexte et d'action, produisant et reproduisant les interactions.

Sur le plan ontologique, la structuration tire son origine de la temporalité et, dans un certain sens, de l'histoire, quand bien même le terme d'historicité soit préféré à celui de l'histoire. L'historicité est décrite comme « une conception de l'histoire en tant que changement progressif et de l'utilisation des connaissances tirées d'une telle conception pour favoriser et poursuivre le changement » (Giddens, 1987, p. 442). C'est l'historicité qui amène un acteur à utiliser la connaissance qu'il en a de l'histoire, dans le but de la changer. C'est par le biais du concept d'historicité que l'on puisse critiquer la tendance à associer la temporalité à une séquence linéaire et à penser l'histoire comme si elle était animée d'un mouvement dont la direction est perceptible.

On aura compris que cette ligne de pensée issue de la théorie de la structuration convient à notre thèse qui se soucie de comprendre l'histoire d'un

espace, nommé territoire avant d'entreprendre l'ingénierie consacrée à son développement. L'esprit diffusé par la régionalisation qui ne croit pas à des sociétés unifiées se rallie à notre acception de territoires hétérogènes, dont la contextualité requiert des dispositifs spécifiques d'ingénierie territoriale. S'ajoute à ces visions partagées la structuration à travers la temporalité et la spatialité inhérente à cette théorie pour l'admettre en tant que schème d'intelligibilité de la dynamique territoriale à laquelle aspire cette thèse.

2.4.2 *Routinisation et sérialité*

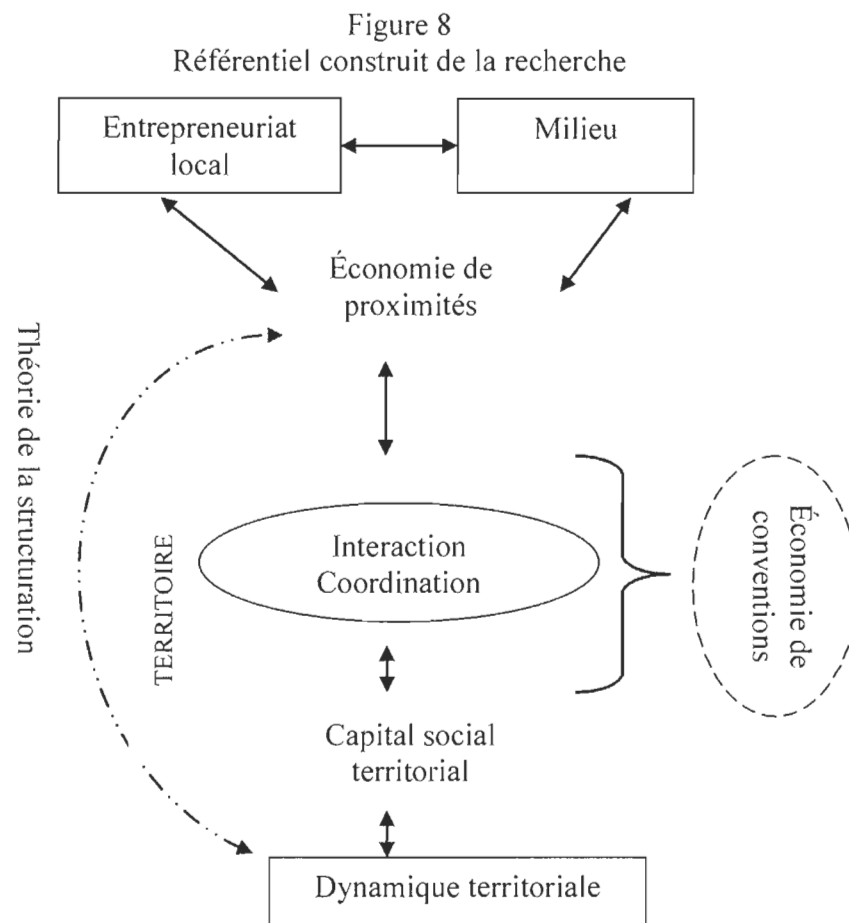
La routinisation est focale car elle joue le rôle central dans la résolution de la principale question adressée par cette théorie qui est celle de « l'ordre considéré comme la transcendance du temps et de l'espace » (Giddens, 1987, p. 121). La routinisation renvoie à « tout ce qui est accompli de façon habituelle ou tout ce qui est tenu pour acquis » (Giddens, 1987, p. 443). La routinisation est essentielle aux mécanismes psychologiques en assurant le maintien d'un sentiment de confiance et pour influencer ou contrôler le cours de l'interaction.

La routinisation résulte de rencontres ou des phénomènes séquentiels qui s'interpolent dans la sérialité de la vie sociale. L'ordre de la succession renvoie au caractère global et sériel de la reproduction sociale. Ainsi, quand on parle de régionalisation, celle-ci ne signifie pas uniquement la localisation dans l'espace, elle fait aussi référence « au procès de zonage de l'espace-temps en relation avec les pratiques sociales routinisées » (Giddens, 1987, p. 457). La routinisation, à travers des actions collectives et les apprentissages, forme le contenu signifiant de l'interaction.

In fine, le détour à la théorie de la structuration est utile à triple titre pour cette thèse. Premièrement, il permet de mettre en dialogue l'aspect processuel de l'objectif de recherche avec une théorie qui est d'essence processuelle.

Deuxièmement, il aide à mieux commenter la question de contextualité qui nous préoccupe. Troisièmement, il annonce les modalités constitutives du processus que nous allons observer : la routinisation et la sérialité.

Tout ce qui précède est imagé par la figure qui suit et que nous nommons : référentiel construit de la recherche afin d'être en conformité au construit théorique précisé par Maxwell (1999). Ce matériau est un composite de savoirs empruntés à différentes disciplines des sciences sociales, ce qui est admis, de surcroît, comme le précisent Renck et Servais (2002, p. 9), « vouloir enfermer dans un niveau unique l'explication des comportements ne mène qu'à des impasses scientifiques et à des dérives dogmatiques ».



À la lueur de ce chapitre et à l'image de la figure ci-haut, le territoire est un artefact organisé dont la trajectoire s'amorce par l'interaction d'un système d'acteurs bicéphale : l'entrepreneuriat local et le milieu.

L'entrepreneuriat dont il s'agit est celui qui fait preuve d'ancrage local, c'est-à-dire en situation d'encastrement traduit par l'enracinement (durée de l'implantation et des relations au territoire) et par l'imprégnation (ampleur des relations avec le territoire). Le milieu est à la fois matériel (un collectif d'acteurs et les ressources) et immatériel (la logique d'acteurs et leur dynamique d'apprentissage). La trajectoire est une dynamique en mouvement avec quatre éléments : les moteurs, les ingrédients, les séquences et les bifurcations. Les moteurs sont les mécanismes génératifs du mouvement. Les ingrédients sont les éléments du contexte où se déroule la trajectoire. Les séquences sont les moments hétérogènes qui composent la trajectoire. Les bifurcations sont des événements entraînant un changement brusque de la trajectoire.

Au niveau territorial, la trajectoire est une dynamique de territorialisation que construit le système d'acteurs en proximités à travers une rationalisation commune dite conventions dont dérive une coordination non instituée. Cette coordination située aboutit à l'une des trajectoires possibles : agglomération, spécialisation ou spécification. L'agglomération est une juxtaposition entrepreneuriale sans coopération. La spécialisation est une configuration entrepreneuriale concentrée et complémentaire. La spécification est une architecture entrepreneuriale caractérisée par la densité des liens. Le capital social territorial participe à l'activation de ces liens, lesquels liens peuvent être horizontaux, le capital social territorial est alors unissant. Si les liens sont verticaux, le capital social est liant. S'il y a une capacité du territoire à se connecter à l'extérieur, il y a présence du capital social reliant.

Une trajectoire territoriale est déduite mais non pas postulée. Elle peut être une construction ou une destruction. Dès lors, il y a des territoires passifs : les

territoires soumis et les territoires réceptacles; et des territoires actifs : les territoires de projets et les territoires créatifs. La logique de l'émergence territoriale est développée par des jeux d'acteurs en apprentissage collectif au travers d'une routinisation et une sérialité au gré de la spatialité et des temporalités.

En bref, la dynamique territoriale est une réalité socioéconomique dont la trajectoire est une mosaïque tissée (capital social territorial) par l'articulation proximale (économie de proximités) d'une communauté d'intérêts (économie de conventions) en traversant un sentier circulaire (théorie de la structuration). Au final, une figure imagée de cette construction théorique est présentée pour servir de construit référentiel à la thèse.

TROISIÈME CHAPITRE LE CADRE OPERATOIRE

« Le récit est une forme de production de sens, [...] une lentille à travers laquelle les éléments apparemment indépendants et déconnectés de l'existence sont considérés comme des parties liées dans un ensemble » (Polkinghorne, 1988, p. 36).

Ce chapitre a pour but de faire l'appariement des procédés organisationnels de la thèse. Il se décompose en trois parties dont la première fixe les fondements épistémologiques de la thèse, la seconde traite de la stratégie de recherche et la troisième détaille la mise en œuvre de la recherche.

1. FONDEMENTS ÉPISTÉMO-MÉTHODOLOGIQUES

Cette partie est ordonnée en quatre sections. Dans l'ordre, il sera traité de la posture épistémologique de la recherche; ensuite, il sera clarifié la manière selon laquelle la recherche est entreprise; après, il sera relevé le type de regard d'appréhension empirique; enfin, il sera précisé l'orientation de la recherche.

1.1 Posture combinée : paradigme interprétatif-constructiviste

Toute recherche est édiflée sur des présupposés qui déterminent sa validité et sa conduite (Avison et Meyers, 2002), lesquels constituent son paradigme épistémologique (Denzin et Lincoln, 1994). L'orientation épistémologique sous-tend l'ensemble de la recherche sur trois points (Rakotoarijaona, 2001) 1) la nature de la connaissance produite (vision de la réalité); 2) le processus par lequel la connaissance est développée (méthode); 3) la valeur et le statut de la connaissance (validité). Le paradigme épistémologique d'une recherche n'est pas neutre. Il doit être clairement énoncé (Royer et Zarlowski, 2003) et argumenté (Guba et Lincoln, 1991).

Les niveaux épistémologiques sont classés de différentes manières. Perret et Séville (2003) distinguent trois paradigmes : positiviste, interprétativiste, constructiviste. Cette classification à trois courants est également celle retenue par Giordano (2003). De leur côté, Morin et Le Moigne (1999) ne différencient que deux approches épistémologiques : les approches constructivistes et les approches positivistes. Il faut préciser que « les limites entre les épistémologies sont devenues floues » (Miles et Huberman, 2003, p. 18).

D'ailleurs, le consensus sur la pureté épistémologique n'est pas encore acquis (Perret et Séville, 2003). Nous présentons les grandes lignes des trois paradigmes les plus souvent mis en œuvre pour conduire une recherche en sciences sociales (Miles et Huberman, 2003) : positiviste, interprétativiste et constructiviste, avant de justifier notre position.

Pour les positivistes, la réalité existe de manière indépendante du chercheur qu'il ne peut que constater sans pouvoir l'influencer. Ce courant obéit à une hypothèse déterministe selon laquelle le réel est uniquement expliqué de façon permanente et est régi par des lois de causalité. Le courant positiviste étudie un objet réel dont la connaissance qui en est développée constitue un résultat considéré comme une vérité objective et démontrée. Cette connaissance est reproductible et transmissible. Le paradigme positiviste s'accomplit dans une logique déductive en procédant par analyse, décomposant en catégories ou en parties l'objet d'étude (principe de modélisation analytique). La validité de la connaissance procède de sa vérification empirique, de sa confirmabilité et de son irréfutabilité (Morin et Le Moigne, 1999).

Concernant les constructivistes, la réalité est construite en interaction entre les sujets et avec le chercheur, en fonction de leurs finalités dans une hypothèse téléologique. La connaissance est construite suivant un processus actif dans la résolution d'un problème. Elle est adéquate à une situation donnée; en ce sens elle

constitue une vérité construite et argumentée. Le courant constructiviste étudie l'objet en action en identifiant des finalités plausibles et des sens possibles. Le constructivisme cherche à décrire l'action dans son contexte (principe de modélisation systémique) par des raisonnements dialectiques et par tâtonnements. La validité de la connaissance relève de sa compréhension pour qu'elle puisse être enseignée (Rakotoarijaona, 2001).

S'agissant du paradigme interprétativiste, la réalité provient de la compréhension que fait le chercheur des événements et de leur contexte en fonction de ses motivations et de ses intentions (hypothèse téléologique). La connaissance est issue de l'interprétation sur deux niveaux : la représentation que font les acteurs de l'objet de recherche (premier niveau) et l'interprétation de ces représentations d'acteurs par le chercheur (deuxième niveau). La recherche interprétative s'accomplit dans une approche idiographique. La validité de la connaissance relève de la capacité d'empathie du chercheur envers l'objet (Perret et Séville, 2003).

Le tableau 7 résume ces trois registres épistémologiques. Il les sépare distinctement sur trois aspects se rapportant sur la connaissance : le projet de connaissance, sa construction et sa validité. Si le constructivisme tente la construction comme son intitulé le laisse supposer, l'interprétativisme a comme objet la compréhension, tandis que le positivisme vise la vérification, l'explication ou la confirmation. Il y a distinction aussi dans le mode de construction de la connaissance. Le positiviste opère par l'observation de la causalité, l'interprétativiste essaye de comprendre les représentations d'autrui et le constructiviste décrit l'action qui se déroule. Pour la validité de la connaissance produite, le positivisme procède par la démonstration, le constructivisme par l'argumentation et l'interprétativisme par la capacité d'empathie. En termes de gnoseologie, c'est-à-dire la source des connaissances, l'interprétativisme et le constructivisme font l'exploration des phénomènes (phénoménologie) à l'opposé du positivisme qui étudie les propriétés générales de tout ce qui est (ontologie).

Tableau 7
Épistémologies de recherche

	Épistémologie positiviste	Épistémologie interprétativiste	Épistémologie constructiviste
Gnoséologie	Ontologie : la réalité est une vérité connaissable indépendante de l'observateur qui la décrit.	Phénoménologie : la réalité est perçue et interprétée par des sujets connaissant.	Phénoménologie : la réalité est celle que le sujet expérimente et dépendante de ce sujet qui la construit.
Hypothèse	Déterministe : causalité.	Téléologique : intention.	Téléologique : intention.
Objet de recherche	Les faits.	Les représentations d'acteurs.	Un phénomène en action.
Relation chercheur/objet de recherche	Indépendance.	Empathie.	Interaction.
Projet de connaissance	Vérifier, expliquer, confirmer.	Comprendre.	Construire.
Construction de la connaissance	Observation des liens de cause à effet.	Compréhension empathique des représentations d'acteurs.	Description de l'action dans son contenu.
Validité de la connaissance	Démonstration.	Capacité d'empathie.	Argumentation et enseignabilité.
Principe méthodologique	Modélisation analytique.	Idiographique.	Modélisation systémique.

Source : Morin et Le Moigne (1999), Giordano (2003), Kebir (2004).

Miles et Huberman (2003) et Lee (1991) ont montré que les étiquettes épistémologiques ne rentrent pas nécessairement les unes en contradiction avec les autres, chaque perspective peut ajouter un niveau de compréhension. Il est fréquent de trouver des recherches en sciences sociales campées sur des épistémologies œcuméniques qui ne les rendent pas pour autant invalides (Miles et Huberman, 2003). Ainsi, des aménagements de paradigmes sont possibles voire souhaitables pour un dialogue entre eux afin de faire progresser la compréhension des phénomènes sociaux (Perret et Séville, 2003, p. 32).

Considérant ces affirmations et tenant compte de « l'équation intellectuelle de la recherche, c'est-à-dire du juste équilibre entre les théories, d'une part, et les découvertes, d'autre part » (Paille et Mucchielli, 2008, p. 70), notre position épistémologique est une posture combinée : interprétative-constructiviste.

L'inscription dans le courant interprétatif se justifie par le fait qu'en s'intéressant à un phénomène (la dynamique territoriale), nous souhaitons le comprendre dans la perspective des acteurs (l'entrepreneuriat local et le milieu) participant à sa création (Allard-Poesi et Maréchal, 2003, p. 42), donc en fonction de leurs langages, de leurs représentations, de leurs motivations ainsi que de leurs intentions propres (Hudson et Ozanne, 1988). La nature constructiviste (Allard-Poesi et Maréchal, 2003, p. 45) de la recherche est motivée par la construction instrumentale de son objet (interaction agissante sur la dynamique territoriale), dans une dynamique téléologique (compréhension du territoire avant son ingénierie) avec une volonté de transformation des modes de réponses traditionnelles (rupture avec les idéaux-types territoriaux) dans un contexte donné (contexte Sud) selon un processus de résolution de problème (ingénierie territoriale féconde) Cette combinaison épistémologique offre une complémentarité qui permet de rendre compte des réalités complexes (Koenig, 1993). Avec cette posture épistémologique, qu'est-ce que nous souhaitons entreprendre?

1.2 Exploration hybride

Ici, il s'agit de répondre à la question : que va-t-on faire? Il existe deux voies de réponse à cette question : tester ou explorer (Charreire et Durieux, 2003). Le terme tester se rapporte à la mise à l'épreuve de la réalité d'un objet théorique, ce que nous ne faisons pas. Par contre, le terme explorer consiste en un processus dont l'objectif est de proposer des résultats théoriques novateurs, ce que nous poursuivons. Dans cette démarche exploratoire, on peut 1) soit opérer un lien entre deux champs théoriques, jusqu'alors non liés (exploration théorique); 2) soit explorer un

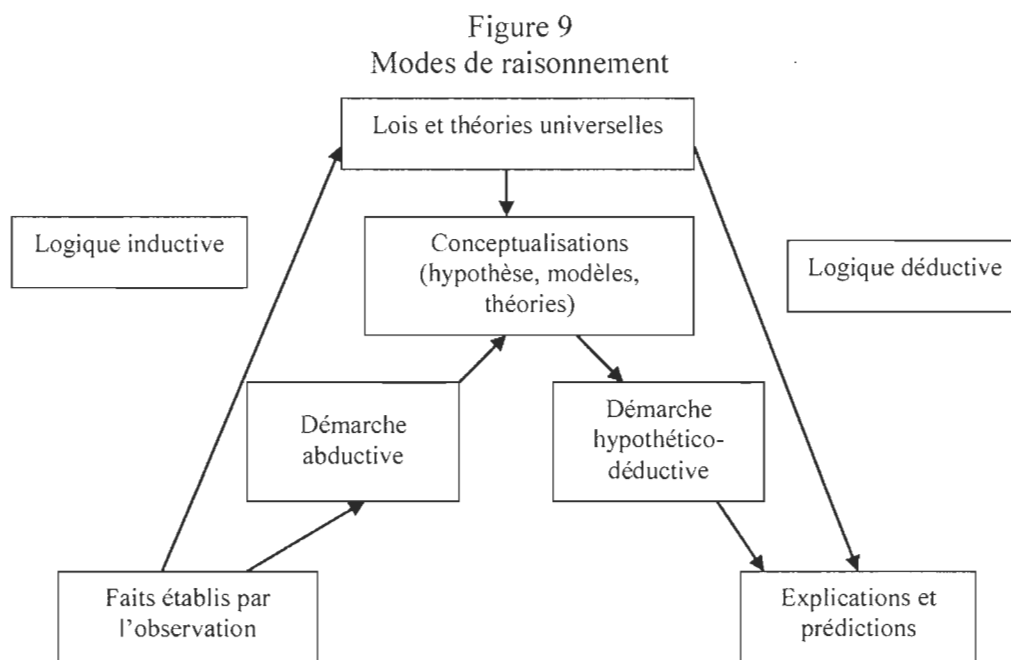
phénomène en faisant table rase des connaissances antérieures sur le sujet (exploration empirique); 3) soit procéder à des allers-retours entre des observations et des connaissances théoriques (exploration hybride). Cette dernière catégorie d'exploration qualifie au mieux notre travail. Car après avoir mobilisé des référents conceptuels, nous allons nous référer à cet univers interprétatif (Paillé et Mucchielli, 2008) pour donner du sens aux observations empiriques en procédant par allers-retours fréquents entre le matériau empirique recueilli et la théorie (Charreire et Durieux, 2003).

Il existe trois modes de raisonnement possibles suivant que l'on teste ou que l'on explore (Charreire et Durieux, 2003) 1) l'induction; 2) la déduction; et 3) l'abduction. L'induction est une généralisation prenant appui sur un raisonnement par lequel on passe du particulier au général, des faits aux lois, des effets à la cause et des conséquences aux principes. La déduction est un moyen de démonstration (Grawitz, 1996) caractérisée par le fait que si les hypothèses formulées initialement (prémises) sont vraies, alors la conclusion doit nécessairement être vraie. L'abduction est une opération qui, n'appartenant pas à la logique, consiste à tirer des conjectures de l'observation (Koenig, 1993) avec l'objectif de produire du sens et de proposer de nouvelles conceptualisations théoriques valides et robustes, rigoureusement élaborées (Charreire et Durieux, 2003, p. 60).

L'induction et l'abduction sont apparentées. Des auteurs, à l'instar de Chalmers (1987), disent que l'abduction est une démarche inhérente à la logique inductive. Pour les distinguer, on dit que l'induction est une inférence logique qui confère à la découverte une constance *a priori* (loi) alors que l'abduction lui confère un statut explicatif ou compréhensif qui, pour tendre vers la règle ou la loi, nécessite d'être testé par la suite. D'après Charreire et Durieux (2003), pour explorer, il est fait appel à une démarche de type inductive et/ou abductive alors que pour tester, on adopte une démarche de type déductif. Cependant, ces auteurs affirment que pour

l'élaboration des connaissances scientifiques, ces trois raisonnements peuvent cohabiter.

En tenant un raisonnement compréhensif et interprétatif des observations et en les faisant coïncider à des référents et à des théories de différents niveaux de généralités, nous affichons un raisonnement abductif (Davidsson, 2005), dans le but de structurer ces observations afin de leur donner un sens ultérieurement (Prévoist, 2005). Notre démarche n'est donc pas de l'induction pure visant à dégager par l'observation des régularités discutables. Il s'agit plutôt d'une démarche abductive qui tire de l'observation des conjectures qu'il conviendrait par la suite de discuter (Koenig, 1993). La figure 9 montre l'essentiel de ces modes de raisonnement où nous lisons nettement le contraste entre l'induction et la déduction. La logique inductive part des faits observés aux fins de les établir en lois et théories universelles, au contraire de la logique déductive qui traite de ces dernières aux fins d'explication des situations observées. On constate également que la démarche abductive est inhérente à la logique inductive.



Source : Chalmers (1987, p. 28) dans Charreire et Durieux (2003, p. 63).

Si l'abduction est notre raisonnement scientifique, comment allons-nous aborder la dimension empirique de recherche?

1.3 Attitude qualitative à finalité descriptive

La question servant de transition entre la section précédente et celle-ci est à double entrée a) elle met en clair la finalité de la recherche; b) et elle précise l'approche adoptée pour atteindre cette finalité.

Selon Robson (2002), il existe trois finalités de recherche 1) exploratoire; 2) descriptive; et 3) explicative. Premièrement, les recherches exploratoires visent à comprendre des situations peu connues de la communauté scientifique et ont pour objet de soutenir l'émergence ou la détection de nouveaux concepts ou de nouvelles variables explicatives dans des domaines où les connaissances sont encore peu développées (Royer et Zarlowski, 2003). Deuxièmement, les recherches descriptives visent généralement à tracer le portrait d'un phénomène (personnes, organisations, situations) par l'énumération détaillée de ses caractéristiques, de ses attributs ou par la combinaison de ces attributs (Robson, 2002). Troisièmement, les recherches explicatives visent à expliquer une situation ou un problème. Ce type d'investigation vise parfois l'explication de régularités du phénomène étudié ou l'identification de relations entre différents aspects de ce phénomène. Souvent mais pas toujours, ces explications prennent la forme de relations causales ou prédictives.

Notre objectif de recherche qui entend comprendre et décrire les acteurs et les modalités du processus spatio-temporel de la dynamique territoriale nous soumet à une finalité descriptive. Quelle est alors notre approche pour atteindre cette finalité?

Ici, il est de tradition de faire une distinction entre l'approche qualitative et l'approche quantitative. Grawitz (1996) pose de façon caricaturale une interrogation fondamentale dont dépend la réponse au choix entre le quantitatif ou le qualitatif :

« Vaut-il mieux trouver des éléments intéressants dont on n'est pas certain, ou être sûr que ce que l'on trouve est vrai, même si ce n'est pas intéressant? » (p. 321). Cette question suggère à ce que le caractère objectif ou subjectif des résultats soit la ligne de séparation entre l'approche qualitative et l'approche quantitative.

L'objectivisme isole l'objet de recherche, introduit une séparation entre observateurs et observés [...] se donne des objets de recherche qui acceptent les contraintes des méthodes d'observation assises sur la quantification [...]. Le subjectivisme prend le contre-pied de ces conceptions : l'objet n'est plus une entité isolée, il est toujours en interrelation avec celui qui l'étudie [...] les méthodes employées relèvent davantage de l'analyse qualitative. Coulon, 1987, p. 50-51.

Mais il faut nuancer que la distinction entre le qualitatif et le quantitatif est de plus en plus équivoque et ambiguë (Brabet, 1988). D'ailleurs, il existe des travaux articulant les deux approches dans une perspective de séquentialité et de triangulation (Baumard et Ibert, 2003).

À notre niveau, la nature de notre question de recherche : comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu a pu influencer sur la dynamique territoriale? appelle nécessairement une approche qualitative en raison de l'hétérogénéité du phénomène à l'observation (la dynamique territoriale) impliquant des événements irréguliers, non anticipés et/ou expérimentés (Davidsson, 2005). Notre objectif de recherche qui tend à décrire le processus de dynamique territoriale tire profit de cette investigation qualitative en ce que celle-ci dévoile les processus sociaux (Van Maanen, 1979) avec une forte puissance explicative des processus et de l'histoire (Miles et Huberman, 2003).

Cette attitude qualitative que nous adoptons est entendue dans deux sens. Dans un premier sens, cette recherche est qualitative parce que les instruments et méthodes utilisés sont conçus pour recueillir des données primaires de type qualitatif et pour analyser ces données de manière qualitative, c'est-à-dire en extraire le sens

plutôt que de les transformer en pourcentages ou en statistiques (Paillé et Mucchielli, 2008). Dans un second sens, cette recherche est qualitative puisque l'ensemble du processus est mené d'une manière naturelle, sans mises en situation artificielles, selon la logique proche des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages (Paillé, 2007). Cette disposition d'esprit qualitative permet « d'atteindre une compréhension holiste (systémique, globale, intégrée) du contexte de l'étude : sa logique, ses arrangements, ses règles implicites et explicites » (Miles et Huberman, 2003, p. 21).

L'exercice du tableau 8 est de réaliser un rapprochement entre le quantitatif et le qualitatif pour situer clairement notre position. Le rapprochement s'effectue dans l'esprit de montrer que les types de recherche ne sont pas antinomiques, ils répondent tout simplement à des principes distincts.

Tableau 8
Alternative recherche quantitative/recherche qualitative

Principes de la recherche qualitative	Principes de la recherche quantitative
La compréhension.	L'explication.
La génération de théorie.	L'examen de la théorie.
L'idiosyncrasie.	L'universalité.
L'interpénétration.	La cause.
La subjectivité.	L'objectivité.
L'analyse interprétative.	La réduction.

Source : Hlady-Rispal (2002).

Avec cette attitude qualitative, comment examinerons-nous l'objet de la recherche?

1.4 Orientation mixte : étude du processus et du contenu

Ici, il existe deux options qui s'offrent : soit l'objet est étudié par son contenu (recherche sur le contenu), soit il est étudié par son processus (recherche sur le processus).

Selon Grenier et Josserand (2003), lorsque l'on mène une recherche sur le contenu, il s'agit de mettre en évidence de quoi se compose l'objet étudié, alors que pour une recherche sur le processus, il s'agit de mettre en exergue le comportement de l'objet étudié dans le temps. Bien que la présentation des deux options soit faite plus souvent de manière contrastée, ces deux auteures invitent « à prendre conscience de leur enrichissement mutuel, voire leur nécessaire imbrication » (Grenier et Josserand, p. 131). Partant de ce constat de l'imbrication de ces deux orientations, notre positionnement est d'intégrer l'étude du contenu dans une étude sur le processus. Ce positionnement est d'ailleurs explicite dès la fixation de l'objectif de recherche : comprendre et décrire les acteurs et les modalités du processus spatio-temporel de la dynamique territoriale. Ainsi, notre recherche est d'orientation mixte où le contenu enrichit une étude d'ordre processuel. La connaissance du contenu est utilisée à travers les éléments qui composent la dynamique territoriale : acteurs, modalités, pratiques, éléments du contexte.

Tableau 9
Orientation de recherche

Importance du contenu dans la recherche		
Importance du temps dans la recherche	Faible	Forte
Faible		Recherche sur le contenu.
Forte	Recherche sur le processus.	Recherche mixte.

Source : Grenier et Josserand (2003, p. 136).

En toile de fond de notre objectif de recherche, notre visée est de décrire le processus spatio-temporel de la dynamique territoriale. Selon Langley, Mintzberg, Pitcher, Posada et Saint-Macary (1995), il existe cinq modèles pour décrire le déroulement d'un processus dans le temps 1) le modèle séquentiel (enchaînement de phases identifiées et séparées); 2) le modèle anarchique (sans structure de développement apparente); 3) le modèle itératif (mixité du modèle séquentiel et du modèle anarchique); 4) le modèle par convergence (description du processus par réduction de la variété au fil du temps); 5) le modèle par inspiration (déroulement par étapes successives d'un processus non régulier).

La question est donc de savoir si l'on adopte un modèle particulier avant de débiter la recherche ou si l'on fait émerger des données un modèle d'évolution (Grenier et Josserand, 2003). La réponse est sous-jacente à la position épistémologique. Dans ce cas, comme notre recherche est de nature interprétative-constructiviste, nous décrirons l'évolution du processus dans son contenu par opposition à l'étude d'une évolution entre un état 1 et un état 2, en laissant par le fait notre propre modèle s'inventer (Morin et Le Moigne, 1999).

2. STRATÉGIE DE RECHERCHE

Cette partie expose et justifie les choix opérés en termes de stratégie de recherche pour répondre à la question de recherche et satisfaire l'objectif de recherche. Dans une première section, nous évoquons l'approche selon la trajectoire du phénomène étudié. La deuxième section est consacrée au dispositif d'investigation qui est l'étude de cas. La troisième section explique l'ancrage des données empiriques à la théorie en vue de générer la connaissance.

2.1 Étude de trajectoire

Comme il a été mentionné auparavant (voir section 1.1 du deuxième chapitre), nous appréhendons le phénomène d'étude (la dynamique territoriale) en termes de trajectoire parce que cette méthode permet de disposer de repères spatiaux et temporels, pour se situer à l'intérieur des coordonnées changeantes et se projeter dans l'avenir en respectant la singularité d'impulsion et de sens constitutifs de la dynamique qui va être observée. Cette analyse en trajectoire peut être opérationnalisée par huit méthodes (Langley, 1999; Oiry *et al.*, 2010). Avant de procéder à une revue descriptive de ces huit méthodes, précision est faite que la méthode en trajectoire ne se limite pas à une simple analyse longitudinale. Elle incorpore dans ses analyses des ingrédients complexes, de plusieurs natures, situées sur différents niveaux, qui évoluent suivant différentes temporalités et qui suivent des logiques non linéaires (Passeron, 2005).

Parmi les huit méthodes pour étudier la trajectoire, deux sont aux antipodes de par la logique déployée : la narration et la quantification. En effet, si la narration consiste à une description extrême des détails possibles de la trajectoire étudiée, la quantification procède par l'indentification des événements de la trajectoire aux fins d'inscription en codes et catégories. On considère comme les classiques de la méthodologie narrative les travaux de Chandler (1962), de Pettigrew (1985), et de Van Maanen (1988). Tandis que les travaux de Van de Ven et Poole (1995) sont parmi les représentatifs de la quantification.

Entre ces deux méthodes opposées dialectiquement, il existe six autres méthodes (Langley, 1999) 1) les lectures théoriques alternatives; 2) la théorie enracinée; 3) la méthodologie graphique; 4) la décomposition temporelle; 5) la méthode synthétique, 6) la méthode de la simulation informatique.

Les lectures théoriques alternatives consistent à fournir différentes interprétations d'un même phénomène. Un des meilleurs exemples de cette méthode est le travail d'Allison (1971) sur les différentes manières d'analyser la crise des missiles à Cuba en 1962. Cet auteur propose trois explications possibles d'un même phénomène : le blocus naval choisi par le gouvernement américain comme principal moyen de contrer la présence de missiles soviétiques sur le sol cubain en 1962. Son analyse repose sur un triple modèle 1) le modèle rationaliste, 2) le modèle de la politique bureaucratique; et 3) le modèle des processus organisationnels. Selon le modèle rationaliste, ce blocus naval est un phénomène de maximisation des valeurs. Tandis que le modèle des processus organisationnels l'explique comme une manifestation des routines organisationnelles disponibles. Enfin, d'après le modèle de politique bureaucratique, ce blocus est une position particulière défendue par les décideurs en fonction de leurs priorités.

La théorie enracinée réalise la codification des données très détaillées afin d'identification des régularités pouvant émerger entre les différentes séquences de la trajectoire ou même entre différentes trajectoires. Les travaux de Glaser et Strauss (1967) puis ceux de Strauss et Corbin (1990) sont à la fois fondateurs et représentatifs de la théorie enracinée. La méthodologie graphique positionne sur un schéma unique des événements et des données situés sur différents niveaux, dans différentes temporalités, avec des liens de nature différente pour appréhender la dynamique d'une trajectoire. Les travaux de Miles et Huberman (1984) et ceux de Langley et Truax (1994) sont représentatifs de cette méthode. La méthode de la décomposition temporelle s'attache à l'identification de la cohérence entre les changements et les ruptures brutales d'une trajectoire. Barley (1986) et Denis, Langley et Cazale (1996) sont considérés comme des travaux recouvrant cette méthode. La méthode synthétique effectue le codage d'un certain nombre de trajectoires afin d'identifier des régularités dans ces dernières dans le but de prédire le déroulement d'autres trajectoires en cours. La liste des méthodes d'observation de trajectoire se clôt par la méthode de la simulation informatique. Cette dernière, comme l'indique sa

dénomination, consiste à simuler sur informatique le déroulement d'une trajectoire en vue d'isoler les facteurs susceptibles d'en influencer le déroulement. Au prix d'une tentative de synthèse, il est présenté en lecture un tableau récapitulant les méthodes d'analyse de trajectoire.

Tableau 10
Méthodes d'analyse des trajectoires

Méthodologie	Modalité	Logique	Travaux représentatifs
Narrative	Description très détaillée de la trajectoire.	Singularité de la trajectoire.	Chandler (1962); Pettigrew (1985); Van Maanem (1988).
Quantification	Codage et catégorisation des événements pour traitements statistiques.	Récurrence dans un dessein comparatif.	Van de Ven et Poole (1995).
Lectures théoriques alternatives	Différentes interprétations de la trajectoire.	Compréhension étendue et profonde d'un même phénomène.	Allison (1971).
Théorie enracinée	Codage des données très détaillé pour identification des régularités.	Volonté d'accéder à une généralisation.	Glaser et Strauss (1967); Strauss et Corbin (1990).
Méthode graphique	Positionnement sur un schéma des événements, des données et des temporalités.	Visibilité pour des données noyées dans la masse.	Langley et Truax (1994); Miles et Huberman (1984).
Décomposition temporelle	Identification des séquences de la trajectoire.	Analyse des cohérences et des ruptures.	Barley (1986); Denis <i>et al.</i> (1996).
Méthode synthétique	Codage de plusieurs trajectoires.	Identification des régularités dans un but prédictif.	
Simulation informatique	Simulation du déroulement d'une trajectoire.	Identification des facteurs susceptibles d'influer une trajectoire.	

Bien que les huit méthodes utilisables pour analyser la trajectoire ne soient pas exclusives, elles font montre qu'elles sont prises en tension entre la précision/la fidélité des données qu'elles présentent et la générabilité/transférabilité des résultats qu'elles produisent (Oiry *et al.*, 2010). D'après Langley (1999), ces deux dimensions fonctionnent le plus souvent à sens inverse La précision et la fidélité des données

rendent difficile la généralisation. À l'inverse, les données trop abstraites par rapport à la trajectoire analysée sont faciles à généraliser. Le tableau suivant répartit les huit méthodes d'analyse des trajectoires sur un continuum à deux dimensions.

Tableau 11
Précision et généralité des études en trajectoire

Méthodologie	Précision par rapport à la trajectoire	
	Forte	Faible
Narrative	↑	↓
Théorie enracinée		
Décomposition temporelle		
Graphique		
Synthétique		
Quantification		
Simulation informatique		

Source : Langley (1999).

Considérant l'épistémologie interprétative-constructiviste de la recherche et en fonction du fil rouge de la thèse qui est la contextualité des territoires, nous optons pour la méthode narrative pour décrypter l'interaction agissante sur la dynamique territoriale. Il s'agit alors de choisir le contexte que la narration va mettre en lumière.

2.2 Étude de cas unique à multi acteurs

Afin de répondre à notre question de recherche *a priori* qui est « comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu pourrait influencer sur la dynamique territoriale? », il existe quatre méthodes possibles dans le cadre d'une approche qualitative : l'étude de cas, l'enquête, l'expérimentation, l'étude historique (Hlady-Rispal, 2002).

L'étude de cas s'intéresse à la compréhension en profondeur d'une situation dans un environnement unique en se concentrant sur les explications des processus et sur l'analyse des phénomènes contextualisés. L'enquête répond à un objectif de tester des hypothèses ou de valider des analyses en recourant à de larges échantillons. À l'instar de l'étude de cas, l'enquête traite du phénomène et du contexte avec une capacité d'étude réduite de ce dernier. L'expérimentation consiste à enclencher une série de réactions dans un environnement contrôlé, d'en observer les effets et de les analyser. À la différence de l'enquête et de l'étude de cas, l'expérimentation dissocie nettement le phénomène du contexte. L'étude historique décrypte la situation enchevêtrée entre phénomène et contexte en se référant essentiellement à des événements non contemporains.

Tableau 12
Comparatif des stratégies de recherche qualitative

	Étude de cas	Enquête	Expérimentation	Étude historique
Questions de recherche	Comment? Pourquoi?	Qui? Quoi? Où? Combien?	Comment? Pourquoi?	Comment? Pourquoi?
Contrôle sur des variables d'attitude	Non	Non	Oui	Non
Accent mis sur des événements contemporains	Oui	Oui	Oui	Non

Source : Yin, 1994, p. 17 dans Hlady-Rispal, 2002, p. 48.

Le tableau 12 fait la synthèse comparative des stratégies de recherche qualitative dans l'objectif d'en choisir celle qui servirait au mieux à notre recherche. Trois caractéristiques éclairent ce choix 1) les questions de recherche; 2) le contrôle ou non sur les variables; et 3) l'époque des événements à observer. Si les études de cas, l'expérimentation ainsi que l'étude historique conviennent aux questions à réponse libre (comment ou pourquoi), l'enquête satisfait beaucoup plus à des questions relativement orientées ou suggérées (qui, quoi, où, combien). L'étude de cas et l'étude historique semblent être proches. Leur point de divergence se fait sentir

sur les périodes étudiées. L'étude historique ne prend en considération que les faits passés, tandis que l'étude de cas tient compte du présent et du passé.

À la lumière du tableau comparatif, l'étude de cas nous apparaît la plus compatible avec l'approche narrative de la trajectoire que nous avons retenue plus haut et qui met l'accent sur la singularité de cette dernière, donc son contexte. Nous adoptons donc l'étude de cas comme stratégie de recherche dans sa définition circonscrite par Yin :

Une étude de cas est une enquête empirique qui examine un phénomène contemporain au sein de son contexte réel lorsque les frontières entre phénomène et contexte ne sont pas clairement évidentes et pour laquelle de multiples sources de données sont utilisées (Yin, 1994, p. 17).

Le recours à la méthode des cas se justifie par trois motifs 1) notre question de recherche s'aligne avec ses questions-types; 2) elle associe le phénomène et le contexte dans les analyses, ce qui convient à notre conception contextualiste de la trajectoire où le contexte fait partie intégrante de cette dernière par opposition à l'approche rationaliste qui alloue un rôle mineur au contexte (voir sous-section 1.1.1 du deuxième chapitre); 3) nous n'avons pas retenu un modèle de description de processus afin de ne pas contrôler la dynamique en observation en laissant le processus s'émerger de lui-même (voir section 1.4 du présent chapitre). Et c'est la méthode de cas qui réalise cette situation d'immersion. Ce choix requiert de décider entre un devis à base d'un cas unique ou un devis à base d'étude de cas multiples.

2.2.1 Les modalités de choix du cas unique

Yin (1994) préconise le recours au cas unique dans trois situations 1) le chercheur souhaite tester une théorie pour la confirmer, la réfuter ou la compléter; 2) le chercheur a identifié un cas présentant un caractère extrême ou unique; 3) le chercheur veut révéler un phénomène qui, sans être rare, n'était pas encore accessible

à la communauté scientifique. De son côté, Stake (1994) identifie trois objectifs susceptibles de guider le choix d'un ou des cas a) le cas constitue un intérêt en soi; on engage l'étude pour mieux comprendre ce cas spécifique, qui a été choisi en raison de sa particularité, il s'agit alors d'une étude de cas intrinsèque; b) le cas constitue un intérêt instrumental, c'est-à-dire qu'il fournit une nouvelle compréhension d'un phénomène donné; c) l'intérêt en soi de chaque cas est réel tout en étant plus faible que d'autres cas, on identifie des phénomènes récurrents parmi un certain nombre de situations en observant chaque cas pour lui-même, il s'agit alors de sonder un phénomène, de générer une théorie à l'aide d'études de cas multisites. En résumé, le choix d'un ou des cas dépend de sa capacité à apporter une meilleure compréhension du phénomène à étudier ou de la théorie à générer.

Au-delà du différend entre les tenants des études de cas multisites versus les défenseurs des études de cas unique, notre préoccupation est de répondre clairement à notre question de recherche et de remplir notre objectif de recherche. Or, vu notre question de recherche « comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu pourrait influencer sur la dynamique territoriale? », à laquelle se rattache l'objectif de comprendre et de décrire les acteurs et les modalités du processus spatio-temporel de la dynamique territoriale, l'étude de cas unique est la plus adaptée à notre besoin.

De ce fait, nous abondons dans le sens d'un devis à base d'un cas unique. Cette étude de cas unique est cohérente avec notre positionnement épistémologique interprétative-constructiviste où la compréhension recherchée est le sens parmi les sens possibles sans prétendre l'exhaustivité (Le Moigne, 1990). Ici donc, c'est la capacité à faire sens du cas et sa pertinence à répondre à la question posée qui nous intéresse. Par ailleurs, avec sa force de contextualisation, l'étude de cas unique est en adéquation avec notre approche contextualiste et narrative de la trajectoire. Avec ce cas unique, nous révélerons un phénomène (la dynamique territoriale en contexte Sud) encore peu accessible à la communauté scientifique (Yin, 1994) pour son hétérogénéité mais non pas pour l'applicabilité d'un modèle tel que nous l'avons

débatu dans la sous-section 2.1.2 du premier chapitre relatif à la problématique de recherche. La question est de savoir maintenant comment sélectionner ce cas unique?

2.2.2 *Le cas empirique*

Pour sélectionner le cas unique, il nous faut revenir au cas originel de la problématique de recherche que nous avons relaté dans la sous-section 2.2.1 du premier chapitre. À titre de rappel, ce cas originel était une série de démarches de développement économique local porté par la composante DEVECO du projet PAGU, dans trois microrégions faisant partie des Hautes Terres de Madagascar (contexte Sud) et situées le long de la RN7 reliant la région centrale à la partie méridionale du pays. Nous sommes donc retournés dans les Hautes Terres de Madagascar en vue de trouver un cas porteur de l'intérêt qui anime la recherche et qui va devenir le cas empirique (Hlady-Rispal, 2002). Dans cette optique, le cas empirique va s'ériger en un cas instrumental (Stake, 1994) puisqu'il est une opportunité de fournir une nouvelle compréhension (contexte Sud) de la dynamique territoriale.

La sélection du cas empirique s'est effectuée en deux étapes. La première étape s'est déroulée durant la période de juin à septembre 2005, où nous avons effectué un séjour dans une région située sur les Hautes Terres de Madagascar. Il s'agit de Vakinankaratra, c'est-à-dire traversé par l'Ankaratra qui est un massif volcanique.

L'intérêt de cette région justifiant ce premier séjour est double. D'abord, elle n'a pas été touchée par la démarche de DEVECO et constitue donc un terrain neutre. Ensuite, elle est porteuse de dynamisme régional car elle constitue la deuxième ville industrielle du pays après la capitale (OCDE, 2008). Durant ce séjour, des séances de travail avec les autorités régionales ont été réalisées pour présenter le projet de recherche qui était à l'époque dans sa phase conceptuelle. Un protocole d'accord,

signé par le chef de la région de l'époque, autorisant l'intégration de la région de Vakinankaratra dans la recherche projetée témoigne de l'intérêt manifesté pour la recherche. Ce séjour a été également mis à profit pour des rencontres informelles avec des acteurs clés de la région identifiés avec l'aide des autorités régionales. Ce séjour de trois mois a servi de cerner le contexte qui est l'environnement local et social organisé (Garfinkel, 1984) composé d'éléments 1) de nature physique (environnement, saison, paysage); 2) de nature sociale (acteurs individuels ou collectifs et leurs actions); 3) de nature culturelle (représentations, valeurs); 4) de nature structurelle (organisations, lois, règles, sociale). Cette contextualisation a été effectuée par une immersion dans la culture locale. C'est lors de ce séjour de contextualisation que nous avons appris l'histoire laitière de Vakinankaratra. Cette histoire a été déterminante dans la sélection du cas empirique en ce qu'elle a transformé notre question de recherche *a priori* « comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu pourrait influencer sur la dynamique territoriale? » vers une question de recherche *a posteriori* « comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu a pu influencer sur la dynamique territoriale? ». Vakinankaratra a donc vécu le phénomène qui nous intéresse; par conséquent, elle est porteuse de l'intérêt de recherche.

La deuxième étape de la sélection du cas empirique s'est déroulée durant la période de juin à septembre 2008 où nous avons effectué une étude exploratoire pour entériner le choix du cas unique. Les détails de cette étude exploratoire seront dévoilés dans la partie 3 de ce présent chapitre, consacrée à la mise en œuvre de la recherche.

Le cadre d'observation est donc Vakinankaratra, situé dans la partie centrale de Madagascar. C'est une région carrefour des Hautes Terres Malgaches, formée de montagnes moyennes et de basses terres (Raison, 1984). Elle réunit

1 200 000 habitants⁸ sur 18 000 km² soit une densité de 65 hab/km², le triple de la moyenne nationale. La RN7 traverse l'ensemble de la région de Vakinankaratra, dont la capitale régionale (Antsirabe) se trouve à 167 km d'Antananarivo (capitale nationale). Antsirabe constitue le deuxième pôle industriel de Madagascar (Ramamonjisoa, 2002). Sa situation en altitude la favorise en tant que niche écologique dont les cultures et les plantes adaptées à la fraîcheur donnent une rente de situation. Celle-ci associée au sol volcanique confère à l'ensemble régional une vocation agricole. Une vue géographique de la région de Vakinankaratra peut être appréciée par la figure ci-après.

Figure 10
Région de Vakinankaratra



Ainsi sélectionné le cadre d'observation, comment concilions-nous l'empirique au théorique pour construire la connaissance?

⁸ Source : dernier recensement général du pays, 1993.

2.3 Théorie enracinée : circularité entre théorie et empirie

La théorie enracinée est la traduction que nous faisons de la *grounded theory* à la suite de Dionne (2009). La théorie enracinée dont il s'agit dans cette thèse épouse la démarche de théorisation empirique et inductive décrite par Glaser et Strauss (1967) dans leur ouvrage intitulé *The Discovery of Grounded Theory* comme « une façon d'arriver à une théorie qui est appropriée à ce à quoi elle est destinée (p. 3). De façon explicite, cette démarche consiste à identifier les éléments d'un contexte donné et à explorer les liens qui les unissent (Tesch, 1990), qui livrera la signification d'une situation pour lier, dans un schème explicatif, les divers éléments d'un phénomène (Paillé, 1994). Des constructions théoriques seront dégagées de ces observations significatives et de leurs incidences au cas étudié. Ces conséquences théoriques constituent la théorie enracinée qui est donc « une théorie qui dérive des données systématiques récoltées et analysées à travers le processus de recherche. La récolte des données, l'analyse et la théorie éventuelle sont interreliés » (Strauss et Corbin, 2004, p. 30). Pour être plus explicite, la théorie émergente de la recherche est enracinée sur des données plutôt que d'être basée sur des idées préconçues.

La théorie enracinée peut être considérée à la fois comme une stratégie de recherche et un procédé analytique (Fortin, 2005). Elle tire ses racines dans la sociologie qualitative de l'École de Chicago et a été développée dans ses grandes lignes par Barney Glaser et Anselm Strauss. Cette approche initiale plus théorique que pratique a été opérationnalisée et ajustée constamment par des chercheurs à travers le monde selon des approches variées dont le fond partagé est l'usage de la théorie enracinée en tant que façon générique et logique d'aborder un corpus de données qualitatives de terrain avec un regard conceptuel (Paillé et Mucchielli, 2008). La démarche de théorie enracinée est envisageable lorsque le chercheur veut développer une nouvelle compréhension d'un phénomène. Ce qui est notre situation en proposant une clé d'entrée par le Sud dans la lisibilité du développement territorial. Au final, la théorie enracinée consiste surtout en une analyse inductive des

données de recherche au moment même où la recherche est réalisée (Wiersma et Jurs, 2009). Et c'est cet état d'esprit qui nous anime en l'incluant dans notre cadre opératoire, en allant du concret vers l'abstrait (Dionne, 2009) en répondant à deux questions essentielles (Strauss et Corbin, 2004) : Comment analyser les données? Que faire avec les données?

Charmaz (2000) distingue deux courants de pensée liés à la théorie enracinée : le courant positiviste et le courant constructiviste. Le point d'incongruence entre les deux courants se situe sur la conception du réel. Du côté des positivistes de la théorie enracinée, il est possible, pour un observateur neutre, de découvrir une réalité externe objective. En ce sens, les résultats de la recherche sont le réel. De l'autre côté, pour les constructivistes de la théorie enracinée, les résultats de recherche demeurent une forme de reconstruction du réel.

Pour reprendre les propos de Gumuchian et Marois (2000), « toute réalité spatiale demeure une construction théorique » (p. 187). Dans ce cas, notre intention de rendre compte d'une dynamique territoriale peut s'envisager en tant que construction d'une réalité ayant des visées pouvant mener jusqu'à une construction théorique. Il nous est donc permis de solliciter la démarche de théorie enracinée dans notre recherche en l'instaurant comme un aller-retour incessant entre la théorie et l'empirie impliquant de bâtir, de tester et de réviser les outils de recherche et d'analyse au fur et à mesure de l'avancement de recherche.

C'est cette démarche de théorie enracinée qui a permis la mutation de notre question de recherche après la période de contextualisation. C'est ce qui explique également le fait que nous privilégions la notion de univers interprétatif de consonance intégrative plutôt que cadre théorique qui est de connotation figée pour qualifier le référentiel construit de cette thèse. C'est ce qui motive aussi la circularité permanente entre théorie et empirie, lors de l'exposé des résultats en traduisant chaque réalité observée en signification théorique, qui fera émerger les inférences

théoriques et la mise en relation des concepts (Strauss et Corbin, 2004). C'est ce qui autorisera finalement la modification de la procédure d'analyse des données initialement prévue au vu de la nature des données collectées (voir la sous-section 3.2 réservée à cet effet). Cette circularité permanente entre la théorie et l'empirie s'harmonise avec notre raisonnement abductif dans la construction de la connaissance. Par la même occasion, elle accentue davantage notre posture épistémologique interprétative-constructiviste dont « le but n'est pas de faire une reproduction exacte du monde ou du phénomène étudié, mais d'offrir un portrait du monde étudié » (Charmaz, 2006, p. 10).

3. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie concerne les données de la recherche. Elle s'ouvre par la nature des données à collecter, puis s'attarde sur le recueil de ces données et se ferme par l'analyse de celles-ci.

3.1 Nature des données

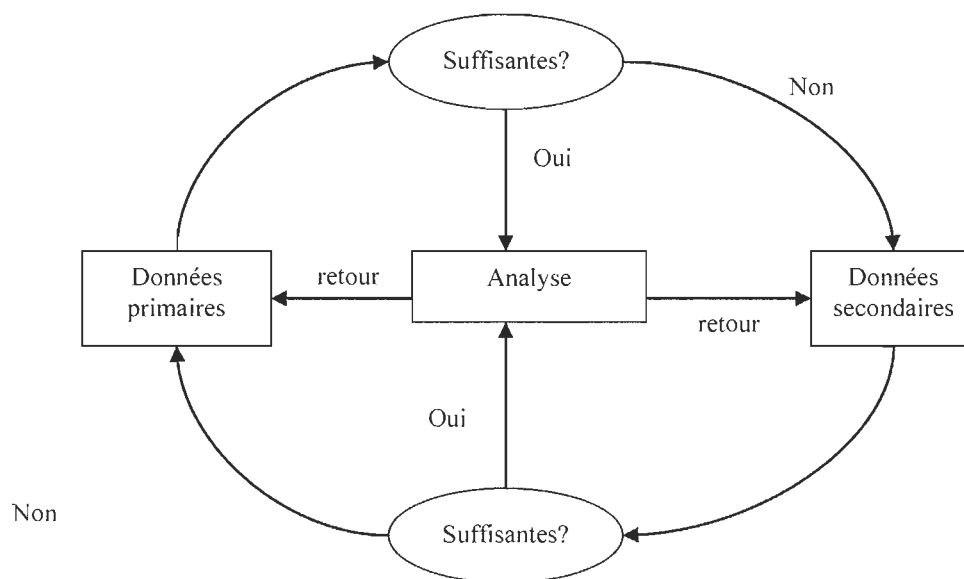
D'abord, il s'agit de s'entendre sur le statut accordé à une donnée. Avant toutes choses « la donnée est un postulat : une déclaration au sens mathématique, ou une supposition acceptée » (Baumard et Ibert, 2003, p. 84). Cette acceptation peut se faire par voie déclarative, ou implicitement, en présentant une information de telle façon qu'elle prend implicitement le statut de vérité. Dans cette perspective, « les données sont des représentations acceptées d'une réalité que l'on ne peut ni empiriquement (par les sensations) ni théoriquement (par l'abstraction) embrasser » (Baumard et Ibert, 2003, p. 84). Stablein (1996, p. 514) définit « une donnée comme une représentation qui permet de maintenir une correspondance bidirectionnelle entre une réalité empirique et un système symbolique ». Cet auteur précise que si toutes les données sont des représentations, toute représentation n'est pas systématiquement une donnée. La constitution de statut de données peut se faire selon l'une ou la combinaison des modalités suivantes 1) libre arbitrage sur un événement directement

observable, sans l'intermédiaire d'une instrumentation; 2) recours à une instrumentation face à des phénomènes non directement observables comme des attitudes; 3) recours à une instrumentation face à des phénomènes observables comme des comportements. Nous nous approprions de la définition de Stablein (1996) ainsi que de sa précision.

Ensuite, la question est de savoir si la recherche va créer son propre système de représentations ou se contenter des représentations disponibles? Il s'agit du débat entre les données primaires et les données secondaires. Le choix entre les deux types de données est ramené à un ensemble de dimensions simples : leur statut ontologique, leur possible impact sur la validité interne et externe de la recherche, leur accessibilité et leur flexibilité. Selon Baumard et Ibert (2003), la tendance accorde un statut de vérité plus grande à une recherche fondée sur des données primaires parce que son auteur pourra témoigner de phénomènes qu'il a vus de ses propres yeux. De même, les données primaires sont généralement considérées comme une source de validité interne supérieure car le chercheur aura établi un dispositif adapté au projet et à la réalité empirique étudiée. À l'opposé, il est courant d'attribuer certaines valeurs négatives aux données primaires, notamment sur la validité externe de la recherche parce que le chercheur sera le seul à avoir interagi avec sa réalité empirique. Dans le même ordre d'idées, les données primaires sont souvent considérées comme difficilement accessibles, mais très flexibles. *A contrario*, des données secondaires sont facilement accessibles car déjà formalisées et publiées, mais elles sont conditionnées par la validité des travaux à leur origine et sont alors peu manipulables car déjà stabilisées. Il existe des recherches qui prennent des positions extrêmes vis-à-vis des données. On peut citer la théorisation de Karl Weick sur l'incendie de *Mann Gulch* basée uniquement sur une donnée secondaire, c'est-à-dire l'ouvrage de Maclean intitulé « Young Men and Fire ». Baumard et Ibert (2003) suggèrent de relativiser une telle expérience dans le cadre d'une thèse et d'aller acquérir sur le terrain une maturité vis-à-vis des données et de leur constitution. En acquiesçant à cette suggestion, notre recherche se confrontera donc au terrain pour recueillir ses

propres représentations pour constituer ses données primaires. Cependant, Webb et Weick (1979, p. 652) disent « qu'il est contreproductif de ne pas exploiter des possibilités qu'offrent des données secondaires, du moins en complément des données primaires ». Eu égard à cette assertion, notre recherche se reposera sur la complémentarité des données primaires et des données secondaires, permettant aux données primaires recueillies d'être corrigées par des données secondaires (p. ex., informations historiques), pour mieux comprendre l'arrière plan de la dynamique territoriale nous intéressant. La figure 10 illustre cette circularité en boucle dans l'exploitation des données primaires et secondaires. Leur complémentarité ou leur distorsion seront au bénéfice de l'analyse jusqu'à saturation, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il y ait des éclaircissements appropriés à la finalité de la recherche.

Figure 11
Allers-retours données primaires et données secondaires



Source : Baumard et Ibert, 2003, p. 94.

3.2 Recueil de données

Puisque cette recherche est de disposition qualitative, les données à collecter sont donc de nature qualitative. D'après Paillé et Mucchielli (2008, p. 51), « une donnée qualitative est une donnée de signification immédiate revêtant une forme discursive ». Cette discursivité s'applique également aux données visuelles. La donnée qualitative prend la forme de mots, d'expressions, de phrases, de propositions picturales ou textuelles exprimant un rapport de sens dans le moment présent du recueil. Les mots sont le plus souvent articulés à l'intérieur de discours. Ce discours peut être celui d'un acteur ou d'une collectivité. Il peut comprendre des chiffres et des quantités mais ceux-ci sont intégrés à l'ensemble discursif et ne constituent pas la donnée d'analyse principale. Miles et Huberman (2003) précisent que les données qualitatives permettent une description précise de la réalité à partir d'informations collectées sur le terrain auprès des acteurs et une accessibilité plus explicite des phénomènes étudiés, facilitant de repérer les acteurs qui influencent l'évolution du processus analysé.

On identifie quatre sources de données qualitatives (Yin, 1997; Hlady-Rispal, 2002) 1) les entretiens; 2) les documents et les dossiers d'archives; 3) les observations; et 4) les objets physiques. Le tableau qui suit considère ces quatre sources quant à leurs avantages et leurs inconvénients.

Tableau 13
Avantages et inconvénients de sources de données qualitatives

Sources	Avantages	Inconvénients
Entretiens	Information directe sur le phénomène étudié. Diversification des modes de recueil et d'analyse.	Information limitée au discours des acteurs. Possibilité de discours de langue de bois. Faible disponibilité des acteurs.
Documents et dossiers d'archives	Lecture facilitée et validité supérieure des documents formalisés et publiés. Force probante pour validation ou relativisation des discours des acteurs.	Difficulté d'accès. Non actualisation des informations. Superficialité. Déchiffrage <i>a posteriori</i> des intentions des acteurs.
Observations	Écoute des discours et regard des lieux sans influence.	Possibilité d'erreur d'interprétation. Difficulté d'accès. Modification du comportement des sujets observés.
Objets physiques	Pertinences pour les aspects culturels et techniques.	Disponibilité faible.

Source : Yin (1997), Hlady-Rispal (2002).

Selon Paillé et Mucchielli (2008, p. 51), « une donnée qualitative est au centre de l'expérience humaine » et « c'est l'entrevue qui donne un accès privilégié à cette expérience » (Savoie-Zajc, 2003, p. 300). C'est donc l'entrevue qui se prête le mieux à notre recherche, dont les sujets en action sont un système d'acteurs (l'entrepreneuriat local et le milieu) en expérience humaine d'interaction agissante sur la dynamique territoriale. Nous retenons donc l'entretien comme la source principale de données. Toutefois, même si on reconnaît à chaque source de données qualitatives des avantages et des inconvénients, il n'est pas exclu de les « solliciter conjointement pour assurer la multi-angulation ou la triangulation des données » (Hlady-Rispal, 2002, p. 118). Nous tenons compte de cette assertion dans le cadre de cette recherche. D'ailleurs, ce croisement de sources de données convient parfaitement à la tradition de l'approche de circularité entre théorie et empirie, c'est-à-dire la théorie enracinée. En effet, la démarche de théorie enracinée associe le plus

souvent les entrevues, l'observation et l'analyse documentaire (Charmaz, 2000). Si nous maintenons l'entretien comme la source principale de données, il convient de distinguer alors le type d'entretien à utiliser parmi les modes d'entretiens possibles.

3.2.1. *Entretien semi-directif à caractère rétrospectif*

Notre méthode de recherche étant celle d'un cas unique, les entretiens les plus utilisés sont ainsi l'entretien non directif et l'entretien semi-directif (Baumard, Donada, Ibert et Xuereb, 2003). Dans l'entretien non directif, l'investigateur définit un thème général sans intervenir sur l'orientation des propos du sujet. Par contre, avec l'entretien semi-directif, l'investigateur utilise un guide structuré pour aborder des thèmes préalablement définis. Ce guide est à compléter en cours d'entretien à l'aide d'autres questions.

Ici, il faut distinguer deux démarches en matière d'entretien (Baumard *et al.*, 2003, p. 236) 1) soit on mène une série d'entretiens de façon systématique avec différents sujets à des fins de comparaison; 2) soit on utilise les entretiens de façon heuristique et émergente à des fins d'accumulation de la connaissance sur le domaine. Nous avons adopté cette seconde démarche. Car comme le souligne Stake (1995), chaque individu interrogé est considéré comme ayant des expériences personnelles, des histoires spécifiques à évoquer. Nous avons opté aussi pour l'entretien semi-directif avec un guide contenant les questions principales qui servent d'introduction, auxquelles s'ajoutent en cours d'entretien et en fonction de chaque interlocuteur des questions de deux sortes selon (Rubin et Rubin [1995] cité par Baumard *et al.*, 2003) : 1) les questions d'investigation (p. ex., clarification, complément, exemples, preuves); et 2) les questions d'implication (p. ex., suite aux questions principales, élaboration d'une idée ou d'un concept).

Comme il est bien mis en exergue par notre question de recherche, il y a deux grands groupes de sujets de recherche : l'entrepreneuriat local et le milieu d'où

la confection de deux guides d'entretien (voir annexes A et B). Chaque guide d'entretien revêt un caractère rétrospectif (Demers, 2003) car l'orientation de recherche est d'ordre processuel bien que l'on s'intéresse également au contenu de ce processus. En fonction du discours de chaque interviewé, toutes les questions principales n'ont pas toujours été posées et il y a eu également des variations dans la forme et dans le fond de l'entretien. Celui-ci s'est déroulé en face à face avec enregistrement à l'aide de magnétophone avec l'accord au préalable de l'enquêté.

Tout ce qui a été développé dans les sous-sections 1.2.1 et 1.2.2 du deuxième chapitre, respectivement sur l'entrepreneuriat local et le milieu en tant que repères conceptuels, a été opérationnalisé à titre de thèmes et de trames pour chaque guide d'entretien, dont le tableau qui suit fait la synthèse en s'arrêtant aux thèmes suivants 1) l'enracinement territorial; 2) l'imprégnation territoriale; et 3) le prospectif territorial; ainsi qu'aux trames suivantes : a) les relations sociales et fonctionnelles pour l'entrepreneuriat; b) les acteurs (collectif et logique), c) les ressources et la dynamique d'apprentissage en ce qui concerne le milieu.

Tableau 14
Thèmes et trames des guides d'entrevue

Destinataire du guide d'entretien	Thèmes	Trames
Entrepreneuriat local	1. Durée des relations au territoire : enracinement territorial. 2. Ampleur des relations au territoire : imprégnation territoriale. 3. Avenir sur le territoire : prospectif territorial.	a) Relations fonctionnelles. b) Relations sociales construites.
Milieu	1. Durée des relations au territoire : enracinement territorial. 2. Ampleur des relations au territoire : imprégnation territoriale. 3. Prospectif territorial : avenir sur le territoire.	a) Collectif d'acteur. b) Ressources. c) Logique d'acteurs. d) Dynamique d'apprentissage.

Comme spécifié plus haut, notre attitude vis-à-vis des entretiens est une attitude heuristique et émergente à des fins d'accumulation de la connaissance sur le domaine de recherche; la procédure de l'échantillon utile a été donc retenue. « Il s'agit d'une stratégie dans laquelle des environnements, des personnes ou des événements particuliers sont choisis délibérément afin de fournir des informations importantes qui ne peuvent pas être aussi bien obtenues en suivant d'autres choix » (Maxwell, 1999, p. 128).

La physionomie village – où tout se sait – de la région de Vakinankaratra a facilité l'effet boule de neige nécessaire à ce type d'échantillonnage, qui épouse l'approche contextualiste d'une étude en trajectoire à laquelle cette recherche adhère. Cette procédure d'échantillonnage s'appuie sur la saturation théorique (Glaser et Strauss, 1967). Cette saturation théorique est atteinte lorsque des nouvelles personnes interviewées fournissent de moins en moins d'informations nouvelles. Plus explicitement, il y a saturation théorique lorsque « l'addition de nouvelles données par la poursuite de nouvelles entrevues n'ajoute plus à la compréhension que l'on se fait d'un phénomène » (Savoie-Zajc, 2003, p. 305).

3.2.2 *Le recueil proprement dit*

Au total, cette thèse compte 27 entrevues, dont la durée moyenne est de 1 h 30. La réalisation des entrevues a été répartie sur deux années (2008-2009). Les tableaux qui suivent donnent la distribution de ces interviewés avec leurs caractéristiques principales.

Tableau 15
Les interviewés : l'entrepreneuriat local

Prête-nom	Fonction	Période d'entretien
Les éleveurs		
ROVA (représenté par le président-fondateur et le directeur).	Association des coopératives des producteurs laitiers.	2009
La Fermière	Moyen éleveur.	2008-2009
Le Natif	Gros éleveur.	2009
Le Notable	Gros éleveur.	2009
Le Vacher	Gros éleveur.	2009
Le Petit cheptel	Petits éleveurs non-membres de coopératives.	2009
CELPRO (représenté par le président-fondateur).	Coopérative des éleveurs laitiers professionnels.	2009
Les collecteurs		
Le Cycliste-trayeur	Collecteur indépendant.	2009
Le Laitier	Collecteur exclusif.	2009
Le Saisonnier	Collecteur indépendant.	2009
Les transformateurs		
L'Agronome	Transformateur (semi-industrie).	2008-2009
L'Artisan-fromager	Transformateur artisanal.	2009
Le Grec	Transformateur (semi-industrie).	2009
La Laiterie	Transformateur (agro-industrie).	2009
Le Maître fromager	Transformateur (semi-industrie).	2009
Le Métis	Transformateur (semi-industrie).	2009
L'Industriel	Transformateur (agro-industrie).	2009
L'Ingénieure	Apprenti-transformateur.	2008-2009
Le Spéculateur	Transformateur (semi-industrie).	2009

Tableau 16
Les interviewés : les acteurs du milieu

Prête-nom	Rôle	Période d'entretien
L'Argentier	Microcrédit.	2009
Le Centre artisanal (représenté par l'expert-formatrice).	Formation en transformation artisanale.	2009
L'École d'ingéniorat (représentée par le directeur).	Université professionnalisante.	2009
IPROVA (représentée par le président du conseil d'administration).	Interprofession laitière.	2009
TOMBONTSOA (représentée par le directeur et le formateur à l'emploi depuis 1965).	Ferme-école.	2009
APRN (représentée par un fondateur et la directrice docteur vétérinaire).	Importation de semences bovines.	2009
FIFAMANOR (représenté par le directeur, des techniciens ainsi que des agents de vulgarisation et d'insémination).	Centre de recherche appliqué et de vulgarisation.	2009
La Région (représentée par les deux chefs de région successifs et le directeur des affaires économiques et territoriales).	Administration locale.	2008-2009

Une étude exploratoire, en quatre étapes, a été menée pendant l'année 2008. Premièrement, en août 2008, nous avons réalisé un groupe témoin d'une durée de 4 h, avec 14 participants qui sont des acteurs du milieu identifiés avec l'aide des responsables de la région de Vakinankaratra. L'objectif de la réalisation de ce groupe témoin est triple 1) évoquer le projet de recherche; 2) impliquer les acteurs du milieu dans la recherche; et 3) identifier les informateurs-clefs, selon la méthode de Goetz et Lecompte (1984) cités par Miles et Huberman (2003).

Deuxièmement, sur la base des informations recueillies lors de ce groupe témoin qui a été enregistré nous avons procédé à une reformulation du projet de recherche avec l'aide des informateurs-clefs. Cette reformulation consistait à a) déterminer le secteur d'observation; b) pré-identifier les enquêtés potentiels;

c) recenser et collecter les archives et documents anciens disponibles sur place. Troisièmement, en septembre 2008, nous avons testé auprès de trois enquêtées identifiées à partir des informations issues du groupe-témoin, la grille d'entrevue destinée aux entrepreneurs. Quatrièmement, durant la période d'octobre à décembre 2008, nous avons effectué une analyse croisée des données issues de l'étude exploratoire (groupe-témoin, test du guide d'entretien, archives et documents anciens). Cette analyse croisée a abouti au formatage définitif du projet de recherche, notamment en ce qui concerne le secteur à observer, les deux guides d'entretien et l'échantillonnage.

La recherche proprement dite a été conduite de janvier à avril 2009 (quatre mois) par une complète immersion de la chercheuse au sein de la communauté locale en exploitant cinq sources de données 1) observation non participante; 2) entretiens semi-directifs rétrospectifs; 3) entretiens informels; 4) confrontation des données obtenues avec l'expertise des informateurs-clefs; et 5) consultation des archives.

3.3 Analyse de données : le récit phénoménologique

Eu égard à la nature qualitative des données collectées, l'analyse qualitative de ces données s'est imposée. L'analyse qualitative est caractérisée par la mise en œuvre des ressources de l'intelligence pour saisir des significations complexes (Paillé et Mucchielli, 2008). Ce sont les rapprochements, les confrontations et les mises en relations des données, les mises en perspectives et les cadrages, la saisie des récurrences et des analogies ainsi que les généralisations et les synthèses qui font surgir ces significations. En résumé, le travail analytique qualitatif est « un travail intellectuel pour faire surgir le sens qui n'est jamais donné immédiatement » (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 50). Le sens dont il s'agit est donc toujours implicite, structurant et structuré à la fois et participe de manière diffuse à un ensemble de phénomènes.

Il existe deux classements distincts des outils analytiques qualitatifs (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 13) : les outils destinés à faire des résumés et les outils qui ont une fonction de dénomination, c'est-à-dire de nommer quelque chose. Les outils destinés à produire des résumés et des extraits sont 1) la rubrique; 2) le thème; 3) l'énoncé; 4) le code; et 5) la catégorie. Les deux auteurs demandent aux analystes qualitatifs de dépasser le réflexe d'indexation induit par ces outils et de réaliser une véritable analyse qualitative dans les règles de l'art. Pour cela, ils identifient cinq méthodes possibles 1) les analyses contextualisantes, structurales et métaphoriques; 2) l'analyse en mode écriture; 3) l'analyse par questionnement analytique; 4) l'analyse thématique; et 5) l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes.

Constatant la nature et la substance des entretiens réalisés dans le cadre de notre recherche, nous étions amenée à opiner à ce point de vue de dépasser le réflexe d'indexation. En effet, au cours des collectes des données, nous avons pris conscience que chaque discours d'interviewé est unique. Cette absence de répétitif n'enlève en rien en leur intérêt et constitue plutôt leur richesse. Seulement, la procédure initialement prévue pour l'analyse des données ne peut pas s'appliquer aux données récoltées. Il faut souligner que cette méthode initiale fait partie des outils d'analyse qualitative destinés à faire des résumés. Cette méthode initiale était prévue de faire une condensation et une distribution quantitative, c'est-à-dire une traduction en codes des mots pour avoir des données qualitatives chiffrées. Or, pour pouvoir opérer à cet exercice, il aurait fallu des répétitivités et des récurrences dans les discours (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 53). Ce qui n'était pas réalisable avec le contenu unique de chaque entretien que nous avons recueilli. Ainsi, nous nous sommes tournée vers les cinq méthodes d'analyse qualitative citées plus-haut, en vue d'en choisir la plus compatible avec notre approche narrative de l'étude de la trajectoire.

Selon Langley (1997), « la finalité d'une approche narrative est de communiquer aux lecteurs, sous forme d'une histoire organisée et chronologique des événements à partir des données brutes, la richesse du contexte étudié » (p. 41).

Ainsi, pour constituer l'histoire de la dynamique territoriale, nous devons d'abord écrire l'histoire de chaque acteur, c'est-à-dire de chaque interviewé. La méthode d'analyse en mode écriture permet ce procédé de mise en histoire. Cette méthode se réalise en transformant les discours en récits phénoménologiques. Nous l'avons adopté dans le cadre de cette recherche. Ici, il n'est pas superflu de préciser que le récit est exploité en tant que méthode d'analyse qualitative de données. Pour pouvoir écrire le récit, il faut effectuer au préalable l'examen phénoménologique des données empiriques obtenues.

3.3.1 Examen phénoménologique des données

Concrètement, cet examen consiste à s'imprégner de l'empathie. Il s'agit de revivre en pensée les situations significatives (Dilthey, 1942). L'empathie est fondée sur la compréhension afin de s'immerger dans le monde subjectif d'autrui, de participer à son expérience dans toute la mesure où les communications verbale et non verbale le permettent. Dans l'empathie, l'observateur est attentif à un vécu pour atteindre une décentration impliquée. Sur le plan pratique, l'examen phénoménologique est composé de trois opérations que nous avons suivi minutieusement 1) une série de lecture et de relecture des entretiens dans un souci de retour aux expériences et aux événements; 2) une production en marges des *verbatim*, des énoncés qui tentent de cerner l'essence de ce qui s'est présenté; et 3) une rédaction des récits proprement dite.

3.3.2 Constitution des récits phénoménologiques

Desgagné (2005) propose une typologie de récits 1) le récit d'exploration (autour d'une impasse à dénouer dont l'issue est à découvrir); 2) le récit d'accomplissement (autour d'un appel à s'engager); 3) le récit d'initiation (autour d'une transformation); 4) le récit d'affirmation (autour d'un incident à gérer); et 5) le récit d'adaptation (autour d'une perte de repères). Nous nous sommes sentie à l'étroit

de cette typologie de récits. Mais en s'inspirant de ce fond taxinomique, tout autre a été notre manière de procéder pour cette recherche.

Ce qui nous importe est de bâtir une histoire dont le fil est orienté par des questions énoncées par chacun des deux guides d'entretien. C'est le récit phénoménologique qui allait permettre d'accomplir la construction de cette histoire. On dit que le récit est phénoménologique car la construction de l'histoire est phénoménologique dans la mesure où elle cherche à « rejoindre l'existential, c'est-à-dire ce qui est fondamentalement humain dans la construction des phénomènes de conscience » (Van der Maren, 2003, p. 409). Le récit est aussi phénoménologique au sens étymologique « de ce qui devient visible dans la lumière, de ce qui apparaît progressivement aux yeux du chercheur » (Balleux, 2007, p. 406). Le récit phénoménologique met en évidence trois réalités : 1) celle du contexte; 2) celle du processus; et 3) celle de ce qui est dit.

Par ailleurs, il y a lieu de préciser nos définitions du récit. Genette (1969) définit le récit comme la représentation d'une suite d'événements réels par le moyen du langage, et plus particulièrement du langage écrit. Tandis que Carr (1986) précise que le récit est réservé aux histoires construites après un travail interprétatif des événements pour leur conférer un sens. Nous juxtaposons ces deux définitions pour les retenir en un tout cohérent. Une deuxième précision mérite également d'être dite. Il n'a pas été demandé aux interviewés un récit qui se déroulerait comme un fleuve tranquille (Paillé et Mucchielli, 2008), mais c'est nous qui avons mis en récit, donc en histoire, les 27 entretiens semi-directifs collectés auprès du cas empirique. Cette mise en forme en un récit d'un entretien « donne lieu à l'incorporation des contextes constituant l'histoire du cas » (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 93). Ce récit reproduit la ligne le long de laquelle se construit le sens vécu et s'articule le cas observé. Chaque récit est donc en soi le résultat de recherche dans la mesure où il donne à voir dans son intégrité une portion d'expérience. Au final, l'écriture d'un récit fait ressortir plus

la narration que l'explication. Au-delà de l'exercice d'écriture analytique de l'entretien, l'écriture de récit est un véritable exposé d'un cas.

Ricœur (1983, p. 102) suggère qu'« une histoire doit être plus qu'une énumération d'événements dans un ordre sériel, elle doit les organiser dans une totalité intelligible et la mise en intrigue est l'opération qui tire d'une simple succession une configuration ». C'est l'écriture du récit qui pousse davantage à la mise en lumière de cette complexité émergente au lieu de se cantonner à sa simplification. Dans l'écriture d'un récit, on repère la structure diachronique par la juxtaposition des repères chronologiques afin d'identifier les faits et les événements marquants et décisifs, pour les inscrire sur un *continuum*. En ce sens, Desgagné (2005) affirme que le processus du récit devrait emprunter l'une des deux postures suivantes, soit « une posture restitutive » (p. 33) qui consiste à accompagner les interviewés dans la reconstruction narrative; soit « une posture analytique » (p. 42) qui consiste à examiner le potentiel interprétatif contenu dans les discours. Nous nous sommes située sur cette seconde posture.

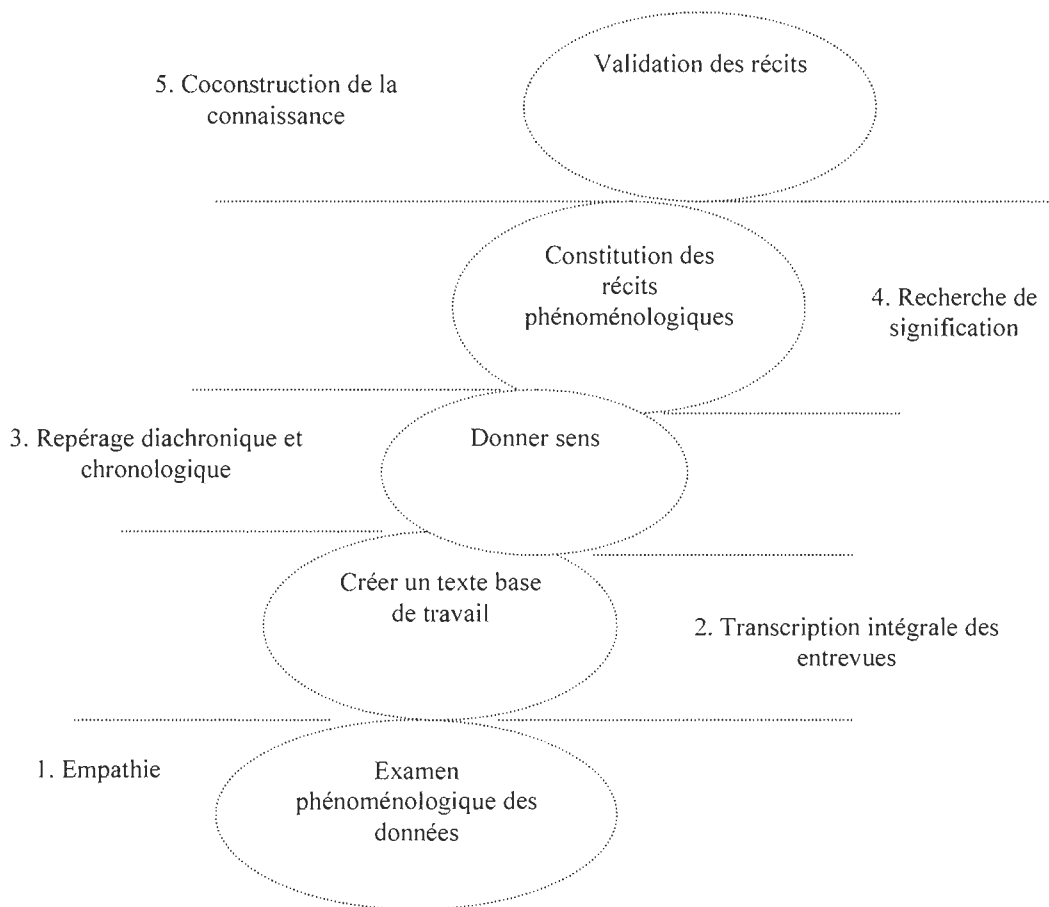
Cette analyse de données qualitatives en termes de récit phénoménologique se situe dans ce que Boudès (2008) qualifie de narratif déconstructif. Il s'agit de considérer une situation comme un récit même s'il ne présente pas forcément de grandes qualités narratives *a priori*. Le chercheur postule un récit afin de faire émerger l'interprétation de la situation. Dans ce cas, le narratif déconstructif devient une grille d'analyse des énoncés, des mots et des textes. Cette mise en récits consiste en une opération de cinq séquences (Balleux, 2007) que nous avons méticuleusement accomplie 1) transcrire intégralement chaque entrevue; 2) repérer la structure diachronique de l'entrevue; 3) donner sens à chaque propos; 4) réécrire l'entrevue dans les propres mots de l'analyste; et 5) faire vérifier la fidélité (entrevue d'origine) et la pertinence (sens proposé) de son récit à chaque interviewé. La quatrième opération qui est l'exercice de réécriture de l'entrevue peut se faire par différents styles. À titre d'illustration, nous donnons en lecture à l'annexe une réécriture sous

forme de poème d'une entrevue d'après la méthode de Richardson (1992). La publication de ce récit a reçu l'autorisation de la personne interviewée. Les autres récits ne sont pas divulgués afin de conserver l'anonymat des interviewés.

Les lectures continues, l'examen phénoménologique des données empiriques et le face-à face lors des entretiens nous ont permis de capturer l'essence de chaque discours (Miles et Huberman, 2003) et ont facilité la mise en récit des discours obtenus. Il faut relever que cet exercice de mise en récit est cohérent avec l'approche en trajectoire que nous avons adoptée pour analyser le processus d'un phénomène, dans la mesure où toute étude en trajectoire est suggérée comme une reconstitution des événements en récits pour se fédérer le long d'un fil du temps dans une sorte de trajet non linéaire (Bertaux, 1997; Gaulejac, 1999; Mukamurera, 1998).

La quintessence de cette démarche d'abstraction en récit des données empiriques est présentée par la figure 12. On peut y voir la quintuple opération intellectuelle de la procédure de mise en récits des discours sous forme d'entrevues transcrites ainsi que leur implication respective sur la construction de connaissance. Ici, relevons que les récits participent entièrement à la gestion des connaissances. Il en est ainsi puisque le narratif est le principal fondement de la connaissance (Soulier, 2005) dans le sens où le système narrateur, c'est-à-dire le chercheur, en écrivant les récits, qui sont des discours normaux traduits en langue scientifique (Czarniawska, 2005) contribue à la production des connaissances.

Figure 12
Abstraction analytique en récits des données empiriques



Pour s'assurer d'une rédaction de récit respectant la réalité telle que vécue par les acteurs, le chercheur doit suivre rigoureusement trois règles (Balleux, 2007). D'abord, il faut recourir lorsque possible et pertinent à la triangulation des données, donc utiliser plusieurs sources d'informations. Ensuite, il faut constituer une banque d'informations (fichier de données primaires) à laquelle on pourra retourner au besoin. Enfin, il faut soumettre les textes à des acteurs ayant vécu la situation afin d'y corriger les erreurs, les biais et d'enrichir des aspects qui seraient négligés. Nous avons respecté ces trois règles dans le cadre de cette recherche.

Premièrement, pour la rédaction du récit d'ensemble du cas observé, nous avons combiné en un tout signifiant 1) le récit de chaque interviewé; 2) les observations sur le terrain; 3) les discours retenus dans des entretiens informels; et 4) les archives et les documents administratifs. Deuxièmement, nous disposons en archivage numérique (CD-ROM) l'ensemble des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude. L'intégralité de la transcription des entrevues est conservée sous format manuscrit et la totalité des récits des interviewés est conservée en version électronique. Troisièmement, le récit final des résultats a été transmis à deux acteurs incontournables du cas étudié, préférant garder leur anonymat, pour retour d'analyse avant la rédaction de cette thèse.

En épilogue, avec le récit phénoménologique en tant que méthode d'analyse qualitative des données, nous avons pu établir une fonction fabulatrice (Molino et Lafhail-Molino, 2003) à chaque entrevue lui permettant d'apporter une portion de l'évolution de la trajectoire de la dynamique territoriale. Ce qui admet un compte rendu du terrain, que nous allons faire sous forme de récit impressionniste (Hlady-Rispal, 2002), c'est-à-dire une présentation du corpus de résultats dans une écriture figurative et imagée. Notre posture épistémologique soutient également ce style d'écriture.

4. CRITÈRES DE VALIDITÉ

Huberman (1981) recommande aux tenants de l'approche qualitative, dont nous faisons partie, de se préoccuper des problèmes de fidélité des résultats de recherche et de mise en place d'un système de validation de la recherche. Il s'agit de s'assurer de la pertinence et de la rigueur des résultats et d'évaluer le niveau de généralisation de ces résultats (Drucker-Godard, Ehlinger et Grenir, 2003). Il existe quatre critères sur lesquels reposent la validité de la recherche (Haldy-Rispal, 2002) 1) la fidélité; 2) la validité de construit; 3) la validité interne; et 4) la validité externe. Les constructivistes substituent ces termes par : a) crédibilité; b) transférabilité;

c) objectivité; d) confirmabilité (Hirshman, 1986). Tandis que Mucchielli (1994) parle 1) d'acceptation interne; 2) de confirmation externe; 3) de complétude; et 4) de saturation.

4.1 La fidélité

D'après Grawitz (1996) la fidélité consiste en « une concordance d'observations faites avec les mêmes instruments par des opérateurs différents sur les mêmes sujets » (p. 382). L'évaluation de la fidélité d'une étude qualitative est sujette à débat à cause de l'interprétation subjective occasionnée par l'analyse qualitative. Comme le souligne Hlady-Rispal (2002), comment être certain qu'un autre chercheur observant le même objet peut en construire une représentation similaire? Pour être en conformité avec Yin (1994) qui précise que l'objectif de fidélité est de faciliter la réplique potentielle de l'expérience vécue sur le terrain, nous avons minutieusement décrit, dans le présent chapitre, le protocole suivi par notre recherche. Cette description détaillée permettra à des recherches ultérieures de s'y référer.

4.2 La validité de construit

Jick (1979) suggère la multi-angulation pour minimiser les biais théoriques d'une recherche qualitative. La multi-angulation est un mécanisme consistant à multiplier 1) les sources de données; 2) les temps de collecte; 3) les personnes interrogées; et 4) les méthodes et les théories. C'est dans la préoccupation de multi-angulation que nous avons : a) diversifié nos sources de données (entretiens, observation, archives); b) varié nos informateurs (interviewés, informateurs-clefs, groupe témoin), c) soumis la recherche à quatre théories autonomes (économie de proximités, économie des conventions, capital social territorial, théorie de la structuration); d) retenu des concepts pluriels et distincts dont les définitions reposent toutes sur des travaux d'auteurs pour éclairer l'analyse, et e) réalisé en deux temps la collecte de données (2008 et 2009).

4.3 La validité interne

Pour veiller à la validité interne d'une recherche, il faut vérifier si on observe vraiment ce que l'on veut observer (Hlady-Rispal, 2002). En matière de recherche qualitative, cette validité interne est axée sur l'authenticité de la représentation de l'objet observé. Lors des phases de collecte de données, dans une volonté d'éviter l'écueil de la distorsion de la réalité avec notre représentation, nous avons systématiquement confronté aux opinions des informateurs-clefs a) les dires de chaque interviewé; et b) la synthèse des données extraites des archives et des observations. Durant la phase de l'analyse et de l'interprétation des données, nous avons transmis à chaque interviewé le récit qui rend compte de son entretien pour validation.

4.4 La validité externe

La validité externe concerne la généralisabilité des résultats. Déjà, Yin (1990, p. 44) prévient que « cette généralisabilité n'est pas automatique ». Pour la recherche qualitative, la validité externe consiste à saisir dans quelle mesure les idées et les thèmes générés dans un cadre ou un environnement donné s'appliquent à d'autres cadres ou environnements (Hlady-Rispal, 2002). Plus particulièrement, pour l'épistémologie constructiviste, la validité externe de la recherche dépend de la pertinence à satisfaire la question posée au départ et de la capacité à donner sens (Morin et Le Moigne, 1999). Comme nous l'avons signalé précédemment, notre question de recherche a évolué car nous avons eu accès à un terrain qui a vécu le phénomène qui nous intéresse. Donc, la réponse parmi les réponses est construite. Tout en relativisant que si le cas observé illustre le contexte Sud, il ne suffit pas à caractériser le contexte Sud.

Dans un effort de consentir à la recommandation de Huberman (1981), il est établi par le tableau 17 le système de validation de notre recherche. Lequel système

comprend les questions auxquelles il faut se conformer pour satisfaire les quatre critères de validité 1) la fidélité; 2) la validité théorique; 3) la validité interne; et 4) la validité externe. Il indique également chaque étape opportune pour poser la question de conformité ainsi que la mesure correspondante prise ou argumentée par la recherche.

Tableau 17
Système de validation de la recherche

Test-qualité	Questionnement à se poser	Mesure correspondante	Étape de recherche
Fidélité	Un autre chercheur pourrait-il parvenir à une représentation similaire de la réalité observée?	Description détaillée du cadre opératoire.	Collecte. Analyse. Rédaction.
Validité de construit	Lorsque l'on parle d'un concept, est-ce bien de ce concept dont on parle?	Définition des concepts pluriels et distincts sur la base de travaux scientifiques. Croisement de quatre théories (économie des proximités, économie des conventions, capital social, théorie de la structuration). Multiplicité des temps de collecte (2008-2009).	Collecte. Rédaction.
Validité interne	Est-ce que l'on a bien saisi les perceptions et actions des acteurs?	Confrontation des données auprès des informateurs-clés durant la collecte de données. Validation par chaque interviewé de son récit écrit à partir de son entrevue.	Collecte. Analyse.
Validité externe	Dans quelles mesures les idées et les thèmes générés dans un cadre ou un environnement donné s'appliquent-ils à d'autres cadres ou environnements?	Capacité du cas empirique sélectionné à faire sens : les résultats ont pu être mis en récit pour décrire une dynamique territoriale dans un contexte du Sud. Pertinence du cas empirique à répondre à la question de recherche : évolution de la question de recherche vers une formulation admettant la réalité d'un phénomène postulé au départ.	Analyse.

Source : Hlady-Rispal (2002, p. 100).

Au sortir de ce chapitre, nous avons fixé les fondements épistémologiques de la thèse : posture interprétative-constructiviste, exploration hybride, attitude qualitative dans une finalité descriptive, orientation mixte (étude du processus et du contenu). Ici, nous évitons les dualismes pour mieux percevoir les dualités : singularité et complexité, phénomène et contexte. Puis, nous avons mis en lumière la stratégie de recherche où l'étude de trajectoire est faite, dans une approche narrative, au travers d'une étude de cas unique à multi-acteurs, qui sert de cas instrumental au contexte Sud, encore peu accessible à la communauté scientifique.

Ce cas unique est le cas empirique en contrepoids du cas originel aux racines de la problématique. Il se situe alors dans les Hautes Terres de Madagascar comme les trois microrégions de DEVECO, ayant égrené la démarche de recherche. Nous procédons à une circularité permanente entre cet empirique et le théorique afin de bien enraciner les concepts émergents de la recherche. Durant les périodes d'immersion au terrain d'étude, nous avons procédé à une observation non participante et réalisé 27 entretiens semi-directifs suivant un échantillonnage de type utile. Les données qualitatives issues des entrevues semi-dirigées étant uniques, riches et non répétitives, nous avons dû recourir à la constitution des récits phénoménologiques pour leur donner sens. *In fine*, nous avons pris des mesures pour une assise de rigueur et de fiabilité à notre recherche bien que l'on ne tende pas vers son universalité.

QUATRIÈME CHAPITRE

LES RÉSULTATS

Actor, Temporalitas, Prāxis, Spatium.

Ce chapitre livre les résultats produits par la thèse. Il se lit tel un récit en trois actes. Le premier acte raconte la trajectoire de la dynamique territoriale observée dans la région de Vakinankaratra. Le second décrit l'activation de cette dynamique territoriale. Le dernier acte relate sous forme de modèle cette dynamique territoriale. Compte tenu de ce qui a été écrit dans le deuxième chapitre afférant au contexte théorique, lors de cet exposé des résultats, nous reprenons chaque théorie utilisée pour l'appliquer au phénomène observé. Il ne s'agit pas de vérifier la théorie mais d'y faire appel (Paillé et Mucchielli, 2008). Telle est notre démarche puisque le théorique ne prend sa valeur réelle que lorsqu'il devient interprétatif, c'est-à-dire qu'il est placé en situation d'éclairer ou non l'action localement située.

1. DYNAMIQUE TERRITORIALE SUR LES HAUTES TERRES MALGACHES

Cette partie est divisée en trois sections évoquant respectivement l'émergence de la dynamique territoriale, la construction de la ressource territoriale et le construit relationnel de cette dynamique territoriale.

1.1 Émergence temporelle : quelques éléments de l'histoire

Cette section retrace la chronologie des temporalités, s'arrête aux contextes et applique ainsi la théorie de la structuration.

1.1.1 Chronologie des temporalités

D'après la légende, les zébus de Madagascar sont originaires de l'Inde et ont été introduits par des peuples migrants partis de l'Indonésie vers 491. Le zébu malgache est caractérisé par sa bosse et par sa robustesse. Les troupeaux étaient parqués dans des haras éloignés, d'où on les faisait venir lors de la saison de repiquage pour le labour des rizières irriguées. Les bêtes se nourrissaient de pâturages sauvages.

Les zébus servaient aux travaux de riziculture, aux jeux de combat et aux rites de sacrifice. Il s'agit d'un bien précieux dont il faut disposer au crépuscule de la vie. L'activité d'attelage par les zébus est apparue pour la première fois sous le règne de Ranavalona I^{ère} vers 1828, dans la petite ville de Mantasoa, située sur la partie Est des Hautes Terres de Madagascar (Vea, 1991a).

Vers l'année 1840, Jean Laborde, un industriel et premier consul de France à Madagascar installé à Mantasoa, a fait venir de l'Europe des races bovines de type Bordelais et Gascon. Le croisement de ces races européennes avec les zébus locaux a donné une race métisse appelée *Rana*. Celle-ci s'est répandue sur le territoire de l'Imerina qui est la partie centrale des Hautes Terres malgaches. Le métissage a entraîné la raréfaction du zébu pur.

C'est à partir de la race hybride *Rana* que l'élevage bovin laitier a débuté dans la partie centrale des Hautes Terres malgaches. Avec un système d'élevage extensif, la vache de type *Rana* donne une production journalière de 4,5 litres à 8 litres. Le rendement en lait de la femelle du zébu est donc faible (300 litres/vache/période de lactation), mais de bonne qualité (40 g à 45 g de matière grasse/litre). D'après Vea (1991b), du 15 au 17 avril 1899, lors d'un concours agricole organisé en plein air à Androhibe (localité située à 6 km du centre-ville d'Antananarivo), des produits dérivés du lait (beurre, fromage et crème fraîche) ont

été présentés au public. On y exposait également les vaches et les taureaux de type *Rana*, avec des morphologies inaccoutumées : absence de bosse et cornes courtes.

À partir de 1896, l'administration coloniale a importé de la France d'autres races bovines (Garonnais, Breton, Schwits, Normande). Les races Schwits et Normande se sont particulièrement distinguées en raison de leur acclimatation et de leur rendement en lait. Aux alentours de 1950, le croisement du zébu malgache avec deux races importées (le Limousin, France et l'Afrikander, Afrique du Sud) a été entrepris. À partir de 1962, la race issue de cette hybridation est bien spécifiée. Il s'agit de *Renitelo* (3 lignées) : une demie Afrikander, un quart zébu et un quart Limousin.

Enfin, l'arrivée de la race Pie Rouge norvégienne (PRN) cristallise ce que nous décrivons comme le territoire laitier de Vakinankaratra dont l'historicité est décrite en tant que processus de dynamique territoriale.

À la lumière de ce récit, l'histoire bovine est très ancienne sur les Hautes Terres malgaches. Elle a traversé trois périodes successives et non exclusives 1) le temps des zébus; 2) l'épopée des races croisées; et 3) l'ère laitière. Le tableau 18 assure la synthèse de cette de cette tradition bovine et de ses corollaires.

Tableau 18
Histoire bovine sur les Hautes Terres malgaches

	Temps des zébus	Épopée des races croisées	Ère laitière
Avènement	Vers 491.	1840-1896 → : croisement du zébu avec des races françaises. 1950-1962 → : croisement du zébu avec le Limousin (race française) et l'Afrikander (race sud-africaine).	À partir de 1965.
Déclencheurs	Peuples migrants (originaires d'Indonésie).	Premier consul de France (Jean Laborde). Administration coloniale.	Ferme-école (missionnaires luthériens de Norvège).

Tableau 18
Histoire bovine sur les Hautes Terres malgaches (suite)

	Temps des zébus	Épopée des races croisées	Ère laitière
Espaces de concernement	Hauts plateaux. Massifs du pays (ouest, sud et nord).	Hautes Terres centrales.	Vakinankaratra (traversé par l'Ankaratra).
Spécification animale	Bovidé domestique à bosse avec des longues cornes.	Ranavavy : vache métissée. Renitelo : une demie Afrikander, un quart zébu et un quart Limousin.	Pie Rouge norvégienne (PRN).
Berceau de la race	Péninsule indienne.	Croisement des races pures allogènes avec la race autochtone.	Races anciennes de Norvège croisées avec des mâles rouges de Suède et ayrshire de Finlande.
Dimension économique	Travaux, rite, jeu.	Amélioration génétique.	Élevage laitier.
Représentation	Puissance et prospérité.	Domestication.	Modernité.
Valeurs	Spiritualité.	Mimétisme.	Réussite sociale (en milieu rural).
Héritage culturel	Symboles figuratifs des monnaies.	Raréfaction de la race autochtone.	Capital entrepreneurial.
Empreintes structurantes au territoire	Territoire coutumier sans frontières physiques.	Territoire délimité et administré.	Territoire immatériel et auto-organisé.

Avec ce tableau, il est décelable l'imprégnation du zébu dans la société malgache, qui lui sert à la fois de symbole et de référence. À côté des bœufs domestiques, à bosse et à longues cornes, les vaches de race allogène ou métissée avec des cornes courtes se sont insérées dans le paysannat local en changeant à la fois la valeur d'usage et la valeur identitaire. De bien de prestige, le bétail devient un bien économique, tout en conservant son symbole de richesse et de pouvoir. Le zébu est un emblème gravé sur les billets de banque et les pièces de monnaie. Il y a variation de statut en fonction de la nature de bétail possédé. Si le propriétaire de zébu est un paysan, le propriétaire de vaches laitières est considéré comme un entrepreneur à cause de la valeur ajoutée illustrée par le lait. Les construits territoriaux sont aussi à

saisir différemment en fonction du bétail pris en référence. Si du temps des zébus on évoque le territoire coutumier issu des arrangements sinon des conflits entre les royaumes, c'est la vache laitière qui crée le territoire laitier de Vakinankaratra.

1.1.2 Segmentation des contextes

En s'inspirant de Garnier *et al.* (2004), notre analyse du cas empirique a pu établir un mouvement de mobilisation et de coordination dont il a été possible de déduire l'existence d'une succession de deux trajectoires territoriales 1) la spécialisation; et 2) la spécification. Notre observation a porté sur des évolutions conjointes ou entrecroisées de plusieurs entités interdépendantes ou en filiation les unes par rapport aux autres à l'intérieur et à l'extérieur de la région de Vakinankaratra.

Phase de spécialisation. Le premier organisme laitier implanté à Madagascar post-indépendant a été institué par le décret gouvernemental n° 62 004 en date du 4 janvier 1962. Il s'agit du Bureau central laitier (BCL). C'est un organisme public d'envergure nationale dont l'impact s'est retenti au niveau du bassin central du pays. Sa mission était la définition et la mise en œuvre d'un programme d'action laitière, pour un double objectif 1) accroître la production laitière; et 2) créer des zones laitières spécifiques. En considération des conditions écologiques favorables à l'élevage laitier et des voies de communication facilitant la collecte du lait et l'évacuation des produits laitiers, un triangle formé : a) de la région d'Antananarivo; b) de la préfecture de Vakinankaratra; et c) de la ville de Sakay (située dans le Moyen-Ouest et caractérisée par une forte communauté réunionnaise), s'est distingué comme trois aires d'efforts soutenus en matière de production laitière. Trois séries d'opérations ont été initiées : 1) l'amélioration génétique et zootechnique du bétail laitier; 2) la commercialisation du lait; et 3) l'installation de petites unités de traitement du lait.

S'agissant de Vakinankaratra, le développement laitier a été matérialisé par l'édification des infrastructures laitières (Vea, 1992). Deux centres d'insémination artificielle ont été construits en 1965 dans les villes d'Antsirabe et d'Ambatolampy. Deux laiteries-fromageries ont été implantées dans la ville d'Antsirabe en 1973 et dans le village d'Antovontany en 1976. Un local de réfrigération laitière a été bâti à Antsirabe. L'approvisionnement de ces unités de transformation a requis la mise en place de trois réseaux de ramassage de lait, dont un circuit a servi les villages longeant la voie ferrée reliant Antananarivo-Antsirabe. Toute l'architecture de l'appareil productif laitier à Vakinankaratra s'est consolidée à partir de l'œuvre de BCL. Cet appareil productif a généré l'apparition d'une zone laitière spécifique dont la première retombée a été l'installation, à Antsirabe, d'une fabrique de lait concentré sucré sous licence de la compagnie suisse Nestlé en 1970.

Les produits de la marque Nestlé, notamment le lait concentré sucré, sont présents sur le marché malgache depuis 1928. L'approvisionnement était assuré par une société française affiliée au groupe Nestlé et dénommée la Société de produit alimentaire et diététique. En 1961, une délégation commerciale des produits Nestlé s'est établie de façon permanente à Antananarivo. En 1962, l'implantation d'une usine de lait concentré sucré a été étudiée. L'étude de faisabilité n'était pas concluante pour deux raisons 1) le coût de revient prévisionnel élevé; et 2) l'insuffisance du volume de lait frais nécessaire à la production. Or, les autorités publiques de l'époque demandaient l'utilisation exclusive du lait frais local en contrepartie de l'agrément d'installation. Finalement, un protocole d'accord a été signé en 1970 entre la Société alimentaire S.A Vevey ayant son siège social en Suisse et le gouvernement malgache pour implanter l'usine, dont l'exploitation sera assurée par la Société malgache des produits laitiers (SMPL). SMPL est une société d'État qui s'engageait à déployer à ses frais un système d'appui à la filière laitière naissante dans la région de Vakinankaratra. Le but étant d'aboutir dans un délai de 15 ans en un approvisionnement complet en lait frais local. Les opérations de SMPL touchaient l'amont et l'aval de la transformation laitière a) production fourragère; b) hygiène

d'élevage et de la traite; c) structuration du ramassage de lait; d) circuit de distribution de produits finis.

En parallèle avec l'action publique de BCL, une initiative privée à caractère missionnaire a mis en place, en 1962, dans la ville d'Antsirabe (capitale régionale de Vakinankaratra), une ferme-école baptisée TOMBONTSOA. Celle-ci appartient à l'église luthérienne malgache et bénéficie de l'appui technique de la Mission norvégienne de Stavanger. Elle a été conçue dans l'objectif de former des agriculteurs aux techniques améliorées afin de servir de modèles au paysannat local encore attaché aux pratiques traditionnelles. Dans une volonté d'activer un noyau productif laitier, la ferme-école a importé un troupeau laitier de la race bovine PRN en octobre 1965. La diffusion du bétail laitier s'est réalisée par le mimétisme et la vulgarisation. La saillie avec un taureau PRN de TOMBONTSOA est gratuite. Mais en contrepartie, le paysan devait disposer : a) d'une étable au toit de chaume; b) d'un terrain nécessaire aux cultures des fourrages. La production laitière issue de l'action intensificatrice de TOMBONTSOA est à l'origine du circuit de collecte créé par BCL et élargi par SMPL. Afin d'organiser la production laitière qui s'est amplifiée, un organisme autonome de vulgarisation a été mis sur pied le 27 mars 1972, soit le Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana (FIFAMANOR).

Étant donné la multiplication de la race PRN dans la région de Vakinankaratra, les autorités malgaches se sont adressées à l'autorité norvégienne pour un projet de coopération de développement agricole, notamment dans la production laitière. Le premier accord de coopération a été signé et a donné naissance à FIFAMANOR sur financement de l'Agence norvégienne pour le développement international (NORAD). FIFAMANOR est un centre de recherche appliquée et de développement rural dont les actions portent 1) sur le troupeau (alimentation, reproduction, santé, conduite d'élevage); et 2) sur le lait (hygiène, rendement et qualité). Lors de nos enquêtes sur terrain (2008 et 2009), FIFAMANOR continue ses

activités et encadre près de 8 000 éleveurs laitiers répartis sur l'ensemble de la région de Vakinankaratra.

Pour suppléer aux actions de BCL qui a été clôturé en 1982, un programme quinquennal (1985-1990) de développement laitier a été monté avec l'appui financier et technique de NORAD et du Programme alimentaire mondial. Il s'agit de Ronono Malagasy Norveziana (ROMANOR) dont l'action était concentrée sur le petit paysannat. La réorganisation des laiteries et du dispositif de collecte de BCL est à l'actif de ROMANOR. Ci-après un tableau récapitulatif des premiers organismes laitiers ayant intervenu sur le territoire laitier de Vakinankaratra.

Tableau 19
Récapitulatif des premiers organismes laitiers de Vakinankaratra

	Bureau central laitier (BCL)	Tombontsoa	Société malgache des produits laitiers (SMPL)	Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana (FIFAMANOR)	Ronono Malagasy Norveziana (ROMANOR)
Commencement	1962	1962	1970	1972	1985
Statut légal	Société d'économie mixte à participation majoritaire de l'État.	Organisme socio- religieux.	Société d'État.	EPIC.	Programme ministériel.
Objet social	Organisme national d'économie laitière.	Ferme-école.	Fabrication de lait concentré sucré.	Centre de développement rural et de recherche appliquée.	Opération de développement laitier.
Initiative	Publique.	Privée.	Mixte.	Publique.	Publique.
Logique d'établisse- ment	Développement de la production laitière et organisation de la commercialisation des produits laitiers.	Formation des paysans à l'agriculture améliorée.	Création d'activités en amont et en aval de la transformation.	Vulgarisation.	Poursuite des actions du BCL.
Contri- bution au territoire laitier	Organisation de l'appareil productif.	Importation de la race laitière PRN.	Structuration de réseau de collecte de lait.	Cultures fourragères, amélioration génétique, qualité du lait.	Réorganisation des laiteries de BCL.
Aboutisse- ment	Effectivité limitée (20 ans).	Toujours en activité.	Activité intermittente.	Toujours opérationnel.	Achevé en 1991.

Ce contexte historique retrace l'empilement des organismes laitiers sur la région de Vakinankaratra, comme des « mille-feuilles [...] ayant permis le feuilletage du territoire » (Mendez et Mercier, 2005, p. 360-361). Cette accumulation organisationnelle structure le tissu laitier local, à la suite d'une volonté publique-privée non planifiée. L'élevage laitier bovin intensif fonde l'innovation sociale en ce qu'il est inédit au contexte local et surtout en ce qu'il s'émerge à la suite de la tradition d'innovation agricole reconnue au paysannat local. Cette innovation sociale introduite par un acteur privé (TOMBONTSOA) et capitalisée par des acteurs parapublics a permis d'atteindre la masse critique en termes de performance laitière (9 839 litres/340 jours de lactation par vache en 2008 contre 3500 litres/305 jours de lactation par vache en 1979). Cette performance a créé une position de spécialiste en savoir-faire d'élevage laitier. Ce positionnement en tant que zone laitière est issu des complémentarités de divers acteurs visant le développement laitier (proximité organisationnelle) et situé physiquement dans une même localité (proximité géographique). L'endogénéisation de la spécialité laitière est solide dans la mesure où l'appropriation des nouvelles pratiques (élevage, traite et collecte) repose sur des apprentissages délibérés et intentionnels. Par la suite, une double action collective a entraîné une mutation de la trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra vers la spécification.

Phase de spécification. Dans les années 1980, l'attractivité de la zone laitière a entraîné l'implantation des laiteries industrielles dans la région de Vakinankaratra. Celles-ci ont instauré un nouveau système d'achat de lait basé sur 1) le contrôle laitier rigoureux; 2) la fixation unilatérale du prix du lait; et 3) le paiement différé. En réaction à ces conditions imposées, les éleveurs laitiers se sont formés en regroupement. En 1986, l'Association des producteurs laitiers d'Antsirabe (ASPLAN) a vu le jour.

En juillet 1987, ASPLAN s'est élargie à l'ensemble des éleveurs de vaches laitières de la région de Vakinankaratra pour prendre l'appellation de Ronono

Vakinankaratra (ROVA). La volonté annoncée d'association réside dans l'unicité des démarches pour faire face aux décisions unilatérales des laiteries industrielles. À partir de 1999, ROVA devient une fédération de coopératives laitières regroupant 400 éleveurs, et exploitant une structure laitière intégrée avec a) un circuit de collecte de lait; b) un magasin d'intrants pour les animaux; c) un accompagnement technique aux membres. Actuellement, ROVA gère sa propre laiterie et distribue ses produits finis par le biais de son réseau de vente.

L'existence de ROVA est emblématique de la coopération du tissu laitier local. D'une part, cette coopérative a émané d'une stratégie volontariste et spontanée de ses fondateurs, ce qui tranche avec la tradition impulsée et incitée des coopératives pour l'ensemble du pays. D'autre part, son fonctionnement et sa survie découlent de la régularité des collaborations entretenues avec des coopératives étrangères en provenance du Québec, de la France, de La Réunion et de la Suède.

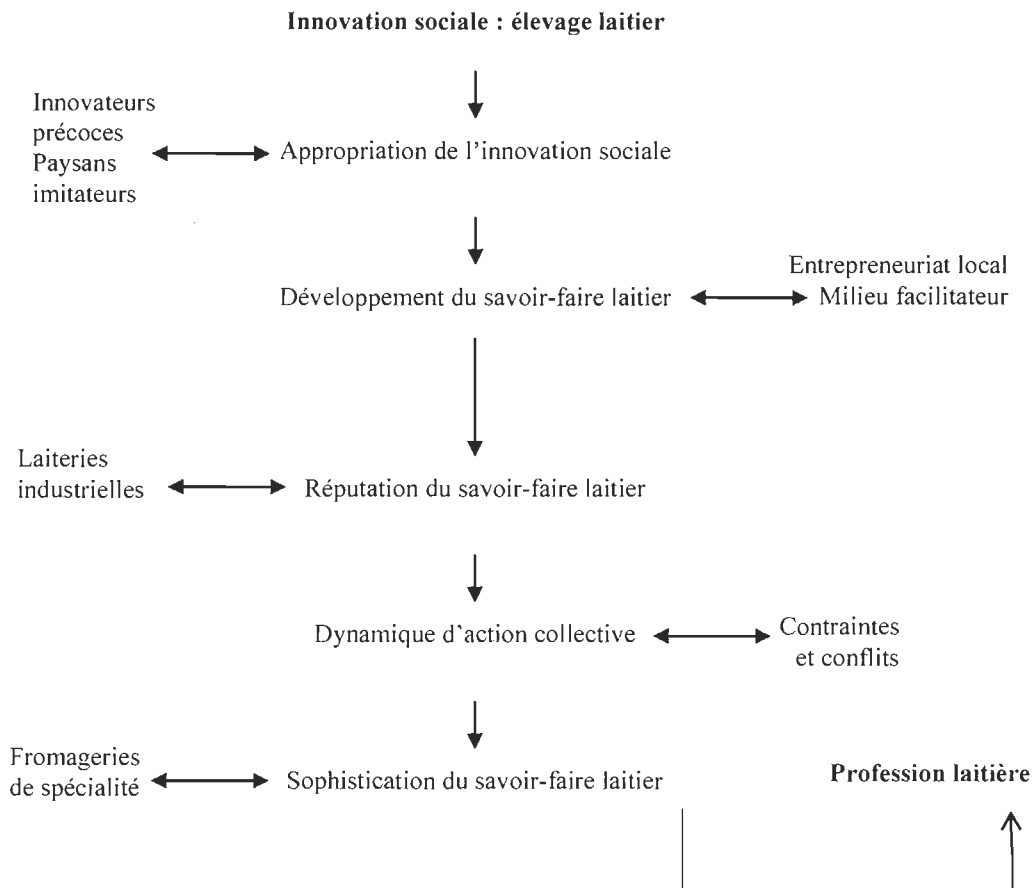
Conscientisés par un vétérinaire norvégien sur un éventuel risque d'extinction de la race PRN du paysage laitier local, des éleveurs ont résolu de conserver la race et surtout maintenir le dispositif matériel qui lui est annexé : un centre d'insémination et une station de monte. Ainsi, ils ont fondé l'Association PRN (APRN) en 1993. Lors de nos passages sur le terrain (2008 et 2009), nous avons constaté qu'APRN assure l'exclusivité d'importation et de revente de semence bovine PRN à Madagascar. Subsidiairement à cette activité de propagation, elle encadre les éleveurs membres et fournit une traçabilité aux fromages artisanaux en offrant l'étiquetage des fromages fabriqués par les membres.

Les laiteries industrielles ont induit une recomposition du territoire laitier de Vakinankaratra. Mais au lieu d'un passage de spécialisation à l'agglomération, ce qui est souvent le cas lors de concentration spatiale d'entreprises attirés par des facteurs de production en abondance, le territoire a emprunté une autre voie, soit la spécification.

Il y a spécification lorsqu'on observe une capacité du tissu territorial à réagir face à un problème productif particulier. L'arrivée des laiteries industrielles a bouleversé le mécanisme de fonctionnement auquel sont accoutumés les éleveurs. Elles ont imposé 1) le contrôle laitier; 2) la libéralisation du prix; et 3) l'achat au crédit. Sachant esquiver une réaction ponctuelle et dispersée, les mouvements d'éleveurs se sont déroulés en mode unifié et raisonné par le truchement d'une association d'éleveurs. Et c'est cette situation qui atteste l'effectivité d'une coordination entre les éleveurs. Laquelle coordination s'est réexprimée lors de la résolution de la problématique de préservation de la race laitière PRN. Au total, ces deux structures collectives, ROVA et APRN, sont significatives de la densité institutionnelle forte au plan territorial.

Par ailleurs, ce déploiement collectif de la défense d'intérêts communs pour l'ensemble des éleveurs, mais qui n'a pas de portée particulière pour les autres acteurs présents sur le territoire, n'a pas remis en cause l'ensemble relationnel au sein du territoire. Ce qui témoigne une certaine flexibilité organisationnelle, qui est significative de proximité organisée forte, ayant empêché l'éclatement du contexte territorial (Colletis *et al.*, 1999). Il y a alors souplesse territoriale, sachant accepter une reconfiguration des positions des acteurs, au risque d'infléchir le devenir du territoire. Cette capacité collective du tissu territorial laitier fonde sa racine. La figure 13 résume tout ce qui précède sur l'évolution de l'ère laitière, donc du territoire laitier de Vakinankaratra : de l'appropriation de l'innovation sociale jusqu'à la sophistication du savoir-faire laitier.

Figure 13
Chronologie de l'ère laitière



Source : Adapté de Kebir, 2004, p. 112.

Dans la section qui suit, on procède à une lecture de l'évolution de l'histoire bovine à travers la loupe de la théorie de la structuration.

1.1.3 Sériabilité en spirale : expression de la théorie de la structuration

Au-delà des mouvements désordonnés et disjoints de l'histoire bovine des Hautes Terres malgaches, il est possible d'identifier une dynamique territoriale clairement lisible, dont un espace physique a servi de matrice à un espace laitier. Ce tracé dynamique s'est façonné à travers une série de recombinaison (physique et cognitive) et de recomposition territoriale (spécialisation et spécification). Ces

mutations se sont imprimées autant dans l'usage que dans la représentation. Destiné au travail de force, le bétail rustique était en pâturage extensif. À l'opposé, le bovin laitier exige une étable couverte avec une alimentation spéciale. Le cheptel laitier provient d'une reproduction profilée à l'inverse du bétail traditionnel issu de la loi de la nature. Le zébu a valeur symbolique contrastant avec la vache considérée en termes de rente.

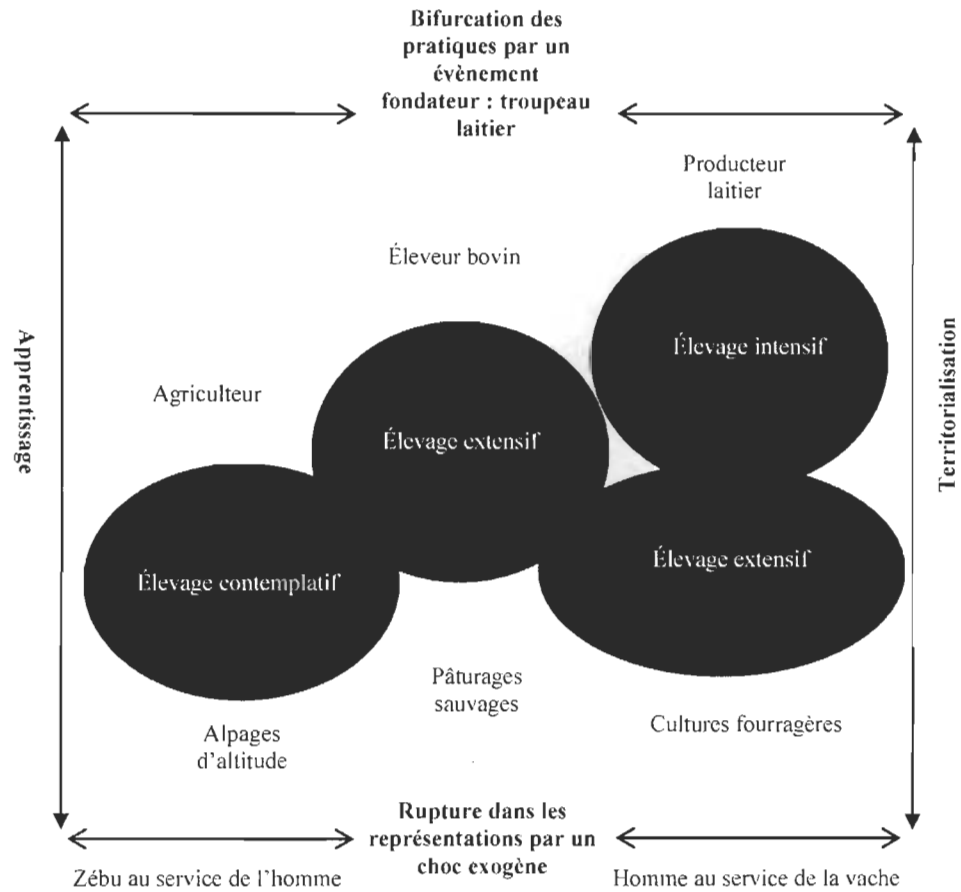
Des nouvelles pratiques sont survenues à la suite des apprentissages sollicités par les mutations. Ce processus d'apprentissage est interactif dans le sens où des nouvelles façons de faire ont du être assimilées par routinisation a) conduite d'élevage; b) exploitation des terres aux besoins des animaux; c) traite biquotidienne. Ainsi, le passage de l'élevage extensif à l'élevage intensif a été tourbillonnaire à cause des cycles de rejets/d'acceptation des contraintes par les éleveurs. Ce passage a également entraîné une conversion de statut en fonction du type d'élevage. L'éleveur de zébu est un éleveur bovin. Tandis que l'éleveur de vaches laitières devient un entrepreneur, en raison de la valeur créée par le lait.

La trajectoire du territoire laitier n'a pas été un parcours linéaire et déterminé. Elle a été un vécu jalonné de rupture dans la relation animal/homme, qui est source 1) de bifurcation, 2) de singularité organisationnelle; et 3) de densification institutionnelle. La dimension historique est essentielle dans l'appréhension de ce phénomène territorial, en ce qu'elle permet de saisir la structuration. Ici, nous sommes donc face à l'outil conceptuel de Giddens (1987). En effet, une succession de reconversions s'est déroulée au cœur de la spatialité des Hautes Terres malgaches au travers des séquences temporelles. Cette temporalité a été marquée par des routinisations et des sérialités.

Les reconversions se font à travers trois systèmes d'élevage bovin qui ne sont pas exclusifs l'un de l'autre dans le contexte du paysannat malgache. Toutefois, chaque système d'élevage instaure une rupture des pratiques et des représentations

auprès des paysans qui s'y impliquent. On peut retenir l'objectif visé par le paysan comme variable distinctive de chaque système d'élevage. Premièrement, il y a l'élevage contemplatif appelé aussi de prestige où les éleveurs se réjouissent du nombre élevé de têtes de bête. L'objectif de l'éleveur est de multiplier le nombre de bétails et de posséder un gros troupeau. Dans cette configuration, l'éleveur a un statut d'agriculteur. Deuxièmement, il y a l'élevage extensif qui repose sur l'utilisation par l'intermédiaire des animaux des espaces non utilisables pour la culture. L'objectif de l'éleveur est une mise en valeur agricole sans pour autant doter une fonction déterminante à l'activité d'élevage bovin. L'éleveur peut être considéré comme un éleveur bovin. Troisièmement, il y a l'élevage intensif ou élevage de rente visant à générer une valeur marchande de l'élevage bovin. L'objectif de l'éleveur est de générer des ressources financières. L'éleveur est défini comme un producteur laitier. La figure 14 donne le condensé de la structuration du territoire laitier de Vakinankaratra ainsi que les changements qui lui sont associés.

Figure 14
Configuration des pratiques et des représentations



Après le récit de cette évolution historique, qui n'est pas suffisante pour qualifier une dynamique territoriale, nous allons procéder à l'analyse de l'inscription spatiale qui va matérialiser la construction de la ressource territoriale.

1.2 Inscription spatiale : le territoire

Cette section évoque les ressources sur trois points. Le premier point relate l'optique élargie de la notion des ressources dans les sciences du territoire. Le second point fait état des ressources en présence sur la région de Vakinankaratra. Le troisième point étudie les constructions des ressources pour être qualifiées de ressources territoriales.

1.2.1 *Optique élargie des ressources*

La conception des ressources dans l'analyse territoriale s'est renouvelée à partir des années 1990. Ce renouvellement de l'approche a modifié le statut sémantique des ressources territoriales qui endossent dorénavant des caractéristiques cognitives et situées. Elles ne préexistent plus aux activités, elles sont révélées et valorisées. Dès lors, elles relèvent d'une logique d'élaboration à travers un processus heuristique marqué par des tâtonnements et des itérations successives (Colletis et Pecqueur, 2005). Cette optique revisitée de ressource dépasse l'approche triviale de recensement de l'existant et centre l'analyse sur la constructibilité en posant la question « comment la ressource naît et se développe? » (Gumuchian et Pecqueur, 2007, p. 8) Le raisonnement en termes de révélation des ressources territoriales procède schématiquement en trois occurrences 1) activation; 2) spécification; et 3) construction. Ce qui correspond à trois caractères a) génériques, b) spécifiques, c) territoriaux.

Révélées par des activités économiques, les ressources génériques disposent d'une valeur d'échange fixée par le marché (Pecqueur et Ternaux, 2006). Elles ont un caractère reproductible, donc elles ne sont pas des attributs structurants de territoire. Cependant, elles ont une propriété territoriale latente dont l'activation participe à la création des ressources spécifiques. Les ressources spécifiques apparaissent au moment des combinaisons des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit. En aucun cas, elles ne sont transférables car elles sont l'expression d'un processus cognitif propre à des acteurs singuliers dans une configuration spécifique. En d'autres termes, les ressources spécifiques constituent un ensemble d'éléments partagés et engagés, fondateurs de la capacité des acteurs à mettre en œuvre une réponse coordonnée aux problèmes qu'ils rencontrent. Elles président à la production du territoire (François, Hirczak et Senil, 2006). La synthèse de l'optique élargie des ressources en sciences du territoire est fournie par le tableau ci-après.

Tableau 20
Synthèse de l'optique élargie des ressources territoriales

	Ressources génériques	Ressources spécifiques	Ressources territoriales
Mode de valorisation	Exploitation : optique marchand.	Activation : révélation par appropriation.	Spécification : processus cognitif.
Positionnement sur le territoire	Potentiel recelé par l'espace.	Structurant endogène/exogène du territoire.	Actif endogène du territoire.
Constructibilité	Matérialité objectivée dans l'espace.	Immatérialité en définition/redéfinition.	Artefact crée par l'interaction.
Complexité systémique	Dotation géographique.	Mobilisation d'acteurs en exécution sur les ressources génériques.	Identité secrétée à travers les ressources spécifiques.
Temporalité	Conservation liée aux caractéristiques physiques.	Processus stochastique.	Durabilité contextualisée.
Reproductibilité	Transférables.	Intransférables.	Intransférables.
Conception	Utilitaire.	Idéelle.	Virtuelle.
Qualification	Latente.	Itérative.	Inédite et mouvante.
Typologie	Ressources matérielles.	Ressources immatérielles.	Ressources humaines collectives.
Exemples	Un paysage, la forêt.	La culture, la recherche.	Capacité d'action, vécu, compétence acquise.

Source : Gumuchian et Pecqueur (2007) et Glon (2007).

On estime à l'aide de cette grille de lecture élargie les ressources présentes dans le cas en observation.

1.2.2 Ressources en présence

Ces passages relatifs aux ressources présentes dans la région de Vakinankaratra bénéficient des contributions de Ramamonjisoa (2002). Le massif

volcanique de l'Ankaratra culmine à 2 643 m. Sa position submérienne et ses versants dissymétriques se répercutent sur le climat, l'hydrographie et le sol. Les effets de la tropicalité sont atténués en altitude par la diminution de la température et la forte amplitude. Vakinankaratra, c'est-à-dire traversé par l'Ankaratra est rattaché à cet écosystème tropical de montagne et constitue l'interface de deux sous-espaces : montagne/plaine. Des prairies se rencontrent sous trois formes 1) les alpages d'altitude (fougères, mousses, lichens et herbes); 2) les plateaux cristallins orientaux (steppe rabougrie); ainsi que 3) le moyen-ouest (graminées). Les conditions climatiques montagnardes rudes ont forgé une population robuste. Cette force se traduit par l'aménagement des flancs de la montagne de l'Ankaratra en terrasses de rizières.

L'écologie d'altitude a permis à Vakinankaratra de bénéficier de rente de situation dans l'acclimatation des cultures des régions tempérées : pomme de terre, arboriculture fruitière, céréaliculture. Des stations forestières expérimentent des essences provenant des zones tempérées (chêne, châtaignier, noyer). Les paysans montagnards maîtrisent le cycle végétatif de la pomme de terre, jusqu'à en faire deux récoltes annuelles, sur les versants de l'Ankaratra. La céréaliculture, concentrée sur les bassins du versant oriental, a occasionné l'installation d'unités industrielles : minoterie (blé) et malterie (orge).

Le peuplement de Vakinankaratra s'est étalé dans le temps entre la fin du XVII^e siècle et le XIX^e siècle et dans l'espace avec trois axes 1) sur l'ouest de Betafo; 2) sur les plaines et les vallées du versant occidental; et 3) sur les vallées fluviales et interfluviales du fleuve Onive. Sous la colonisation française, cette distribution spatiale des hommes se transforme avec l'ouverture des voies de communication a) la RN7 en 1906; b) la voie ferrée Antananarivo-Antsirabe en 1923; c) les RN43 et RN34 après la Seconde Guerre mondiale. L'occupation humaine s'est accentuée le long des axes de communication. Ce dispositif humain résulte de flux migratoire intérieur et international. Il incarne un esprit pionnier et symbolise l'appropriation de

l'espace. Les pourtours du massif de l'Ankaratra constituent la partie la plus utilisée à cause de la fertilité des sols volcaniques. Ce qui confère vocation agricole à la région. L'imbrication de ces facteurs physiques et humains a posé les jalons du territoire laitier à travers un syncrétisme auto-organisé (logique de similitude) et délibéré (logique d'adhésion). Notre analyse restitue cette combinaison qui a généré la ressource territoriale.

1.2.3 Construction de la ressource territoriale

Le système agricole de Vakinankaratra profite d'une différenciation induite par le privilège d'une écologie d'altitude. Cette différenciation est issue de la capacité d'absorption par la population autochtone, des cultures inusitées introduites par des communautés allochtones (missionnaires et colonisatrices). Cette réalité connaît un ancrage géographique fort, conférant à la région une identité d'innovation agricole. Le développement de l'élevage laitier intensif a bénéficié de cette propension à l'innovation donc à l'apprentissage du paysannat local. Par l'enchaînement des séries d'apprentissages en discontinuité touchant a) la conduite d'élevage; b) les conditions de traite; c) l'alimentation animale; d) la sélection des races, il y a formation d'un savoir-faire d'éleveur laitier. Un des formateurs de TOMBONTSOA ayant reçu, en octobre 1965, le troupeau de 10 vaches pleines et d'un taureau à la gare ferroviaire d'Antsirabe, après avoir été transporté par avion de Norvège à Marseille et par bateau du port de Marseille jusqu'au port de Toamasina (situé sur la côte Est de Madagascar, à 380 km de la ville d'Antsirabe), remémore les péripéties émaillant l'histoire de ce qui allait devenir innovation sociale au pays de Vakinankaratra :

On était allé accueillir les vaches à la gare comme des personnalités importantes [...] Puis ce sont nos anciens étudiants qui ont été les premiers à prendre des risques, à accepter de pratiquer l'élevage intensif [...] Puis les paysans ont observé et imité [...] Il fallait tout inculquer, tout montrer. La culture des fourrages était difficile, les gens nous disaient, on n'a pas de temps pour ça, les bêtes, on les laisse brouter ça et là, on doit s'occuper de nos rizicultures pour

notre riz quotidien [...] Puis ils ont changé d'avis quant ils ont vu la quantité de lait produite par les vaches de nos anciens étudiants [...] Puis ils nous ont approché. On leur disait qu'il faut démontrer qu'ils ont un terrain d'un demi ha pour que leur vache puisse bénéficier d'une monte avec notre taureau. Puis, ils nous ont amené à constater de visu le terrain. Une fois la monte réalisée, ils ne cultivaient pas de fourrages [...] et c'était comme ça jusqu'à ce que nous nous sommes apprivoisé [...] La construction des étables aussi était une autre histoire. Quand on leur prévenait que nous allons venir visiter les étables, tout était propre avec le toit en chaume. Puis petit à petit la chaume est enlevée pour nourrir le bétail, l'étable n'était plus couverte [...] On ne pouvait pas faire des visites systématiques, on était limité par nos moyens de locomotion et par les employés [...] Mais les gens ont fini par accepter. Nous étions à 1 000 litres par jour à l'époque, nous sommes à 60 000 litres par jour en ce moment [...] Puis nous avons travaillé ensemble pour monter les associations, pour aider les éleveurs.

L'activation d'une ressource générique (tradition d'innovation agricole) réalise une ressource spécifique (savoir-faire laitier) à travers la métamorphose des pratiques et des référents. Cette valorisation est l'œuvre conjointe, mais non concertée, d'une multitude d'éleveurs laitiers (l'entrepreneuriat local naissant) et de cinq organismes laitiers (embryon du milieu facilitateur). Cependant, un savoir-faire n'est que fragmentaire de ressource territoriale du fait qu'il est transposable ailleurs. Le couplage savoir-faire/auto-coordination est déterminant pour induire et perpétuer la ressource territoriale (Cerdan et Fournier, 2007).

Selon l'optique élargie des ressources, pour être qualifié de territoire, le cas en observation doit avoir été le cadre d'une dynamique collaborative endogène, intervenue à la suite de contraintes. Les comportements des acteurs de la dynamique devraient être révélateurs d'un espace commun de règles et de coutumes. L'invention de ce socle collectif est la réunion de trois critères a) auto-coordination; b) valorisation de ressource; c) spécification du territoire. Peyrache-Gadeau (2007) définit cette mobilisation en termes de capacité d'innovation sous contrainte. En

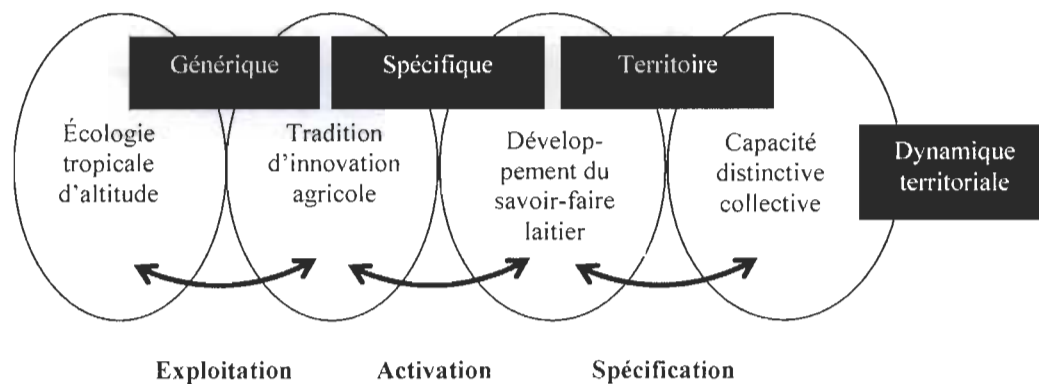
questionnant le cas empirique de la présence/absence de cette capacité, notre analyse procède à une argumentation admettant l'existence d'un territoire à Vakinankaratra.

Selon la thèse de doctorat de Ramamonjisoa (1994), une population émigrante et montagnarde est dotée d'un esprit inventif pour pouvoir conquérir l'espace social et dompter l'espace physique. La population rurale de Vakinankaratra fait preuve de cette inventivité à en juger par le terrassement des pentes de l'Ankaratra en rizières étagées ainsi que par l'adoption d'autres cultures que la riziculture séculaire. En réalité, ce paysannat se trouve en situation récurrente de contrainte. Ce qui a contribué à la facilitation de l'essor de l'élevage laitier réputé contraignant. Et ce, contrairement aux deux régions du Triangle laitier circonscrit par BCL dans les années 1960, où la filière laitière est finalement peu développée. Cette résistance aux contraintes s'est réexprimée dans la logique de création de ROVA et d'APRN.

Sous la pression de contraintes 1) les conditions d'achat des laiteries industrielles; et 2) l'extinction prétendue de race PRN, des éleveurs se sont associés, sans incitation, dans un objectif à double volet a) défensif (préservation des intérêts); b) innovant (première coopérative volontariste du pays et unique organisme privé opérant dans l'amélioration génétique bovine). Ici donc, la capacité d'innovation sous contrainte est observée et s'est ordonnancée dans une logique institutionnelle. En effet, de simple association d'éleveurs confinée sur la ville d'Antsirabe, ASPLAN est devenue ROVA, une fédération de coopératives laitières recouvrant la région de Vakinankaratra. Les modifications statutaires successives de ROVA (association → coopérative → fédération de coopératives) éclairent sur la variation de la nature des relations entre membres et les règles édictées en conséquence. L'intégration opérée par ROVA en son sein de l'amont et de l'aval de la production laitière consolide son influence au sein du système productif local. Pour ce qui est de l'APRN, créée en tant qu'association à but non lucratif, elle a acquis les statuts de coopérative à partir de 2006, afin d'accomplir des actions lucratives.

Ce double regroupement (ROVA et APRN) fait preuve d'une coordination opérante sur Vakinankaratra qui se couple avec le savoir-faire laitier, permettant de suggérer et de valider l'existence de territoire. Tout ce cheminement de la construction des ressources territoriales à Vakinankaratra est synthétisé par la figure ci-après, montrant le passage d'une exploitation générique à une spécification territoriale et démontrant ainsi une dynamique territoriale.

Figure 15
Construction des ressources territoriales



Source : Adapté de Kebir et Crevoisier, 2004.

Ici, s'il y a territoire, il convient de positionner les acteurs afin de visualiser sa morphologie.

1.3 Substrat relationnel : le construit social

Cette section révèle en trois portraits le système d'acteurs de la dynamique territoriale de Vakinankaratra. Le premier portrait montre les jeux d'acteurs en cours. Avec le deuxième portrait, on découvre la coordination de ces acteurs. Le troisième portrait transcrit cette coordination sur les perspectives de l'économie des conventions.

1.3.1 *Les jeux d'acteurs*

Le territoire laitier de Vakinankaratra est porteur d'un collectif d'acteurs, formant un système fonctionnel en mouvement dans une échelle méso-économique. Notre analyse sectorise ce collectif en deux corps constitutifs de l'interaction territoriale : l'entrepreneuriat local et le milieu. L'entrepreneuriat réunit 1) les acteurs d'élevage; 2) les acteurs de collecte; et 3) les acteurs de transformation. Le milieu constitue la plate-forme a) des acteurs d'appui; b) des acteurs de recherche et de développement; c) des acteurs de formation.

Trois catégories d'éleveurs laitiers sont distingués en fonction de la taille du cheptel 1) petit éleveur (inférieur à cinq têtes); 2) moyen éleveur (entre 5 et 20 têtes); et 3) gros éleveur (supérieur à 20 têtes). La dispersion spatiale et quantitative des fermes laitières correspond au découpage montagne/plaine. Les zones montagnardes comptent un nombre élevé de fermes inférieures à 20 têtes de bétail, tournées autour des alpages d'altitude donc plutôt élevage extensif voire contemplatif. Les exploitations à plus de 20 têtes sont localisées dans les basses terres, pouvant satisfaire l'exigence foncière de l'élevage intensif (superficies arables pour cultures de fourrages nécessitant un demi ha par vache). Évalués à 12 000 éleveurs (en monoactivité ou en activité parcellaire) dont 8 000 éleveurs encadrés par FIFAMANOR⁹, les acteurs d'élevage de Vakinankaratra assurent une production journalière de 50 000 litres.

Cette quantité insuffisante en rapport aux capacités transformatrices des infrastructures existantes dans la région approvisionne trois type de transformateurs différenciés autant dans les procédés que dans les produits et les cibles 1) les agro-industries; 2) les laiteries semi-industrielles; et 3) les fromagers artisanaux.

⁹ Source : Rapport annuel d'activités 2008 de FIFAMANOR.

Les agro-industries aux technologies lourdes produisent une gamme complète de produits laitiers génériques. Pour ces agro-industries, l'insuffisance de la production laitière régionale est complétée par la poudre de lait importée. Les laiteries semi-industrielles exploitent un savoir-faire sophistiqué et desservent un marché de niche. La typicité recherchée dans les produits sophistiqués oblige l'usage exclusif de lait frais. Les fromagers artisanaux fabriquent des fromages durs, écoulés sur un marché informel. Ce dernier type de transformation est faible à cause de l'insuffisance de fonds de roulement. Il est aussi instable pour cause de saisonnalité de l'activité ainsi que de la fluctuation de la consommation de produits laitiers, lesquels sont encore considérés comme des produits occasionnels pour les consommateurs malgaches, selon une étude réalisée par l'organisme Land O'Lakes¹⁰ en juillet 2008.

La distance physique séparant les éleveurs installés dans les zones montagnardes et les transformateurs situés sur les zones aménagées dans la partie centrale de la région est résorbée par une chaîne de collecte, à triple maillon inégal. La chaîne de collecte est composée de trois catégories de collecteurs. Premièrement, il existe des collecteurs liés exclusivement aux agro-industries, utilisant des circuits préétablis (points de collectes et horaire de passage fixes), équipés en dispositif de collecte (tank réfrigéré, gros contenants, matériel de test) et servent de médiateur pour l'ensemble des acteurs implantés sur leur trajet laitier (laiterie, éleveurs, transformateur artisanal, autorités locales). Deuxièmement, il existe des spéculateurs qui pratiquent la collecte durant la saison à forte production (novembre-juin). Suivant un trajet irrégulier sur des périodes inconstantes, ce type d'intermédiaire ne sert pas la transformation locale. Il assure plutôt l'approvisionnement en lait frais de la capitale nationale (Antananarivo). Le Saisonnier s'explique :

¹⁰ Land O'Lakes est un organisme américain installé à Madagascar depuis 2007 pour promouvoir la filière et la consommation du lait. Son action est prévue se terminer en 2011.

Je profite de l'abondance du lait durant la saison de pluie pour venir ici dans la région, collecter le maximum possible de lait et le transporter directement à Tana. Quand il y a trop de lait, les paysans cherchent des collecteurs, tout ne peut pas être acheté par les collecteurs sur place, donc je viens [...] mais je ne viens pas pendant la saison sèche, il n'y a pas assez de lait, ce n'est pas rentable pour moi, je fais autre chose à ce moment. Je collecte d'autres produits locaux dans la région : pommes, pommes de terre, carottes.

Troisièmement, les Cyclistes-trayeurs complètent le tableau. En nombre minime, ils contribuent à la pérennité de la chaîne en accédant essentiellement aux zones enclavées. Le Cycliste-trayeur parle de son rôle :

J'habite dans un hameau sur les vallons loin de la route secondaire par laquelle passe le collecteur avec sa voiture, je récupère chaque jour le lait de cinq fermiers qui habitent dans le même hameau que moi ainsi que celui des deux autres qui habitent dans un autre village sur le chemin. Ils ne peuvent pas se déplacer pour transporter le lait car ils doivent faire les travaux des champs, donc je leur suis utile, je ne fais pas de profit sur le lait, mais ils me donnent des rétributions pour le service que je leur rends, je ne suis pas moi-même éleveur, ce n'est pas mon métier, mais nous sommes tous parents, on s'entraide, je fais ça pour le fihavanana, je fais chaque jour à peu près 10 km aller-retour à vélo transportant le bidon de lait. Je dois faire cela même s'il pleut. La bicyclette m'appartient et c'est moi qui doit assurer la réparation lorsqu'il y a des problèmes [...] ce que je fais est nécessaire pour que les éleveurs puissent écouler le lait quotidiennement.

S'agissant des acteurs du milieu, la pluriactivité, c'est-à-dire des différentes cultures s'échelonnant sur le calendrier cultural et des diverses sortes d'élevage pratiqués par un même éleveur, caractéristique du monde rural malgache, fait en sorte que le dispositif d'appui rural est polyvalent mais non pas spécialisé pour un secteur précis. Dans ce cadre, les acteurs d'appui constitués par a) les organismes institutionnels; b) les organismes sur la santé animale; c) les organismes de financement; proposent un appareillage global et intégré auquel la filière laitière est raccordée. Parmi les acteurs d'appui, on cite FIFAMANOR, un centre de recherche

appliquée et de développement rural qui centralise son mode opératoire autour de la vache. Ainsi, partant de l'animal se cordonnent ses six axes de travail 1) alimentation; 2) santé; 3) étable; 4) équipement; 5) reproduction; et 6) conduite, se terminant au lait essentiellement porté sur l'hygiène.

Pour rester dans le contexte des activités d'appui, on soulève le déficit d'intervention structurante dont souffrent les fromagers artisanaux et les laiteries semi-industrielles, qui en ont le plus besoin soit dit en passant. Cet état de fait peut trouver un élément d'explication par une orientation d'appui rural décrite ci-après. Le Millenium Challenge Account (MCA-Madagascar) est un programme gouvernemental malgache créé par le décret n° 2005-646 en date du 13 octobre 2005. MCA-Madagascar est soutenu financièrement par le gouvernement des États-Unis d'Amérique. Ce programme vise à réduire la pauvreté du monde rural et à soutenir le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché, notamment par la promotion de l'agrobusiness. La région de Vakinankaratra est comprise dans les six zones d'intervention de MCA-Madagascar. Celui-ci a identifié trois opportunités agricoles pour la région de Vakinankaratra que sont les volailles, le lait et la vache laitière. Les plantes fourragères viennent en appoint pour soutenir l'élevage laitier¹¹. Cependant, la laiterie n'est pas reconnue en tant qu'opportunité de Vakinankaratra mais plutôt celle de la région de l'Amoron'i Mania, bordant sa partie nord. Cette répartition des axes d'action éclaire partiellement sur le peu d'appui que reçoit la transformation laitière à Vakinankaratra.

Pour ce qui est de la facilitation financière, elle relève de la microfinance qui est appropriée aux surfaces financières du petit entrepreneuriat local. L'activité laitière est considérée comme filière porteuse par les instituts de microcrédit de la place. Elle occupe près de 5 % du portefeuille de crédit. Les lignes de crédits concernent 1) les fourrages (semences, engrais et stockage); 2) l'amélioration de race

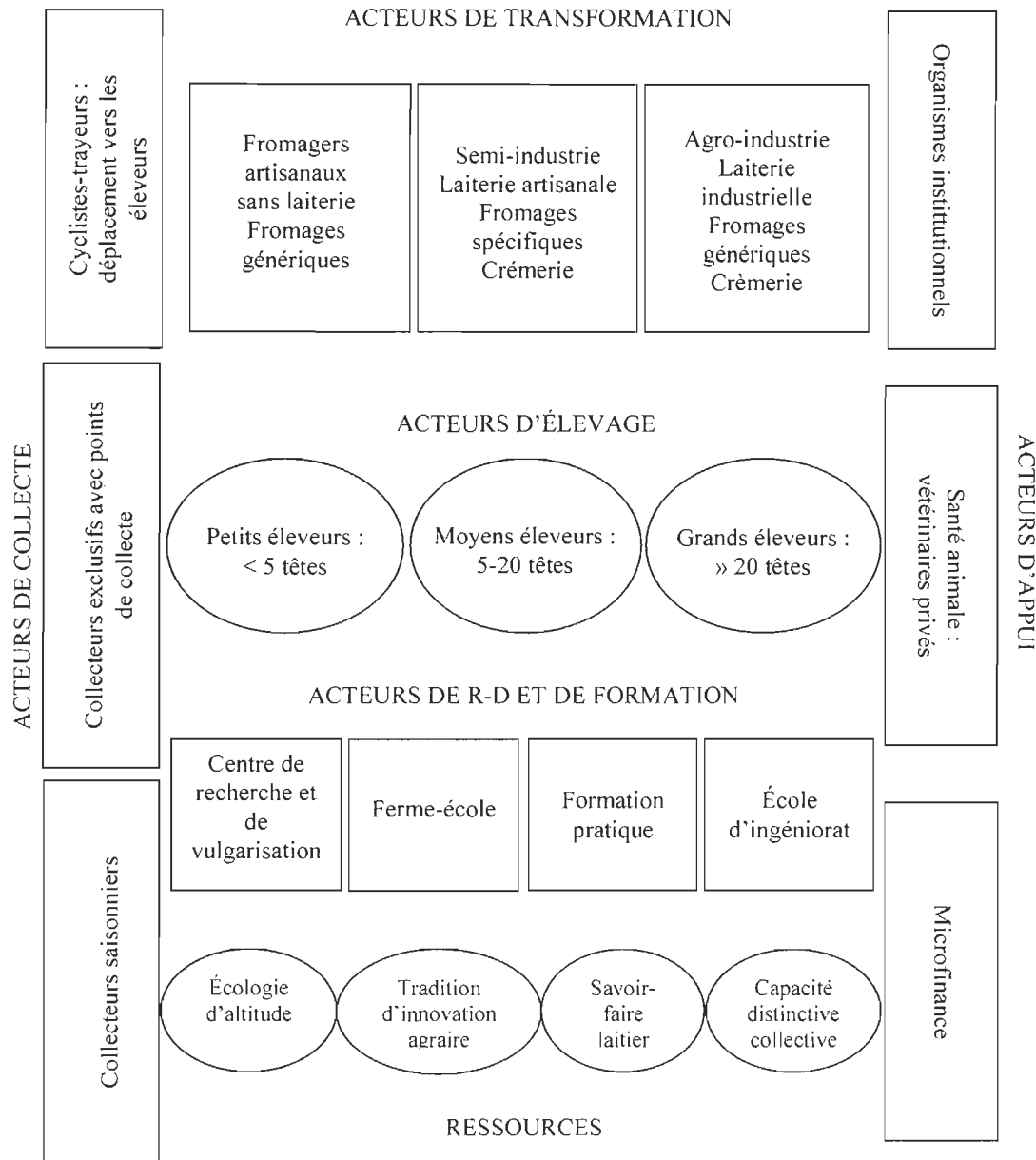
¹¹ Source : Étude sur les opportunités d'investissement et de marché dans les zones d'intervention de MCA-Madagascar, par Agrifood Consulting International, mars 2007, en ligne sur <<http://agrifoodconsulting.com>>.

(renouvellement du cheptel); et 3) la collecte (fonds de roulement, équipement motorisé). Ici encore, évoquons une démarche entreprise par MCA-Madagascar qui signale toujours le désavantage des acteurs de transformation vis-à-vis des opérations d'appui sur l'activité laitière. Avec son volet microfinance, MCA-Madagascar intervient dans l'amélioration du système de financement du monde rural en promouvant des techniques et procédés innovants (p. ex., financement des Greniers communautaires villageois, institution de la micro-assurance fermière). Durant l'année 2006, le MCA-Madagascar a noué un partenariat avec la caisse régionale d'Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV) pour faciliter l'octroi de crédit à cinq filières agricoles porteuses dans la région de Vakinankaratra, dont le lait. En amont du déblocage des fonds, le MCA-Madagascar assure la formation des bénéficiaires dans la gestion de l'exploitation agricole et dans la recherche de débouchés. Il se porte garant également auprès d'OTIV dans l'encadrement et le suivi socio-organisationnel jusqu'au remboursement des crédits. Dans le cadre de ce partenariat entre OTIV et MCA-Madagascar, le portefeuille de crédit a surtout servi les activités d'élevage et les activités de collecte. La petite transformation dont la petite surface financière pouvait convenir à ce type de crédit n'a pas bénéficié de cette ligne de crédit. L'Argentier explique pourquoi :

La transformation laitière artisanale est une activité saisonnière, et surtout rares sont ceux qui en font le métier à titre principal. La consommation des produits laitiers est encore fluctuante, car ils ne constituent pas de produits d'achat courant pour les malgaches. Ainsi, les artisans fromagers-yaourtières n'osent pas prendre d'engagement pour le crédit. Il y a des fromagers artisanaux, des yaourtières parmi nos membres, ils font de l'épargne mais ils font preuve de prudence pour emprunter.

En ce qui concerne la formation, à part TOMBONTSOA (une ferme-école, donc acteur de formation) qui date des années 1960, les autres entités de formation sur place sont de création récente n'ayant pas encore des empreintes déposées sur le territoire laitier. La figure qui suit donne un aperçu global de l'architecture du territoire laitier de Vakinankaratra.

Figure 16
Architecture du territoire laitier de Vakinankaratra



Au vu de cette architecture, la question qui vient toute suite à l'esprit est celle de sa coordination.

1.3.2 *La coordination située*

Au départ, l'histoire du territoire laitier s'est réalisée sans que l'on retrouve trace de concertation au préalable. Notre analyse retient l'hypothèse d'une logique de création et de perpétuation par des comportements partagés et des représentations communes dans une coexistence d'individus et de groupes de statuts divers (Boussard, Mercier et Tripier, 2004; Goffman, 1973). Ces comportements collectifs se sont modelés à travers des interrelations entre les individus. Lesquelles se combinent en une interaction située sur l'aire géographique de Vakinankaratra. Chaque constituante du collectif d'acteurs s'est conformée à un système d'interdépendance en vue d'opérer la complémentarité des rôles au sein du système productif (Pecqueur et Ternaux, 2006). Ce processus de conformité réalise l'intériorisation des accords et des normes à travers les influences mutuelles, les engagements, la confiance. Il y a donc une permutation du territoire physique en un terreau relationnel dont la coordination s'interprète et se réalise sur un système de relations (Angeon, 2008).

C'est la confiance qui a tissé ces relations tacites entre des acteurs locaux. Elle est favorisée dans l'activité agricole qui se prête à ce type de relation lorsqu'elle est sujette aux solidarités productives dans un cadre territorial (Chia et Torre, 1999). Notre analyse a confronté cette notion de confiance à la réalité du cas de Vakinankaratra pour comprendre sa coordination.

Schématiquement, l'évolution du territoire laitier arbore une figure giratoire, significative de relations de type vertical et des modalités d'action en mode itératif. Au départ de la rotative se place le troupeau PRN initial. D'un côté, dans l'incertitude (rejet /adoption), TOMBONTSOA engage des coûts irréversibles par l'importation de 10 génisses pleines et d'un taureau géniteur. De l'autre côté, en situation d'information imparfaite (que fera-t-on du lait en abondance?), les éleveurs innovateurs se sont engagés à des dépenses pécuniaires (construction des étables

dallées et couvertes) et à des réserves foncières (surface arable pour les fourrages) pour bénéficier de la race améliorée. Cette relation nucléaire est de caractère communautaire (liaisons restreintes et personnalisées), sur laquelle les acteurs ont consolidé le poids du futur (territoire laitier) sans avoir été en connaissance des gains d'une relation intertemporelle. Ce référentiel commun, non contractuel, par conséquent inaliénable, dérive d'une confiance domestique (absolue) que l'on qualifie parfois de destin (Jaisson, 1993).

Dès que l'élevage soit intensifié, les règles communautaires pures ont été dépassées (multiplication du nombre d'éleveurs et des acteurs d'appui, arrivée des acteurs de transformation et de collecte). Des lors, les relations prennent l'allure d'action collective au service de la production d'un bien commun (pérenniser la zone laitière) plutôt que de relations de type nucléaire (face-à-face). La configuration relationnelle devient une transmission et une mise en œuvre de normes en fonction de situations préalablement définies. Et le territoire s'évolue en contexte de confiance organisationnelle.

Ce sont les activités de vulgarisation qui informent au mieux cette confiance organisationnelle. Dans la réalisation du bien commun (pérenniser la zone laitière), FIFAMANOR assume un double rôle 1) améliorer la performance laitière (actions sur la vache); et 2) garantir la qualité laitière (actions sur le lait). Il y a prise d'engagement de sa part dans un contexte partiel d'incertitude. En effet, les activités de vulgarisation sont tributaires de paramètres incontrôlables, empêchant l'anticipation de la totalité des éventuels problèmes. *De facto*, le cadre normatif établi pour réguler la relation FIFAMANOR/éleveurs est incomplet. Toutefois, c'est ce cadre incomplet qui a introduit l'apprentissage organisationnel. Celui-ci a été possible grâce à la confiance instaurée depuis 1972 (début des activités de FIFAMANOR).

La gestion du dispositif de collecte met en relation trois types d'intervenants constitutifs de l'entrepreneuriat laitier local : a) les acteurs d'élevage; b) les acteurs de

collecte; c) les acteurs de transformation. Les relations de collecte sont stables (circuit originel encore actif) et anciennes (depuis les années 1960). Cette durée est significative de son utilité en tant que mécanisme franchissant la barrière de la distance métrique entre deux acteurs éloignés (Houe, 2006). Se substituant à la proximité géographique en réalisant une proximité circulatoire d'accessibilité et d'informations (Burmeister et Colletis-Wahl, 1997), l'activité de collecte favorise le bien commun (zone laitière). Étant assuré dans l'aval (évacuation du lait), les acteurs d'élevage perdurent dans l'amont (production laitière). L'utilisation du trajet originel par les agro-industries n'a pas perturbé les normes en vigueur et établies depuis longtemps. Cet engagement implicite des agro-industries a réduit l'incertitude auprès des éleveurs et a posé les jalons d'une relation de confiance. Puisque, comme l'affirme Pernot du Breuil (1997), toute intervention inédite dans une filière agricole nécessite la prise en compte du système préexistant.

Les relations entre les trois acteurs impliqués dans la collecte a) les éleveurs, b) les collecteurs exclusifs; c) les agro-industries s'organisent dans des cadres contractualisants (formel) où les modalités d'application sont par contre implicites (informel). L'oral constitue la voie privilégiée de partage d'informations pratiques et techniques. Ce qui induit peu d'écrits. Un manuscrit volatile et falsifiable sert de preuve en cas de contestation sur la quantité ramassée et les montants dus. Le Natif, un grand éleveur, n'explique pas cette situation : « [...] il n'y a pas de contrat écrit, c'est un contrat verbal, allez comprendre pourquoi? Je ne saurai vous le dire [...] ».

C'est la confiance organisationnelle qui permet cette relation où les partenaires espèrent que les espaces de vulnérabilités ne seront pas exploitées (Chia et Torre, 1999). Le Laitier (un collecteur) renchérit sur le sujet :

Il existe une relation de confiance entre moi et les éleveurs, quand on gagne la confiance des gens, ils acceptent facilement les conditions imposées. J'ai exercé ce métier pendant une quinzaine d'années, nous avons appris à nous connaître. Auparavant, avant de payer, nous confrontons leur cahier et le mien. Maintenant, nous

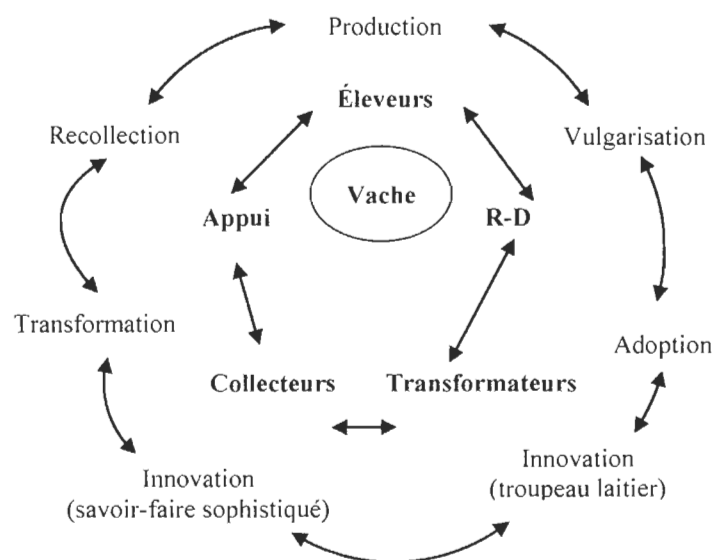
n'avons plus besoin de faire cela. Il m'est arrivé de payer plus qu'ils sont dus, mais ils rendent toujours le montant en surplus.

Il existe alors un système relationnel formant territoire à Vakinankaratra. Dans ce qui suit, nous procédons à sa lecture théorique par le prisme de l'économie des conventions.

1.3.3 L'économie des conventions en traduction

La coordination du territoire laitier n'est pas donnée mais vécue. L'incertitude dans les relations et l'incomplétude du cadre régulateur ont suscité des conformités de comportements et de représentations, c'est-à-dire l'assimilation des normes pour atteindre le but commun qui est de pérenniser la zone laitière. La configuration giratoire du territoire laitier a permis une specularité itérative (Dupuy, 1989), rendant opérationnelle la circularité de la roue de la coordination qui s'illustre en boucle, partant de l'innovation initiale vers l'innovation sophistiquée, comme l'illustre la figure suivante.

Figure 17
Circularité de la coordination située



En contexte collectif indéfini (absence d'agence régulatrice du territoire laitier), la justification des accords et la résorption des désaccords s'appuient sur des conventions (Boltanski et Thévenot, 1991). L'oralité omniprésente dans la coordination du territoire laitier plaide en faveur des comportements répétitifs (régularité) et discrétionnaires (arbitrage), prescrits par des référents non formalisés (conventions). Suivant le raisonnement de Gilbert (2000), en adoptant ces conventions, le collectif d'acteurs devient un sujet pluriel (le territoire laitier), fonctionnant en tant que groupe social (le construit social), sur un principe d'acceptation conjointe (coordination conventionnaliste).

À la lumière de l'histoire qui s'est déroulée, de l'inscription spatiale des ressources ainsi que de l'existence d'un système d'acteurs en coordination située, la recherche a pu capturer une dynamique territoriale qu'il convient maintenant de retracer l'activation.

2. ACTIVATION DES TERRITORIALITÉS À TRAVERS LE MASSIF DE L'ANKARATRA

Cette partie concerne l'insertion des acteurs dans l'espace. Elle rend compte des modalités d'ancrage des usagers du bien commun (la zone laitière) au sein de l'espace physique de Vakinankaratra. L'ancrage se fait au travers des relations nouées par les acteurs laitiers entre eux ainsi que celles maintenues avec des acteurs hors collectif laitier. En insistant davantage sur la dimension relationnelle du territoire, cette partie adopte le concept de territorialité (Quéva et Vergnaud, 2009) comme titre. Elle est divisée en trois sections. La première procède de l'encastrement, la seconde relève de l'enracinement et la dernière se rapporte à l'imprégnation.

2.1 L'encastrement : le capital social territorial

Cette section présente les liens horizontaux et verticaux noués entre les acteurs du territoire laitier de Vakinankaratra ainsi que les proximités qui y sont associées.

2.1.1 Liens de réciprocité au sein du collectif d'acteurs

L'interférence des relations sociales d'une dynamique territoriale s'étudie selon deux approches, certes à l'opposé, mais pas antinomiques : études quantitatives et études monographiques. Les études quantitatives centrent l'analyse sur des tests d'hypothèse et mobilisent des modèles formalisés afin de mesurer des indicateurs préfixés. Les approches qualitatives focalisent l'analyse sur des faits rapportés pour rendre compte du vécu (Durlauf, 2002). Cette thèse, qui s'accomplit dans l'argumentation de l'effectivité d'une dynamique territoriale à travers l'interaction (systèmes de relations), se range parmi les approches monographiques. Donc, les résultats qui sont exposés ici sont des signifiants reconstitués et organisés dans une totalité intelligible pour être reproduits en un corpus de repères (Paillé et Mucchielli, 2008; Ricoeur, 1983).

En discriminant les agro-industries de l'analyse, le cas que nous avons observé est peuplé de très petites entreprises dont le territoire d'implantation constitue l'environnement cognitif privilégié (Julien, 2005). Leur capital relationnel est essentiellement de filiation locale car ces petites entreprises sont handicapées dans la captation des relations sur une base élargie (Moati, 2002). En conséquence, la configuration relationnelle du territoire laitier fait apparaître des liens de type *bonding* forts (affinités sociales). C'est cette cohésion sociale forte qui est à l'origine de la capacité distinctive en action collective. Par ailleurs, les liens verticaux de type *linking* entre les différentes constituantes du collectif d'acteurs sont effectifs. La fréquence sans discontinuité des activités de collecte (365 jours/an) et de

vulgarisation (permanence des agents sur terrain) active le processus d'échange et réaffirme la réciprocité (obligation de traite quotidienne pour les éleveurs). En outre, le lien de type *bridging*, caractérisé par l'ouverture aux opportunités extérieures, est matérialisé par la tradition d'innovation agricole et par la sophistication du savoir-faire laitier, qui sont synonymes de la capacité élevée d'absorption d'innovation. Si l'arrimage du couple *bonding* (cohésion) / *bridging* (ouverture) articule le capital relationnel du territoire, le *linking* entre les acteurs de statuts différents rend compte du consensus social, fondateur de la coordination située dans une logique conventionnaliste. Au final, le capital social territorial est donc effectif. Mais il doit être entretenu pour ne pas se déliter car c'est l'usage qui consacre sa valeur (Sirven, 2000). Cet entretien du capital social territorial collectif s'apprécie en termes de liens interpersonnels.

Granovetter (1973) propose quatre attributs pour apprécier un lien 1) la quantité de temps; 2) l'intensité émotionnelle; 3) l'intimité ou la confiance mutuelle; et 4) les services réciproques. Nous appliquons cette grille pour apprécier une relation de type *linking* : entre le Laitier et le groupe d'éleveurs implantés sur son trajet de collecte.

Le Laitier est un collecteur exclusif de l'Industriel (une agro-industrie). Il exerce l'activité de ramassage de lait depuis 1994. Et ce de façon permanente : en saison sèche et en saison de pluie. En période de pointe (janvier-février), son volume d'activité est de 1 400 litres par jour en transaction avec près de 400 éleveurs. À son initiative, le Laitier n'effectue qu'un contrôle de qualité sporadique auprès des éleveurs alors que la totalité collectée fait l'objet de test systématique à la livraison finale auprès de l'Industriel. Le Laitier prend et livre des commandes en intrants d'élevage dont les prix seront retenus sur le prix du lait. Les éleveurs préviennent le Laitier sur des faits susceptibles de lui nuire (p. ex., insécurité, infiltration du circuit par des collecteurs saisonniers). Ils acceptent une relation exclusive avec le Laitier, délaissant des conditions plus avantageuses. Le Laitier influence les autorités

communales pour réparer les pistes routières, durant la saison de pluie qui coïncide avec la période des récoltes pour faciliter l'évacuation des récoltes et du lait. La fréquence élevée (365 jours/an) de cette relation ancienne (15 ans) a nourri une confiance mutuelle entre le Laitier et « ses éleveurs » au travers d'une logique de similitude, permettant de transcender l'essence marchande de la relation. Et la multiplication de ces liens intra-acteurs conserve le capital social du territoire laitier. Bénéficiant de réputation de bienfaiteur auprès des éleveurs, le Laitier évoque « ses éleveurs » en des termes paternalistes :

Mes éleveurs, mes gens, mon peuple [...] Dès que je les vois, j'oublie mes soucis, les voir là et qui m'ont attendu depuis des heures [...] Même le maire d'un village m'avait dit que c'est juste le tiers de ceux qui me connaissent qui le connaissent. Mes gens m'ont avisé que des gens malhonnêtes se sont informés sur le jour du paiement pour me tendre des guets-apens.

D'après Durlauf et Fafchamps (2004), la coordination située localement génère des externalités positives de trois ordres 1) meilleure collecte de l'information; 2) bonne circulation de l'information; et 3) renforcement des logiques d'action collective. Dans la réalité, le territoire laitier de Vakinakaratra rend compte de ces trois impacts positifs. Toutefois, notre analyse a soulevé une dispersion inégale des externalités positives au sein du système d'acteurs. L'analyse des liens de type *bonding* unissant les acteurs à l'intérieur de son groupe éclaire en ce sens. L'écart est fonction de positionnement des acteurs vis-à-vis du point de départ de la coordination, qui est la vache. Plus le groupe d'acteurs est éloigné de la vache, moins il y a captation des externalités.

D'abord, les acteurs d'élevage affichent un degré élevé d'action collective à la lumière de la création et de la pérennité de ROVA et APRN. Les acteurs de recherche et de développement et ceux de formation font preuve également des externalités positives résultantes de logique de similitude et de sentiment d'appartenance. Les deux acteurs structurants de ce groupe d'acteurs, qui sont

TOMBONTSOA et FIFAMANOR, sont de filiation norvégienne, promoteurs de la race PRN et situés proches physiquement de par leur siège respectif. Il y a un sentiment d'appartenance à une communauté : PRN et Norvège. Ce sentiment d'appartenance est porteur d'une logique de proximité sociale facilitant la transmission des nouvelles techniques et la coordination des actions de développement (formation et vulgarisation). Cependant, cette logique communautaire forte est porteuse d'une logique d'exclusion s'étendant à une « fermeture relationnelle » (Coleman, 1988). Ainsi, au cours des années 2000, l'implication de ces deux acteurs dans une opération de diffusion d'une race bovine allogène (Holstein), dans la région de Vakinankaratra, a été insignifiante.

Ensuite, les acteurs de collecte n'exercent aucun acte sur la vache. Ce groupe fait l'objet de liens de nature dichotomique. Si les collecteurs exclusifs respectent des relations de type paternaliste (*liant/linking*) avec les éleveurs, la propension à des agissements conjoints (*unissant/bonding*) ne s'observe pas entre eux. L'initiative inféconde d'un rassemblement enseigne sur cette situation. Cette expérience inaboutie prévoyait de renforcer une position d'influence auprès des autorités communales pour demander le filtrage des collecteurs saisonniers en période de pointe ainsi que de disposer d'un pouvoir de négociation auprès des clients, qui sont les agro-industries. Le contexte de concurrence n'explique pas ce déficit de coopération entre les collecteurs exclusifs puisque les zones de travail sont délimitées à l'avance en vue justement d'anticiper les risques d'empiètement. Ainsi, la situation de rivalité devrait s'appliquer dans la relation avec les collecteurs saisonniers et les fromagers artisanaux qui sont implantés sur les circuits de collecte. L'exacerbation des postures individualistes handicape la fluidité des informations entre les collecteurs à cause de rétention. Ce qui favorise des relations avec les agro-industries au cas par cas à leur désavantage finalement. On ne retrouve ni une logique d'enseigne ni un esprit de corps de métier parmi les collecteurs exclusifs.

Enfin, les acteurs de transformation traitent le lait de façon indifférenciée. Au sein de ce groupe, les liens sont d'ordre morcelé, rendant imprécise une esquisse agrégative.

D'abord, la concurrence entre les deux agro-industries qui ont été attirées au territoire par l'abondance du lait semble être atténuée, à cause de la substitution offerte par la poudre de lait. Vu leur nombre restreint, un compromis sous forme de *gentleman agrément* est acquis dans la segmentation du marché final (produits laitiers) et dans le partage du facteur de production (fournisseur de lait).

Ensuite, dans le souci de préserver la spécificité de leurs produits (avantage distinctif), les laiteries semi-industrielles se fournissent régulièrement (garantie de fourniture) auprès des éleveurs sélectionnés (garantie de qualité).

Après le groupe des transformateurs, la préoccupation se situe au niveau des fromageries artisanales. Leurs activités sont de nature occasionnelle et de type informel. Cette irrégularité, temporelle et statutaire, empêche des liens continus avec les autres membres du collectif d'acteurs, n'autorisant ainsi aucune action collective. Les liens de type *linking* sont lâches et perturbent la coordination située. On observe au sein de ce sous-groupe des spéculateurs de l'effet pervers de capital social territorial (Callois, 2004). En effet, profitant de l'esprit communautaire fort des éleveurs (excès de *bonding*), des fromagers artisanaux indéliçats s'installent dans les villages laitiers pour simuler une proximité sociale. Ils se fournissent en lait auprès des éleveurs locaux et payent au comptant le prix du lait. Une fois acquise la confiance des éleveurs, ces fromagers négocient des paiements différés auprès des éleveurs. Après un certain délai, ces fromagers disparaissent avec des impayés.

Enfin, il est à relever aussi l'existence des transformateurs virtuels. Nous les appelons ainsi à cause du caractère fictif de leurs activités de transformation. Ils fonctionnent avec le mode opératoire que nous détaillons dans les lignes qui suivent.

Profitant de la réputation de Vakinankaratra en qualité du lait et en savoir-faire laitier, ils créent des entreprises formelles de fromagerie de type artisanal sans pour autant disposer d'équipement nécessaire et du local adéquat. Ils agissent de telle sorte pour obtenir un numéro d'immatriculation fiscale, prouvant une existence juridique et garant de l'honnêteté en affaires. En réalité, ils collectent des fromages artisanaux fabriqués par des paysans et y apposent leur étiquette dans laquelle il y a l'identification de l'entreprise, c'est-à-dire sa raison sociale et ses coordonnées. Le Spéculateur tente d'argumenter sur le bien-fondé de cette pratique :

Avant, je fabriquais moi-même du fromage, j'ai suivi des formations pour cela à l'étranger même, en France [...] Mes fromages étaient de qualité et très recherchés par les clients. Il fût un temps où je n'arrivais pas à honorer toutes les commandes des restaurants, des pizzérias, alors j'ai appris à certains paysans comment fabriquer du fromage. Je les ai bien formés. Ils sont expérimentés maintenant [...] En quelque sorte, je procure de l'argent aux paysans car ils ne peuvent pas accéder directement aux consommateurs finaux. Ce que je fais est honnête, je paye des impôts. Il existe des organismes qui font cela aussi de façon officielle. Regardez, l'APRN appose juste des étiquettes sur les fromages des membres de ses coopératives. Alors, c'est autorisé, c'est permis [...] Il n'y a rien de mal à cela.

Avec le tableau 21, nous récapitulons tout ce qui est relatif aux liens horizontaux et verticaux du territoire laitier de Vakinankaratra.

Tableau 21
Liens horizontaux et verticaux au sein du territoire laitier de Vakinankaratra

Acteurs	Liens horizontaux (même statut au sein du territoire)	Liens verticaux (statut différent au sein du territoire)	Expression des liens
Acteurs d'élevage	Degré élevé du lien unissant (<i>bonding</i>).	Interaction fonctionnelle et sociale avec les acteurs de collecte.	Relations fonctionnelles et socialement construites inter-éleveurs et avec les collecteurs.
Acteurs de collecte	Faiblesse du lien unissant (<i>bonding</i>).	Interaction fonctionnelle et sociale avec les acteurs d'élevage.	Relations fonctionnelles intercollecteurs.

Tableau 21
Liens horizontaux et verticaux au sein du territoire laitier de Vakinankaratra (suite)

Acteurs	Liens horizontaux (même statut au sein du territoire)	Liens verticaux (statut différent au sein du territoire)	Expression des liens
Acteurs de transformation	Lien unissant à effet négatif.	Liens lâches avec les autres groupes du collectif d'acteurs.	Relations fonctionnelles intertransformateurs.
Acteurs de R-D et de formation	Degré élevé de lien unissant (<i>bonding</i>).	Interaction fonctionnelle et sociale avec les acteurs d'élevage.	Relations fonctionnelles et sociales construites interacteurs de R-D et avec les éleveurs.
Acteurs d'appui		Interaction fonctionnelle avec les autres membres du collectif d'acteur.	Relations fonctionnelles avec les autres acteurs du collectif d'acteurs.
Collectif d'acteur	Capital social territorial effectif.	Degré élevé du lien lubrifiant (<i>bridging</i>).	Connexion forte à l'extérieur du territoire.

Dans ce qui suit, nous développons une lecture approfondie de ce capital social territorial.

2.1.2 Caractérisation de l'encastrement

D'une part, on peut procéder à cette caractérisation de l'encastrement à partir d'une grille de lecture à quatre critères établie par Hite (2003) 1) à partir de la définition; 2) à partir des composantes; 3) à partir de la typologie; et 4) à partir des qualifications.

Pour ce qui concerne la définition, on dit qu'il y a un lien encasté dans l'un des cas suivants : a) le lien est dyadique et de proximité sociale dans le cadre d'une action économique; b) le lien n'est pas formalisé par un contrat écrit.

S'agissant des composantes, on en identifie trois 1) une relation personnelle; 2) une interaction économique dyadique; et 3) un capital social. La typologie est fonction de ces composantes a) encastrement unidimensionnel (composante unique); b) encastrement bidimensionnel (double composante); c) encastrement tridimensionnel (triple composante). À partir de la ou des composantes en présence, il

existe sept formes de qualification d'encastrement¹². L'encastrement unidimensionnel peut être qualifié : a) d'encastrement personnel (relation personnelle); b) d'encastrement vain (capital social) ou d'encastrement de compétence (interaction économique dyadique). L'encastrement bidimensionnel peut être qualifié : 1) d'encastrement latent (relation personnelle et capital social); 2) d'encastrement fonctionnel (capital social et interaction économique dyadique); et 3) d'encastrement isolé (relation personnelle et interaction économique dyadique). L'encastrement tridimensionnel peut être qualifié d'encastrement plein.

D'autre part, Simsek, Lubatkin et Floyd (2003) proposent un deuxième outil d'évaluation de l'encastrement inspiré du modèle d'encastrement structurel de Granovetter (1985). Leur outil aligne trois dimensions d'encastrement 1) encastrement structurel; 2) encastrement relationnel; et 3) encastrement cognitif. L'encastrement structurel correspond aux propriétés des liens noués à l'intérieur d'une entité réticulaire. L'encastrement relationnel concerne les échanges dyadiques au sein d'une entité réticulaire. L'encastrement cognitif exprime la similarité des représentations et des significations des membres d'une entité réticulaire. Les trois formes d'encastrement sont liées et se sédimentent par la construction de sens des membres dans une logique de coévolution.

Nous vérifions deux déterminants de la congruence de ces deux grilles. Laquelle congruence autorisera leur application croisée pour appréhender notre cas empirique. Premièrement, sommes-nous en présence de liens encastres selon la grille établie par Hite (2003)? Deuxièmement, est-ce que le territoire laitier correspond à une entité réticulaire telle qu'expliquée par Simsek *et al.* (2003)?

D'après Grossetti et Bès (2001), l'observation de l'encastrement se situe en trois paliers subséquents 1) les relations individuelles (premier niveau); 2) les

¹² Traduction de l'anglais au français des sept formes d'encastrement empruntée à la thèse de doctorat de Saleilles (2007).

relations individuelles nées dans certains contextes collectifs (deuxième niveau); et 3) les relations individuelles nées dans certains contextes collectifs générant des relations entre organisations (troisième niveau). Ici, notre intention de croiser les deux grilles précitées est motivée par le fait que nous voudrions nous situer sur ce troisième niveau d'analyse de l'encastrement. Ce qui veut dire que c'est l'interaction entre les composantes du collectif d'acteurs que nous considérons comme l'unité concrète d'observation (Pecqueur et Ternaux, 2006). Nous nous rangeons ainsi dans l'optique d'encastrement communautaire d'Aldrich et Zimmer (1985).

Par ailleurs, l'écrit peu usité dans les relations au sein du collectif d'acteurs convainc sur le fait que les accords interpersonnels présents sur le territoire étudié sont non formalisés. Ces accords interpersonnels sont des liens qui relèvent des acteurs rapprochés géographiquement et qui sont réunis par un intérêt économique. Lesquels liens s'effectuent en tant qu'échanges au sein d'un système productif localisé. Dès lors, il faut admettre qu'on est en présence de liens non formalisés, dans une logique de proximité (relation sociale) se rapportant à une action économique (zone laitière). Ce qui satisfait à la définition de lien encadré donnée par Hite (2003).

En outre, Simsek *et al.* (2003) parlent d'entité réticulaire sans préciser pour autant un mode d'organisation spécifique. Nous en déduisons que l'attention se focalise davantage sur le mécanisme de l'entité plutôt que sur sa physionomie. La forme importe alors peu. La configuration rotatoire et itérative du territoire laitier l'apparente à une figure réticulaire. Ce qui valide alors sa correspondance à une entité réticulaire.

Ici, il y a confirmation de la double hypothèse vérificative posée au départ. Il est donc permis d'opérer sur le cas empirique une caractérisation de proximité de l'encastrement à partir de la jonction des deux grilles précédemment décrites.

À l'issue de ce regard croisé, nous constatons que l'encastrement initial observé sur le territoire laitier est d'ordre cognitif. En effet, l'enclenchement de la coordination située a été la confiance domestique entre TOMBONTSOA et le noyau initial d'éleveurs. Cette relation fondatrice dont le contenu cognitif est marqué a créé le partage d'une nouvelle signification (l'homme aux soins de la vache). Le poids de la nouveauté qui a amené une contrainte a été compensé par la construction d'une légitimité qui est la perpétuation de la tradition d'innovation agricole. Cet état de fait se situe dans la description de la légitimité donnée par Stinchcombe (1965) comme étant une perception généralisée ou une supposition. C'est par la suite que les éleveurs-suiveurs se sont multipliés en souscrivant à l'exigence de l'homme aux soins de la vache, qui sera partagée plus tard par l'ensemble du collectif d'acteurs. Cet encastrement initial est bidimensionnel latent en ce qu'il découle 1) des contacts personnalisés entre TOMBONTSOA et le noyau d'éleveurs (relation personnelle); et 2) d'intermédiation effectuée par TOMBONTSOA au profit du noyau d'éleveurs (capital social). C'est ce lien bidimensionnel qui a intronisé ce qui va être consacré comme l'acquis du territoire : son savoir-faire laitier (Messeghem, Paradas, Fulconis et Joubert, 2008).

Par la suite, il y a eu une conversion de cet encastrement cognitif inaugural en un encastrement structurel, où des liens surpersonnalisés influent sur des échanges de nature économique. En effet, prenant conscience de contrainte avérée ou prétendue, les acteurs d'élevage ont développé des actions collectives ROVA et APRN. De tels agissements collectifs incarnent une symétrie des normes et manifestent une réciprocité institutionnalisée, c'est-à-dire la confiance organisationnelle.

Pour ce qui concerne la création de ROVA, les éleveurs ont éprouvé des difficultés pour s'émanciper de leurs habitudes confortées. En effet, ils étaient habitués 1) au prix de lait homologué par l'État; 2) à l'inexistence de contrôle laitier du temps de SMPL; et 3) à l'achat au comptant. Or, ces pratiques sont décalées par

rapport aux relations purement marchandes avec les agro-industries. En effet, des nouvelles conditions sont apparues a) prix de lait libéralisé en fonction du marché; b) test systématique du lait; c) crédit d'achat. Ici, il faut relever que le regroupement ASPLAN avait à sa création un statut d'association donc à but non lucratif. Le basculement en coopérative ROVA à visée lucrative viendra 10 ans plus tard. Donc, la logique qui prévalait au début du regroupement était d'ordre affectif avant de se convertir en une logique économique. Le Notable, fondateur d'ASPLAN → ROVA s'exprime :

Nous nous sommes regroupés car il y avait des retards de paiement de la part d'une laiterie industrielle [...] Nous n'avons pas reçu de l'aide [...] Mais nous n'avons pas rencontré des obstacles. Nous avons été cités en exemple par le président de la République de l'époque. Cela a montré que les gens voulaient se réunir [...] Les gens ont respecté les dirigeants de la coopérative. Nous sommes considérés comme un acteur incontournable du lait, nous sommes reconnus en tant que tel [...] Nous sommes nés d'un conflit, d'un problème. C'est dans le problème que nous devons nous renforcer. Quand il n'y a pas de crise, les gens ne sont pas créatifs.

S'agissant de la mise en œuvre d'APRN, même si l'évidence de l'extinction potentielle de la race PRN n'a pas été démontrée, les éleveurs se sont associés pour sa défense. D'ailleurs, l'identité de l'association est liée à cette race. En effet, l'intérêt des éleveurs se trouve dans la sauvegarde de la race PRN pour ne pas se dessaisir : a) des pratiques incorporées et acquises par les apprentissages collectifs; et b) des infrastructures existantes d'obédience norvégienne, qui lui sont connexes.

« [...] on a fondé l'association pour protéger la race [...] Surtout ne pas perdre la filière insémination, c'était basé là-dessus » (Le Natif).

Au-delà de l'encastrement relationnel reconnaissable au premier niveau d'analyse, ces dynamiques collectives manifestent une certaine « fermeture du réseau » (Simsek *et al.*, 2003), révélatrice de « la fermeture relationnelle » (Coleman,

1988). Les éleveurs unis par un lien communautaire assimilent les facteurs extérieurs à leurs systèmes de représentations donc asymétriques à leurs valeurs en tant que signaux de contrainte. La réciprocité des échanges entre les éleveurs et les acteurs structurants de développement de la zone laitière (TOMBONTSOA et FIFAMANAOR) est très accentuée, ce qui pousse les premiers à privilégier les seconds dans les relations. Cette situation de fermeture pourrait condamner le territoire laitier à un encastrement isolant dont l'effet de surencastrement (Uzzi, 1997) pourrait influencer la ressource territoriale (capacité collective distinctive). En effet, lorsque des acteurs sont engoncés dans un tissu relationnel local fort sédimenté, il y a risque d'option pour des stratégies ou des comportements non optimaux (Portes et Landolt, 1996). Le résumé de tout ce qui précède, relatif à l'encastrement territorial, est donné par le tableau 22.

Tableau 22
Évolution de l'encastrement au territoire laitier de Vakinankaratra

Évolution de l'encastrement	Acteurs	Expressions	Confiance	Implications
Encastrement cognitif initial ↓	TOMBONTSOA et noyau d'éleveurs précoces ↔	Partage d'une même représentation : l'homme aux soins de la vache ↔	Confiance domestique ↔	1. Perpétuation de la tradition d'innovation agricole de la région de Vakinankaratra. ↕ 2. Multiplication des éleveurs-suiveurs.
Encastrement structurel	Éleveurs regroupés en action collective : ASPLAN → ROVA; APRN ↔	Logique forte d'appartenance et de similitude excluant des valeurs et des représentations asymétriques ↔	Confiance organisationnelle ↔	1. Action collective distinctive : ROVA unique coopérative spontanée à l'échelle nationale. 2. Préservation de la race PRN dans le paysage laitier du pays.

2.2 L'enracinement : la mémoire du territoire

Cette section consiste en un exercice de lecture renouvelée de l'enracinement territorial dans la région de Vakinankaratra.

2.2.1 *L'immersion du collectif d'acteurs*

D'après Marchesnay (1998), l'enracinement territorial s'inscrit dans la durée. Le repérage du degré d'insertion dans le territoire s'effectue en fonction de l'indicateur temps. Sans contredire ces propos, notre analyse propose de revisiter l'interprétation de l'enracinement territorial et suggère de mobiliser une variable alternative pour sa compréhension.

Le dictionnaire *Petit Robert* traduit le verbe enracer comme s'établir de façon durable dans le pays, tandis que le *Petit Larousse* le définit comme prendre racine. De prime abord, l'idée de durée se précise. Au second degré, il y a évocation d'une action humaine à entreprendre : s'établir, prendre racine. En termes de territorialité, l'interface homme/espace s'accomplit dans l'appropriation, concrétisée par une localisation géographique. Cette localisation se situe dans un gradient qui va de l'ancrage au nomadisme (Zimmermann, 1998). Sur ce continuum, la sédentarité et l'ancrage sont à la base des constructions territoriales (Pecqueur, 2009). La sédentarité évoque l'enracinement à travers l'immobilisation. Pour s'immobiliser, il y a une réalisation successive de trois actes 1) avoir été ailleurs (mobilité); 2) prendre la résolution de s'arrêter (choix); et 3) réaliser l'acte immobile (s'incruster). Si l'on transpose le triptyque d'immobilisation à l'enracinement territorial, un acteur enraciné devrait être : a) étranger au territoire; b) avoir décidé de rester au territoire; c) entreprendre une activité au sein du territoire.

Il existe différents types d'enracinement en fonction des représentations que l'on se fait du territoire (Sagnes, 2004). Ce qui amène à affirmer que toute analyse

d'enracinement est conditionnée par deux critères 1) le concept de définition retenue; et 2) le contexte local étudié.

Sur le premier critère, notre thèse a retenu comme définition du territoire « une organisation combinant une localisation, un héritage culturel, un processus d'appropriation de l'espace par un groupe qui a conscience d'une identité, un processus de gestion, d'aménagement et d'autoreproduction » (Bailly *et al.*, 1995, p. 67). Sur le deuxième critère concernant le contexte local, nous avons effectué une phase de contextualisation pour cette recherche. Cette contextualisation, qui a eu lieu de juin à septembre 2005, nous a permis de développer une connaissance profonde des relations sociales et des rapports à l'espace dans la région de Vakinankaratra.

Cette compréhension du contexte local a permis de tenir compte de la notion de *fihavanana*, concept typiquement malgache, intraduisible en d'autres langues (Razafinjatovo, 2009). Le *fihavanana* est le noyau central de la culture malgache qui traduit une forme de pacte social basé sur les liens du sang direct ou indirect. Parizot, Rakotomanana, Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger (2005) soulignent que le *fihavanana* renvoie au caractère extrêmement pacifié des relations sociales. Rajemisa-Raolison (1972) définit le *fihavanana* comme étant un ensemble des relations particulières s'établissant entre les habitants d'un quartier ou d'un village, les faisant assister mutuellement tels de vrais parents (*havana*), dans les circonstances heureuses et malheureuses de la vie. C'est pour entretenir le flux vital que le malgache mobilise le *fihavanana*. Ce dernier se manifeste par des actes de solidarité, d'entraide, de partage, de support. Selon Razafinjatovo (2009), il existe six dimensions de *fihavanana* 1) *fihavanana* familial; 2) *fihavanana* parental; 3) *fihavanana* social; 4) *fihavanana* cosmique; 5) *fihavanana* ancestral; et 6) *fihavanana* transcendantal. Le tableau 23 donne plus de détails sur la notion de *fihavanana* ainsi que ses composantes, ses ramifications ainsi que les liens en jeu.

Tableau 23
Dimensions du *fhavanana* malgache

Ontologie	Milieu	Nature du lien	Type de relation	Concernés	Nature de <i>fhavanana</i>
Réalité biologique.	Milieu nucléaire.	Lien de sang.	Biologique.	Père-mère-enfant.	<i>Fihavanana</i> familial.
	Milieu familial.	Lien de sang.	Sociobiologique.	Membres de la parenté.	<i>Fihavanana</i> parental.
Réalité humaine.	Milieu sociétal.	Lien d'existence commune et d'alliance.	Sociologique.	Personnes considérées comme membres de la parenté.	<i>Fihavanana</i> social.
Réalité cosmique.	Milieu physique.	Lien de subsistance et d'habitation.	Vitale.	Espace vital, terre nourricière, terre des ancêtres.	<i>Fihavanana</i> cosmique.
Réalité de représentation.	Milieu virtuel.	Lien de respect et de croyance.	Communion.	Les défunts et les ancêtres.	<i>Fihavanana</i> ancestral.
Réalité divine.	Milieu spirituel.	Lien de vie et de foi.	Théocentrique.	Liés par un même créateur.	<i>Fihavanana</i> transcendant.

Source : Razafinjato (2009, p. 41-42).

Par la mobilisation du *fhavanana* cosmique issu des liens de subsistance et d'habitation, lesquels sont induits par la proximité physique, des nouveaux venus se sont enracinés dans l'espace laitier. Ici, le contexte local autorise donc d'opérationnaliser le triptyque d'enracinement territorial cité plus haut. Ainsi, pour le cas empirique, un acteur enraciné 1) est un non-originaire de Vakinankaratra; 2) a fait le choix de s'installer sur la région; et 3) opère dans la filière laitière. C'est la variable de l'immigration que nous réintroduisons dans l'analyse de l'enracinement territorial.

L'analyse de l'enracinement adossée sur l'immigration permet d'observer si l'histoire, plus précisément la mémoire, sert de passerelle pour attirer des nouvelles dynamiques dans la trajectoire territoriale. Il s'agit de projeter quant à la capacité à assumer la pérennité de la ressource territoriale plutôt que d'identifier les dépositaires de la mémoire. La mémoire du territoire devrait servir à l'anticipation de son futur.

Cette analyse à travers l'immigration peut s'éclairer aussi par la notion d'autochtonie opérationnalisée surtout en anthropologie sociale et culturelle pour l'analyse des constructions identitaires. L'autochtonie est une façon de faire territoire (Detienne, 2003). Elle est une fabrique de racines et détermine le rapport d'*ego* à un lieu (Sagnes, 2004). L'autochtonie suppose une mobilité géographique : de quelque part pour être ici, d'où la réflexion portant sur la mobilité intégrative plutôt que sur la localisation fixe (Retailé, 2009). Dans cette optique, l'important est le sens de la relation que l'acteur entretient avec les lieux et les liens dans lesquels il s'inscrit plutôt que la durée et le nombre des relations (Sencébé, 2004). Les formes d'investissement des lieux sont mises en avant puisque ce sont elles qui alimentent la vitalité du territoire. Le Natif, un grand éleveur originaire de l'île de la Réunion, abonde dans ce sens :

Mes parents sont arrivés ici en 1939. Je suis né à Madagascar. Je ne me considère pas comme un étranger. Je me considère comme un Malgache [...] Mes enfants sont en France. Je préfère qu'ils fassent leur vie là-bas. La succession? C'est possible que ça se termine avec moi.

L'Agronome, une transformatrice en semi-industrie est plus éloquente :

Nous ne sommes pas originaires de Vakinankaratra. Nous avons acheté ce terrain après notre retour de la France. Nous nous sommes installés ici parce qu'il y avait du lait dans la région. Notre objectif était de travailler avec les paysans pour faire du développement rural. On était jeunes, on avait cette utopie.

Le Maître fromager illustre davantage l'enracinement par immigration :

Comment je suis venu ici? J'ai eu une bourse pour faire un suivi technique d'une fromagerie à Tsarahonena. Cette fromagerie voulait faire des fromages comtés parce qu'il y avait un pôle laitier, très important là-bas, c'est en pleine campagne [...] Cette fromagerie a été quand même un fiasco; aujourd'hui, elle ne fonctionne plus du tout. Mais j'ai pu voir le contexte. C'est-à-dire

qu'il y avait une grosse demande en produits de qualité. Surtout ici, le marché c'est énormément de petits fromagers à pâte pressée. Il n'y a pas beaucoup de diversité. Alors je suis resté. Je me suis positionné sur un marché local haut de gamme en créant cette fromagerie artisanale sur des normes d'hygiène européennes.

Dans l'acception contextualiste de la trajectoire retenue par notre recherche, c'est l'enracinement par immigration qui acte l'événement fondateur du territoire laitier. Puisque si le troupeau laitier initial n'était pas non-originaire du territoire, l'innovation ne saurait être arguée.

2.2.2 *Lecture analogique de l'enracinement*

S'appuyant donc sur la variable d'immigration, le cas empirique compte six acteurs enracinés dont la comparaison éclaire sur leurs apports au territoire laitier. Le tableau qui suit donne une description des six acteurs enracinés.

Tableau 24
Enracinement de six acteurs d'entrepreneuriat local

	L'Agronome	Le Grec	Le Maître fromager
Activité	Transformation (semi-industrie).	Transformation (semi-industrie).	Transformation (semi-industrie).
Statut en rapport au territoire	Malgache non-originaire de la région.	Grèce.	France.
Date d'installation	1994.	2000.	2002.
Formation en rapport avec le lait	École d'ingénieur en France.	Formation auprès de maître fromager à l'extérieur.	École d'ingénieur en France.
Motivation d'enracinement	Attractivité de la zone laitière.	Climat d'altitude.	Ancien coopérant technique.
Activité structurante au territoire	Experte en économie laitière.	Aucune implication.	Projet de transmission de la fromagerie.

Tableau 24
Enracinement de six acteurs d'entrepreneuriat local (suite)

	Le Métis	Le Natif	Le Notable
Activité	Transformation (semi-industrie).	Grand éleveur.	Grand éleveur.
Statut en rapport au territoire	Père malgache (non-originaire de la région) et mère française.	Originaire de l'île de la Réunion, né à Madagascar.	Malgache non-originaire de la région.
Date d'installation	2007.	1978.	1985.
Formation en rapport avec le lait	Formation auprès de maître fromager à l'extérieur.		Technique agricole.
Motivation d'enracinement	Retour au pays.	Enfant du pays.	Ancien vulgarisateur.
Activité structurante au territoire	En phase de démarrage.	Fondateur d'APRN.	Fondateur de ROVA

Les acteurs enracinés disposent d'une formation de qualité (spécialité fromagère et agroalimentaire) sauf pour le cas du Natif. L'Agronome et le Maître fromager sont des sortants des écoles d'ingénieur de France. Le Métis et le Grec ont effectué des stages auprès des maîtres fromagers à l'étranger. Le Notable est un technicien agricole. Cette bonne disposition a facilité leur pénétration du marché laitier local. Grâce à leurs connaissances techniques et commerciales, le Métis, le Grec ainsi que le Maître fromager ont pu dénicher la niche des fromages typiques, qui est un segment inoccupé sur le marché local et national. À cause de son expertise en tant que technicien d'élevage, le Notable a pu occuper une position d'autorité auprès des acteurs d'élevage.

On repère chez les acteurs enracinés, à l'exception du Grec, la volonté de perdurer le bien commun (la zone laitière). Ainsi, l'Agronome a regroupé ses éleveurs fournisseurs pour atteindre deux objectifs 1) la normalisation du lait (la traite et la conservation); et 2) le développement rural. Le Maître fromager prépare la relève dans une double optique a) l'organisation des visites de sa fromagerie pour incitation à l'esprit d'entreprise auprès de la jeunesse scolarisée; b) préparation de son

personnel à sa succession par la transmission du savoir-faire et de l'entreprise. À ce sujet, le Maître fromager évoque justement l'apprentissage :

Tout s'apprend. Pour le moment, je garde au secret le process de fabrication, pour ne pas qu'ils partent. Mais je le leur révélerai le jour de mon départ [...] Il y a un côté pédagogique pour les jeunes investisseurs malgaches parce qu'ils voient pour la première fois une petite unité alimentaire qui est faite comme une grande et qui s'adresse à des grands clients et qui est accessible. C'est plus ou moins une maison qui a été transformée en fromagerie. On a un matériel qui est assez simple, mais une rigueur de travail absolument draconienne.

Les acteurs enracinés sont porteurs de territorialité car ils consolident le savoir-faire laitier, notamment à travers sa sophistication. Ils sont également emblématiques de l'ouverture vers l'extérieur du territoire. Si le Natif (fondateur d'APRN) et le Notable (fondateur d'ASPLAN → ROVA) sont donc les bâtisseurs d'espace; le Maître fromager, l'Agronome ainsi que le Métis sont les passeurs d'espaces, signifiés par leur sophistication du savoir-faire laitier déjà établi (Lima, 2009).

Si l'on se tient à la définition de l'innovation en tant qu'« une forme élémentaire de changement » (Olivier de Sardan, 1995, p. 78), les six acteurs enracinés peuvent être qualifiés d'innovateurs en ce sens qu'ils ont insufflé du changement dans le territoire de Vakinankaratra. Cette propension au changement vient justement du fait qu'ils sont immigrés, donc des déplacés (Gaudin, 1998), des individus qui se retrouvent hors de leur milieu d'origine, baignant dans un contexte auquel ils ne sont pas préparés. Ce sont alors des individus que l'indétermination rend porteurs de possible, d'action, de changement (Morin, 1990).

Chez les transformateurs enracinés, le principe l'homophilie est perceptible. L'homophilie consiste à interagir davantage avec les gens qui nous ressemblent (McPherson, Smith-Lovin et Cook, 2001). Ainsi, les relations entre le Grec, le Maître

fromager et le Métis, tous les trois d'origine étrangère, sont prégnantes, mais n'incluent pas l'Agronome, qui elle est d'origine malgache. En conclusion de cette analyse de l'enracinement territorial, nous constatons que le communautarisme fort au sein des acteurs d'élevage a empêché la multiplication des éleveurs enracinés. Il en est ainsi à cause de la conséquence négative du capital social fort, discriminant tout nouvel arrivant (Angeon *et al.*, 2006).

2.3 L'imprégnation : l'ancrage territorial

Ici, il s'agit de mettre en lumière les échanges au sein du cas empirique ainsi que les interactions qui en sont sous-jacentes.

2.3.1 Les échanges au sein du collectif d'acteurs

D'après Marchesnay (1998), l'imprégnation s'exprime par l'ampleur des échanges au sein du territoire. Pour ce qui est du territoire laitier de Vakinankaratra, les fournisseurs en intrants d'élevage sont situés à l'échelle territoriale, notamment dans la capitale régionale, c'est-à-dire la ville d'Antsirabe. Les acteurs de transformation importent une partie des fournitures à l'échelle extraterritoriale, c'est-à-dire nationale et internationale. Les éleveurs, les collecteurs et les transformateurs emploient une main-d'œuvre locale sans qualification. La main-d'œuvre spécialisée est recrutée soit sur place, soit à partir de la capitale nationale, c'est-à-dire la ville d'Antananarivo. Le système de distribution des produits laitiers s'organise en deux strates 1) locale qui est à l'échelle de la région, c'est-à-dire Vakinankaratra; et 2) nationale, c'est-à-dire à l'échelle du pays, c'est-à-dire Madagascar.

L'entrepreneuriat laitier local s'implique rarement dans les réseaux d'institutions comme la chambre de commerce, la chambre de métier et les organisations patronales. Il sollicite peu ou prou les services d'experts locaux. Pourtant, un centre de gestion et des services d'expertise (p. ex., consultants,

incubateur d'entreprises) sont opérationnels pour les entrepreneurs de la région. Ici s'éclaire encore la logique d'enfermement que trahit le trop-plein de proximités au sein du collectif d'acteurs du territoire laitier de Vakinankaratra. Ce trop-plein de proximités enfonce le petit entrepreneuriat laitier dans une situation de blocage des relations ou de verrouillage cognitif (Obrecht, 2009).

Pourtant, on remarque que chez les acteurs d'élevage, la propension à l'action collective paraît toujours fort élevée. En témoigne l'initiative de certains éleveurs, dont le Notable, de s'engager unilatéralement et volontairement 1) à la normalisation de l'élevage laitier; et 2) à la professionnalisation du métier d'éleveur. Cet engagement est concrétisé par la création de la Coopérative des éleveurs laitiers professionnels (CELPRO). CELPRO réunit des éleveurs qui répondent à des critères autodéterminés : a) mécanisation des cultures des fourrages; b) mise aux normes des fermes; c) respect des standards d'hygiène dans la traite et la conservation du lait. CELPRO est significative du niveau élevé d'apprentissage collectif des éleveurs car ils font preuve ici d'une détermination à professionnaliser leur métier.

Cependant, les avis divergent sur l'entendement de cette professionnalisation. Le Vacher (gros éleveur membre de CELPRO) exprime ses opinions :

Le métier d'éleveur de vaches laitières est très prenant et surtout très coûteux : les travaux de champ pour les fourrages, l'ensilage, la traite biquotidienne, le suivi de la santé du bétail, l'entretien et le nettoyage des étables, la sortie quotidienne des vaches, car nous ne pratiquons pas encore l'élevage en batterie, l'insémination artificielle [...] j'ai 15 employés permanents en plus des saisonniers durant les périodes de récolte, j'exploite 16 ha de terrain, j'utilise un tracteur, des charrues, une remorque, du matériel mécanique de traite [...] Dans le lait, la production est différente de la commercialisation. Voilà pourquoi je ne ferai pas de la transformation. Il faut être professionnel [...] Voilà pourquoi, nous avons besoin des collecteurs pour évacuer le lait des paysans éparpillé partout. Tout doit se faire de manière professionnelle, par spécialisation.

La Fermière (moyen éleveur) donne son avis : « je suis ingénieure agronome formée à l'étranger. Quand je suis rentrée au pays, j'applique ce que j'ai appris. Je me considère comme professionnelle même si je n'appartiens pas à une organisation professionnelle ».

L'Agronome (transformateur semi-industriel) aborde la professionnalisation du métier de lait d'une autre façon :

C'est à partir de l'hygiène du lait que l'on juge le professionnalisme dans la filière laitière. Il existe des paramètres bactériologiques à respecter. Moi je teste le lait livré par les éleveurs. Je constate que leur qualité est en-deçà des normes requises. Il y a du lait contaminé aussi. Je ne prends pas le lait contaminé car cela occasionnerait des problèmes lors de la transformation. Si l'on veut travailler comme des vrais professionnels, il faudrait se pencher sur la qualité du lait. Des actions sont à faire sur l'hygiène, sur la traite, sur la conservation. Il faudrait un laboratoire. Il ne suffit pas de viser seulement la productivité laitière, c'est-à-dire la lactation.

Nous faisons remarquer que la création de CELPRO ne se situe plus dans un contexte d'adaptation à une situation risquée (Fourcade, 2006). Ce qui a été le cas pour la fondation d'ASPLAN et d'APRN. CELPRO résulte plutôt d'une proaction d'un sous-groupe qui ambitionne de se démarquer. Selon Granovetter (1983), un système d'acteurs trop concentré dans d'énergie sociale, s'expose à des fragmentations et à la formation de « cliques ». Ici, CELPRO fait voir ce phénomène parce que les critères d'admissibilité au statut d'éleveur professionnel divisent les éleveurs. Surtout, la mécanisation est sujette à discussions. Le Petit cheptel explique leur cas :

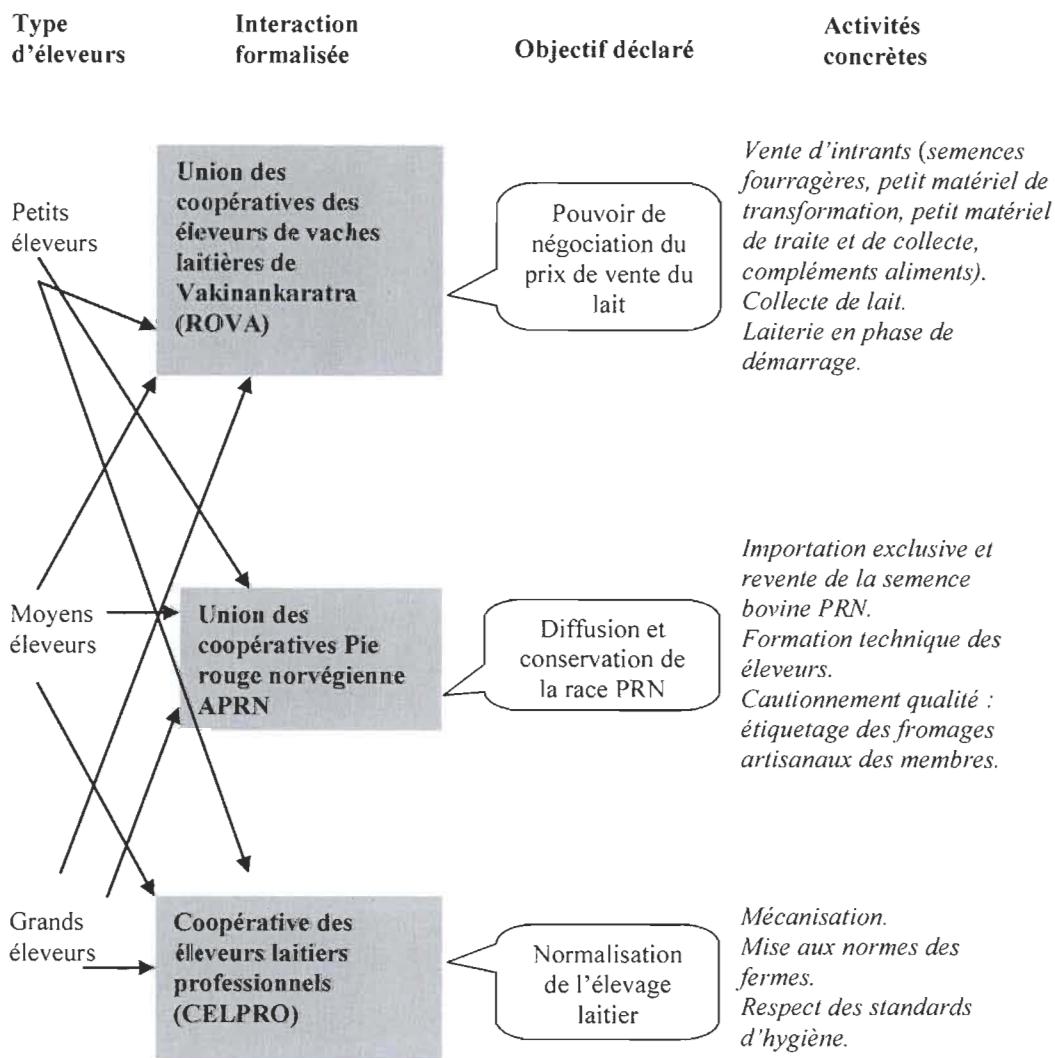
Nous ne disposons pas de terres de vastes superficies, mais nous avons de lopins de terre dont les reliefs accidentés rendent difficiles la mécanisation. Ce n'est pas que nous ne voulons pas. C'est qu'il est impossible d'utiliser des tracteurs. Même les charrues ne peuvent pas être utilisées. Seule la bêche est possible.

Toujours, le Petit cheptel qui émet des réserves quant à la professionnalisation de l'éleveur par le nombre du bétail :

Le professionnalisme ne se mesure pas par le nombre des vaches, pas par le nombre de bétail. Seulé la qualité du lait compte. Notre lait respecte l'hygiène. La preuve, notre lait passe à travers le contrôle laitier. Si notre lait n'est pas de qualité, le collecteur ne le prendrait jamais. S'ils disent que c'est la conservation du lait qui est la garantie de qualité, alors ils ne sont pas professionnels. Parce qu'ils n'ont pas tank. Ils n'ont pas de chambre froide.

La figure qui suit résume les interactions entre les éleveurs du territoire laitier de Vakinankaratra. Ce sont les éleveurs qui ont su mettre en place des dispositifs pour assurer et organiser leur coordination. Par contre, de tels dispositifs sont inexistantes lors de nos enquêtes (2008 et 2009) pour les collecteurs et pour les transformateurs. Nous rappelons que les collecteurs et les transformateurs, au même titre que les éleveurs, sont constitutifs de l'entrepreneuriat laitier de Vakinankaratra.

Figure 18
Interaction des éleveurs



Si telle est l'interaction des éleveurs, qu'en est-il de l'ancrage du collectif d'acteurs?

2.3.2 Logique collective d'ancrage territorial

L'analyse de l'ancrage territorial est l'occasion de mentionner l'Interprofession laitière du Vakinankaratra (IPROVA). IPROVA est née en 2000, sur

incitation pécuniaire et organisationnelle des pouvoirs publics. Elle agit comme une plate-forme de réflexions et de représentations plutôt que d'agence régulatrice parce qu'elle ne dispose d'aucun pouvoir coercitif.

Sur ce point, le président du conseil d'administration (PCA) d'IPROVA est catégorique dans sa métaphore : « IPROVA a un droit de regard, mais IPROVA n'a pas un droit de dire ».

IPROVA donne forme (gestalt) au territoire laitier, mais elle ne l'organise pas. Ainsi sur les actions de CELPRO sur la professionnalisation du métier d'éleveur, le PCA d'IPROVA, qui est un éleveur, reste dubitatif :

Qui peut dire qui est professionnel et qui ne l'est pas [...] C'est difficile [...] Sur quels critères [...] Il y a eu beaucoup de discussion sur ce sujet. Est-ce la monoactivité qui caractérise un professionnel. Moi, j'ai d'autres activités que l'élevage laitier. Mais, est-ce qu'on peut dire que je ne suis pas professionnel? Il y a quelques années, nous avons réalisé une enquête pour déterminer le degré de professionnalisation auprès des éleveurs. Pour cette enquête, nous avons retenu 35 critères. Mais je ne peux pas forcer les gens à tenir compte de ces 35 critères.

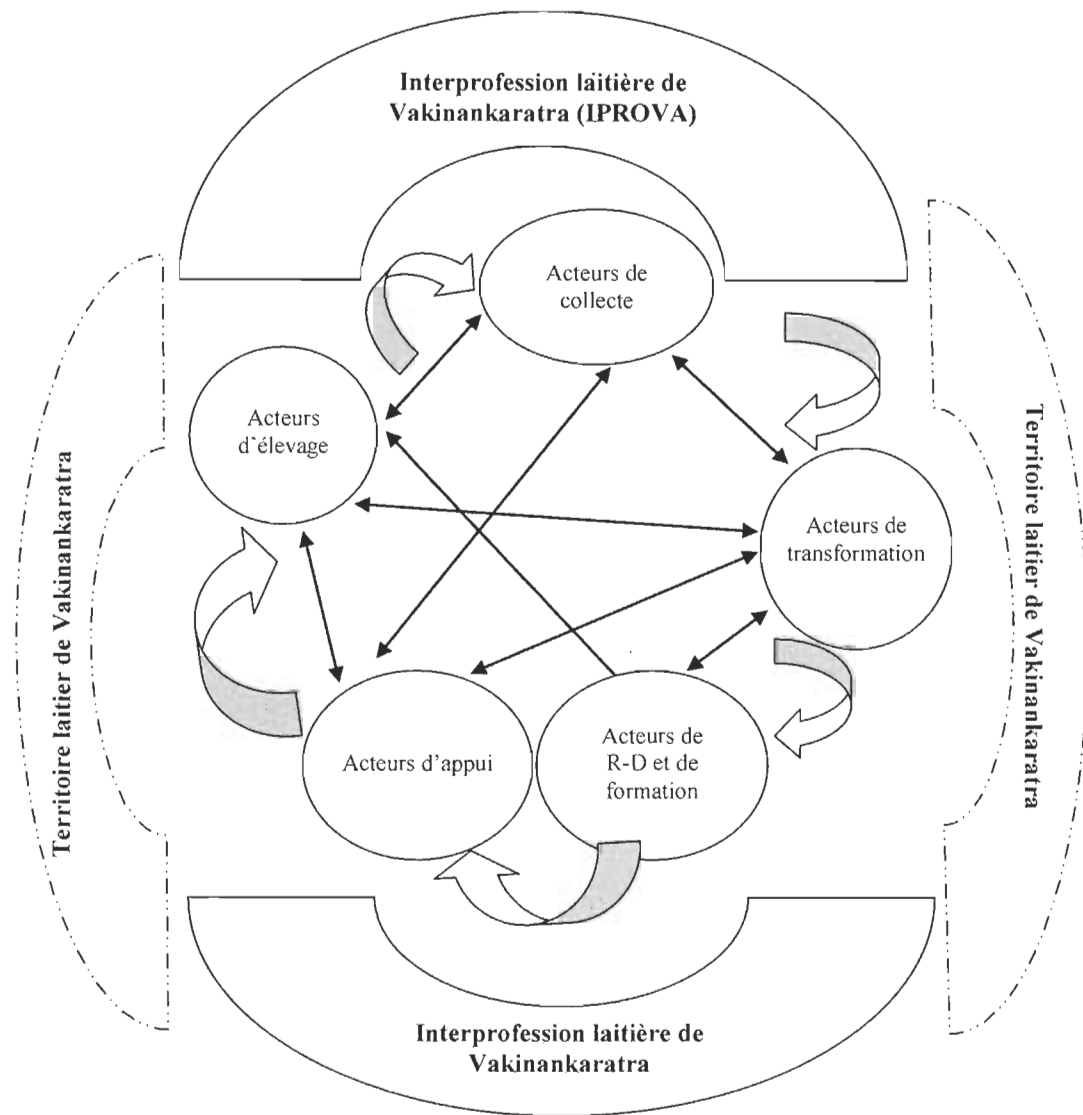
Ici se joue une logique fédérative puisqu'IPROVA est une assemblée de six catégories d'opérateurs laitiers définis statutairement 1) les éleveurs; 2) les collecteurs; 3) les transformateurs (artisanaux et industriels); 4) les fournisseurs d'intrants (proviandes et semences fourragères); 5) les acteurs d'amélioration génétique; et 6) les acteurs dans la santé animale. IPROVA assure le relais d'une proximité organisée pour le territoire laitier en ce qu'elle produit une connexion entre les différents groupes du collectif d'acteurs sans respecter nécessairement le fonctionnement giratoire et itératif pour diffuser a) les informations; b) les conseils; c) les bonnes pratiques.

Sur le fond, IPROVA rend compte de deux réalités. Premièrement, la ressource territoriale, qui est la compétence distinctive collective, semble toujours opérer à Vakinankaratra. À ce-titre, IPROVA se positionne en tant que leader en termes d'interprofession sur le plan national. Certes, ce leadership d'interprofession est légitime en termes d'années d'établissement parce qu'elle constitue la première interprofession à avoir été instituée à l'échelle du pays. Au réel, étant donné qu'une ressource territoriale se définit par sa constructibilité, donc elle n'existe qu'à travers son élaboration. Or, on ne retrace pas cette phase élaboratrice pour IPROVA puisqu'elle a été impulsée, voire instituée par les pouvoirs publics. Cette situation renseigne alors notre recherche quant à la consistance virtuelle de la ressource territoriale du cas en observation.

Deuxièmement, cette nature impulsée voire instituée d'IPROVA ne lui a pas munie de l'élan à la hauteur des deux actions collectives analogues qui se sont déroulées sur le territoire laitier de Vakinankaratra, c'est-à-dire ASPLAN → ROVA et APRN. Ce qui fait que les activités d'IPROVA stagnent depuis la cessation des incitatifs. On en tire la conclusion que le territoire laitier de Vakinankaratra étant d'essence spontanée, un cadre de nature contraignante l'empêche d'évoluer.

À cette étape du récit de l'histoire du territoire laitier de Vakinankaratra, nous disposons de l'ensemble des composantes qui actionnent sa configuration giratoire dont la figure ci-après donne sa représentation graphique.

Figure 19
Configuration giratoire du territoire laitier de Vakinankaratra



Grâce à son essence spontanée, le territoire laitier de Vakinankaratra est donc un territoire créatif au sens de Guesnier et Lemaignan (2004). Un territoire créatif s'émerge lorsque des turbulences économiques poussent des acteurs à introduire des nouvelles combinaisons, dans une modification de pensée pour gérer l'incertitude.

Pour la compréhension de ce qui va suivre, nous rappelons la définition de la trajectoire retenue par cette recherche :

Un ensemble de phénomènes organisés dans le temps qui combinent des ingrédients et des moteurs dont le changement éventuel permet d'identifier des séquences. Lorsque ces changements modifient l'orientation même de la trajectoire, ils correspondent à des bifurcations. La dynamique de chacune des séquences repose sur le ou les moteurs qui sont au principe de l'action (Oiry *et al.*, 2010, p. 90).

À partir de cette définition, nous dévoilons la trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra. D'abord, le mécanisme initial qui a enclenché le mouvement donc caractérisé comme son moteur (*cf.* à la sous-section 1.1.1 du deuxième chapitre) est l'importation sans concertation du troupeau laitier de race PRN par TOMBONTSOA. Il s'agit d'un moteur évolutionniste car il se situe dans une évolution non exclusive de typologie d'élevages 1) élevage contemplatif; 2) élevage extensif; et 3) élevage intensif. Après, il y a eu un deuxième moteur, qui est cette fois-ci dialectique en ce que le mouvement a été généré par une tension entre les éleveurs et les transformateurs dans le cas de figure de ROVA et par une tension entre les éleveurs et les autorités publiques pour le cas de figure d'APRN. Enfin, deux tentatives de moteur téléologique, c'est-à-dire l'existence d'un objectif commun sont en cours : 1) la volonté de professionnaliser le métier d'éleveur laitier par CELPRO; et 2) l'initiative de fédérer la profession laitière du territoire laitier par IPROVA.

Une bifurcation, c'est-à-dire un basculement de la trajectoire, est déclenché par le changement de la représentation et des pratiques : l'homme aux soins de la vache. S'agissant des séquences, on peut cerner trois temporalités propres au territoire laitier de Vakinankaratra 1) genèse de l'ère laitière; 2) spécialisation; et 3) spécification. La synthèse de cette trajectoire est réalisée par le tableau 25.

Tableau 25
Moteurs, séquences et bifurcation au territoire laitier de Vakinankaratra

Séquence 1 Genèse de l'ère laitière	Séquence 2 Spécialisation	Séquence 3 Spécification
À partir de 1965.	À partir de 1970.	À partir de 1980 →.
<i>Moteur évolutionniste</i> : élevage laitier intensif.	<i>Moteur dialectique</i> : action collective défensive de ROVA et APRN.	<i>Moteur téléologique en cours</i> : institution de la profession laitière par CELPRO et IPROVA.
Volonté de moderniser les pratiques du paysannat local.	Volonté de pérenniser la zone laitière.	Volonté de perdurer l'action collective distinctive.
<i>Bifurcation</i> : changement des représentations et des pratiques.	Acquisition du savoir-faire laitier.	Sophistication du savoir-faire laitier.

Après la démonstration de la dynamique territoriale vécue par le cas étudié et l'argumentation de son processus d'action, il nous reste à conférer forme à cette dynamique que nous ambitionnons d'avoir capturée.

3. CONFIGURATION MODÉLISATRICE ENRACINÉE

Il s'agit de reconstituer en un ensemble signifiant sous forme de modèle enraciné et coconstruit, la dynamique territoriale vécue et observée dans la région de Vakinankaratra. Ici, nous précisons que notre intention n'est pas d'élaborer un modèle par sa qualité formelle intrinsèque, mais surtout pour sa valeur explicative des faits observés. Préalablement au récit du modèle et au dessin de ses contours, nous formulons les postulats de base.

3.1 Postulats en modélisation qualitative

Selon Le Moigne (1990), la modélisation cherche à rendre compte des fonctionnements d'un système et à en expliciter les finalités. Le premier jalon de modélisation est de rendre un phénomène complexe intelligible (Clénet, 2008). Pour cette recherche, nous avons posé la question de recherche suivante : « comment

l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu pourrait influencer sur la dynamique territoriale? » À la lumière du déroulé de la trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra, cette interaction constitutive de la dynamique territoriale est lisible dans son contenu, c'est-à-dire les praxis, avec ses architectes, c'est-à-dire les acteurs. En conséquence, notre thèse est apte à modéliser le phénomène vécu par le cas observé.

De même, la modélisation permet la construction d'artéfacts évolutifs favorisant la mise en œuvre de projets pour l'action humaine (Lorino, 1999). Or, notre posture épistémologique interprétative-constructiviste nous inscrit dans une perspective téléologique, c'est-à-dire la compréhension du territoire avant son ingénierie, selon un processus de résolution de problème, c'est-à-dire l'ingénierie territoriale inféconde en contexte Sud, dans une volonté de transformation des modes de réponses traditionnelles, c'est-à-dire la rupture avec les idéaux-types territoriaux. Selon Simon (2004), la modélisation qualitative est convenable dans ce cheminement analytique: 1) de compréhension → 2) de résolution → 3) d'invention.

Par ailleurs, selon Janssen et Schmitt (2009), les résultats d'une observation doivent arborer une forme intégrative 1) d'une cohérence; 2) d'une accessibilité; et 3) d'une acceptabilité pour servir à la communauté scientifique et à celle des pratiques. À l'aide de la modélisation qualitative, notre thèse donne forme à ses significations et à ses coconstructions. Ici, cette forme s'inspire de l'implexe élaboré par Paul Valéry à travers ses *Cahiers* (Valéry, 1975; 1977; 1979). Ce concept est explicitement défini en 1932 dans le dialogue *L'Idée fixe* « [...] l'implexe n'est pas une activité. Tout le contraire, il est capacité. [...] capacité de sentir, de réagir, de faire, de comprendre, [...] et sous des formes indirectes [...] » (Vogel, 1997, p. 96). L'implexe répond à des efforts de modélisation dans un souci constant d'unité sous une figure d'ensemble de potentialités dont chaque cristallisation présente un caractère partiel. Avec l'implexe, on peut « modéliser comme une totalité intégrale et non pas comme une totalité universelle, une collection d'éléments » (Vogel, 1997,

p. 109), à condition que l'on tienne compte du fait que « la totalité n'est pas la somme des parties, mais le résultat de l'intégration des éléments dont elle se compose » (Vogel, 1997, p. 102). Ce qui convient à notre posture constructiviste soutenant que le cas que nous avons observé est illustratif du contexte du Sud, mais il ne suffit pas à le caractériser.

L'implexe ne définit pas un domaine de réalité bien séparé et séparable. Plutôt, il se manifeste et se détermine en relation avec l'ensemble des composantes d'un système. Ce dernier étant « conservatif et cyclique liant un ensemble de possibilités, de réactions ou de transformations, comme effets de causes quelconques » (Vogel, 1997, p. 115). Le principe régisseur de l'implexe est la stratégie des phénomènes distincts mais non séparables et des notions couplées pouvant s'emboîter les uns dans les autres, selon le niveau auquel l'observateur choisit de se situer. Dès lors, l'implexe est une démarche apte à saisir la complémentarité des contraires et la coïncidence des opposés. En ce cas, il peut concéder forme à la dynamique territoriale dont la dichotomie n'a pu rendre compte de la complexité. Toute intervention mobilisant l'implexe requiert au préalable l'existence d'un système muni de la capacité de s'auto-organiser. En d'autres termes, il s'agit de modéliser avec l'implexe une structure, une organisation, un territoire où les nombreuses variantes du registre des virtualités passent ou se sont passées à l'acte. Ici, le phénomène capturé par notre recherche dans la région de Vakinankaratra peut prétendre à s'afficher en implexe vu que son mode de coordination est celui de la coordination située.

L'implexe ne s'inscrit pas dans un cadre discursif dont la forme serait prévue. Il ne s'énonce pas non plus suivant une logique narrative traditionnelle. Autrement dit, il s'instaure en fonction des faits, du présent et du futur en dehors de toute finalité, avec des énoncés tantôt achevés, tantôt fragmentaires. L'effet de l'implexe est de surprendre en portant à la connaissance des réalités dont les possibilités ont été ignorées. Pour ce faire, l'implexe applique des principes de

récurtivité en suivant une génération ordonnée sur des retours, des renvois et des reprises. Là encore, la trajectoire territoriale coconstruite durant cette recherche est lisible en implexe à cause de son processus non tracé à l'avance, non-linéaire jalonné de conflits, d'apprentissages, d'interactions et de conventions.

Une autre faculté de l'implexe est celle « d'appréhender le surgissement du nouveau, ce que le langage valéryen appelle la faculté de reconnaître sans avoir connu préalablement » (Vogel, 1997, p. 111). Ce nouveau résulte d'activités liées à une structure actantielle et complexe dans des connexions non soupçonnées jusqu'au moment où elles sont actualisées. En réalité, ce nouveau est un état prévu par le mécanisme d'auto-organisation. En ce sens, il ne fait pas de doute que l'implexe participe à la compréhension de l'innovation à double imbrication (sociétale et technologique) découlant de la tradition d'innovation agricole ancrée dans la région de Vakinankaratra. Pour terminer, il faut préciser que l'implexe n'est pas un potentiel abstrait voire réifié. Au contraire, il a « un statut fonctionnel d'unir en interaction un ensemble de phénomènes et de mouvements synchrones, dont l'éclaircissement incombe à l'actant qu'est l'observateur » (Vogel, 1997, p. 100). À la suite de ces propos sur l'implexe et en cohérence avec l'exercice de récit tel « [...] une lentille à travers laquelle les éléments apparemment indépendants et déconnectés de l'existence sont considérés comme des parties liées dans un ensemble » (Polkinghorne, 1988, p. 36), nous exprimons sous figure d'implexe : a) en rhétorique; b) en graphique (Baron, 2007), la trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra.

3.2 La rhétorique : repérage composite en signaux « d'atmosphère »

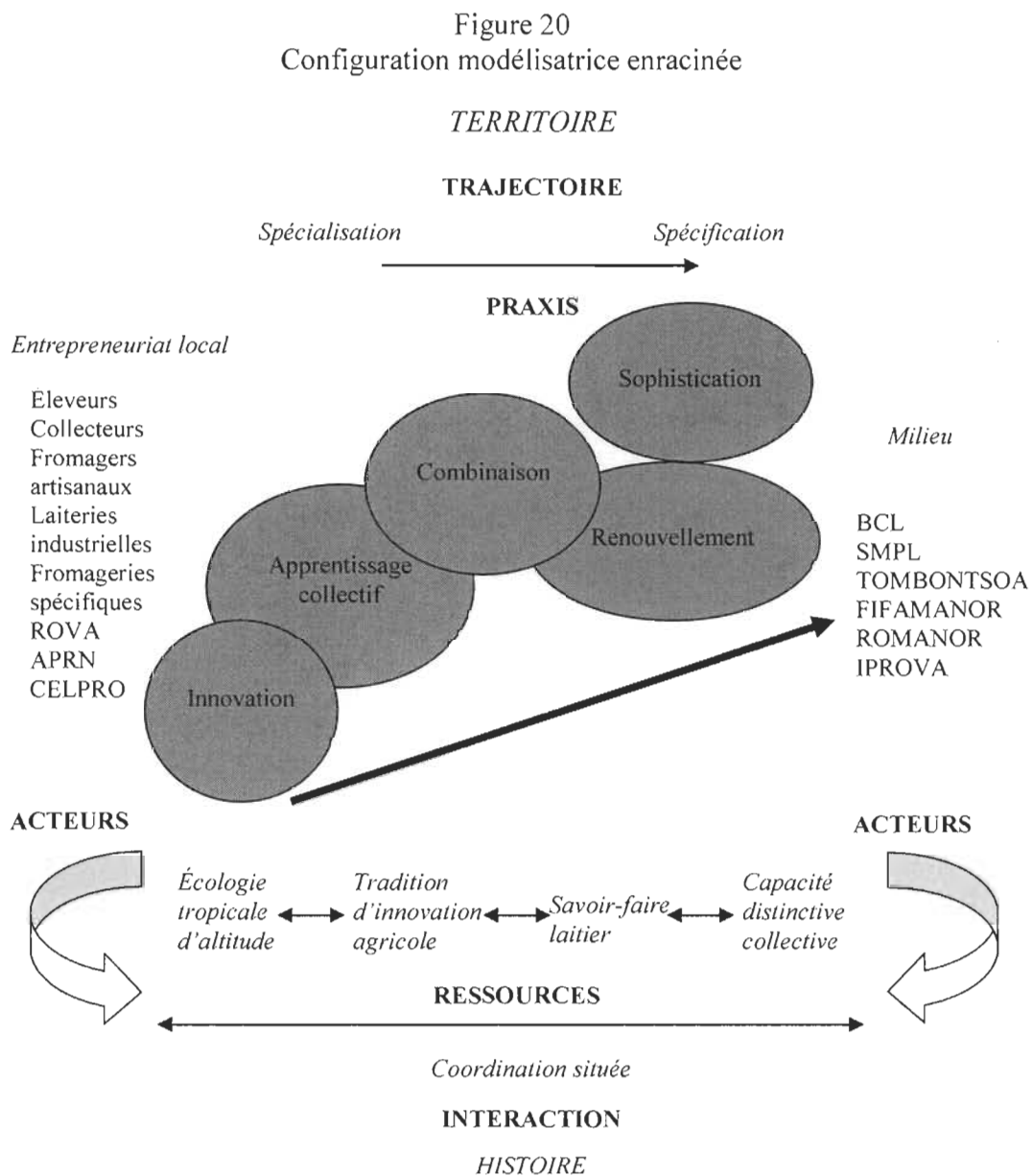
Le processus d'une expérience d'un troupeau laitier de race PRN a produit d'agencements spatiaux à travers le Massif de l'Ankaratra (Lussault, 2007) autour duquel se sont noués de multiples enjeux : social, économique, sociétal, scientifique, professionnel et identitaire. Ce qui a nécessité tour à tour des opérations matérielles et des actes cognitifs complexes. Au départ, un acteur du milieu (TOMBONTSOA) qui

innove par l'insertion de l'élevage laitier bovin auprès du paysannat local. Par la suite, il y a eu stimulation d'autres acteurs du milieu (BCL et SMPL), favorisant l'éclosion de l'entrepreneuriat laitier local a) les éleveurs; b) les collecteurs; c) les fromagers artisanaux. Après les interactions, pour cause de proximités organisée et à travers des conventions, des acteurs du milieu et de l'entrepreneuriat local, ont consolidé un savoir-faire laitier attirant un autre type d'entrepreneuriat local : les agro-industries produisant des fromageries génériques. Ce qui a permis une combinaison productive innovante sous la forme de configuration rotative d'un système productif laitier. En cours de route, le milieu a permis aux éleveurs de forger des actions collectives distinctives (ROVA et APRN) constituant la ressource territoriale. À mi-chemin, une nouvelle vague d'entrepreneuriat local, les fromageries semi-industrielles, s'introduit et provoque un renouvellement des ressources au travers des fromageries spécifiques. Ce renouvellement s'exécute sur un apprentissage collectif aux trois dimensions 1) dimension fonctionnelle; 2) dimension cognitive; et 3) dimension territoriale. Le territoire laitier se maintient par une vulgarisation intensive menée par un acteur de milieu (FIFAMANOR), permettant la sophistication du savoir-faire laitier. Les éleveurs évoluent vers une logique de normalisation (CELPRO). Ainsi, une mobilisation inédite sur la région de Vakinankaratra a occasionné une recomposition territoriale. Le maillage du temps long a réalisé, sur trame d'initiatives locales, l'imbrication des boucles en un cheminement erratique d'une histoire dont la stabilisation résulte d'une coordination située. Dès lors, des velléités régulatrices sembleraient inopérantes à l'aune de l'interprofession laitière IPROVA. En arrière-plan, il y a donc un territoire qui n'existe pas *ex-ante* mais qui s'élabore *ex-post* (Colletis et Pecqueur, 2005), dont l'interaction en son sein exprime le concret observable d'une dynamique territoriale.

3.3 Le graphique : configuration modélisatrice enracinée

À la lumière de tout ce qui précède, la dynamique territoriale est effective sur les Hautes Terres malgaches, plus précisément dans la région de Vakinankaratra.

Les acteurs sont identifiés. Les praxis se sont élaborées graduellement. L'histoire a scandé la trajectoire en deux séquences : la spécialisation et la spécification.



Sans cesse reconstruit, le territoire laitier de Vakinankaratra est une œuvre humaine (Brunet, 1991) dont la trajectoire semblerait exclure les raccourcis et ne répondrait pas à une logique déterminée.

À l'issue de ce chapitre, l'émergence d'un territoire s'est effectuée sur une chronologie identifiable rétrospectivement mais qui n'a pas été programmée tel un cycle de vie d'une trajectoire planifiée. Cette chronologie, que nous avons narrée à titre de l'ère laitière de la région de Vakinankaratra, provient de l'empilement des contextes à l'image d'un feuilleteur dont le déchiffrement fait montre deux périodes successives : la spécialisation et la spécification.

La spécialisation fixe au territoire un savoir-faire laitier et s'apprécie par l'installation des agro-industries laitières dans la région, attirées par une performance laitière annuelle progressive : de 3 500 litres par vache à 9 839 litres par vache en 10 ans. La spécification fait montre que le tissu territorial dispose d'une capacité à réagir face à un problème productif particulier. C'est ce qu'ont démontré les éleveurs en réussissant la prouesse inédite d'une action collective distinctive : créer l'unique coopérative paysanne du pays fondé par un acte volontaire mais non stimulé.

Cette ère laitière de Vakinankaratra a emprunté l'image de la théorie de la structuration dont la sérialité et la routinisation ont permis l'émergence d'un territoire dans une spatialité construite suivant des temporalités longues. L'action collective distinctive constitue la ressource territoriale de Vakinankaratra au sens de l'optique élargie de ressources dans les sciences du territoire. Elle est édifiée sur un continuum de ressources : 1) une ressource physique, c'est-à-dire l'écologie tropicale d'altitude → 2) une ressource générique, c'est-à-dire la tradition d'innovation agricole → 3) une ressource spécifique, c'est-à-dire le savoir-faire laitier.

L'action collective distinctive réalise l'inscription spatiale du territoire. Le territoire est ainsi un construit social réalisé par un système d'acteurs 1) les acteurs d'élevage; 2) les acteurs de collecte; 3) les acteurs de transformation; 4) les acteurs de recherche et de développement, de formation; et 5) les acteurs d'appui. L'interaction journalière (traite quotidienne de la vache) et permanente (365 jours/an) a créé des proximités organisées qui sont régies par des conventions marquées par le peu d'écrit.

Ce qui a abouti à une coordination située sous forme de rotative giratoire. Cette roue tournante traduit l'économie des conventions dont l'alimentation est assurée par la conformité des comportements et des représentations : l'homme aux soins de la vache. Ce substrat relationnel a été activé par a) l'encastrement; b) l'enracinement; c) l'ancrage.

D'abord, l'encastrement se traduit par 1) des liens horizontaux forts, notamment chez les éleveurs; et 2) des liens horizontaux faibles voire inexistantes chez d'autres, à l'instar des collecteurs. Un lien vertical élevé noue les collecteurs et les éleveurs. Au demeurant, les transformateurs restent les brebis galeuses des liens à Vakinankaratra. Leur lien horizontal négatif n'occasionne qu'un lien vertical nul et au détriment de certains éleveurs crédules.

Ensuite, l'enracinement est marqué par des acteurs enracinés par voie d'immigration dont les racines avec Vakinankaratra se cultivent par des liens vitaux avec la terre nourricière. L'acceptation des acteurs immigrants par la population autochtone est due au *fihavanana*, une notion typiquement malgache.

Finalement, l'ancrage invoque les échanges au sein du territoire. Une logique collective d'ancrage est en train de se formaliser par le biais de l'interprofession laitière. L'ancrage collectif, cette-fois encore au crédit des éleveurs, est en train d'évoluer vers la professionnalisation du métier d'éleveur laitier. Ces deux actions collectives étant récentes, l'histoire n'a pu encore rendre compte de leur influence sur la trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra.

CINQUIÈME CHAPITRE

LA DISCUSSION

« [...] et je savais pourquoi désormais le décor était planté là » Julien Gracq dans le « Rivage des Syrtes » (1951, p. 353).

Ce chapitre fait le point sur la réflexion d'ensemble argumentée dans la thèse, qui nous met en mesure d'envisager un débat contradictoire ou confirmatoire. Dans un premier temps, il est jeté un regard appréciatif sur les résultats produits. Dans un second temps, il est fait mention des acquis et des contributions de la recherche. Dans un troisième temps, il est question des forces et des limites de la thèse.

1. APPROXIMATION DU CAS EMPIRIQUE

Cette partie est subdivisée en deux sections. La première section consiste en une estimation des résultats obtenus par la recherche vis-à-vis des éléments du problème originel ayant amené à soulever la problématique générale dont cette thèse discute. La deuxième section réalise des inférences avec des recherches précédentes possédant des similarités contextuelles ou des analogies sectorielles.

1.1 Approximation des résultats empiriques en rapport avec le cas originel

La réflexion de cette thèse en quête d'éclairage sur la problématique de l'ingénierie territoriale du Sud a été initiée à partir d'une situation vécue dans un contexte Sud, plus particulièrement à Madagascar. Cette situation est intitulée cas originel dans cet ouvrage et est relatée en détails à la sous-section 2.2.1 du premier chapitre. Bien que l'objectif de la thèse n'est pas d'évaluer cette situation originelle, encore moins de la solutionner, il est néanmoins pertinent de réaliser une lecture

parallèle entre les résultats de la recherche et les réalités qui sont à son origine, dans un esprit de confrontation.

À titre de rappel, le cas originel consistait en une série de démarches réalisées de 2000 à 2001, dans trois microrégions faisant partie des Hautes Terres de Madagascar, dans le cadre d'un projet de développement économique local appelé DEVECO. L'objectif avoué était d'impulser une dynamique locale au travers d'un dispositif d'ingénierie territoriale. Chaque démarche contenait trois étapes reliées et successives qui sont a) le diagnostic de l'économie locale; b) la prospective territoriale; c) l'étude d'opportunités. Les acteurs impliqués dans la démarche étaient 1) des opérateurs et économiques locaux; 2) les autorités communales; 3) des consultants; et 4) un assistant technique d'origine étrangère. Bien que l'intégralité des étapes prévues dans la démarche ait été engagée, les actions de DEVECO dans les trois microrégions n'ont pas abouties puisque la dynamique est peu perceptible. L'analyse de DEVECO par l'assistant technique chargé de son opérationnalité, a fait ressortir deux éléments lacunaires 1) imprécisions des données de travail à cause des problèmes de langue; et 2) difficultés dans le choix des filières innovantes.

Afin de faciliter l'exercice comparatif, nous regroupons sous l'appellation de cas originel les éléments relatifs à la situation de DEVECO, tandis que les éléments issus de la thèse sont rassemblés sous l'intitulé de cas empirique.

Dans le tableau 26 situant les deux cas par rapport à huit variables clés, on peut constater que les résultats obtenus à partir du cas empirique jettent plus de lumière sur le processus d'une dynamique territoriale auquel le cas originel escomptait accéder.

Tableau 26
Comparatif cas originel/cas empirique

Cas originel	Variables	Cas empirique
Trois microrégions sur les Hautes Terres de Madagascar.	Situation géographique	Région de Vakinankaratra sur les Hautes Terres de Madagascar.
De 2000 à 2001.	Temporalité vécue	De 1960 →
Temps de projet (DEVECO).	Temps	Temps de l'histoire (ère laitière).
Filières innovantes identifiées.	Innovation	Élevage laitier bovin issu de la tradition de l'innovation agricole.
Tableau d'économie locale ↓ Prospective territoriale ↓ Étude de marché	Processus	Ressource générique ↓ Ressources spécifiques ↓ Ressource territoriale
Opérateurs et acteurs économiques locaux; autorités communales, consultants. Assistant technique.	Acteurs	Système d'acteurs : acteurs d'élevage, acteurs de collecte, acteurs de transformation, acteurs d'appui, acteurs de R-D et de formation.
Diagnostics, ateliers, étude de marché.	Praxis	Innovation, apprentissage collectif, combinaison, renouvellement, sophistication.
Développement économique local non mesurable.	Dynamique territoriale	Construction territoriale.

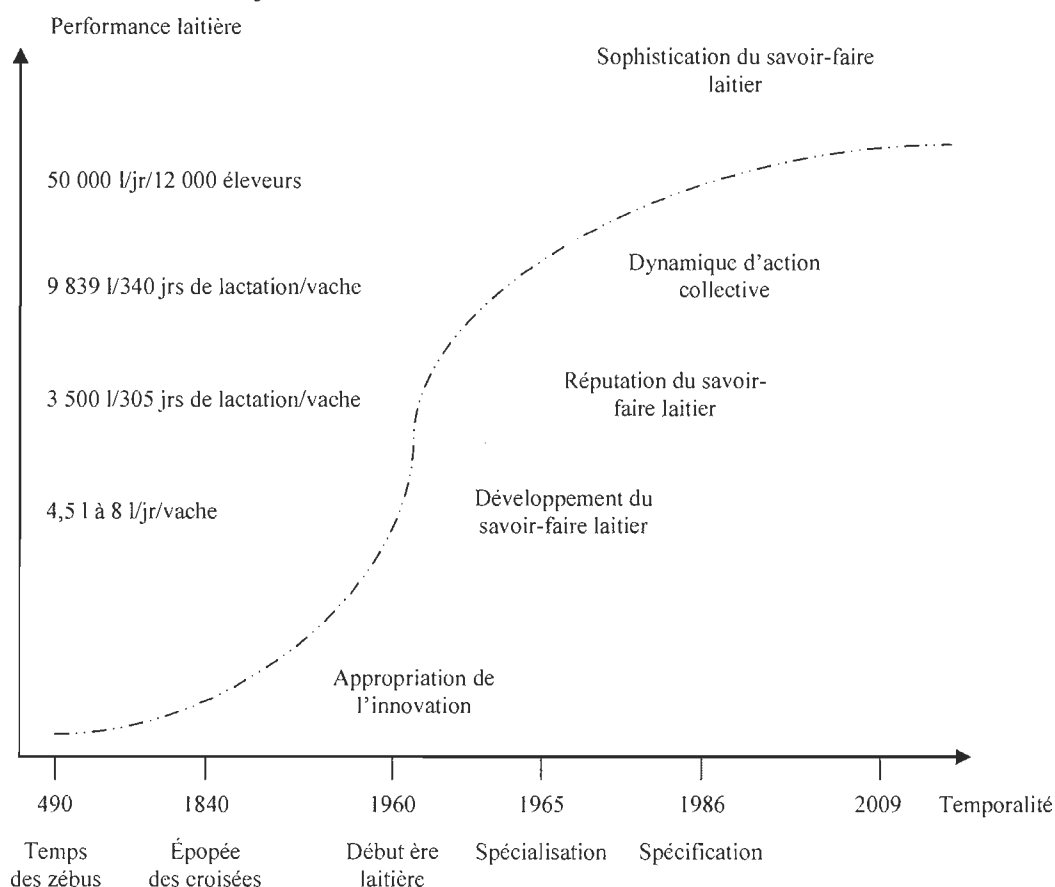
Ce tableau renseigne explicitement sur les éléments qui départagent le cas originel et le cas empirique ayant conduit vers deux résultats contrastés.

La première différenciation se situe dans la notion de temps. Le vécu du cas empirique s'est déroulé dans le temps long et élastique dont l'enclenchement peut être daté à partir de 1960 (début de l'ère laitière), bien qu'il soit possible de remonter cette historicité plus lointaine. Le cas originel a été fixé dans une période courte et compressée, de 2000 à 2001. Ici, on retrouve la distinction entre le temps du projet celui du DEVECO et le temps de l'histoire celui du territoire laitier de Vakinankaratra (Dupuy, 1991).

La deuxième différenciation concerne la notion de l'innovation. Le cas originel a procédé d'une démarche d'innovation à partir d'une identification incitée alors que le cas empirique a révélé que l'innovation a été façonnée suivant un apprentissage interactif.

La troisième différenciation réside dans les modalités des actions. Bien que l'on puisse admettre que les deux cas sont l'objet d'une mobilisation d'un collectif d'acteurs, on note que pour ce qui est du cas originel, les actions sont planifiées et arrangées, tandis que les praxis du cas empirique sont émergentes et vécues. Ce qui fait du cas empirique un territoire vécu au sens que lui donnent les géographes en mettant l'accent sur sa dimension historique et la conscience collective d'une unité (Brunet, Ferrs, Théry, 1993). À ce titre, notre cas empirique participe dans le renforcement de l'approche qui privilégie la connaissance du passé du territoire afin d'aménager au mieux son futur. Par la même occasion, il consiste en une démonstration de l'affirmation que le processus territorial ne répond pas à un tracé linéaire. La trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra donnée par la figure 21 est éloquente à ce sujet.

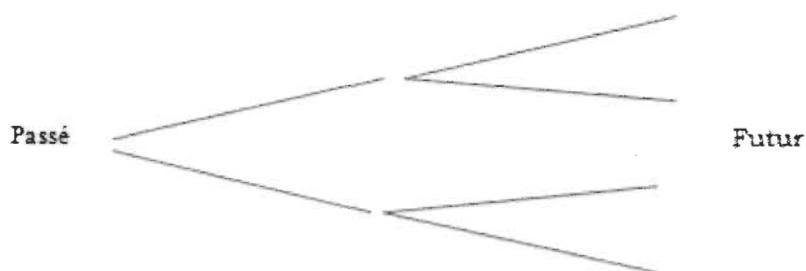
Figure 21
Trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra



Pour le territoire laitier de Vakinankaratra, l'appropriation de l'innovation qui a porté sur l'élevage laitier bovin s'est écoulée sur une période de cinq années afin de déboucher à un développement d'un savoir-faire laitier permettant de prétendre à une spécialisation. Pour accéder à la spécification, il a fallu une vingtaine d'années. L'innovation est induite d'une tradition d'innovation agricole établie dans la région à cause de l'écologie tropicale d'altitude. De l'émergence de cette innovation, il faut souligner que l'épopée des races croisées, c'est-à-dire l'hybridation de la race autochtone (le zébu) aux différentes races allogènes, a déjà commencé dès 1840. La réunion de tous ces éléments constitue le contexte particulier du territoire observé. Ce contexte intègre le passé et le présent du territoire, dont il faut en tenir

compte pour la projection de son futur. Par voie de conséquence, la dynamique territoriale s'inscrit dans une arborescence du passé au futur. Un modèle d'ingénierie territoriale qui ne saurait inclure cette équation s'avère incomplet. Cette arborescence est traduite par la figure ci-après :

Figure 22
Arborescence de la dynamique territoriale



Source : Dupuy, 1991.

1.2 Approximation du cas empirique aux recherches analogues

L'objectif de notre recherche était de décrire une dynamique territoriale sans préoccupation expresse d'une dynamique sectorielle. Or, nos résultats ont démontré que la dynamique territoriale de Vakinankaratra s'interfère avec l'évolution du secteur laitier bovin. En effet, le cas empirique a mis en lumière une trajectoire territoriale calquée sur une trajectoire laitière. À la suite de cet état de fait, nous optons pour un schéma de discussion sur des travaux portant sur le secteur laitier avec des angles d'approche territoriale annoncés par les chercheurs. La discussion est organisée dans l'esprit du concept Nord-Sud qui est sous-jacent à cette recherche (voir sous-section 2.1.1 du premier chapitre). Ainsi, nous comparons nos résultats avec une étude réalisée dans un contexte du Sud ainsi que deux études effectuées dans le contexte du Nord.

Poméon, Boucher, Cervantes, et Fournier (2008) ont étudié deux bassins laitiers mexicains : Tizayuca et Tlaxco. Leur étude a été orientée vers les formes de

coordination et de coopération de ces deux bassins situés au cœur du haut plateau mexicain, comme la région de Vakinankaratra qui est confinée sur les Hauts-Plateaux malgaches. Tlaxco est un bassin laitier traditionnel et rural avec différents acteurs (producteurs de lait, collecteurs, fromagers ou crémiers) présentant des caractéristiques technico-économiques relativement homogènes a) petite unité de production familiale; b) faible dotation en capital économique et technique. Tandis que Tizayuca est un bassin laitier caractérisé par une forte densité d'unités de production laitières spécialisées et intensives centrées sur le Complexe agro-industriel de Tizayuca.

Malgré la différence de leur physionomie organisationnelle, les deux bassins laitiers sont identiques pour l'analyse de leurs situations d'interactions. En effet, les deux zones laitières ont connu des limites aux actions collectives. Les résultats de cette recherche ont bien montré « les faiblesses de l'action collective ainsi que la prépondérance des comportements individualistes et opportunistes comme dénominateur commun de Tizayuca et de Tlaxco » (Poméon *et al.*, 2008, p. 4). Les auteurs soulignent que l'homogénéité des acteurs et la proximité géographique ne sont pas suffisantes pour générer confiance et coordination autour de la défense d'intérêts communs. Des antagonismes et des tensions existent autant dans les relations horizontales, c'est-à-dire entre des acteurs de même statut que dans les relations verticales, c'est-à-dire entre des acteurs de statut différent. Ce qui a amené les chercheurs à conclure que la proximité organisée peut être faible et donc incapable de produire une efficacité collective durable. Et ce même si les deux bassins disposent chacun des structures collectives formalisées. À Tlaxco, la vente du lait s'organise autour de centres collectifs de collecte tandis qu'à Tizayuca, il existe une communauté formelle d'éleveurs (*comunidad ganadera*) mais qui n'agit pas comme une institution régulatrice.

Les réalités et les contextes de Vakinankaratra et ceux des deux bassins laitiers mexicains sont très différents, mais il est possible de tirer trois enseignements

sur les deux travaux. Ces enseignements portent sur 1) la proximité; 2) les interactions; et 3) la coordination.

D'abord, la proximité va au-delà de la proximité géographique. Cette dernière s'avère insuffisante pour des actions collectives structurantes. Tlaxco et Tizayuca illustrent cette situation. Ainsi, si à Vakinankaratra le collectif d'acteurs a pu s'ériger en un véritable système d'acteurs territoriaux, c'est parce qu'il y a une symétrie de valeurs et de normes ayant permis d'adopter des comportements collectifs dans l'intégration de l'innovation. Premièrement, il y a un partage de la nouvelle représentation : l'homme aux services de la vache. Deuxièmement, il y a une volonté de pérenniser la zone laitière. Troisièmement, il y a une tradition de l'innovation agricole forte ayant impulsé une dynamique de spécialisation jusqu'à la soutenir vers la spécification. C'est bien donc de la proximité organisée qu'il s'agit à Vakinankaratra, celle qui se définit par la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres dans deux dimensions : celle de la similitude et celle l'appartenance.

Ensuite, l'interaction, telle que nous l'avons défini en tant que « l'ensemble des actions qui, dans un certain contexte, se répondent les unes les autres pour engendrer une situation, une réalité à observer et à analyser » (Marc et Picard, 2003, p. 191), en visant à résoudre le paradoxe de l'unité dans la diversité ou celui de l'un et du multiple (Park et Burgess, 1921), ne mène vers une dynamique territoriale que si elle s'incarne en une ressource territoriale, c'est-à-dire intransférable ailleurs. En effet, quand bien même des relations fonctionnelles soient nouées entre les différents acteurs laitiers mexicains, Poméon *et al.* (2008) soulignent l'absence de dynamique collective dans les deux bassins laitiers. Ce qui réaffirme notre point de vue de caractériser l'action collective des éleveurs laitiers de Vakinankaratra en tant que ressource distinctive dans la mesure où c'est leur mobilisation qui a construit le territoire.

Enfin, la coordination que nous avons conçue comme non symétrique et non homogène, ne saurait être matérialisée sans une rationalité située, c'est-à-dire un partage cognitif entre des acteurs qui permet à travers des anticipations la création de leur coordination. Si cette coordination située a favorisé le processus de territorialisation de Vakinankaratra, il semblerait que c'est ce qui a manqué aux bassins laitiers mexicains. Dès lors, le triptyque proximité-interaction-coordination sollicite une communauté d'intérêts pour son activation. À Vakinankaratra, ce sont les conventions qui ont joué ce rôle structurant. Les différents acteurs se sont engagés dans le processus d'apprentissage collectif parce qu'ils se reconnaissent dans les valeurs constitutives du collectif formé. Selon l'école interprétative conventionnaliste (voir sous-section 2.2.1 du deuxième chapitre), il y a apprentissage collectif lorsqu'un acteur accepte, au moins tacitement, que son propre apprentissage soit intégré dans la mémoire collective et donc qu'il devienne un savoir partagé. Cet apprentissage collectif n'est possible que si les individus développent un sens de l'appartenance à la collectivité, fondé sur une communauté de représentations. Et c'est ce courant interprétatif conventionnaliste qui précise toujours que la dynamique d'une entité est toujours en corrélation avec un apprentissage collectif. La trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra corrobore ce postulat.

Dans cet ordre d'idées, deux travaux ont été menés dans des territoires montagneux de l'Europe : le premier examine l'élevage laitier en Suisse romande (Forney, 2010) et le second étudie six territoires laitiers contrastés en France (Mundler, Guermonpiez, Jauneau et Pluvinage, 2010). La thèse de doctorat de Forney (2010) montre que les mouvements constatés, donc les dynamiques et les tensions sur l'élevage laitier romand, varient en fonction des héritages et des contextes aussi bien naturels que familiaux ou sociaux, ce que Chatellier et Pflimlin (2007, p. 13) appellent les « [...] ambiances laitières locales, [...] contexte sociologique, économique et politique [...] ».

L'objet de l'étude de Mundler *et al.* (2010) est centré justement sur la compréhension de cette ambiance laitière locale; d'où leur choix des territoires d'enquêtes correspondant à des petites régions agricoles françaises discordantes. Leur travail a mis en relief que les restructurations laitières façonnent les dynamiques territoriales, notamment en Europe, dans la mesure où les restructurations s'accompagnent le plus souvent d'une réflexion sur le devenir des territoires ruraux. Dans ce cadre, ces dynamiques laitières sont intériorisées dans un grand nombre d'institutions, l'institution étant entendue ici au sens que lui donne l'institutionnalisme historique comme « un terme générique en résonance avec les notions d'organisation, de communauté, de groupement, de collectif, de règles, [...] de valeurs, de conventions, de normes » (Corei, 1995, p. 8). Ainsi, les dynamiques laitières sont influencées par différents paramètres du contexte local, qui va au-delà des éléments économiques. Cela reste cohérent avec ce qui s'est passé à Vakinankaratra où nous avons vu que « la culture tient lieu d'ambiance » (Pesqueux, 2007, p. 212). En effet, c'est la mobilisation du *fihavanana* cosmique, un concept typiquement malgache, issu des liens de subsistance et d'habitation, qui a permis à des acteurs immigrants de s'enraciner dans l'espace laitier et de devenir même des acteurs décisifs du territoire laitier en tant que 1) bâtisseurs d'espace (le Notable et le Natif, deux éleveurs fondateurs de ROVA et d'APRN); et 2) passeurs d'espace (l'Agronome, le Maître fromager et le Métis, trois transformateurs semi-industriels qui renouvellent le savoir-faire laitier).

À première vue d'analyse, nos résultats font apparaître une trajectoire sectorielle déterminante, prenant forme par une décomposition du travail laitier où chaque groupe d'acteurs réalise un rôle précis 1) l'élevage; 2) la collecte; 3) la transformation; 4) la formation et la recherche appliquée; et 5) l'appui. Néanmoins, la lecture profonde à travers le temps long fait apparaître qu'il s'agit d'une trajectoire articulée autour des innovations sociale et collective a) innovation agricole (p. ex., arboriculture fruitière, culture de la pomme de terre, céréaliculture); b) innovation dans l'élevage laitier bovin; c) innovation dans les fromageries spécifiques. Ce qui

amène à bien voir dans la région de Vakinankaratra la présence d'une spécialisation en une branche d'activité ainsi que la présence de la capacité d'absorption de l'innovation. Dans ce cas, on assiste à une cohabitation de logique de spécialisation cognitive, c'est-à-dire l'innovation et d'une logique de spécialisation productive, c'est-à-dire le lait. Ce qui semble mettre en doute l'analyse de Ferru (2009) dans son étude du cas du bassin industriel de Châtellerauld, qui les considère comme des catégories exclusives. Or, notre recherche rend compte d'une trajectoire cognitive historique couplée à une trajectoire sectorielle. Cette convergence des deux trajectoires réaffirme que le phénomène observé à Vakinankaratra est l'expression d'un territoire au-delà d'un fait sectoriel.

Pour revenir à l'étude sur la production du lait en Suisse romande de Forney (2010), le chercheur s'est surtout consacré aux processus d'adaptation et de résistances des éleveurs dans l'exercice d'une activité économique conditionnée par un cadre politique omniprésent. Dans ce contexte particularisant, les éleveurs laitiers romands font preuve de compétences d'adaptation remarquables. Et c'est cela qui constitue la base commune et identitaire de ce groupe professionnel malgré la grande diversité des exploitations. Leur ressource distinctive est donc cette faculté d'adaptation à un cadre de travail subissant une transformation profonde.

Ainsi, si la faculté d'adaptation est la ressource intransférable de la région romande suisse, dans la région de Vakinankaratra cette ressource repose sur la faculté d'absorption d'innovation. Par contre, cette ressource collective identitaire fait défaut dans les bassins laitiers mexicains. Finalement, il ressort de ce parallèle entre les trois travaux que la ressource collective couplée à une dynamique laitière ne se manifeste pas systématiquement et automatiquement. Une ressource collective est donc spécifique à chaque espace laitier.

On retient alors qu'une zone laitière ne peut s'envisager sous l'angle de territoire tant que l'ancrage et la cristallisation de représentations identitaires des

acteurs concernés ne se vérifient pas. Ici, le territoire s'entend tel que nous l'avons défini comme « une organisation combinant une localisation, un héritage culturel, un processus d'appropriation de l'espace par un groupe qui a conscience d'une identité, un processus de gestion, d'aménagement et d'autoreproduction » (Bailly *et al.*, 1995, p. 67). Il est aussi un espace d'interactions entre activités et groupes sociaux. Ce sont ces interactions qui lui confèrent son identité et qui le différencient par rapport à d'autres espaces. Il englobe dans son acception la plus complète à la fois les ressources, le cadre de vie, les activités, les acteurs, leurs interrelations, la conscience qu'ils ont d'appartenir à une même entité de développement et d'une action collective pour assurer cette dynamique (Boiffin, 2007, p. 224).

En somme, le rapprochement de nos résultats avec les travaux ailleurs renforce la double proposition initiale défendue par notre thèse. Premièrement, le territoire demeure plus que jamais un construit social dont la contexture ne saurait être issue d'une seule proximité géographique ou d'une simple logique sectorielle. Deuxièmement, l'hétérogénéité des territoires est avérée obligeant toute recherche territoriale à mieux expliciter les singularités distinctives du territoire à l'étude.

2. ACQUIS DE LA RECHERCHE

Cette section recense les apports de notre thèse autant pour le champ scientifique que pour le domaine pratique. On citera trois ordres de contribution en termes de concepts, de méthodologie et d'aide à la décision et à l'action.

2.1 Contributions d'ordre conceptuel

Au terme de ce parcours de recherche, il reste à clarifier les articulations entre les différents éléments conceptuels utilisés pour qu'ils puissent être remobilisables à l'échelle de recherches ultérieures portant sur les territoires. Nous rappelons que cette thèse s'est construite autour d'un univers interprétatif pour lui

servir de contexte théorique tel qu'il est défini par Maxwell (1999) comme un système de concepts, d'hypothèses, de croyances et de théories qui soutiennent et informent un projet de recherche. Cet univers interprétatif a été exprimé en repères conceptuels et en théories éclairantes. Il convient alors de préciser la participation de notre thèse dans la traduction de ces concepts ainsi que dans la clarification dont elle a su extraire des théories.

2.1.1 Concepts traduits

L'analyse de nos résultats démontre la pertinence de la notion de trajectoire comme grille de lecture de la dynamique territoriale. Ce concept de trajectoire a permis de préciser la bifurcation. Cette dernière, qui est un événement singulier et imprévisible, a permis de caractériser une trajectoire territoriale observée dans la région de Vakinankaratra. Le premier troupeau laitier PRN est l'élément matériel de cette bifurcation tandis que la rupture dans la représentation de la relation homme/vache en est son symbole. Dans cet ordre d'idées, la bifurcation conforte l'idée d'encastrement des phénomènes économiques dans des structures sociales, institutionnelles, historiques et politiques (Zimmermann, 2010). La notion de bifurcation semble décisive dans l'étude d'une trajectoire territoriale. Mais il n'existe pas une définition absolue et universelle de bifurcation. Celle-ci constitue un outil pour qualifier une situation de changement comportant une part d'imprévisibilité, telle la dynamique territoriale. Dans le compromis entre la recherche des régularités et la prise en compte de l'imprévisibilité, la notion de bifurcation peut être d'une aide précieuse (Grossetti, 2010), sans pour autant négliger son caractère contextuel qui la légitime encore davantage comme un cadre de référence utile pour interroger la compréhension de la construction territoriale.

La trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra a été infléchi par une continuité historique dans le développement des innovations. Ces dernières ont été façonnées au travers des connaissances tacites et donc non formalisées. Nous avons

vu que l'oral prédomine dans la circularité de la coordination du collectif d'acteurs laitiers de Vakinankaratra. Les connaissances sur le savoir-faire laitier se sont transmises par des interactions créant un langage commun et permettant de diffuser des idées nouvelles et de résoudre les problèmes (Leszczynska, 2010). C'est une situation qui met en perspective la notion d'enracinement du savoir dans une trajectoire territoriale (voir sous-section 1.1.1 du deuxième chapitre). Dès lors, l'étude de la trajectoire territoriale de Vakinankaratra est aussi révélatrice de son processus de création de savoirs. Le savoir y est en même temps personnel et sélectif, transmis par le sens et incorporé dans l'expérience subjective. En effet, le corpus de connaissances sur l'élevage laitier bovin s'est accumulé par les interactions quotidiennes des agents de vulgarisation et des éleveurs. Les premiers éleveurs ont agi selon un comportement de mimétisme vis-à-vis des paysans formés par la ferme-école TOMBONTSOA. Les collecteurs, à l'instar du Laitier, ont appris avec le temps à juger de visu la qualité du lait (p. ex., mouillage du lait, fraîcheur) sans recourir au matériel de test. Le Maître fromager transmet, progressivement et par fragments, les procédés de fabrication des fromages spécifiques pour mieux préparer son personnel à sa succession. Le savoir a pu s'enraciner à cause de la structure régionale dense et concentrée et des liens encastrés (McEvily et Marcus, 2005). L'enracinement du savoir a assuré le maintien de la trajectoire de la spécialisation à la spécification sans qu'il y ait eu des savoirs codifiés et décrits. De là, alors l'explication du peu de succès rencontré par l'action régulatrice et formalisée d'IPROVA. De même que les différences de vues suscitées par la mise aux normes des fermes et le respect des standards de traite véhiculés par CELPRO.

D'une certaine façon, c'est le concept d'enracinement du savoir qui autorise la qualification d'innovation pour l'élevage laitier bovin. En effet, cette activité, qui aurait pu être une activité banale ailleurs, est innovante dans le contexte précis de Vakinankaratra puisqu'elle s'intègre à une perpétuation d'innovation agricole que la population a su tirer parti de son écosystème particulier. Ici, nous réitérons la définition de l'innovation donnée par Olivier de Sardan (1995, p. 78) « toute forme

élémentaire de changement ». L'innovation s'incarne autant dans les pratiques que dans les représentations. Comme le précisent Nelson et Winter (1982), c'est à la lumière du processus de création de savoir que l'on peut anticiper la trajectoire éventuelle d'une société ou d'une organisation. À Vakinankaratra, l'enracinement des savoirs réside dans la capacité collective à assumer le volet informel et la subtilité tacite d'un mélange de l'élevage intensif et de l'élevage extensif. De nos résultats, on peut plaider que le concept d'enracinement de savoir est un repère fructueux pour reconstituer la dynamique d'un territoire dans les sillages de Lanciano-Morand et Vitali (2009, p. 117) qui affirment que « le socle de savoirs et de savoir-faire qui se sont accumulés, cristallisés et modifiés au cours du temps et qui peuvent continuer de l'être à tout moment, constitue le référent commun d'un espace ». Pour servir d'illustration, le tableau 27 résume l'évolution des savoirs du territoire laitier de Vakinankaratra.

Tableau 27
Évolution des savoirs du territoire laitier de Vakinankaratra

Modes d'expression	Savoirs tacites	
	Maintenus	Transformés
Transformés	Capacité collective d'assumer l'informel : mise en œuvre de circuits de collecte de lait, mélange de l'élevage intensif et de l'élevage extensif.	Innovation sociale structurante d'un territoire : élevage bovin laitier extensif. Innovation dans le métier paysan : 1) profession laitière par IPROVA; 2) métier d'éleveur laitier par CELPRO.
Maintenus	Capacité collective d'absorption d'innovation : tradition d'innovation agricole ancrée dans la région.	Capacité collective distinctive : 1) fondation de ROVA; 2) fondation d'APRN.

Source : Clark (1987 p. 62).

2.1.2 *Vers un modèle théorique*

Pour la structuration de nos réflexions, nous avons sollicité quatre grilles théoriques 1) l'économie de proximités; 2) l'économie des conventions; 3) le capital social territorial; et 4) la théorie de la structuration.

Premièrement, l'économie de proximités a trait aux questions de coordination au niveau local, en mettant l'accent sur des facteurs organisationnels et institutionnels dans l'activation possible ou non d'une proximité géographique, porteuse ou non d'interactions conduisant à une dynamique territoriale.

Deuxièmement, l'économie des conventions sert de schéma d'interprétation de l'action individuelle dans son rapport avec différents cadres communs d'actions dans la compréhension des praxis et des acteurs d'une dynamique territoriale.

Troisièmement, le capital social territorial tisse le substrat relationnel fondateur du construit social que nous avons défini comme le territoire intéressant notre investigation.

Finalement, la théorie de la structuration explique la spatialité et la temporalité d'un processus activé par une routinisation et une sérialité pour s'achever en une dynamique territoriale lisible et intelligible.

Si les quatre théories se sont imposées intuitivement dans l'univers interprétatif de notre recherche, grâce au cas empirique, l'esquisse interprétative a trouvé une application pour l'entériner en tant qu'un appareil conceptuel susceptible de réinitialisation pour éclaircir d'autres questionnements territoriaux. Dans les faits, les quatre théories éclairantes ont permis de comprendre l'architecture et le fonctionnement d'un partage des valeurs et des normes, c'est-à-dire la proximité organisée, associée à une proximité physique qui, elle, engendre des interactions

fonctionnelles au sein d'un système d'acteurs travaillant dans le secteur laitier. Au-delà de la logique organisationnelle productive, il y a un faisceau relationnel qui fonde un territoire dont les acteurs obéissent à des conventions partagées régissant des comportements et des représentations collectifs. Lesquels ont permis une multiplicité d'action collective : appropriation et absorption d'une innovation technologique vers une innovation sociale, capacité collective d'assumer l'informel, fondation volontaire de coopérative et d'organismes laitiers, sophistication du savoir-faire laitier. Les jeux des acteurs dont nous avons pu agencer en deux ensembles 1) l'entrepreneuriat local laitier; et 2) le milieu, se sont déroulés à travers une série d'apprentissage et de routines au gré des temporalités plurielles (temps des zébus, épopée des races croisées; ère laitière scandée en spécialisation et en spécification) sur les Hautes Terres de Madagascar. En réalité, cette reconstitution est un vécu de dynamique territoriale avec ses architectes et ses modalités.

La théorisation en tant que résultat de recherche est une somme discursive portant sur l'articulation précise des phénomènes et des faits susceptibles de faire avancer la compréhension de la problématique abordée. La théorisation ne naît pas d'elle-même, elle nécessite de l'appréhension, de l'articulation et de la consolidation. Ainsi, tout un travail de construction est nécessaire. Cette recherche s'y est attelée à l'aide de la démarche de la théorie enracinée. Cette tâche a consisté à :

Cerner les traits saillants de la compréhension émergente des données du terrain d'observation en leur attribuant signification pour pouvoir les présenter en un ensemble signifiant, sous forme de modélisation, de figure, de référentiel, qui sera porté à la connaissance de la communauté scientifique, et c'est cela défendre une thèse (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 285).

2.2 Enjeux épistémologique et méthodologique

Pour la théorie de la connaissance s'appuyant sur les épistémologies constructivistes, les observations dans une organisation ne sont pas reproductibles.

Néanmoins, les processus cognitifs mis en œuvre en vue de l'élaboration des savoirs peuvent l'être (Le Moigne, 1995). Cette reproduction cognitive assure la légitimation des savoirs élaborés ainsi que leur transfert vers un statut d'hypothèses plausibles (Martinet, 2007). Privilégiant l'hybridation des postures (épistémologie interprétative-constructiviste, recherche sur le processus et le contenu) et le décloisonnement des référents dans la construction de la connaissance, ce travail s'est efforcé d'opérer par dualité pour mieux percevoir l'articulation des phénomènes.

Cette attitude holistique est le facteur explicatif de la capture de la configuration modélisatrice de la dynamique territoriale de Vakinankaratra. En effet, sans sacrifier la complexité des divers éléments en présence, c'est à l'aide des resserrements analytiques progressifs que nous sommes arrivée à une intégration argumentative de l'ensemble pour reconstituer de manière schématique les résultats sous l'angle de démonstration affichée au départ de la recherche (Paillé et Mucchielli, 2008).

Ce resserrement analytique a pu être réalisé grâce au récit phénoménologique dont l'aspect rétrospectif fut adapté à la préoccupation qui était de montrer comment un certain événement s'est produit dans un cas particulier (House, 1991). La méthodologie narrative choisie pour retracer la trajectoire territoriale a entretenu cette rétrospection et a permis de restituer une dynamique socio-économique en tant que récit, c'est-à-dire « [...] un regroupement rétrospectif d'événements dans un compte rendu qui rend la fin du récit acceptable et crédible [...] plus qu'une chronique simple [...] Il configure les événements de telle façon que leur rôle dans le récit d'ensemble devient clair » (Polkinghorne, 1988, p. 171).

Ainsi, cette recherche a mis à l'épreuve le récit phénoménologique en tant qu'outil d'analyse qualitative en vue de faire émerger la trame territoriale derrière des discours des entrepreneurs et des acteurs du milieu, obtenus à l'aide de grilles d'entrevues. L'interprétation par récit a permis de passer d'une vision sélective et

linéaire, centrée sur les entités conceptuelles, à une vision globale et unificatrice, axée sur la constitution d'un tableau d'ensemble (Paillé et Mucchielli, 2008). Le récit a permis d'atteindre la contribution principale de la recherche qui est la compréhension du processus d'une dynamique territoriale. Il a également permis d'atteindre l'angle d'argumentation qui est la description des acteurs et des modalités de la dynamique territoriale.

Par ailleurs, l'on note que la méthode d'étude de cas unique, mais en profondeur, a été fertile pour cette recherche qui a tenté de saisir de la façon la plus complète possible comment et de quelles façons l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu puisse influencer le devenir d'une région précise. Le cas observé a été apte à justifier la transversalité des concepts et à traduire la pluralité des pratiques. D'autant que le cas étudié appartient au contexte Sud dont l'intégralité et l'authenticité des réalités échappent encore à la communauté scientifique. En bref, les données fortement contextualisées de cette recherche viennent opportunément jaloner le processus de création de connaissances des sciences du territoire.

2.3 Applicabilité des résultats

Une recherche appliquée dont se réclame la nôtre s'accomplit aux fins de fournir d'aide à la décision et à l'action au profit du champ d'application émanant de sa discipline scientifique. Précisément, cette thèse revendique l'ambition de contribuer à la résolution de la problématique dont elle a été interpellée (*cf.* sous-section 2.2.2 du premier chapitre). Dans un bref rappel, ce problème est formulé comme suit : Comment peut-on aider les décideurs et praticiens d'ingénierie territoriale du Sud à comprendre leur territoire afin d'éviter des démarches infécondes de développement territorial? Car il a été démontré que le territoire incompris ne se reconnaît pas dans l'ingénierie qu'on lui instaure. D'où des déconfitures récurrentes dans le contexte du Sud.

D'après Jean (2008), le développement territorial implique que chaque territoire doit construire, par une démarche interne, son propre modèle spécifique de développement. Car ce qui a réussi sur un territoire donné à un moment donné peut fort bien ne pas réussir dans un autre territoire. Toutefois, il n'est pas interdit pour l'ingénierie territoriale de s'informer des processus territoriaux qui se sont déployés ailleurs. Non pas pour revêtir les même formes, encore moins pour instaurer le même contenu. Mais plutôt pour saisir les pratiques sociétales et les comportements collectifs dans lesquels s'inscrit l'émergence ou la fabrication territoriale. Suivant cette acception, le territoire laitier de Vakinankaratra est riche d'enseignements dans l'intelligence des territoires, autant pour la décision que pour l'action.

À l'égard des décideurs, les résultats de cette recherche participent dans la clarification nécessaire pour naviguer dans le dialogique de la complexité et de la singularité des faits territoriaux. Les modes de coordination initiés par ROVA et par APRN prêtent concours pour convenir que les comportements collectifs en situation territoriale répondent à une logique de construction volontaire plutôt qu'à une logique commandée. À l'épreuve des réalités du Vakinankaratra, le territoire ne se décrète pas, comme le prédit l'adage. Ces mêmes réalités nous informent aussi qu'il peut se construire. Il y a lieu de signaler que ce projet de construction gagnerait en efficacité et en efficience s'il était amarré à un nœud historique.

Dans l'intention de légitimer les savoirs coconstruits de cette thèse en savoirs actionnables, c'est-à-dire valables et pouvant être mis en action dans la vie quotidienne (Argyris, 1993), nous nous sommes penchée sur les savoirs qui intéressent la communauté des pratiques. Selon Avenier (2004), il en existe trois 1) les apports théoriques fondamentaux; 2) les apports pratiques élaborés à partir d'expériences concrètes; et 3) les cadres conceptuels ou méthodologiques.

Le récit conté par cette thèse n'est pas fictif. Il est un cas réel mis en récit pour être diffusé en visant des effets sur un auditoire (Boudès et Christian, 2000). La

formulation narrative des résultats prend sa raison d'être dans le fait qu'est narratif tout ce qui décrit un processus même sous la forme d'un modèle mathématique ou d'une description historique à prétention réaliste (Bessin, Bidard et Grossetti, 2010b). La mise en récit n'enlève en rien au réalisme de l'expérience que nous avons analysée sur les Hautes Terres de Madagascar. D'autant plus que nous nous sommes tenue à une narration subjectivante c'est-à-dire à une narration des significations associées aux discours des acteurs. Contrairement à un narrateur objectivant qui construit le récit selon ses propres critères. Ici, on peut se référer au tableau qui suit pour plus de détails.

Tableau 28
Postures épistémologiques relatives à la narration

Posture	Pour les acteurs	Pour l'observateur
Objectivante	Déterminisme anti-narratif. La réalité est ce que l'analyste reconstruit.	Positivisme narratif ou narrativisme réaliste. La réalité est ce que l'analyste reconstruit.
Subjectivante	Narrativisme compréhensif. La réalité est ce qui se passe dans les significations.	Narrativisme discursif. La réalité sociale objectivable est le discours.

Source : Bessin *et al.* (2010b, p. 33).

Si nous admettons que les résultats produits par cette thèse sont susceptibles d'être classifiés parmi les catégories de savoirs actionnables, il échoit alors aux praticiens de considérer à leur juste valeur les pratiques vécues par des entrepreneurs locaux et des acteurs du milieu de Vakinankaratra en vue de l'incorporer dans des projets d'ingénierie territoriale. Sans prétendre à une praxéologie pure, n'ayant pas affiché cette vocation, il faut juste rappeler que nous avons postulé que l'ingénierie territoriale prend racine sur une mise en commun des informations sociétales et anthropologiques (Bertacchini, 2004), signalant le comportement collectif, le savoir et les savoir-faire antérieurs et présents de l'espace (Maillat *et al.*, 1993). Ces éléments donnent des indices sur la capacité locale d'apprentissage qui est fondatrice du territoire. Ce processus de mutualisation des connaissances sur le territoire favorise l'intelligibilité de l'espace par les acteurs et conditionne une ingénierie

pertinente (Janin et Grasset, 2009). Pour concrétiser la dimension d'application de cette thèse, nous avons élaboré une stratégie de développement territorial s'intitulant *De la territorialité vers la territorialisation*. Cette stratégie revêtant la forme d'un référentiel est portée en annexe D du présent ouvrage.

La demande sociale de cette recherche provient de la convocation de la part de la communauté scientifique sur la faisabilité du développement territorial dans les économies du Sud « comment peuvent se concrétiser, dans les économies en développement, les éléments d'un modèle (souple et adaptable) de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs précapitalistes » (Pecqueur, 2005a, p. 297). Dans la mobilisation des concepts pour l'adossement théorique de la recherche, il a été fait abstraction de tout modèle préétabli. Ce qui fait que l'outil conceptuel découlant de cette recherche peut servir autant le Nord que le Sud dans le respect de la contextualité de chaque territoire. Ceci est plus que jamais fondé dans la mesure où même le clivage Nord/Sud est de plus en plus remis en cause (*cf.* sous-section 2.1.1 du premier chapitre).

L'utilisation de notre référentiel théorique, éprouvé dans un terrain du Sud, par un atelier dénommé « Installation d'entreprises, création d'emplois et d'activités : quelles stratégies pour les territoires ruraux? » en atteste. Cet atelier a lieu dans le cadre d'une plate-forme réunissant des professionnels et des académiciens appelée « Le printemps des territoires à la 5^e Université d'été » abrité par l'Université Montpellier 1, située en France (contexte Nord)¹³ avec la collaboration de la région française Languedoc-Roussillon. Ce paradoxe s'il en est, témoigne surtout de l'actionnabilité de notre appareillage conceptuel dans l'instrumentation de l'ingénierie territoriale. Si une communauté de praticiens du contexte du Nord a su s'approprier des implications théoriques de notre recherche, il est autorisé de présager que des praticiens du Sud sauront les mobiliser à bon escient.

¹³ Se référer au site : <http://www.univ-ect.org/groups/univ-ect/wiki/91b46/Cr%C3%A9ation_d%E2%80%99emplois_et_d%E2%80%99activit%C3%A9s_quelle_strat%C3%A9gie_pour_les_territoires_ruraux_.html>.

3. PORTÉE ET LIMITES

À l'heure du bilan de la recherche, est réalisé l'inventaire de la robustesse et des restrictions de cette dernière.

3.1 Forces de la recherche

Cette recherche a pu accéder à un terrain d'un intérêt instrumental « consistant » au sens de Stake (1994). En effet, notre cas empirique possède une représentativité théorique élevée et un potentiel de découverte réel. L'investigation scientifique a pu interroger réellement le terrain sur une quadruple sensibilité théorique et une multitude de concepts. Le cas a pu fournir le concept émergent, attendu à la terminaison d'une recherche dont le schéma de problématisation est inductif (Chevrier, 2003). Ce concept émergent est l'innovation sociale.

En effet, les résultats enregistrés par cette recherche, renseignent que le phénomène vécu à Vakinankaratra présente les caractéristiques d'une innovation sociale. Et ce pour quatre raisons. D'abord, le phénomène est un fait vécu, reconnu et partagé par des acteurs situés au sein d'une communauté. Ensuite, ce fait est une pratique inédite dans le contexte étudié. Il est rappelé que cette pratique inédite est le mode d'élevage laitier intensif. Après, cette pratique est émergente en ce qu'elle jaillit de deux réalités préexistantes et jointes que sont le mode d'élevage extensif et la tradition d'innovation agricole. Enfin, la pratique a été l'objet d'apprentissage collectif suivant le temps de reconnaissance de son utilité (Fontan, 2011).

À ce propos, Horizons de politiques Canada (2010), une organisation fédérale canadienne, a interpellé les penseurs et les praticiens du monde sur l'innovation sociale en posant deux interrogations centrales : qu'en est-il et qui en fait? Cette double interpellation provient essentiellement du flou conceptuel et empirique entourant l'innovation sociale en général et de sa relation avec le

développement local et régional, en particulier. D'une part, bien que le terme d'innovation sociale soit de plus en plus en usage, aucune définition ne fait encore consensus. D'autre part, peu d'écrits théoriques se penchent sur le lien existant entre innovation sociale et transformation induite dans le rapport au sein et hors du territoire (Fontan, 2011). Or, bon nombre d'institutions internationales de développement misent sur l'innovation et ses implications, voire ses conséquences pour soutenir à la fois les performances régionale et nationale. De là alors l'intérêt à ouvrir la boîte noire des pratiques régionales d'innovation (OCDE, 2011).

À la façon dont nous avons observé la trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra, nous démontrons par la même occasion ce qu'est une innovation sociale et surtout sa contribution dans le développement à l'échelle locale. D'après Delbos et Jorion (1990), l'innovation est importante dans la dynamique des sociétés en général et les sociétés paysannes en particulier, pour s'assurer de la différenciation sociale. Ces deux auteurs l'ont bien illustré en étudiant l'introduction de l'huitre portugaise dans l'ostréiculture de la Bretagne méridionale. Ils ont bien explicité aussi que l'apparition de la différenciation sociale est conditionnée par un processus long, difficile et coûteux dans l'adoption de l'innovation. À l'ère du développement territorial, le concept de compétitivité territoriale se substitue au vocable de différenciation sociale. À cet effet, il est utile de comprendre le processus innovant territorialisé car c'est à partir de celui-ci que s'effectue une transformation de la territorialité qui peut libérer le changement sociétal (Fontan, 2011). Avec cette thèse, on découvre empiriquement comment s'effectue cette libération.

À Vakinankaratra, c'est à partir d'une réalité établie qui est la tradition d'innovation agricole, que la ferme-école TOMBONTSOA a inséré l'innovation technologique qui est l'élevage laitier bovin. De cette insertion de l'élevage laitier bovin est née une première catégorie d'acteurs : les éleveurs laitiers. La multiplication des éleveurs laitiers a induit l'installation d'une deuxième catégorie d'acteurs afin d'accroître la performance laitière : les acteurs d'appui (p. ex., vulgarisateurs). Cette

performance laitière a entraîné l'apparition d'une troisième catégorie d'acteurs : les transformateurs artisanaux, puis s'ensuivent les transformateurs industriels et les transformateurs semi-industriels. Pour servir les activités de transformation, une quatrième catégorie d'acteurs survient, il s'agit des collecteurs. Ici, nous prenons conscience que c'est l'innovation qui a propulsé le potentiel entrepreneurial individuel de chaque éleveur, de chaque transformateur et de chaque collecteur, formant ainsi l'entrepreneuriat laitier local qui incarne le savoir-faire laitier, constitutif de la compétitivité territoriale de Vakinankaratra.

Nombre d'auteurs (Cooke, De Laurentis, Tödtling et Trippel, 2007; Rooney, Hearn, Mandeville et Joseph, 2003; Bellemare et Klein, 2011) se demandent comment se réalise la transformation sociétale par l'innovation. Ils se sont engagés sur cette voie à cause des besoins soulevés, voire imposés par les réalités sociales et par l'économie de la connaissance, en tentant de répondre aux défis posés par les questions mondiales et contemporaines sur le développement et ce, en posant l'échelle d'analyse au niveau des régions et des territoires. Du coup, cette thèse arrive à point nommé au sein de ce débat en livrant certaines clés de clarification issues des faits empiriquement validés.

Dans la foulée de cette intelligibilité de l'innovation sociale se dégage aussi la lisibilité du processus d'apprentissage collectif qui réalise le caractère socialisé de l'innovation. D'après l'école interprétative conventionnaliste à laquelle cette thèse est adossée, les individus s'engagent dans un processus d'apprentissage collectif lorsqu'ils se reconnaissent dans les valeurs constitutives d'un collectif qui se forme (Favereau, 1994). Ce courant précise également que la dynamique d'une entité organisationnelle est toujours en corrélation avec un apprentissage collectif (Batifoulier et Thévenon, 2001), et nous avons laissé en suspens la probabilité d'une telle hypothèse dans la dynamique d'un territoire (cf. 2.2.1 du deuxième chapitre).

Au sens large, l'apprentissage collectif consiste en un changement de pratiques et de représentations opéré par une communauté d'acteurs. Il se réalise par l'articulation : 1) des interactions entre les différents individus et entre les différents groupes au sein de cette communauté (capacité d'échanger, de dialoguer, de transmettre); et 2) des modifications à l'intérieur de la communauté (capacité de se réorganiser, de modifier les modes de fonctionnement, si nécessaire). L'apprentissage collectif marque une certaine autonomie qu'auraient acquise les différents acteurs de la communauté.

Pour ce qui nous intéresse, cet apprentissage collectif porte sur une innovation, ayant une incidence sur la composition ou la recomposition d'un territoire. Dans cette perspective, le processus d'apprentissage collectif réalise un mouvement d'appropriation de l'innovation et aussi un mouvement de sa localisation sur un espace (Polanyi, 1944). Si l'appropriation peut prendre la forme d'action collective qui exprime la cohésion identitaire vis-à-vis de l'innovation, la localisation peut se manifester par le changement du lieu donc la transformation de l'espace (Fontan, 2008).

Dans la région de Vakinankaratra, l'identité commune s'est construite autour de la zone laitière dont l'utilisation individuelle en tant que ressource a créé le symbole du bien commun à l'usage collectif. Tel que nous l'avons rapporté, le premier troupeau laitier PRN a été importé de la Norvège par la ferme-école TOMBONTSOA. L'innovation technologique vient donc de l'extérieur, ce qui la met en tant que facteur exogène vis-à-vis du contexte local. Pourtant, son importation est liée à un facteur endogène qui est la pratique séculaire de l'élevage de zébu par les communautés rurales malgaches. Pour utiliser le langage de Kayser (1973), c'est par l'effort conjugué de forces endogène et exogène que la région de Vakinankaratra a subit une transformation l'entraînant vers un territoire laitier construit et situé.

Dans une autre perspective afin d'enchaîner sur la robustesse de cette thèse, nous faisons remarquer également son fort potentiel de découverte illustrant ainsi sa singularité. Or, si « l'on veut comprendre les phénomènes à l'intérieur, on doit s'intéresser à leur singularité » (Alvarez et Oriot, 2007, p. 145), car pour se détourner des genèses linéaires, il faut redonner toute leur place à l'hétérogène, au singulier, c'est-à-dire déployer les dispersions et les différences (Foucault, 1966). Tout ceci aide à une lecture renouvelée du développement territorial et à l'avancement des connaissances.

Pour conclure sur cette rubrique relative à la force de cette thèse, Eisenhardt et Graebner (2007) soulignent le caractère objectif de génération de théorie à partir de données empiriques. En pratiquant la théorie enracinée en tant qu'un aller-retour incessant entre la théorie et l'empirie, cette recherche inclut « un équilibre théorique et expérientiel » (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 81). Ce qui est garant de sa rigueur scientifique et de sa portée pratique. Le corpus initial de référents a été placé en situation d'éclairage des faits. Il est donc assujéti à l'épreuve du réel, en s'affranchissant d'un cadre conceptuel rigide. Ce cadre de travail flexible est fidèle à la nature purement qualitative de cette recherche. Cette pensée qualitative se traduit tout aussi bien dans l'instrumentation préalable faible de la recherche que dans le choix de la méthode d'analyse des données. Avec l'esprit qualitatif, nous avons pu 1) primer les sens; 2) émerger la complexité; et 3) éviter le réductionnisme. Cette cohérence dans la posture épistémologique, dans la disposition méthodologique et dans l'outillage théorique est un atout fondamental de cette recherche en vue de tenir une ligne de conversation auprès d'un cercle d'initiés, ce que souhaite démontrer le tableau 29.

Tableau 29
Cohérence de la recherche

Instrumentation préalable faible	Instrumentation préalable forte
Description contextuelle riche.	Contextualisation moins cruciale.
Concepts inductivement enracinés dans des significations locales.	Concepts prédéfinis par le chercheur.
Exploration, inductive.	Confirmatoire, guidée par la théorie.
Visée descriptive.	Visée explicative.
Étude de cas unique.	Étude de cas multisites.
La comparabilité n'est pas déterminante.	La comparabilité est importante.
Étude de cas à un niveau, maniable.	Étude de cas à plusieurs niveaux, surchargée.
La généralisation n'est pas un objectif en soi.	La généralisation/représentativité est importante.
Besoin de minorer le biais introduit par le chercheur.	Le biais introduit par le chercheur est moins préoccupant.
Étude autonome, uniquement qualitative.	Étude multiméthodes avec des techniques quantitatives.

Source : Miles et Huberman (2003), p. 74.

3.2 Limites de la recherche

Toute recherche qualitative fait l'objet d'une interprétation subjective. Cette recherche assume ce biais tout en ayant pris des précautions pour le minorer. Ces précautions consistent en 1) une validation de son récit par chaque interviewé; 2) une confrontation des données à l'expertise des informateurs-clefs; et 3) une transmission du récit d'ensemble des résultats à deux acteurs incontournables du terrain d'étude aux fins de retour d'analyse.

La subjectivité respecte le principe de contextualisation tout en exacerbant le spectre d'une illusion holiste qui accorde aux faits ou aux événements plus de convergences et de cohérence qu'ils n'en ont en réalité (Gilovich, 1991). Pour ne pas encourir ce risque, Campbell (1975) suggère de disposer d'une connaissance supérieure de la culture décrite, en y faisant des séjours prolongés et ayant une meilleure connaissance du langage utilisé localement. En ce qui nous concerne, la

langue malgache parlée dans la région d'observation constitue notre langue maternelle. Et pour la réalisation de cette recherche, nous avons séjourné à Vakinankaratra sur des tranches de période totalisant une année, comme on peut le voir au tableau 30.

Tableau 30
Séjours de recherche au territoire laitier de Vakinankaratra

Période	Durée	Activité
De juin à septembre 2005.	4 mois	Sélection du cas empirique et phase de contextualisation de la recherche.
De juin à septembre 2008.	4 mois	Étude exploratoire.
De janvier à avril 2009.	4 mois	Collecte des données.

Cette recherche est centrée sur un cas unique, ce qui est propice à débat. Des auteurs ont réalisé des monographies dont ils ont tiré des modélisations qui font autorité dans leur domaine. Ces auteurs considèrent que la modélisation à partir d'un cas unique est une démarche pleinement légitime. Bourdieu (1992) en fait partie et il précise :

[...] il ne s'agit pas de proposer de grandes constructions théoriques vides mais d'aborder un cas empirique avec l'intention de construire un modèle, qui n'a pas besoin de revêtir une forme mathématique ou formalisée pour être rigoureux, de lier les données pertinentes de telles manières qu'elles fonctionnent comme un programme de recherches posant des questions systématiques, propres à recevoir des réponses systématiques, bref de construire un système cohérent de relations qui doit être mis à l'épreuve en tant que tel (p. 204).

Par ailleurs, afin de « rendre des expériences uniques les plus enrichissantes possibles, il est suggéré de développer une approche d'inspiration historique » (De la Ville, 2000, p. 77). Cette démarche interprétative en histoire a pour finalité « d'ouvrir le champ des possibles à partir du cas unique » Boudon (1992, p. 6). Tout cela est en

concordance avec notre approche en récit rétrospectif et impressionniste de la dynamique territoriale de Vakinankaratra.

En outre, dans l'interprétation d'un cas unique, De la Ville (2000) insiste sur l'activation d'une multiplicité de cadrages théoriques en vue d'aboutir à une modélisation sous forme d'un ensemble d'énoncés raisonnables, enseignables, communicables et susceptibles d'être livrés à la discussion, qui puissent être amendés ou dépassés par des cadres plus englobants et plus complexes (Campbell, 1975). Par ce processus heuristique, le cas unique peut dépasser ses caractères idiosyncratiques pour tendre vers « une modélisation idiographique, c'est-à-dire une clarification de la façon dont les structures d'interaction et les mécanismes génératifs s'y rapportant ont été capables, dans un certain contexte de contingence, de produire le phénomène observé » (Tsoukas, 1989, p. 556). Dès lors, cette modélisation idiographique dévoile surtout les mécanismes génératifs qu'elle a mobilisés, ce qui lui permet d'acquérir une portée plus générale.

C'est en s'attribuant cette marge de manœuvre offerte à un travail sur un cas unique que nous avons soumis délibérément nos données à l'interprétation fine d'un chapelet de théories et de concepts. L'argument abductif, qui débute par l'observation de certains faits et s'achève dans la supposition d'un principe sans pour autant l'imposer en tant que loi (Angué, 2009), a été aussi choisi à ce dessein. La communauté scientifique admet l'investigation sur un cas unique. Il incombe au chercheur qui s'est engagé dans cette voie de prouver que la recherche ne se réduit pas à un champ de ruines exposant des faits stabilisés ou des régularités. C'est bien cela aussi dont il faut traiter quand on défend une thèse.

À l'issue de ce chapitre, on a réussi à discerner les facteurs dissociant le cas empirique et le cas allégorique de la problématique de recherche. Ces facteurs, qui sont à l'explication de deux observations discordantes, sont les temporalités, les pratiques d'innovation et les comportements collectifs.

On est également avisé au gré des inférences de notre recherche vis-à-vis des recherches antérieures et ailleurs que l'activation du triptyque interaction-proximité-coordination pour faire territoire s'opère par une ressource collective spécifique à chaque espace, à chaque contexte. Ainsi, il n'y a pas territoire en dehors d'une proximité de similitude et celle d'appartenance.

Cependant la proximité physique n'est pas occultée. L'*a*-spatiale n'aurait pas permis l'interaction quotidienne générant l'enracinement de savoirs tacites animant et anticipant l'évolution d'une société dénommée un territoire construit. Pour l'interprétation de ce construit, il a été édifié un outil conceptuel. Celui-ci, d'une diction plurielle et d'une articulation transversale, a été mis à l'épreuve du réel pour remplir son actionnabilité. Ce qui est déjà vérifié par l'usage dont en fait un cercle professionnel s'occupant des territoires ruraux. L'impact de cette recherche va au-delà du contexte de sa problématique. Tout cela est au crédit de la représentativité théorique élevée du terrain auquel cette thèse a eu accès. Il y a donc une construction empirique des prémisses d'une possible théorisation. Enfin, la pluralité des implications théoriques relativise la contrainte d'idiosyncrasie pesant sur une configuration modélisatrice issue d'un cas unique.

CONCLUSION

« Vous voudriez mesurer ce qui dépasse toute mesure et ne se laisse pas mesurer : le temps » (Khalil Gibran, 1993, p. 57).

Cette recherche avait comme objectif de comprendre et de décrire les acteurs et les modalités du processus spatiotemporel de la dynamique territoriale. Pour atteindre cet-objectif, la question initiale a été posée comme suit : Comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu pourrait-elle influencer sur la dynamique territoriale? À cette question générale, on y a ajouté plusieurs questions spécifiques soit : Qui sont les véritables acteurs? Quels sont les comportements individuels et collectifs? Par quel processus, par quelles modalités, sur quelles temporalités ces comportements se sont développés? La recherche a été mise en œuvre dans la résolution du problème opérationnel suivant : Comment peut-on aider les décideurs et praticiens d'ingénierie territoriale du Sud à mieux comprendre leur territoire afin d'éviter des démarches infécondes de développement territorial? Le déroulement de la recherche a fait évoluer la question de recherche initiale vers la formulation suivante : Comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu a pu influencer sur la dynamique territoriale? Cette évolution de la question recherche est significative 1) de la congruence de son énoncé; 2) de la justesse de sa nature; et 3) et de l'aptitude de sa responsivité. Elle est aussi illustrative de l'avancée significative procurée par le terrain d'observation dans l'explication du questionnement de recherche en particulier et de la problématique abordée en général.

Nombreux sont les enseignements dispensés par cette thèse. Nous les citerons en tant que contributions significatives à l'avancement des connaissances dans le domaine du développement territorial et en tant qu'apports pratiques pour l'ingénierie territoriale. Il ressort de cette thèse que le concept de territoire relève de plus en plus d'un artefact fait de main d'hommes dont les ressources ont évolué dans leur nature et dont les temporalités se situent dans des dimensions longues, voire

élastiques. La perception de ressource territoriale est aussi objet de réinterprétation, en devenant immatérielle, voire idéale. N'empêche, c'est toujours une ressource matérielle qui se trouve à l'origine de cette immatérialité. C'est une ressource physique particulière (écologie d'altitude dans un pays tropical) qui a fait libérer la ressource collective intransférable de la région de Vakinankaratra à laquelle se sont ajoutés des valeurs culturelles ancrées ainsi que des comportements en évolution constante. Les ressources ne sont plus données, elles sont complexifiées en requérant de l'activation de la part d'une mobilisation d'acteurs. C'est dans cette perspective que les systèmes et jeux d'acteurs décrits dans cette thèse sont susceptibles d'être utilisés par les autorités publiques localisées dans l'anticipation des comportements des acteurs locaux en vue de se doter de marge de manœuvre dans la conduite des actions territoriales.

Certes, la mobilisation d'acteurs est d'ordre plus ou moins spontané, mais il y a toujours une exigence d'effort commun et d'intentionnalité de créer et de préserver un bien collectif. Toutefois, il ne suffit pas d'un collectif d'acteurs, il faut aussi un partage de représentations et de pratiques. Il en résulte la nécessité d'une capacité endogène pour faire territoire. Quand bien même cette endogénéité soit essentielle, la part de l'exogène demeure non négligeable. Cette thèse a observé que c'est l'innovation qui a été la force motrice de la dynamique territoriale sur les Hautes Terres de Madagascar. Une forte capacité d'absorption d'innovation est incorporée dans la région de Vakinankaratra et a contribué « à l'évitement du cas fréquent des organisations et des sociétés qui ne savent pas innover au-delà de la première fois » (Colombo, 2007, p. 167). Le cheminement cumulatif des innovations successives a introduit le mouvement général de construction d'un processus dynamique que nous avons décodé à l'aide d'une grammaire territoriale. Et c'est là l'une des retombées managériales de cette thèse dans le sens où elle dépeint des mécanismes émergents de l'hybridation de l'endogène et de l'exogène et celle de la tradition et de l'innovation, qui ont influencé positivement sur le développement d'une région. Le débat sur la dichotomie développement endogène et développement exogène est toujours

d'actualité. Certains auteurs (Noisette et Vallérugo, 2010; Gouttebel, 2001) affirment que l'opposition entre développement endogène et exogène est artificielle. Cette thèse va au-delà des affirmations en exposant la complexité du facteur exogène dans le processus de développement territorial. Elle a pu cerner sa nature, son alchimie, son efficacité et son efficience au sein d'un processus territorial. De même, cette thèse montre l'articulation subtile de l'élément exogène aux aspects endogènes dans l'assise d'un développement à l'échelle régionale. Tous les renseignements issus de cette recherche peuvent ainsi guider les pouvoirs publics et institutionnels à mieux orienter voire cibler les interventions en matière de développement dans la sphère régionale.

Cette thèse éclaire également sur le renouvellement des considérations des temporalités. Le pas de temps est unique à chaque espace, à chaque époque, à chaque univers. S'il a fallu des siècles pour passer du temps de zébu à l'épopée des races croisées, le passage de spécialisation à la spécification a été autour de cinq années. L'obstacle auquel se heurtent maints projets d'ingénierie territoriale se situe dans ce traitement du temps. Puisque les modèles standards pêchent le plus souvent par leur temps homogène et probabilisable en faisant fi du temps historique (Hugon, 2007). Tout en soutenant artificiellement l'invariabilité et la linéarité de l'interaction des acteurs, dans l'homogénéisation du milieu et des pratiques (Lacombe, 2008). Or, les territoires sont multiformes. Tout au moins, un élément unique demeure : le temps long caractérise toute action territoriale. Son inobservation contrarie la réalité spatiale. L'on ne se départira pas de la sagesse du Prophète « vous voudriez mesurer ce qui dépasse toute mesure et ne se laisse pas mesurer : le temps » (Gibran, 1993, p. 57). Et c'est cette flèche du temps qui oriente la trajectoire territoriale plutôt qu'un tracé modélisé. Il s'agit alors de tenir compte de l'histoire du territoire dans son ingénierie car l'histoire intervient comme facteur structurant des devenirs possibles (Boyer, Chavance et Godard, 1991). Dans sa finalité pratique d'aider les décideurs et praticiens d'ingénierie territoriale autant dans le Sud que dans le Nord, à la

compréhension de leur territoire, cette thèse suggère de ne pas évacuer cette dimension historique et ses attributs non immuables.

On a appris avec cette thèse que la conflictualité peut être à la résurgence de coordination située. En effet, pour faire front commun dans le litige avec les transformateurs industriels, les éleveurs se sont rassemblés sans avoir été exhortés par quelque incitatif que ce soit. Il importe de mentionner également l'émulation d'un mode associatif inédit face à une tension relative à la préservation d'une race bovine et, par ricochet, aux infrastructures qui lui sont attachées. L'angle de la conflictualité a toujours été abordé comme le facteur explicatif des dimensions négatives de la proximité géographique. Or, notre thèse fait remarquer que des incidences positives des conflits sont possibles. De ce point de vue, la contribution de la thèse est double. Sur le plan scientifique, elle apporte du savoir qui permettrait de renouveler la littérature analytique nécessaire au courant de recherche discutant sur la place des conflits dans la construction et la gouvernance des territoires. Sur le plan pratique, elle prouve qu'à l'issue des conflits, des organisations humaines volontaires et pérennes surgissent. Ceci peut alors inspirer les développeurs de projets territoriaux dans la compréhension des logiques d'acteurs au regard des logiques territoriales et de les guider en termes de conception des stratégies de développement impliquant des acteurs colocalisés.

Toujours dans cet ordre d'idées, cette thèse divulgue deux actions collectives (ROVA et APRN), dont la réalisation a permis de préserver à long terme un bien commun (la zone laitière), même si leur objectif immédiat n'était pas énoncé dans ce sens proprement dit. Les choix collectifs à l'origine de cette double action sont entrepris par des acteurs privés, soutenus par des acteurs publics, qui sentaient leurs intérêts menacés dans l'exploitation d'une ressource naturelle unique (climat d'altitude permettant l'élevage laitier bovin dans un pays tropical) qui est utilisée conjointement et différemment à la fois par de nombreux individus. Les deux actions décrites par cette thèse témoignent de cas de réussite d'appropriation et de

gouvernance de biens communs. Or, les travaux portant sur ces deux thématiques relatent bien souvent des cas d'échec. Ce qui a amené Ostrom (2010) à évoquer la présomption d'échec comme caractéristique de la littérature y afférent. Cette thèse alimente ainsi les connaissances sur la gouvernance des biens communs dont les questions entre le modèle étatique et le modèle du marché ne sont pas encore résolues. À ce titre, nos résultats peuvent être lus comme des solutions empiriques pouvant contribuer dans la prospection d'alternatives aux deux mesures très contrastées de la gouvernance des biens communs.

Si l'on s'en tient à Bourdieu (1979) :

Le passage d'une trajectoire à une autre dépend souvent d'événements collectifs – guerres, crises, etc. – que l'on décrit communément comme des hasards (heureux ou malheureux), bien qu'ils dépendent eux-mêmes statistiquement de la position et des dispositions de ceux à qui ils arrivent (p. 122-123).

Dans cette optique, l'analyse fine de la trajectoire du territoire laitier de Vakinankaratra met au clair que l'importation du troupeau initial laitier en 1965 par TOMBONTSOA s'aligne en fait sur le décret gouvernemental de 1962 prévoyant de créer des zones laitières à l'échelle du pays. Par la suite, plusieurs organismes ont été mis en place par l'État pour soutenir la croissance et la performance du secteur laitier dans la région de Vakinankaratra. À la lecture de cette thèse, les politiques et les stratégies auront compris que la coconstruction et l'institution des territoires ne sont pas exclusives. Elles peuvent même être interdépendantes. La gageure d'un développement territorial significatif et mesurable se trouve dans la définition d'un cadre référentiel et global qu'un corpus d'outils et de méthodes contextuels saura opérationnaliser.

En somme, cette thèse fait prendre conscience aux différentes communautés associées au développement territorial : scientifiques, politiques et tutélaires que la dynamique territoriale s'incarne en une configuration de tensions : entre l'exogène et

l'endogène, entre coconstruction et institution, entre des acteurs aux statuts variés avec des intérêts disparates. Les dimensions factuelles de cette recherche sont alors à prendre compte dans l'instrumentation d'une gestion pragmatique de telles tensions et dans l'anticipation des risques. À ce niveau, cette thèse est certaine d'avoir participé à l'élaboration d'outils de décision et d'aide à l'avènement de développement territorialisé.

Sur le plan épistémologique, cette thèse enseigne que toute recherche sur les territoires gagne à honorer la dialogique et de s'extraire ainsi de la simple dialectique. Nous avons adopté cette dialogique qui assume la différence des concepts jusqu'à la contradiction en les faisant travailler dans leur interaction récursive, en considérant les choses comme des activités interconnectées mais non disjointes dans un cercle vertueux nourri de la tension vers la production de nouvelles connaissances. *A contrario*, la dialectique résout la contradiction dans une synthèse qui efface le couple thèse-antithèse (Morin, 1990). Se mettre au diapason d'un esprit dialogique permet d'élargir la réflexion pour prendre toute la mesure de la complexité de l'émergence des territoires. En outre, la dialogique permet de ne pas s'en tenir à une position extrême de rejet de tout modèle territorial mais plutôt de se mettre dans une disposition d'esprit qui les considère comme des outils inventifs et ouverts à l'attention des décisionnaires et des praticiens territoriaux. Ainsi, les modèles pourraient être mis en œuvre pour créer les conditions d'émergence des signaux d'atmosphère selon la théorie d'économie de sphères (Marshall, 1890), au lieu d'imposer des indicateurs préformés et standardisés. De telles postures conviennent à la souplesse et à l'ouverture nécessaire pour le territoire en tant qu'organisation et son mode de pilotage (Bateson, 1980).

Cette thèse témoigne de l'intérêt de se livrer quand on aspire à produire de la connaissance scientifique à un travail épistémique et contradictoire. Il s'agit de questionner les conventions en usage qui régissent les processus de recherche, les enrichir avec de nouveaux regards ainsi que de proposer des sensibilités renouvelées,

aux fins de montrer plus de diversité, plus d'exemplarité, quitte à promouvoir la singularité. La recherche qualitative est tout indiquée pour cette voie. Car selon Clénet (2008) avec ce type de recherche, le principe de pertinence (comprendre le sens du singulier et de ce qui convient localement) prévaut sur le principe d'efficacité (imposer des principes universels pour atteindre des objectifs fixés). Ce qui ne peut qu'être utile à la contextualité avérée des territoires que notre thèse réaffirme dans sa conclusion.

Pour rester sur cette vision, dans la compréhension d'une même réalité en référence à trois niveaux de conscience 1) le particulier; 2) l'universel; et 3) le singulier, nous sommes du même avis que Ferry (2006) en affirmant que c'est le singulier qui est porteur de sens parce qu'il concerne directement l'humain. Pertinemment, la mise en récits de nos interprétations des données a concouru à cette construction de significations inversement à la parcellisation des données en catégories préconisée par certaines techniques d'analyse qualitative des données. La mise en récits a facilité l'activité narrative à laquelle nous nous sommes appliquée pour rejoindre la lignée de Steyaert (2004) qui propose d'amorcer davantage les approches narratives et discursives afin de conférer une certaine dextérité à la recherche sans pour autant enlever la rigueur scientifique.

Cette thèse fait preuve d'originalité dans le croisement harmonieux d'un concept plutôt mécaniste (la trajectoire) à une méthode d'analyse plus textuelle (la théorie des récits). S'ajoute à cette implication méthodologique, le décloisonnement disciplinaire des théories mobilisées pour interroger l'empirie (économie des proximités, économie des conventions, capital social territorial, théorie de la structuration). Ce qui fait valoir la vision plurielle caractérisant les sciences du territoire, tant par l'objet de recherche, les méthodologies, que par les disciplines qu'elles mobilisent. La contribution méthodologique de cette thèse est matérialisée par l'appareillage théorique construit, par les guides d'entretien semi-dirigé bâtis ainsi

que par la procédure d'analyse par le récit phénoménologique exploitée et schématisée pour être reprise.

Notre recherche lève un pan du voile mais toute la lumière n'est pas encore faite. Cette thèse est rétrospective mais recouvre une pluralité d'études en perspective. Si nous détenons quelques éléments de réponses, certains éléments résistent encore à la compréhension. En guise de conclusion, nous voudrions soulever vers où se pointent les pistes futures de recherche. En voici quatre avenues les plus prometteuses.

Primo, il serait utile de répliquer notre protocole de recherche dans un autre contexte du Sud. L'angle de démonstration d'un tel prolongement serait de faire ressortir 1) les variations des temporalités; 2) la diversité de l'hybridation exogène/endogène; 3) la pluralité des pratiques; et 4) les inégalités des séquences entraînant d'une trajectoire territoriale. Cette mobilisation de notre protocole de recherche pour observer un autre terrain du Sud permettra de vérifier sa validité afin de conforter sa robustesse. La conduite de cette étude fera émerger des réalités comparables ou dissemblables. Cela permettrait alors soit de faire la comparaison des résultats, soit d'établir qu'en posant des questions identiques, dans des contextes présentant des similarités, on pourrait se retrouver avec des réponses nuancées. Un débat contradictoire s'ouvrirait si le cas en observation était porteur du contraire de ce que cette thèse a analysé.

Secundo, une étude de cas situé cette fois-ci dans le contexte du Nord s'avère aussi pertinente. Cela permettra de tester la capacité d'explication du réel de notre cadre conceptuel et opératoire indépendamment des différences structurelles et culturelles. Cette seconde avenue ainsi que la précédente renforceront la validité externe de nos construits et de nos résultats. Pour les deux pistes de recherche, nous pensons que le redéploiement de notre protocole de recherche est facile d'exécution vu qu'une de ses constituantes est déjà mise en pratique.

Tertio, on pourrait retourner sur le terrain d'observation de cette thèse pour examiner un autre secteur d'activité. En effet, si nos résultats ont permis d'argumenter que la combinaison des proximités géographique et sectorielle peut avoir des répercussions positives sur le développement territorial, d'autres travaux ont montré que des relations fonctionnelles entre des acteurs en proximité spatiale ne font pas automatiquement territoire. Dès lors, il y a lieu d'approfondir les probabilités de succès de cette combinaison et d'en préciser les facteurs de succès. Ce retour *in situ* avec des acteurs ayant des pratiques différentes de celles des acteurs étudiés par la présente recherche mais partageant des valeurs culturelles et vivant des éléments structurels communs permettrait de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse rattachant de façon systématique le regroupement géographique et sectoriel à la dynamique territoriale. Ce chantier de recherche est nécessaire pour relativiser, voire nuancer l'affluence à l'heure actuelle des concentrations sectorielles ou technologiques programmées et instituées visant à favoriser le développement territorial dont la concomitance n'a pas toujours été validée.

Quarto, la valorisation d'une recherche appliquée telle que la nôtre se concrétise par le transfert des résultats à la communauté des pratiques. Dans cette perspective, les connaissances sur les sciences du territoire produites par cette thèse ont vocation à être transmises aux praticiens de l'ingénierie territoriale en vue de les transformer en dispositifs d'accompagnement de développement local, régional et territorial. À cette fin, il est à envisager de réunir au sein d'une plate-forme des chercheurs, des décideurs et des accompagnateurs intéressés aux décisions et actions sur le développement à l'échelle locale, pour créer des outils et des méthodes à partir des informations fournies par notre recherche et celles des recherches antérieures. Le bénéfice d'une telle plate-forme est déjà garanti par l'utilisation de notre outil théorique par un atelier pratique qui certifie en même temps la portée opératoire de cette thèse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abbott, A. (1990). A primer on sequences methods. *Organization Science*, 1(4), 375-392.
- Abbott, A. (1995). Sequence analysis: new methods for old ideas. *Annual Review of Sociology*, 21, 93-113.
- Abbott, A. (2001). *Time Matters. On Theory and Methods*. Chicago : University of Chicago Press.
- Adam, J.-M. (1996). *Le récit*. Coll. « Que-sais-je? », Paris : Presses universitaires de France.
- Ahmed, S. (1981). *Croissance et développement*. Alger : Office des publications universitaires.
- Aldrich, H. et Zimmer, C. (1985). Entrepreneurship through social networks. In D.L. Sexton et R.W. Smilor (dir.), *The Art and Science of Entrepreneurship* (p. 3-24). Pensacola : Ballinger Publishing Company.
- Allard-Poesi, F. et Maréchal, C.-G. (2003). Construction de l'objet de recherche. In R.-A. Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 34-56). Paris : Dunod.
- Allison, G.T. (1971). *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*. Boston, MA : Little Brown and Company.
- Alvarez, F. et Oriot, F. (2007). L'interaction : chercheur-sujets organisationnels : du discours au sens. In A.C. Martinet (dir.), *Sciences du management : épistémologie, pragmatique et anthropologie* (p. 139-164). Paris : Édition Vuibert.
- Alvergne, C. (2007). Quelles politiques territoriales pour inscrire l'Afrique dans la mondialisation. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 238, 203-216.
- Amin, S. (1973). *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Anderson, A.R. et Jack, S.L. (2002). The articulation of social capital in entrepreneurial networks: a glue or a lubricant? *Entrepreneurship and Regional Development*, 14(3), 198-210.

- Angeon, V. (2008). L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2, 237-250.
- Angeon, V. et Bertrand, N. (2009). Les dispositifs français de développement rural : quelles proximités mobilisées? *Géographie, Économie, Société*, 11, 93-114.
- Angeon, V., Caron, P. et Lardon, S. (2006). *Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus?* Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 17 juillet. <<http://developpementdurable.revues.org/2851>>.
- Angué, K. (2009). Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne. *Recherches qualitatives*, 28 (2), 65-94.
- Argyris, C. (1993). *Knowledge for Action: A Guide to Overcoming Barriers to Organizational Change*. Coll. « Savoir pour agir », Paris : InterÉditions.
- Arikan, A.T. (2009). Interfirm knowledge exchanges and the knowledge creation capability of clusters. *Academy of Management Review*, 34(4), 658-676.
- Arora, A., Fosfuri, A. et Gambardella, A. (2001). Markets for technology and their implications for corporate strategy. *Industrial and Corporate Change*, 10, 419-451.
- Assogba, Y. (1999). *La sociologie de Raymond Boudon. Essai de synthèse et applications de l'individualisme méthodologique*. Paris : PUL/l'Harmattan.
- Assogba, Y. (2004). *Introduction à l'analyse des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire en Afrique*. (Cahier de recherche n° 33). Outaouais : Université du Québec en Outaouais, Chaire de Recherche en développement des collectivités.
- Audretsch, D.B. et Feldman, M.P. (1996). Knowledge spillovers and geography of innovation and production. *American Economic Review*, 88, 630-640.
- Auroux, S. et Weil, Y. (1991). *Dictionnaire des auteurs et des thèmes de la philosophie*. Paris : Hachette Éducation.
- Avenier, M.-J. (2004). L'élaboration des savoirs actionnables en PME légitimés dans une conception des sciences de gestion comme des sciences de l'artificiel. *Revue internationale PME*, 17(3-4), 13-42.

- Avison, D.E. et Myers, M.D. (2002). La recherche qualitative en systèmes d'informations. In F. Rowe (dir.), *Faire de la recherche en systèmes d'informations* (p. 57-66). Paris : Vuibert.
- Aydalot, P. (1985). *Économie régionale et urbaine*. Paris : Economica.
- Aydalot, P. (1984). La crise économique et l'espace : recherche sur les nouveaux dynamismes spatiaux. *Revue canadienne des sciences régionales*, III(1), 9-31.
- Aydalot, P. (1986). *Milieus innovateurs en Europe*. Paris : GREMI.
- Aydalot, P. (1987). *Les technologies nouvelles et les formes actuelles de la division spatiale du travail*. (Dossier du Centre économie espace environnement n° 47). Paris : Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.
- Baby, A. (1992). À travers le chaos épistémologique ou comment la théorie des deux sacs permet de faire un bilan sommaire de la recherche qualitative. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, 6, 9-20.
- Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris : Vrin.
- Bagnasco, A. et Sabel, C. (dir.) (1994). *PME et développement économique en Europe*. Paris : La Découverte.
- Bailly, A. (1994). Territoires et territorialités. In J.-P. Auray, A. Bailly, P.-H. Derycke et J.-M. Huriot (dir.), *Encyclopédie d'Économie spatiale* (p. 275-279). Paris : Economica.
- Bailly, A., Baumont, C., Huriot, J.-M. et Sallez, A. (1995). *Représenter la ville*. Paris : Economica.
- Balleux, A. (2007). Le récit phénoménologique : étape marquante dans l'analyse des données. *Recherches qualitatives*, hors série (3), 396-423.
- Barley, S.R. (1986). Technology as an occasion for structuring: evidence from observations of CT scanners and the social order of radiology departments. *Administrative Science Quarterly*, 31, 78-108.
- Baron, C. (2007). Imaginaire, visualité, fiction. In C. Grall (dir.), *Récit de fiction et représentation mentale* (p. 11-28). Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre.

- Barrère, C.H., Barthélémy, D., Nieddu, M. et Vivien, F.-D. (dir.) (2005). *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*. Paris : L'Harmattan.
- Barry, D. et Elmes, M. (1997). Strategy retold: toward a narrative view of strategic discourse. *Academy of Management Review*, 22(2), 429-452.
- Bateson, G. (1980). *Vers une écologie de l'esprit*. Paris : Seuil.
- Bateson, G., Birdwhistell, R., Goffman, E., Hall, E.T., Jackson, D., Schefflen, A., Sigman, S. et Watslawick, P. (1981). *La nouvelle communication*. Paris : Seuil.
- Batifoulier, P. et Thévenon, O. (2001). Interprétation et fondement conventionnel des règles. In P. Batifoulier (dir.), *Théorie des conventions* (p. 219-252). Paris : Economica.
- Baumard, P., Donada, C., Ibert, J. et Xuereb, J.-M. (2003). La collecte des données et la gestion de leurs sources. In R.-A. Thiéart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 224-256). Paris : Dunod.
- Baumard, P. et Ibert, J. (2003). Quelles approches avec quelles données? In R.-A. Thiéart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 82-103). Paris : Dunod.
- Becattini, G. (1992). Le district marshallien : une notion socio-économique. In G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent* (p. 35-55). Paris : Presses universitaires de France.
- Bellemare, G. et Briand, L. (1999). Pour une définition structurationniste de la confiance et de la responsabilité. In C. Thuderoz (dir.), *La confiance : approches économiques et sociologiques* (p. 175-208). Europe : Gaëtan Morin.
- Bellemare, G. et Klein, J.-L. (2011). La question territoriale des pratiques scientifiques et des savoirs. In G. Bellemare et J.-L. Klein (dir.), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques* (p. 1-16). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bellet, M., Colletis, G. et Lung, Y. (1993). Introduction au numéro spécial Économie de proximités. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 357-361.
- Bellet, M., Kirat, T. et Largeron, C. (dir.) (1998). *Approches multiformes de la proximité*. Paris : Hermès.

- Belley, S. (2008). La construction politique des territoires. De l'activation des acteurs à la coordination localisée de l'action publique. In G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises* (p. 233-256). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Benko, G. (1991). *La géographie des technopôles*. Paris : Masson.
- Berdoulay, V. et Soubeyran, O. (dir.) (2000). *Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement*. Paris : L'Harmattan.
- Bernier, L. et Hafsi, T. (2007). The changing nature of public entrepreneurship. *Public Administration Review*, 67(3), 488-503.
- Bertacchini, Y. (2004). *Intelligence territoriale* (Vol. 2 – *Mesurer la distance, penser la durée, mémoriser le virtuel*). France : Presses technologiques.
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie, perspective ethnosociologique*. Paris : Éditions Nathan.
- Berthelot, J.-M. (2001). Les sciences du social. In J.-M. Berthelot (dir.), *Épistémologies des sciences sociales* (p. 203-265). Paris : Presses universitaires de France.
- Bertrand, N. (1996). *L'ancrage spatial des entreprises en milieu rural. De l'espace fonctionnel à l'espace territoire*. Thèse de doctorat, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, France.
- Bertrand, N. et Moquay, P. (2004). La gouvernance locale, un retour à la proximité. *Économie rurale*, 280, 77-95.
- Bessin, M., Bidart, C. et Grossetti, M. (dir.) (2010a). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Bessin, M., Bidart, C. et Grossetti, M. (2010b). Les bifurcations, un état de la question en sociologie. In M. Bessin, C. Bidart, M. Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement* (p. 23-35). Paris : La Découverte.
- Bessy, C. et Favereau, O. (2003). Institutions et économie des conventions. *Cahiers d'économie politique*, 1(44), 119-164.

- Bidart, C. et Brochier, D. (2010). Les bifurcations comme changements d'orientation dans un processus. In A. Mendez (dir.), *Processus. Concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales* (p. 171-190). Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- Biencourt, O., Chaserant, C. et Rebérioux, A. (2001). L'économie des conventions : l'affirmation d'un programme de recherche. In P. Batifoulier (dir.), *Théorie des conventions* (p. 193-218). Paris : Economica.
- Billaudot, B. et Colletis-Wahl, K. (2006). Un réexamen de la proximité : de la nécessité de distinguer deux types de *going concern*, le territoire et l'organisation. In *Actes Cinquièmes Journées de la proximité*, Bordeaux, 28-30 juin 2006.
- Boiffin, J. (2007). Conclusions et perspectives. In A. Mollard (dir.), *Territoires et enjeux du développement régional* (p. 220-224). Versailles : Éditions Quae.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Bouba-Olga, O. (2000). Division du travail et géographie des activités. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 17-26.
- Bouba-Olga, O. et Grossetti, M. (2008). Socio-économie de proximité. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 311-328.
- Boudès, T. (2008). Pour une approche transactionnelle des récits en management. In *Actes de la XVII^e Conférence de l'Association internationale du management stratégique*, Nice Sophia-Antipolis, 28-31 mai 2008.
- Boudès, T. et Christian, D. (2000). Du reporting au raconting dans la conduite des projets. *Annales des Mines*, mars, 52-63.
- Boudon, R. (1992). L'historien doit-il expliquer ou interpréter? *Analyses de la SEDEIS*, 85, 5-9.
- Bourdeau-Lepage, L. et Huriot, J.-M. (2009). Proximités et interactions : une reformulation. *Géographie, économie, société*, 11, 233-249.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. Notes provisoires. In *Actes de la recherche sociale*, 3 janvier, 2-3.
- Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. In J.G. Richardson (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education* (p. 241-258). New-York : Greenwood Press.

- Bourdieu, P. (1992). *Réponses – Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil.
- Bourdin, A. (2000). *La question locale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Boussard, V., Mercier, D. et Tripier, P. (2004). *L'aveuglement organisationnel. Analyses sociologiques de la méconnaissance*. Paris : Éditions du CNRS.
- Boyer, R., Chavance, B. et Godard, O. (dir.) (1991). *Les figures de l'irréversibilité en économie*. Paris : Éditions de L'EHESS.
- Brabet, J. (1988). Faut-il encore parler d'approche qualitative et d'approche quantitative? *Recherches et applications en marketing*, 3(1), 345-353.
- Bramanti, A. et Ratti, R. (1997). The multi-faced dimensions of local development. In R. Ratti, A. Bramanti et R. Gordon (dir.), *The Dynamics of Innovative Regions* (p. 3-44). Aldershot Ashgate : GREMI.
- Brasset, P. et Lapèze, J. (2004). La problématique du processus d'application des méthodes de développement local. In A. Ferguène (dir.), *Gouvernance locale et développement territoriale. Le cas des pays du Sud* (p. 377-407). Paris : L'Harmattan.
- Brehm, J. et Rahn, W. (1997). Individual level evidence for the causes and consequences of social capital. *American Journal of Political Science*, 41, 999-1023.
- Brunet, R. (1991). *Le territoire dans les turbulences*. Paris : Reclus.
- Brunet, R., Ferrs, R. et Théry, H. (1993). *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Paris : La Documentation française.
- Brusco, S. (1982). The Emilian model: productive decentralization and social integration. *Cambridge Journal of Economics*, 6(2), 167-184.
- Burmeister, A. et Colletis-Wahl, K. (1997). Les interactions production-transport-espace. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 363-386.
- Burt, R.S. (1995). Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur. *Revue française de sociologie*, XXXVI(4), 599-628.
- Burt, R.S. (2001). The social capital of structural Holes. In M.F. Guillén (dir.), *The New Economic Sociology: Developments in an Emerging Field* (p. 148-190). Paula England : Russel Sage Foundations.

- Callois, J.-M. (2004). Capital social et développement économique local. Pour une application aux espaces ruraux français. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 551-578.
- Calmé, I. et Chabault, D. (2007). Les pôles de compétitivité : renouvellement ou continuité dans l'étude des systèmes territorialisés. *In Actes de la XVI^e Conférence de l'Association internationale du management stratégique*, Montréal, 6-9 juin 2007.
- Camagni, R. (1991). Introduction: from the local milieu to innovation through cooperation networks. *In R. Gamagni (dir.), Innovative Networks: Spatial Perspectives* (p. 1-9). Londres : Belhaven Press.
- Campbell, D. (1975). Degrees of freedom and the case study. *Comparative Political Studies*, 8(2), 178-193.
- Capdepuy, V. (2007). La limite Nord-Sud. *M@ppemonde*, 4(88) [En ligne]. Saisie le 3 février 2011 de <http://mappemonde.mgm.fr/actualites/lim_ns.html>.
- Carluer, F. (1999). Trois cas archétypaux de polarisation spatio-productive. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 567-590.
- Carluer, F. (2006). Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique. *Géographie, économie, société*, 8, 193-214.
- Caron, P. (2005). À quels territoires s'intéressent les agronomes? Le point de vue d'un géographe tropicaliste. *Natures, sciences et sociétés*, 13, 145-153.
- Caron, P. (2011). Ingénierie des territoires de projets durables. *In L. Dayan, A. Joyal et S. Lardon (dir.), L'ingénierie de territoire à l'épreuve du développement durable* (p. 209-219). Paris : L'Harmattan.
- Carr, D. (1986). *Time, Narrative and History*. Bloomington : Indiana University Press.
- Central American Bank for Economic Integration (2005). *Year International and Regional Economic Overview*. Saisie le 19 mai 2010, de <<http://www.bcie.org/english/publicaciones/memorias2005>>.
- Cerdan, C. et Fournier, S. (2007). Le système agroalimentaire localisé comme produit de l'activation des ressources territoriales. Enjeux et contraintes du développement local des productions alimentaires artisanales. *In H. Gumuchian et B. Pecqueur (dir.), La ressource territoriale* (p. 104-125). Paris : Economica.

- CGP (1995). *L'ancrage territorial des activités industrielles et technologiques*. (Rapport de recherche). Commissariat général du plan. Paris, juillet.
- CGP (1998). *Construction territoriale et dynamiques productives*. (Rapport de recherche). Commissariat général du plan. Paris, décembre.
- Chalmers, A. (1987). *Qu'est-ce que la science*. Paris : La Découverte.
- Chandler, A.D. (1962). *Strategy and Structure*. Cambridge : MIT Press.
- Charmaz, K. (2000). Grounded theory. Objectivist and constructivist methods. In N. Denzin et Y. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research* (p. 509-535). Thousand Oaks : Sage Publication (2^e éd.).
- Charmaz, K. (2006). *Constructing Grounded Theory. A Practical Guide Through Qualitative Analysis*. Londres : Sage.
- Charreire, S. et Durieux, F. (2003). Explorer et tester : deux voies pour la recherche. In R.-A. Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 57-81). Paris : Dunod.
- Chatellier, V. et Pflimlin, A. (2007). Les systèmes laitiers des régions européennes de l'Espace atlantique, éléments de réflexion économique complémentaire au projet Green Dairy. In *Actes du colloque Systèmes laitiers et environnement dans l'espace Atlantique*. Nantes.
- Chevrier, J. (2003). La spécification de la problématique. In B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 51-84), Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Chia, E. et Torre, A. (1999). Règles et confiance dans un système localisé. Le cas de la production de Comté AOC. *Sciences de la société*, 48, 49-68.
- CIRAD-SAR (1996). *Systèmes agroalimentaires localisés : organisations, innovations et développement local*. Rapport ATP.
- Clark, K. (1987). Investment in new technology and competitive advantage. In D.J. Teece (dir.), *The Competitive Challenge: Strategy and Organization for Industrial Innovation and Renewal* (p.59-81). New York : Harper and Row.
- Clénet, J. (2008). Modèles et modélisations en recherches qualitatives, quelles conceptions? Quelles scientificités? *Recherches qualitatives*, Hors Série (6), 24-43.

- Cogneau, D. (2004, janvier). Globalisation et inégalités – quelques indicateurs économiques. *Communication présentée au GEMDEV*. Paris.
- Coleman, J.S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology*, 94, 95-120.
- Coleman, J.S. (1990). *Foundations of Social Theory*. Cambridge : Harvard University Press.
- Colletis, G., Gilly, J.-P., Leroux, I., Pecqueur, B., Perrat, J., Rychen, F. et Zimmermann, J.-B. (1999). Constructions territoriales et dynamiques économiques. *Sciences de la société*, 48, 25-47.
- Colletis, G. et Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Revue économie et institution*, 6-7, 1^{er} et 2^e semestres.
- Colletis, G. et Rychen, F. (2004). Entreprises et territoires : proximités et développement local. In B. Pecqueur et J.-B. Zimmermann (dir.), *Économie de proximités* (p. 207-230). Paris : Lavoisier.
- Colletis-Whal, K. (2008). Micro-institutions et proximités : quelles lectures des dynamiques territoriales? *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2, 251-264.
- Colletis-Wahl, K., Peyrache-Gadeau, V. et Serrate, B. (2008). Introduction générale. Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés? *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2, 147-157.
- Colombo, G. (2007). Management, narration, rhétorique. Un discours sur le discours et sur la pratique de la stratégie. In A.C. Martinet (dir.), *Sciences du management : épistémologie, pragmatique et anthropologie* (p. 165-189). Paris : Édition Vuibert.
- Cooke, P., De Laurentis, C., Tödtling, F. et Tripl, M. (2007). *Regional Knowledge Economies. Markets, Clusters and Innovation*. Cheltenham, Royaume-Uni : Edward Elgar.
- Corcuff, Ph. (1995). *Les nouvelles sociologies*. Paris : Nathan.
- Corei, T. (1995). *L'économie institutionnaliste*. Paris : Economica.
- Coulon, A. (1987). *L'ethono-méthodologie*. Paris : Presses universitaires de France.

- Courlet, C. (1994). Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on? In C. Courlet et B. Soulage (dir.), *Industries, territoires et politiques publiques* (p. 13-32). Paris : L'Harmattan.
- Courlet, C. (2007). Du développement économique situé. In H. Gumuchian et B. Pecqueur (dir.), *La ressource territoriale* (p. 32-44). Paris : Economica.
- Courlet, C. et Hollard, M. (2004). Nouveaux modes de gouvernance et systèmes productifs localisés (SPL) au Maroc. In A. Ferguene (dir.), *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud* (p. 307-324). Paris : L'Harmattan.
- Courlet, C. et Pecqueur, B. (1992). Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement. In G. Benko et A. Lipietz, *Les régions qui gagnent* (p. 81-102). Paris : Presses universitaires de France.
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Seuil.
- Cowan, R. et Jonard, N. (2009). Knowledge portfolios and the organization of innovation networks. *Academy of Management Review*, 34(2), 320-342.
- Czarniawska, B. (2005). De la polyphonie dans l'analyse des organisations. *Revue française de gestion*, 6(159), 359-371.
- Davidsson, P. (2005). *Researching entrepreneurship*. New-York : Springer Science.
- Debarbieux B. et Lardon, S. (2003). *Les figures du projet territorial*. Paris : Datar-Éditions de l'Aube.
- Defalvard, H. (2002). L'économie des conventions à l'école des institutions. *Économie appliquée*, LV(4), 7-33.
- Deffontaines, J.-P., Marcelpoil, E. et Moquay, P. (2001). Le développement territorial : une diversité d'interprétations. In S. Lardon, P. Maurel et V. Piveteau (dir.), *Représentations spatiales et développement territorial* (p. 39-56). Paris : Hermès.
- De La Ville, V.-I. (2000). La recherche idiographique en management stratégique : une pratique en quête de la méthode. *Finance contrôle stratégie*, 3(3), 73-99.
- Delbos, G. et Jorion, P. (1999). *La transmission des savoirs*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

- Demers, C. (2003). L'entretien. In Y. Giordano (dir.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (p. 174-210). Paris : EMS.
- Denis, J.L., Langley, A. et Cazale, L. (1996). Leadership and strategic change under ambiguity. *Organization Studies*, 17, 673-697.
- Denzin, N.K. et Lincoln Y.S. (1994). *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Desgagné, S. (2005). *Récits exemplaires de pratique enseignante : analyse typologique*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Detienne, M. (2003). *Comment être autochtone. Du pur Athénien au Français raciné*. Paris : Le Seuil.
- De Vaujany, F.-X. (2006). Pour une théorie de l'appropriation des outils de gestion : vers un dépassement de l'opposition conception-usage. *Management et avenir*, 3(9), 109-126.
- Dia, M. (1992). Développement et valeurs culturelles en Afrique subsharienne. *Revue Problèmes économiques*, 2281.
- Dilthey, W. (1942). *Introduction à l'étude des sciences humaines*. Paris : Presses universitaires de France.
- DiMaggio, P.J. (1992). Nadel's paradox revisited: relational and cultural aspects of organizational structure. In N. Nohria et R.G. Eccles (dir.), *Networks and Organization* (p. 118-144). Boston : Harvard Business School Press.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan.
- Di Méo, G. (2003). Territorialité. In J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (p. 919). Paris : Belin.
- Dionne, L. (2009). Analyser et comprendre le phénomène de la collaboration entre enseignants par la théorie enracinée : regard épistémologique et méthodologique. *Recherches qualitatives*, 28(1), 76-105.
- Diop, A. (dir.) (2008). Introduction. In A. Diop (dir.) *Développement local, gouvernance territoriale* (p. 7-8). Paris : Karthala.
- Diouf, M. (2008). Développement local, cultures communautaires et recompositions institutionnelles. In A. Diop (dir.), *Développement local, gouvernance territoriale* (p. 147-163). Paris : Karthala.

- D'Iribarne, P. (1989). *La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*. Paris : Seuil.
- Dolfus O., Grataloup C. et Lévy, J. (1999). Le monde : pluriel et singulier, *In* GEMDEV (dir.), *Mondialisation, les mots et les choses*. Paris : Karthala.
- Dosi, G. (1984). Technical paradigms and technical trajectories, the determinants and directions of technical change and the transformation of the economy. *Research policy*, 11, 147-162.
- Dupuy, J.-P. (1989). Common convention et knowledge. *Revue économique*, 40(2), 361-400.
- Dupuy, J.-P. (1991). Temps du projet et temps de l'histoire. *In* R. Boyer, B. Chavance et O. Godard (dir.), *Les figures de l'irréversibilité en économie* (p. 97-134). Paris : Éditions de l'EHESS.
- Dupuy, C. et Torre, A. (1998). Liens de proximité et relations de confiance : le cas des regroupements localisés de producteurs dans le domaine alimentaire. *In* M. Bellet, T. Kirat et C. LARGERON (dir.), *Approches multiformes de la proximité* (p. 175-192). Lyon : Hermès.
- Durlauf, S.N. (2002). On the empirics of social capital. *Economic Journal*, 112(483), 459-479.
- Durlauf, S.N. et Fafchamps, M. (2004). *Social capital*. Document de travail, Madison : University of Wisconsin-Madison. Department of Economics.
- Drucker-Godard, C., Ehlinger, S. et Grenier, C. (2003). Validité et fiabilité de la recherche. *In* R.-A. Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 257-287). Paris : Dunod.
- Eisenhardt, K. et Graebner, M. (2007). Theory building from cases: opportunities and challenges. *Academy of Management Journal*, 50(1), 25-32.
- Fauré, Y.-A. et Labazée, P. (2005). Les territoires productifs des agglomérations de PME dans les Suds : modèles et problèmes. *In* B. Antheaume et F. Giraut (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires* (p. 269-294), Paris : IRD Éditions.
- Favereau, O. (1994). Règles, organisation et apprentissage collectif : un paradigme non standard pour trois théories hétérodoxes. *In* A. Orléan (dir.), *Analyse économique des conventions* (p. 113-137). Paris : Presses universitaires de France.

- Favereau, O. (1999). Salaire, employé et économie des conventions. *Cahiers d'économie politique*, 34, 163-194.
- Favereau, O. (2001). L'économie du sociologue ou penser (l'orthodoxie) à partir de Pierre Bourdieu. In B. Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques* (p. 255-314). Paris : La Découverte.
- Ferguene, A. (2004). Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : systèmes productifs localisés (SPL) et développement « par le bas » dans les pays du Sud. In A. Ferguene (dir.), *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud* (p. 49-76). Paris : L'Harmattan.
- Ferrier, J.-P. (2003). Territoire. In J. Levy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (p. 912-917). Paris : Belin.
- Ferru, M. (2009). La trajectoire cognitive des territoires : le cas du bassin industriel de Châtelleraut. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 935-955.
- Ferry, L. (2006). *Apprendre à vivre*. Paris : Plon.
- Fimbel, E., Beaujolin Bellet, R. et Pesqueux, Y. (2010). Trajectoires : une thématique interdisciplinaire à fort potentiel de recherche. *Management et avenir*, 6(36), 78-83.
- Flora, B.C. et Flora, J.L. (1993). Entrepreneurial social infrastructure: a necessary ingredient in rural blueprint for tomorrow. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 529, 48-58.
- Fontan, J.-M. (2008). Innovation sociale et territorialité. In G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises* (p. 137-161). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M. (2011). Développement territorial et innovation sociale. In G. Bellemare et J.-L. Klein (dir.), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques* (p. 17-42). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Foray, D. (2009). *L'économie de la connaissance*. Paris : La Découverte. (1^{ère} éd. 2000).
- Forney, J. (2010). *Produire du lait, créer du sens. Adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, Suisse.

- Fortin, M.-J. (2005). *Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale : les cas des complexes d'Alcan (Alma, Québec) et de Péchiney (Dunkerque, France)*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, Canada.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1977). Le jeu de Michel Foucault. *Ornicar*, 10, 63-65.
- Fourcade, C. (2004). Petites entreprises et territoire dans les pays en transition : de nouveaux petits mondes. In *Actes du 7^e Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME*, Montpellier, 27-29 octobre 2004.
- Fourcade, C. (2006). Les systèmes agroalimentaires comme modalités collectives. *Revue française de gestion*, 167, 183-201.
- François, H., Hirczak, M. et Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la coconstruction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 683-700.
- Fukuyama, F. (1997). *Social Capital and the Modern Capitalist Economy: Creating a High Trust Workplace*. New-York : Stern Business School.
- Gaudin, T. (1998). *De l'innovation*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Gaulejac, V. de (1999). *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Garfinkel, H. (1984). *Studies in Ethnomethodology*. Cambridge : Polity Press.
- Garnier, J., Gallego-Bono, J. et Rolfo, S. (2008). La transition des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters. In J. Garnier (dir.), *Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition* (p. 11-27). Paris : L'Harmattan.
- Garnier, J., Lamanthe, A., Lanciano-Morandat, C., Mendez, A., Mercier, D. et Rychen, F. (2004). *Les modes de transition du tissu productif régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une étude comparative de quatre sites*. Rapport final pour le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conseil général des Bouches-du-Rhône, Aix-en-Provence, France : Université d'Aix-Marseille, LEST.

- Garofoli, G. (1992). Les systèmes de petite entreprise un cas paradigmatique de développement endogène. In G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent* (p. 7-80). Paris : Presses universitaires de France.
- Garofoli, G. (1994). Développement endogène et rôle des acteurs locaux : un défi pour la théorie du développement. In *Série Actes de colloques Nouveaux dynamismes industriels en économie du développement* (p. 493-499). Grenoble : IREPD.
- Garrison, J.W. (1988). The impossibility of atheoretical science. *Journal of Educational Thought*, 22, 21-26.
- Gaulejac, V. de (1999). *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Genette, G. (1969). *Frontières du récit, Figures II*. Paris : Seuil.
- Gibran, K. (1993). *Le Prophète* (Trad. J.-P. Dahdah). Paris : Éditions du Rocher (1^{ère} éd. 1923).
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.
- Gilbert, M. (2000). À propos de la socialité : le sujet pluriel comme paradigme. *Raisons pratiques*, 11, 107-126.
- Gilly, J.-P. et Lung, Y. (2004). Proximités, secteurs et territoires. In *Actes Quatrièmes Journées de la proximité*, Marseille, 17-18 juin 2004.
- Gilly, J.-P. et Wallet, F. (2001). Forma of proximity, local governance and the dynamics of local economic spaces: the case of industrial conversion processes. *International Journal of Urban and Regional Research*, 25(3), 553-570.
- Gilovich, T. (1991). *How we Know what isn't so: the Fallibility of Human Reason in Everyday Life*. New York : Free Press.
- Giordano, Y. (2003). Les spécificités des recherches qualitatives. In Y. Girodano (dir.), *Conduire un projet de recherche : une perspective qualitative* (p. 11-39). Paris : EMS.
- Giraut, F. et Antheaume, B. (2005). Au nom du développement, une refabrication des territoires. In B. Antheaume et F. Giraut (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires* (p. 9-36). Paris : IRD Éditions.

- Glaser, B.G. et Strauss, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago : Aldine Publishing Company.
- Glou, E. (2007). Les ressources territoriales, une notion clé pour une meilleure reconnaissance des territoires dans le global. In *Actes du XLIII^e Colloque de l'Association de science régionale de langue française*, Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne* (Tome 2 – *Les relations en public*). Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit.
- Gouttebel, J.-Y. (2001). *Stratégies de développement territorial*. Paris : Economica.
- Gracq, J. (1951). *Rivage des Syrtes*. Paris : Librairie José Corti.
- Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380.
- Granovetter, M. (1983). The strength of weak ties: network theory revisited. *Sociological Theory*, 1, 201-233.
- Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure, the problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.
- Granovetter, M. (2000). *Le marché autrement*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Grawitz, M. (1996). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Greffé, X. (2002). *Le développement local*. Paris : Datar-Éditions de l'Aube.
- Grenier, C. et Josserand, E. (2003). Recherches sur le contenu et recherches sur le processus. In R.-A. Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 104-136). Paris : Dunod.
- Griffon, M. (dir.) (1990). Présentation du séminaire. In M. Griffon (dir.), *Économie des filières en régions chaudes : formation des prix et échanges agricoles* (p. 1-4). Actes du X^e séminaire d'économie et de sociologie, Montpellier, 11-15 septembre 1989. Montpellier : CIRAD-MESRU.
- Grossetti, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible*. Paris : Presses universitaires de France.

- Grossetti, M. (2006). Trois échelles d'action et d'analyse. L'abstraction comme opérateur d'échelle. *L'Année sociologique*, 56(2), 285-307.
- Grossetti, M. (2010). Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations. In M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement* (p. 147-167). Paris : La Découverte.
- Grossetti, M. et Bès, M.-P. (2001). Encastremets et découplages dans les relations science-industrie. *Revue française de sociologie*, 42(2), 327-355.
- Grossetti, M., Guillaume, R. et Zuliani, J.M. (2006). La spécialisation cognitive : les systèmes locaux de compétences, *Les Annales de la recherche urbaine*, 101, 23-31.
- Guba, E.G. et Lincoln, Y.S. (1991). *Effective Evaluation*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Guesnier, B. et Lemaignan, C. (2004). L'émergence des territoires créatifs. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 135-146.
- Guichard, M. et Michaud, R. (1994). *La stratégie à pas contés*. Paris : ENESAD
- Guilly, C. et Noyé, C. (2006). *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*. Paris : Autrement.
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R. et Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris : Economica.
- Gumuchian, H. et Marois, C. (2000). *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*. Paris : Economica.
- Gundolf, K. (2004). Dynamiques d'encastrement en TPE de tourisme. *Cahier de l'ERFI*, 011(4), 123-132.
- Hatchuel, A. (2000). Quel horizon pour les sciences de gestion? Vers une théorie de l'action collective. In A. David, A. Hatchuel et R. Laufer (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion* (p. 7-44). France : Vuibert.
- Hatzfeld, N. (2008). *Au-delà de la perspective, cartographier le passé. Temporalités*, [En ligne], 8|2008, mis en ligne le 09 juillet 2009. URL : <<http://temporalites.revues.org/84>>.

- Helliwell, J.F. et Putnam, R.D. (1995). Economic growth and capital social in Italy. *Eastern Economic Journal*, 21(3), 295-307.
- Hirshman, E.C. (1986). Humanistic inquiry in marketing research: philosophy, method and criteria. *Journal of Marketing Research*, 23, 237-249.
- Hite, J.M. (2003). Patterns of multidimensionality among embedded network ties: a typology of relationnel embeddedness in emerging entrepreneurial firms. *Strategic organization*, 1(1), 9-50.
- Hlady-Rispal, M. (2002). *La méthode des cas. Application à la recherche en gestion*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Houe, T. (2006). Réseaux logistiques et ancrage territorial : vers un dépassement des schémas traditionnels d'implantation des activités. In *Actes Atelier de l'AIMS : stratégies, espaces et territoire*, Rouen, 16 novembre 2006.
- Horizons de politique Canada (2010, avril). *L'innovation sociale : qu'en est-il et qui en fait?* Saisie le 26 juin 2011 de <<http://www.horizons.gc.ca/doclib/2010-0032-fra.pdf>>.
- Hornby, A. (dir.) (1995). *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English*. Oxford : Oxford University Press.
- House, E.R. (1991). Realism in research. *Educational Researcher*, 20(6), 2-9.
- Huberman, M. (1981). Splendeurs, misères et promesses de la recherche qualitative. *Éducation et Recherche*, 3, 233-249.
- Hudson, L. et Ozanne, J.L. (1988). Alternative ways of seeking knowledge in consumer research. *Journal of Consumer Research*, 14, 508-521.
- Hugon, P. (2007). Les spécificités de l'analyse institutionnelle des pays du Sud et leurs implications méthodologiques. *École thématique « Les méthodes de l'analyse institutionnelle »*, La Rochelle, 17-21 septembre 2007.
- Hume, D. (1993). *Traité de la nature humaine* (Tome 3 – *La morale*). Paris : Flammarion (1^{ère} édition 1740).
- Igué, J.O. (2008). Les nouvelles stratégies de développement territorial en Afrique de l'Ouest. In A. Diop (dir.), *Développement local, gouvernance territoriale* (p. 111-126). Paris : Karthala.

- INDL-DIACT (2006). Commande publique, recherche et ingénierie territoriale : quels enjeux? Quels partenariats? *Séminaire de présentation*, Agen, 8-9 mars 2006.
- Jaillet, M.-C. (2009). Contre le territoire, la bonne distance. In M. Vanier (dir), *Territoires, territorialité, territorialisation* (p. 115-121). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Jaisson, P. (1993). *La fourmi et la sociobiologiste*. Paris : Odile Jacob.
- Janin, C. (2010). *Ingénierie territoriale : au cœur des enjeux de recompositions territoriales*. (Rapport de recherche PSDR3-IngeTerr Rhône-Alpes-Mai 2010). Saisie le 15 février 2011 de <http://www.psdr-ra.fr/documents/BDD/PSDR3/Ingeterr/IngeTerr_mai_2010_Janin_et_al.pdf>.
- Janin, C. et Grasset, E. (2009). Ingénierie, intelligence et culture territoriales : interrelations dans la construction des territoires. In *Actes du XLV^e Colloque de l'Association de science régionale de langue française*, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet 2009.
- Janin, C., Grasset, E., Lapostolle, D. et Turquin, E. (2011). *L'ingénierie, signe de l'intelligence territoriale?* Paris : Economica.
- Janssen, F. et Schmitt, C. (2009). TPE, de la systémique à la gouvernance entrepreneuriale. In K. Messeghem, M. Polge et L. Temri (dir.), *Entrepreneur et dynamiques territoriales* (p. 87-97). Cormelles-Le-Royal : éditions EMS.
- Jean, B. (2008). Le développement territorial : une discipline scientifique émergente, In *Actes du XLV^e Colloque de l'Association de science régionale de langue française*, Rimouski, 26-29 août 2008.
- Jick, T.D. (1979). Mixing qualitative and quantitative methods: triangulation in action. *Administrative Science Quarterly*, 24, 602-611.
- Johannisson, B., Ramirez-Pasillas, M. et Karlsson, G. (2002). The institutional embeddedness of local inter-firm networks: a leverage for business creation. *Entrepreneurship and Regional Development*, 14, 297-315.
- Julien, P.-A. (2005). *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance. Une métaphore des romans policiers*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Kayser, B. (1973). Le nouveau système des relations ville-campagne. *Espaces et Sociétés*, 8, 3-15.

- Kebir, L. (2004). *Ressource et développement : une approche institutionnelle et territoriale*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, Suisse.
- Kebir, L. et Crevoisier, O. (2004). Dynamique des ressources et milieux innovateurs. In D. Maillat, R. Camagni et A. Mattéaccioli (dir.), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local* (p. 261-290). Neuchâtel : EDES-GREMI.
- Kirman, A.P. (1998). Economics with interacting agents. In P. Cohendet, P. Llerena, H. Stahn et G. Umbauer (dir.), *The Economics of networks* (p. 17-51), Berlin : Springer-Verlag.
- Kline, S. et Rosenberg, N. (1986). An overview of innovation. In R. Landau et N. Rosenberg. (dir.), *The Positive Sum Strategy Harnessing Technology for Economic Growth* (p. 275-305). Washington D.C. : National Academy Press.
- Koenig, G. (1993). Production de la connaissance et construction de pratiques organisationnelles. *Revue de gestion des ressources humaines*, 9, 4-17.
- Koop, K. (2007). Les nouvelles fractures du monde et le défi pour la recherche sur les inégalités de développement. *Cahier de GEMDEV*, 31, 182-195.
- Koop, K., Landel, P.-A. et Pecqueur, B. (2010). Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb? Une approche critique. *EchoGéo* [En ligne], numéro 13|2010, mis en ligne le 20 septembre 2010. URL : <<http://echogeo.revues.org/12065>>.
- Krugman, P. (1995). *Development, Geography and Economic Theory*. Cambridge : MIT Press.
- Lacombe, P. (2008). Éditorial : systèmes agroalimentaires localisés. *Cahiers Agricultures*, 17(6), 509-510.
- Lam, W.F. et Ostrom, E. (2010). Analyzing the dynamic complexity of development interventions: lessons from a irrigation experiment in Nepal. *Policy Sci*, 43, 1-25.
- Lanciano-Morandt, C. et Vitali, G. (2009). Socle de savoirs et de savoir-faire, innovation et renouvellement des territoires. Les cas du Canavase dans le Piémont et du bassin minier de la Provence. *Géographie, économie, société*, 11, 115-135.

- Landel, P.-A. (2007). Invention des patrimoines et construction des territoires. *In* H. Gumuchian et B. Pecqueur (dir.), *La ressource territoriale* (p. 157-177), Paris : Economica.
- Landret, C. et Chambon, P. (2009). Le développement durable, fédérateur d'une nouvelle ingénierie territoriale. *Revue d'Auvergne*, 590/591, 361-373.
- Langley, A. (1997). L'étude des processus stratégiques : défis conceptuels et analytiques. *Management international*, 2(1), 37-50.
- Langley, A. (1999). Strategies for theorizing from process data. *Academy of Management Review*, 24(4), 691-710.
- Langley, A., Mintzberg, H., Pitcher, P., Posada, E. et Saint-Macary, J. (1995). Opening up decision making: the view from the black stool. *Organization Science*, 6(3), 260-279.
- Langley, A. et Truax, J. (1994). A process study of new technology adoption in smaller manufacturing firms. *Journal of Management Studies*, 2(1), 619-652.
- Le Berre, M. (1992). Territoires. *In* A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie* (p. 617-638). Paris : Economica.
- Lecoq, B. (1993). *Contribution à l'analyse des dynamiques industrielles localisées*. Mimeo IRED, février.
- Lecoq, B. (1995). La relation technologie-territoire et les milieux innovateurs. *Revue internationale PME*, 8(1).
- Lee, A.S. (1991) Integrating positivist and interpretive approaches to organizational research. *Organization Science*, 2, 342-365.
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace*. Paris : Economica.
- Le Moigne, J.-L. (1990). *La modélisation des systèmes complexes*. Paris : Dunod.
- Le Moigne, J.-L. (1995). *Les épistémologies constructivistes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Leszczynska, D. (2010). La trajectoire organisationnelle et l'enracinement du savoir. L'étude de cas d'un cluster. *Management et avenir*, 6(36), 168-184.
- Lima, S. (2009). Le dépassement des territoires : bâtisseurs et passeurs d'espace. *In* M. Vanier (dir), *Territoires, territorialité, territorialisation* (p. 167-173). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Lin, N. (1982). Social resources and instrumental action. In P.V. Marsden et N. Lin (dir.), *Social Structure and Network Analysis* (p. 131-145). Beverly Hill, CA : Sage.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue française de sociologie*, 36, 685-704.
- Lin, N. (2001). Building a theory of social capital. In N. Lin, K. Cook et R.S. Burt (dir.), *Social Capital: Theory and Research* (p. 3-29). New York : Aldine-de Gruyter.
- Livet, P. (1994). *La communauté virtuelle*. Paris : L'Éclat.
- Livet, P. et Thévenon, L. (2004). Les catégories de l'action collective. In A. Orléan (dir.), *Analyse économique des conventions* (p. 139-167). Paris : Presses universitaires de France.
- Longo, M.-E., Mendez, A. et Tchobanian, R. (2010). Le découpage temporel du processus : l'analyse par séquences. In A. Mendez (dir.), *Processus : concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales* (p. 73-89). Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- Loup, S. et Paradas, A. (2006). L'apprentissage dans le cadre d'une mise en réseau dynamique : applications à des artisans d'art. *Sociologies pratiques*, 2(13), 91-104.
- Lorino, P. (1999). Le sens giratoire et le chameau. In GRASCE (dir.), *Entre systémique et complexité, chemin faisant* (p. 147-156). Paris : Presses universitaires de France.
- Lorino, P. (2007). Un défi pour les sciences de gestion : le tournant paradigmatique du modèle de la décision au modèle de l'activité collective. In A.-C. Martinet (dir.), *Sciences du management : épistémologie, pragmatique et anthropologie* (p. 69-83). Paris : Édition Vuibert.
- Lussault, M. (2007). *L'homme spatial, La construction sociale de l'espace humain*. Paris : Le Seuil.
- MacLean, N. (1993). *Young Men and Fire*. Chicago : University of Chicago Press.
- Mahoney, J. (2000). Path dependence in historical sociology. *Theory and Society*, 29, 507-548.

- Maillat, D. (1994). Comportements spatiaux et milieux innovateurs. In J. Auray (dir.), *Encyclopédie d'économie spatiale : concepts-comportements-organisation* (p. 255-262). Paris : Economica.
- Maillat, D. (1997). *Interactions entre système urbain et système de production localisé : une approche du développement régional endogène en termes de milieu innovateur*. (Cahier de recherche n° 970). Neuchâtel : IRER.
- Maillat, D. (1998). Innovative milieux and new generations of regional policies. *Entrepreneurship and Regional Development*, 10, 1-16.
- Maillat, D. (2006a). Comportements spatiaux et milieux innovateurs. In R. Camagni et D. Maillat (dir.), *Milieux innovateurs. Théorie et pratiques* (p. 65-73). Paris : Economica.
- Maillat, D. (2006b). Du district industriel au milieu innovateur : contribution à une analyse des organisations productives territorialisés. In R. Camagni et D. Maillat (dir.), *Milieux innovateurs : théorie et politiques* (p. 129-153). Paris : Economica.
- Maillat, D., Crevoisier, O. et Vasserot, J.-Y. (1992). Innovation et district industriel : l'arc jurassien Suisse. In D. Maillat et J.-C. Perrin (dir.), *Entreprises innovatrices et développement territorial* (p. 105-124). Neuchâtel : GREMI-EDES.
- Maillat, D., Quévit, M. et Senn, L. (dir.) (1993). *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*. Neuchâtel : GREMI-EDES.
- Mangematin, V. (1999). La confiance : un mode de coordination dont l'utilisation dépend de ses conditions de production. In C. Thuderoz, V. Mangematin et V. Harrison (dir.), *La confiance : approches économiques et sociologiques* (p. 31-56). Europe : Gaëtan Morin.
- Marc, E. et Picard, D. (2003). Interaction. In J. Barus-Michel, E. Enriquez et A. Lévy, *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions* (p. 189-196). Ramonville Saint-Agne : Éditions Erès.
- Marchesnay, M. (1998). L'entrepreneuriat rural en quête de légitimités. In G. Michet, L. Siriex, et S. Thoyer (dir.), *Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités* (p. 199-220). Paris : Economica.
- Marchesnay, M. (2001). Les PME de terroir : entre géo et clio stratégies. *Entreprises et histoire*, 28(2), 51-63.

- Marchesnay, M. (2007). Modernités et gestion. In A.-C. Martinet (dir.), *Sciences du management : épistémologie, pragmatique et anthropologie* (p. 11-30). Paris : Édition Vuibert.
- Marciano, A. (2005). *Glossaire*. France : Commission nationale SPL.
- Margolin, J.-L. (1991). Maillage mondial, espaces nationaux, histoire. *Espaces Temps*, 45/46, 95-102.
- Marshall, A. (1890). *Principles of Economics*. Londres : Macmillan.
- Martin, H.-P. et Schuman, H. (2000). *Le piège de la mondialisation*. Arles : Actes Sud.
- Martinet, A.-C. (dir.) (2007). Parce que... afin de... en vertu de. In A.C. Martinet (dir.), *Sciences du management : épistémologie, pragmatique et anthropologie* (p. 3-6). Paris : Édition Vuibert.
- Massey, D. (1985). New Directions in space. In D. Gregory et J. Urry (dir.), *Social Relations and Spatial Structures* (p. 9-19), Londres : Macmillan.
- Maxwell, J.A. (1997). Designing a qualitative study. In L. Bickman et L.J. Rog (dir.), *Handbook of Applied Social Research Methods* (p. 69-100). Thousand Oaks : Sage Publications.
- Maxwell, J.A. (1999). *La modélisation de la recherche qualitative : une approche interactive*. Fribourg : Éditions universitaires Fribourg.
- McCormick, D. (2003). Faut-il favoriser les clusters industriels en Afrique? *Le Courrier ACP-UE*, 196, 33-35.
- McDonald, F. et Belussi, F. (2002). *Industrial Districts: a State of the Art Review*. Document de travail. EU Research on social sciences and humanities, Project West-East IDs-Industrial Districts.
- McEvily, B. et Marcus, A. (2005). Embedded ties and the acquisition of competitive capabilities. *Strategic Management Journal*, 26, 1033-1055.
- McMichael, P. (2004). *Development and Social Change. A Global Perspective*. Thousand Oaks : Pine Forge Press.
- McPherson, J.M., Smith-Lovin, L. et Cook, J.M. (2001). Birds of a feather: homophily in social network. *Annual Review Sociology*, 27, 415-444.
- Mendez, A. et Bardet, M. (2009). Quelle gouvernance pour les poles de compétitivité constitués de PME. *Revue française de gestion*, 190, 123-142.

- Mendez, A. et Mercier, D. (2005). Trajectoires territoriales et empreinte de l'histoire : le cas de Grasse et de la Ciotat en région PACA. *Géographie, économie, société*, 7, 347-364.
- Mendez, A. et Mercier, D. (2006). Compétences-clés de territoires. *Revue française de gestion*, 164, 253-275.
- Mercier, D. et Oiry, E. (2010). Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode. In A. Mendez (dir.), *Processus, concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales* (p. 29-41). Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- Messeghem, K., Paradas, A., Fulconis, F. et Joubert, J. (2008). Pôles de compétitivité agroalimentaires : entre encastrement et recherche de légitimité. In *Actes de la XVII^e Conférence de l'Association internationale de management stratégique*, Nice, 28-31 mai 2008.
- Miles, M.B. et Huberman, A.M. (1984). *Qualitative Data Analysis*. Thousand Oaks : Sage.
- Miles, M.B. et Huberman, M.A. (2003). *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles : De Boeck Université.
- Mintzberg, H. (1994). *Grandeur et décadence de la planification stratégique*. Paris : Dunod.
- Moati, P. (2002). *L'entreprise du XXI^e siècle*. La Tour D'Aigues : Éditions de l'Aube/Datar.
- Moati, P. et Mouhoud, E.M. (2005). Les nouvelles logiques de décomposition internationale des processus productifs. *Revue d'économie politique*, 115(5), 573-589.
- Molino, J. et Lafhail-Molino, R. (2003). *Homo fabulator. Théorie et analyse du récit*. Montréal : Léméac/Actes Sud.
- Morin, E. (1990). *Le défi du XX^e siècle, relier les connaissances*. Paris : Plon.
- Morin, E. et Le Moigne, J.-L. (1999). *L'intelligence de la complexité*. Paris : l'Harmattan.
- Morvan, Y. (2004). *Activités économiques et territoires*. Paris : DATAR-Éditions de l'aube.

- Mothe, C. et Ingham, M. (2000). La confiance au sein de coopération interfirmes. *In Actes de la IX^e conférence de l'Association internationale de management stratégique*, Montpellier, 24-26 mai 2000.
- Moulaert, F. et Sekia, F. (2003). Territorial innovation models: a critical survey. *Regional Studies*, 37(3), 289-302.
- Mouroux, L. (2008). *L'aventure IREDEC à Madagascar*. Paris : L'Harmattan/Tsipika.
- Mucchielli, A. (1994). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses universitaires de France.
- Mukamurera, J. (1998). *Étude du processus d'insertion professionnelle de jeunes enseignants à partir du concept de trajectoire*. Thèse de doctorat. Université Laval, Québec, Canada.
- Mundler, P., Guermonprez, B., Jauneau, J.-C. et Pluvillage, J. (2010). Les dimensions territoriales de la restructuration laitière. *Géographie, économie, société*, 12, 161-180.
- Munzele, J.-M. (2004). L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique? *Mungazi*, 3, 11-16.
- Nadvi, K. et Schmitz, H. (1996). Clusters industriels dans les pays en développement : éléments pour un programme de recherche. *In* L. Abdelmaki et C. Courlet (dir.), *Les nouvelles logiques de développement* (p. 103-117). Paris : L'Harmattan.
- Nalebuff, B. et Brandenburger, A. (1996). *Co-opetition: a revolution mindset that combines competition and cooperation: the game theory strategy that's changing the game of business*. New-York : Doubleday.
- Nelson, R.R. et Winter, D.G. (1973). Toward an evolutionary theory and economic capabilities. *American Economic Review*, 63(2), 440-449.
- Nelson, R.R. et Winter, D.G. (1982). *An evolutionary theory of economic change*. Cambridge : Harvard University Press.
- Nguyen Quy, N. (2009). *La reconfiguration des districts industriels au Vietnam. Du monde local au monde global, une analyse sociologique des mutations d'un village de métier*. Thèse de doctorat, Université de Lyon 2, Lyon, France.
- Nielsen, B.B. (2005). The role of knowledge embeddedness in the creation of synergies in strategic alliances. *Journal of Business Research*, 58(9), 11-94.

- Noiriel, G. (1996). *Sur la crise de l'histoire*. Paris : Belin.
- Noisette, P. et Vallérugo, F. (2010). *Un monde de villes. Le marketing des territoires durables*. Paris : Éditions de l'Aube.
- North, D.I. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Obrecht, J.-J. (2009). La force du local et son entrepreneur. In *Actes des 11^{es} Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat*, Trois-Rivières, 27-29 mai 2009.
- OCDE (2005). Madagascar. In *Perspectives économiques en Afrique* (p. 307-318). Paris : OCDE.
- OCDE (2008). Madagascar. In *Perspectives économiques en Afrique* (p. 441-424). Paris : OCDE.
- OCDE (2011). *Examens de l'OCDE sur l'innovation régionale : régions et politiques d'innovation*. Paris : OCDE.
- Oiry, E., Bidart, C., Brochier, D., Garnier, J., Gilson, A., Longo, M.-E., Mendez, A., Mercier, D., Pascal, A., Perocheau, G. et Tchobanian, R. (2010). Propositions pour un cadre théorique unifié et une méthodologie d'analyse des trajectoires des projets dans les organisations. *Management et Avenir*, 6(36), 84-107.
- Olivier de Saradan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Karthala.
- Orléan, A. (1999). *Le pouvoir de la finance*. Paris : Odile Jacob.
- Orléan, A. (dir.) (2004). *Analyse économique des conventions*. Paris : Presses universitaires de France (1^{ère} éd. 1994).
- Ostrom, E. (1995). Self-organization and social capital. *Industrial and Corporate Change*, 4(1), 131-159.
- Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. Bruxelles : De Boeck.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.

- Paillé, P. (2007). La recherche qualitative : une méthodologie de la proximité. In H. Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux* (Tome III – *Théories et méthodologies de la recherche*) (p. 409-443). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin (1^{ère} éd. 2003).
- Parizot, I., Rakotomanana, F., Razafindrakoto, M., Roubaud, F., Wachsberger, J.M. (2005). *Santé, inégalités et ruptures sociales à Antananarivo*. (Document de travail n° DT/2005-19). Antananarivo : DIAL.
- Park, R.E. et Burgess, E.W. (1921). *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Passeron, J.-C. (1991). *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation*. Paris : Nathan.
- Passeron, J.-C. (2005). *Penser par cas*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Pecqueur, B. (1995). *Rationalité et territoire*. (Texte de conférence). Université de Grenoble IREPD.
- Pecqueur, B. (2001). Gouvernance et régulation : un retour sur la nature du territoire. *Géographie, économie, société*, 3(2), 229-245.
- Pecqueur, B. (2005a). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In B. Antheaume et F. Giraut (dir.), *Le territoire est mort. Vive les territoires* (p. 295-316), Paris : IRD Éditions.
- Pecqueur, B. (2005b). La clusterisation de l'économie mondiale. *Revue Sciences humaines*, Hors-Série, 48-51.
- Pecqueur, B. (2008). Fondements théoriques et conceptuels du développement local et de la gouvernance territoriale. In A. Diouf (dir.), *Développement local, gouvernance territoriale* (p. 11-22). Paris : Karthala.
- Pecqueur, B. (2009). De l'exténuation à la sublimation : itinéraire d'une notion et de ses déclinaisons. In M. Vanier (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation* (p. 205-209). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Pecqueur, B. et Soulage, B. (1992). *Rationalité et territoires*. (Document de travail). Grenoble : IREPD.

- Pecqueur, B. et Ternaux, P. (2006). Des ressources territoriales aux interactions entre acteurs. *In Actes Cinquièmes Journées de la proximité*, Bordeaux, 28-30 juin 2006.
- Pecqueur, B. et Zimmermann, J.-B. (2004). Les fondements d'une économie de proximités. *In B. Pecqueur et J.-B. Zimmermann (dir.), Économie de proximités* (p. 13-41). Paris : Lavoisier.
- Perec, G. (1974). *Espèces d'espaces*. Paris : Éditions Galilée.
- Pernot du Breuil, M. (1997). Promotion de la filière lait par la création d'une mini-laiterie, l'expérience du CIDR à Koutila (Mali). *In E. Lopez et J. Muchnik (dir.), Petites entreprises et grands enjeux, le développement agroalimentaire local* (Tome II) (p. 337-343). Paris : l'Harmattan.
- Pérocheau, G. et Correia, M. (2010). Les moteurs, principes génératifs du mouvement dans les processus. *In A. Mendez (dir.), Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales* (p. 123-139). Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- Perrat, J. et Zimmermann, J.-B. (2003). Stratégies des firmes et dynamiques territoriales. *In C. Dupuy et A. Burmeister (dir.), Entreprises et territoire* (p. 15-32). Paris : La Documentation française.
- Perret, V. et Séville, M. (2003). Fondements épistémologiques de la recherche. *In R.-A. Thiétart (dir.), Méthodes de recherche en management* (p. 13-33). Paris : Dunod.
- Perrin, J.-C. (1991). Réseaux d'innovation, milieux innovateurs, développement territorial. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3-4, 343-374.
- Perrin, J.-C. (2006). Apprentissage collectif, territoire et milieu innovateur : un nouveau paradigme pour le développement. *In R. Camagni et D. Maillat (dir.), Milieux innovateurs. Théorie et pratiques* (p. 99-128). Paris : Economica.
- Persais, E. (2004). L'excellence durable, vers une intégration des parties prenantes. *La Revue des sciences de gestion*, 205, 5-22.
- Pesqueux, Y. (2007). *Gouvernance et privatisation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Pettigrew, A.M. (1985). *The Awakening Giant*. Oxford : Blackwell.

- Pettigrew, A.M. (1991). Longitudinal field research on change: theory and practice. *Organization Science*, 1(3), 267-292.
- Pettigrew, A.M. (1997). What is a processual analysis. *Scandinavian Journal of Management*, 13, 337-348.
- Peyrache-Gadeau, V. (1999). La contribution de P. Aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 617-632.
- Peyrache-Gadeau, V. (2007). Modes de développement et vulnérabilités : quels enjeux pour l'économie territoriale. In *Actes du XLIII^e Colloque de l'Association de science régionale de langue française*, Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007.
- Pichault, F. (2009). *Gestion du changement. Perspectives théoriques et pratiques*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Piore, M. et Sabel, C. (1984). *The Second Industrial Divide*. New York : Basic Books Inc.
- Plociniczak, S. (2003). La construction sociale du marché des très petites entreprises. Des réseaux sociaux au capital social local des entrepreneurs. L'exemple de l'arrondissement lensois. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 441-476.
- Plociniczak, S. (2004). Création de petites entreprises, réseaux sociaux et capital social local des entrepreneurs : enseignement d'une enquête. In *Actes Quatrièmes Journées de la proximité*, Marseille, 17-18 juin 2004.
- Polanyi, K. (1944). *The Great Transformation*. Boston : Beacon Press.
- Polanyi, K. (1983). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard.
- Polanyi, K. et Arensberg, C. (1975). *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Paris : Gallimard (1^{ère} éd. 1957).
- Politique nationale de Promotion des PME (2007). *Rapport final janvier 2007*. Madagascar : PNUD/FTHM Conseil.
- Polkinghorne, D. (1988). *Narrative Knowing and the Human Sciences*. Albany : State University of New York Press.

- Pollitt, C., Van Thiel, S., Homburg, V. (dir.) (2007). *The New Public Management in Europe. Adaptation and Alternatives*. United Kingdom : Palgrave Macmillan.
- Poméon, T., Boucher, F., Cervantès, F. et Fournier, S. (2008). Les limites de l'action collective dans deux bassins laitiers mexicains. *Cahiers agricultures*, 17(6), 532-536.
- Pouvoirville, G. et Minvielle, E. (1995). Connaissances scientifiques et aide à la décision : la diffusion des innovations en santé. In F. Charue-Duboc (dir.), *Des Savoirs en Action* (p. 89-137). Paris : l'Harmattan.
- Porter, M. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*. Londres : MacMillan.
- Porter, M. (2000a). Locations, clusters and company strategy. In G.L. Clark, M. Feldman et M. Gertler (dir.), *The Oxford Handbook of Economic Geography* (p. 253-274). Oxford : Oxford University Press.
- Porter, M. (2000b). Location competition and economic development: local clusters in a global economy. *Economic Development Quarterly*, 14(1), 15-34.
- Portes, A. et Landolt, P. (1996). The downside of social capital. *American Prospect*, 18-21.
- Programme des Nations unies sur le développement – PNUD (2004). *Rapport mondial sur le développement humain*. Washington D.C.
- Putnam, R.D. (1993). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton : Princeton University Press.
- Putnam, R.D. (1995). Bowling alone: America declining social capital. *Journal of democracy*, 6(1), 64-78.
- Prévost, M. (s.d.). Appui au développement économique local à Madagascar, Agridoc – Revue thématique, 23-25, consultable au <www.madadoc.mg/6893_Appui.pdf>.
- Prévost, P. (2005). *Les fondements de la recherche en gestion*, Synthèse dans Recueil de lectures. Méthodologies de recherche appliquée. (Notes de cours-DBA6840). Manuscrit non publié. Université de Sherbrooke.

- Quéva, C. et Vergnaud, G. (2009). Du territoire à l'intermédiation : essai de réflexions croisées sur les constructions territoriales locales en Allemagne, en France, et en Espagne. *In* M. Vanier (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives* (p. 141-150). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Quévit, M. (1991). Innovative environments and local international linkages in enterprise strategy: a framework for analysis. *In* R. Camagni (dir.), *Innovation Networks: Spatial Perspectives* (p. 55-70). Londres : Belhaven Press.
- Raffestin, C. (1986). Écogenèse territoriale et territorialité. *In* F. Auriac et R. Brunet (dir.), *Espaces, Jeux et Enjeux* (p. 123-134). Paris : Fayard.
- Raison, J.-P. (1984). *Les Hautes Terres de Madagascar*. Paris : Orstom/Karthala.
- Rajemisa-Raolison, R. (1972). La culture malgache. *Cahiers du CITE, 1994*, 9-20.
- Rakotoarijaona, G. (2001). *Comment lancer et développer une pépinière d'entreprises orientée client : le cas de Madagascar*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, Suisse.
- Rallet, A. et Torre, A. (2004). Proximité et localisation. *Économie rurale*, 280, 25-41.
- Ramamonjisoa, J. (1994). *Le processus de développement dans le Vakinankaratra, Hautes Terres centrales malgaches*. Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, France.
- Ramamonjisoa, J. (2002). Le Vakinankaratra, émergence d'un pays. *In Madagascar, des paysages protéiformes* (p. 13-33). Antananarivo : AMMA- FAO- IRD.
- Raud, C. (2000). L'industrialisation diffuse dans les pays en développement. Une analyse à partir du cas brésilien. *In* G. Benko et A. Lipietz (dir.), *La richesse des régions* (p. 229-249). Paris : Presses universitaires de France.
- Razafinjatovo, C.M. (2009). Fihavanana, réseaux sociaux et processus de création d'entreprises à Madagascar. *In* V. Harison et C. Ratsimbazafy (dir.), *Les mutations entrepreneuriales* (p. 39-54). Paris : Éditions Tsipika-L'Harmattan.
- Renck, J.L. et Servais, V. (2002). *L'éthologie. Histoire naturelle du comportement*. Paris : Seuil.

- Requier-Desjardins, D. (1996). L'économie du développement et l'économie des territoires : vers une démarche intégrée. In L. Abdelmalki et C. Courlet (dir.), *Les nouvelles logiques du développement. Globalisation versus localisation* (p. 41-55). Paris : L'Harmattan.
- Retaillé, D. (2009). Malaise dans la géographie : l'espace est mobile, In M. Vanier (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation* (p. 97-114). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Reynaud, B. (1998). Les conditions de confiance. Réflexion à partir du rapport salarial. *Revue économique*, 49(6), 1455-1471.
- Rey-Valette, H., Chia, E., Soulard, C., Mathe, S., Michel, L., Nougaredes, B., Jarrige, F., Maurel, P., Clément, C., Martinand, P., Guiheneuf, P.-Y. et Barbe, E. (2010). Innovations et gouvernance territoriale : une analyse par les dispositifs. In *Actes ISDA 2010*, Montpellier, 28-30 juin 2010.
- Richardson (1992). The consequences of poetic representation: writing the other, rewriting the self. In C. Ellis et M.G. Flaherty (dir.), *Investigating Subjectivity: Research on Lived Experience* (p. 125-140). Newbury Park : Sage.
- Ricoeur, P. (1983). *Temps et récit I*. Paris : Gallimard.
- Robson, C. (2002). *Real World Research: a Resource for Social Scientists and Practitioner-Researchers*. Oxford : Blackwell Publishing.
- Rocha, H.O. (2004). Entrepreneurship and development: the role of clusters. *Small Business Economics*, 23, 363-400.
- Rooney, D., Hearn, G., Mandeville, T. et Joseph, R. (2003). *Public Policy in Knowledge-Based Economies. Foundations and Frameworks*. Cheltenham, Royaume-Uni : Edward Elgar.
- Royer, I. et Zarlowski, P. (2003). Le design de la recherche. In R.-A. Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 139-169). Paris : Dunod.
- Sagnes, S. (2004). Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie. *Ethnologie française*, XXXVII(2), 31-40.
- Saint-Sernin, B. (1990). Stratégie. In *Encyclopædia Universalis*. Paris : Encyclopædia Universalis S.A.
- Saives, A.L. (2002). *Territoires et compétitivité de l'entreprise*. Paris : l'Harmattan.

- Saleilles, S. (2007). *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*. Thèse de doctorat, Université de Montpellier I, Montpellier, France.
- Samson, I. (2004). Territoire et système économique. *In Actes Quatrièmes Journées de la proximité*, Marseille, 17-18 juin 2004.
- Sauvy, A. (1952). Trois mondes, une planète. *L'Observateur*, 14 août (118), 14.
- Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. *In B. Gauthier (dir.), Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 293-316). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Saxenian, A. (1994). *Regional advantage. Culture and competition in Silicon Valley and Route 128*. Cambridge : Harvard University Press.
- Schmitt, C. (2001). *Le Nomos de la terre*. Paris : Presses universitaires de France.
- Schumpeter, J.-A. (1935). *Théorie de l'évolution économique*. Paris : Dalloz.
- Schwandt, T.A. (1997). *Qualitative Inquiry: a Dictionary of Terms*. Thousand Oaks : Sage.
- Scott, A.J. (1988). *New Industrial Spaces: Flexible Production Organisations and Regional Development in North America and Western Europe*. Londres : Pion.
- Scott, A.J. (2003). La poussée régionale : vers une géographie de la croissance dans les pays en développement. *Géographie, économie, société*, 5, 31-57.
- Sebillotte, M. (2000). Des recherches pour le développement local. Partenariat et transdisciplinarité. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 535-556.
- Sebillotte, M. (2007). Prospective et développement régional : du local au global, du projet à la gouvernance. *In A. Mollard, E. Sauboua et M. Hirczack (dir.), Territoires et enjeux du développement régional* (p. 113-132), France : Éditions Quae.
- Sencébé, Y. (2004). Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme). *Éthnologie française*, XXXVII(2), 23-29.
- Simon, E. (2007). La confiance dans tous ses états. *Revue française de gestion*, 6, 83-94.

- Simon, H.A. (1976). From substantive to procedural rationality. *In* S. Latsis (dir.), *Method and Appraisal in Economics* (p. 129-148). Cambridge : Cambridge University Press.
- Simon, H.A. (2004). *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel*. Paris : Folio.
- Simsek, Z., Lubatkin, M.H. et Floyd, S.W. (2003). Inter-firm networks and entrepreneurial behavior: a structural embeddedness perspective. *Journal of Management*, 29(3), 427-442.
- Sirven, N. (2000). Capital social et développement : quelques éléments d'analyse. (Document de travail n° 57). Bordeaux : Centre d'économie du développement.
- Soulier, E. (2005). Le système de gestion des connaissances pour soutenir le storytelling dans l'entreprise. *Revue française de gestion*, 6(197), 247-264.
- Stablein, R. (1996). Data in organization studies. *In* S.R. Clegg, C. Hardy et W.R. Nord (dir.), *Handbook of Organization Studies* (p. 509-525). Londres : Sage.
- Stake, R.E. (1994). Case studies, *In* C. Denzin et Y. Lincoln, *Handbook of Qualitative Research*. Newcastle : Sage.
- Stake, R.E. (1995). *The Art of the Case Study Research*. Thousand Oaks : Sage.
- Steyaert, C. (2004). The prosaics of entrepreneurship. *In* D. Hjorth et C. Steyaert (dir.), *Narrative and Discursive Approaches in Entrepreneurship* (p. 8-21), Northampton : Edward Elgar.
- Stinchcombe, P. (1965). Social structure and organizations. *In* J. March (dir.), *Handbook of organizations* (p. 153-193). Chicago : Rand Mc Nally.
- Stöhr, W.B., Josefa, S.E. et Devyani, M. (dir.) (2001). *Decentralization, Governance, and The New Planning for Local-Level Development*. Westport : Greenwood Press.
- Storper, M.O. (1995). La géographie des conventions : proximité territoriale, interdépendances non marchandes et développement économique. *In* A. Rallet et A. Torre (dir.), *Économie industrielle et économie spatiale* (p. 111-127). Paris : Economica.
- Strauss, A.L. et Corbin, J. (1990). *Basics of Qualitative Research*. Newbury Park : Sage.

- Strauss, A.L. et Corbin, J. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Sydow, J., Schreyögg, G. et Koch, J. (2009). Organizational path dependence: opening the black box, *Academy of Management Review*, 34(4), 689-709.
- Talbot, D. (2010). La dimension politique dans l'approche de la proximité. *Géographie, économie, société*, 12, 125-144.
- Tesch, R. (1990). *Qualitative Research: Analysis Types and Software Tools*. New York : Falmer Press.
- Thom, R. (1983). *Paraboles et catastrophes*. Paris : Flammarion.
- Tomety, S.-N. (2008). L'ingénierie territoriale comme outil de développement local. In A. Diop (dir.), *Développement local, gouvernance territoriale* (p. 85-107). Paris : Karthala.
- Torre, A. (1993). Interactions techniques et indépendantes hors marché : quelques réflexions. *Revue française d'économie*, 8(3), 71-108.
- Torre, A. (2010). Jalons pour une analyse dynamique des proximités. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 409-437.
- Torre, A. et Filippi, M. (dir.) (2005). *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*. Paris : Inra Éditions.
- Torrès, O. (2001). Les divers types d'entrepreneuriat et de PME dans le monde. *Management international*, 6(1), 1-15.
- Tsoukas, H. (1989). The validity of idiographic research explanations. *Academy of Management Review*, 14(4), 551-561.
- Uzzi, B. (1997). Social structure and competition in interfirm networks: the paradox of embeddedness, *Administrative Science Quarterly*, 42, 35-67.
- Valéry, P. (1975). *Cahiers Paul Valéry 3 « Questions du rêve »*. Paris : Gallimard.
- Valéry, P. (1977). *Cahiers Paul Valéry 2 « Mes théâtres »*. Paris : Gallimard.
- Valéry, P. (1979). *Cahiers Paul Valéry 1 « Poétique et poésie »*. Paris : Gallimard.
- Van der Maren, J.M. (2003). *La recherche appliquée en pédagogie : des modèles pour l'enseignement*. Bruxelles : De Boeck.

- Van de Ven, A.H. et Poole, M.S. (1995). Explaining development change in organizations. *Academy of Management Review*, 20(3), 510-540.
- Van Maanen, J. (1979). The fact of fiction in organizational ethnography. *Administrative Science Quarterly*, 24, 539-611.
- Van Maanen, J. (1988). *Tales of the Field*. Chicago : University of Chicago Press.
- Vea, J. (1991a). *Ny Fampanandrosoana ny famokarana ronono ao Vakinankaratra, afovoan-tany Malagasy*. Stavanger : Sekolin'ny Misiona sy Teolojia.
- Vea, J. (1991b). *Zava-misongadina eo amin'ny fivoaran'ny fiompiana omby teto Madagasikara nanomboka tamin'ny taon-jato faha-XIX ka hatramin'ny fahaleovantena (1960)*. Stavanger : Sekolin'ny Misiona sy Teolojia.
- Vea, J. (1992). *Le développement de la production laitière sur les Hautes Terres malgaches de Vakinankaratra*. Antananarivo : TPFLM.
- Vogel, C. (1997). *Les cahiers de Paul Valéry*. Paris : l'Harmattan.
- Von Hippel, E. (1994). Sticky information and the locus of problem solving: implications for innovation. *Management Science*, 40, 532-547.
- Webb, E. et Weick, K.E. (1979). Unobstrusive measures in organizational theory: a reminder. *Administrative Science Quarterly*, 24, 651-659.
- Weick, K.E. (1979). *The Social Psychology of Organization*. Reading : Addison-Wesley.
- Wiersma, W. et Jurs, S.G. (2009). *Research Methods in Education*. Boston : Pearson.
- Woolcock, M. (1998). Social capital and economic development: toward a theoretical synthesis and policy framework. *Theory and Society*, 27(2), 151-208.
- Woolcock, M. et Narayan, D. (2000). Social capital: implication for development theory, research and policy. *The World Bank Research Observer*, 15(2), 225-249.
- Yin R.K. (1990). *Case Study Research: Design and Methods*. Beverly Hills : Sage Publications.
- Yin, R.K. (1994). *Case Study Research: Design and Methods. Applied Social Research Methods Series (2^e éd.)*. Londres : Sage.

- Yin, R.K. (1997). The abridged version of case study research: design and methods. In L. Bickman et D.J. Rog. (dir.), *Handbook of Applied Social Research Methods* (p. 229-259). Thousand Oaks : Sage.
- Zaoual, H. (1998). La nouvelle économie des territoires : une approche par les sites. In B. Kherdjemil, H. Panhuys et H. Zaoual (dir.), *Territoires et dynamiques économiques. Au-delà de la pensée unique* (p. 27-90). Paris : l'Harmattan.
- Zarifian, P. (1995). *Le travail et l'événement*, Paris : l'Harmattan.
- Zimmermann, J.-B. (1998). *Construction territoriale et dynamiques productives*. (Convention d'étude n° 18-1997). Rapport final au Commissariat général du plan.
- Zimmermann, J.-B. (2002). Grappes d'entreprises et petits monde. Une affaire de proximités. *Revue économique*, 53(3), 517-524.
- Zimmermann, J.-B. (2008). Le territoire dans l'analyse économique. Proximité géographique et proximité organisée. *Revue française de gestion*, 184(4), 105-118.
- Zimmermann, J.-B. (2010). La question des bifurcations en économie : irréversibilités et processus de dépendance du sentier. In M. Bessin, C. Bidart, M. Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement* (p. 51-63). Paris : La Découverte.
- Zucker, L.G. (1986). Production of trust: institutional sources of economic structure, 1840-1920. In B. Staw et L. Cummings (dir.), *Research in organizational behaviour* (p. 53-111), Greenwich : Jai Press.
- Zukin, S. et DiMaggio, P. (1990). *Structures of Capital: The Social Organization of the Economy*. Cambridge : Cambridge University Press.

ANNEXE A
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ENTREPRENEURS

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ENTREPRENEURS¹⁴

Bonjour, comme vous êtes entrepreneur, je viens converser avec vous au sujet de l'entrepreneuriat, de filière lait¹⁵ et de la région. Je fais une enquête sur l'histoire du lait et de la région. Je lance une question et vous pouvez me répondre à votre façon, avec des détails, des précisions, des exemples, des anecdotes. Avec les informations que vous allez me donner, nous allons écrire ensemble l'histoire du lait à Vakinankaratra. Vos informations sont très importantes, même les plus lointaines, les plus anodines, n'hésitez pas à parler...¹⁶

Trames : Relations fonctionnelles et relations sociales

Thème 1 : Enracinement territorial

Sous-thème 1 : l'entrepreneuriat et la région

1. Quelles ont été vos motivations pour créer une entreprise?
2. Quelles sont les raisons qui vous ont amené à créer votre entreprise sur ce territoire?
3. Est-ce que vous auriez pu créer votre entreprise sur un autre territoire que celui où vous êtes actuellement?

3-1 Si, oui, où et pourquoi vous ne l'avez pas fait?

OU

3-1 Si non, pourquoi pensez-vous que vous n'auriez pas pu créer votre entreprise ailleurs qu'ici?

4. Comment s'est déroulé le démarrage de votre entreprise sur ce territoire?
5. Est-ce que vous aviez reçu des facilitations et des aides sur place lors du démarrage de votre entreprise?

5-1 Si oui, quelles sortes de facilitations avez-vous reçu?

5-2 Qui vous a fourni ces facilitations?

¹⁴ Ce guide a été traduit en malgache par nos soins pour les interviewés d'origine malgache.

¹⁵ À Madagascar, on utilise le concept filière pour désigner un secteur d'activité.

¹⁶ Cette phase introductive est adaptée à la culture locale et à la sensibilité des Malgaches.

5-3 Pensez-vous que vous auriez pu démarrer quand même s'il n'y avait pas eu ces facilitations?

5-4 Si vous étiez installé sur un autre territoire, est-ce que vous auriez bénéficié des facilitations semblables?

5-4-1 Dites-moi, pourquoi pensez-vous que vous n'auriez pas pu bénéficier de ces aides et facilitations?

OU

5-4-2 Où est-ce que vous auriez pu obtenir ces facilitations et par qui?

6. Avez-vous dû faire face à des obstacles lors du démarrage de vos entreprises?

6-1 Quelles sortes d'obstacles avez-vous rencontré?

7. Est-ce que vous auriez rencontré les mêmes obstacles si vous vous étiez installés ailleurs que sur ce territoire?

8. Est-ce qu'il y a eu des personnes ou des organismes installés sur les territoires qui ont rendu difficile le démarrage de votre entreprise?

8-1 En quoi ces personnes ou organismes ont rendu difficile le démarrage de votre entreprise?

9. Pensez-vous que vous auriez rencontré les mêmes difficultés si vous aviez démarré votre entreprise ailleurs?

10. Avez-vous eu besoin des ressources locales pour démarrer? Est-ce qu'elles étaient disponibles?

11. Quand vous repensez à cette période du démarrage de votre activité, quels étaient les atouts et les handicaps de ce territoire pour démarrer une entreprise?

12. Est-ce que ces atouts existent toujours actuellement?

13. Les handicaps ont-ils disparu depuis?

14. Si c'était à refaire, choisiriez-vous toujours ce même territoire pour implanter votre entreprise?

Sous-thème 2 : la filière lait

1. Quelles ont été vos motivations pour travailler dans la filière lait?
2. Est-ce que vous pouvez me parler de votre début d'activité dans la filière lait : les appuis reçus, les difficultés rencontrées, le nombre de bétail, les employés, etc.?
3. Qu'est ce qui se passe maintenant, racontez-moi en détails ce que vous faites quotidiennement, les difficultés, les relations avec les autres acteurs de la filière lait, est-ce qu'il y a coopération, est-ce qu'il y a compétition, quels sont les problèmes en alimentation et en santé animale, le prix du lait, etc.?
4. Avec du recul et de l'expérience, quelles sont les forces de ce territoire pour développer la filière lait?
5. Comment voyez-vous l'avenir de la filière lait? Qu'est-ce qu'il faut améliorer?

Thème 2 : Imprégnation territoriale

1. Utilisez-vous des ressources locales (matières premières, main-d'œuvre, infrastructures) pour votre activité?
 - 1-1 Lesquelles?
 - 1-2 Parlez-moi de leurs conditions d'accès et d'obtention (en termes de disponibilité, de coûts?
 - 1-3 Si vous étiez installé dans une autre région, ces ressources seraient-elles facilement ou difficilement accessibles?

OU

- 1-4 Pourquoi n'utilisez-vous pas les ressources locales?
- 1-5 Si vous étiez installé à un autre endroit, est-ce que vous auriez utilisé les ressources locales de ce territoire?
2. Entretenez-vous des relations particulières avec les autres entreprises de ce territoire?
 - 2-1 Avec quels types d'entreprises? Est-ce des concurrents, des clients ou des fournisseurs?
 - 2-2 Dans quelles circonstances ces relations ont commencé?

2-3 Racontez-moi en détails la teneur de ces relations?

2-4 En quoi ces relations sont-elles bénéfiques pour votre activité?

OU

2-5 Pourquoi n'entretenez-vous pas de relations particulières avec les entreprises locales?

2-6 Et si vous étiez installé ailleurs, est-ce que vous auriez eu des contacts avec les autres entreprises de la même région que vous?

3. Bénéficiez-vous des services offerts par les organismes d'appui locaux?

3-1 Quels sont ces services et avec quels organismes?

3-2 Comment êtes-vous entré en contact avec ces organismes d'appui locaux?

3-3 Pouvez-vous me parler en détails de la teneur de ces services?

3-4 En quoi ces services facilitent-ils votre activité?

3-5 Est-ce que vous auriez bénéficié de ces services si vous étiez installé ailleurs?

OU

3-6 Pourquoi ne bénéficiez-vous pas des services des organismes d'appui locaux?

3-7 Pensez-vous que si vous étiez installé sur un autre territoire, vous auriez bénéficié des services des organismes d'appui locaux?

4. Êtes-vous membre des regroupements existants sur le territoire?

4-1 À quel regroupement appartenez-vous?

4-2 Pourquoi appartenez-vous à ces regroupements?

4-3 Racontez-moi en détails, comment fonctionne votre regroupement? (réunion, fréquence, bénéfices tirés, statut juridique)

4-4 Est-ce que ces regroupements existent dans d'autres territoires?

OU

- 4-5 Pour quelles raisons n'appartenez-vous pas à des regroupements?
- 4-6 Mais si votre entreprise était implantée ailleurs, seriez-vous membre de regroupements?
- 5. Est-ce que vous aviez des relations avec la collectivité locale et les élus locaux?
 - 5-1 Quel type de relations avez-vous avec la collectivité locale?
 - 5-2 Ces relations facilitent-elles votre activité?
 - 5-3 Pensez-vous que si vous étiez installé sur un autre territoire, vous auriez pu avoir ce type de relations?

OU

- 5-4 Pourquoi n'avez-vous pas de relations avec la collectivité locale et les élus locaux?
- 5-5 Mais si vous étiez installé ailleurs, est-ce que vous auriez des relations avec la collectivité locale et les élus locaux?
- 6. Est-ce que vous avez des liens avec la population locale?
 - 6-1 En quoi ces rapports facilitent-ils votre activité?
 - 6-2 Est-ce que vous auriez eu ces liens si vous étiez installé ailleurs?

OU

- 6-3 Pourquoi n'avez-vous pas des relations avec la population locale?
- 6-4 Et si vous étiez installé ailleurs, est-ce que vous auriez tissé des liens avec la population locale?
- 7. En quoi votre activité influe-t-elle sur le développement de ce territoire?
- 8. Quelle est votre contribution à l'amélioration du bien-être local?

Thème 3 : Prospectif territorial

1. Est-ce que vous pensez demeurer sur ce territoire?

1-1 Qu'est-ce qui vous motive à rester sur ce territoire?

OU

1-2 Pourquoi voulez-vous quitter ce territoire?

2. À votre avis, qu'est-ce qu'il faut améliorer pour que ce territoire attire plus d'entrepreneurs?

3. Avec du recul et de l'expérience, quelles sont les forces de ce territoire pour développer l'entrepreneuriat?

4. À votre avis, comment les entrepreneurs locaux peuvent-ils contribuer au développement de ce territoire?

Fiche signalétique**Données sur l'interviewé**

Nom

Prénom

Âge

Situation familiale

Origine

Formation

Données sur l'entreprise

Activité

Dénomination sociale

Adresse

Effectif actuel

Statut juridique

Situation foncière ou immobilière

Date de création, ou existence ou immatriculation

ANNEXE B
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS DU MILIEU

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS DU MILIEU¹⁷

Bonjour, je viens converser avec vous au sujet de l'entrepreneuriat dans la filière lait dans la région de Vakinankaratra. Je fais une enquête sur l'évolution de la filière lait dans la région. Je lance une question et vous pouvez me répondre à votre façon, avec des détails, des précisions, des exemples, des anecdotes. Avec les informations que vous allez me donner, nous allons écrire ensemble l'histoire du lait à Vakinankaratra. Vos informations sont très importantes, même les plus lointaines, les plus anodines, n'hésitez pas à parler...¹⁸

Trames : Collectif et logique d'acteurs ressources – dynamique d'apprentissage

Thème 1 : Enracinement territorial

1. Pouvez-vous me parler du début de votre activité, les motivations, les fondateurs, les appuis et facilitations reçus, les problèmes et obstacles rencontrés?
2. Pouvez-vous me parler des détails de votre activité : les gammes de services proposés, les bénéficiaires, les coûts, les disponibilités, les problèmes et les difficultés?
3. Pouvez-vous me parler du développement de votre activité : les évolutions et les changements des services proposés ainsi que leurs motivations, les acteurs impliqués, les réactions des bénéficiaires?
4. Pouvez-vous me détailler plus particulièrement vos activités sur la filière lait : les gammes de services proposés, les bénéficiaires, les coûts, les disponibilités, les problèmes et les difficultés?

Thème 2 : Imprégnation territoriale

1. Pouvez-vous me parler de vos relations avec les bénéficiaires de votre activité : le fonctionnement quotidien, les méthodes de formation, les moyens utilisés, les outils de contrôle, les contacts humains, les difficultés rencontrées et les moyens de leur résolution.
2. Est-ce que l'accès à vos services est facile, conditionné, régulier?
3. Pouvez-vous me parler de vos relations avec les autres organismes de la filière lait : existe-il un regroupement, est-ce qu'il y a des actions communes, est-ce qu'il existe des concertations dans la filière lait?

¹⁷ Ce guide a été traduit en malgache par nos soins pour les interviewés d'origine malgache.

¹⁸ Cette phase introductive est adaptée à la culture locale et à la sensibilité des Malgaches.

4. Pouvez-vous me parler de vos relations avec les autorités locales et les élus de la région : est-ce que vous recevez des appuis, est-ce qu'il y a consultation avant de prendre des décisions sur la filière lait?
5. Est-ce que vous utilisez les ressources locales pour vos activités?
 - 5.1 Si oui, lesquelles?
 - 5.2 Si non, pourquoi?

Thème 3 : Prospectif territorial

1. Est-ce que votre organisme pense à demeurer sur ce territoire?
 - 1-1 Qu'est-ce qui vous motive à rester?

OU

- 1-2 Qu'est-ce qui vous motive à partir?

2. Est-ce que votre organisme pense à continuer l'activité sur la filière lait?

- 2-1 Qu'est-ce qui motive à continuer?

OU

- 2-2 Qu'est-ce qui motive à cesser?

3. Avec du recul et de l'expérience, quelles sont les forces et les faiblesses de ce territoire pour développer l'entrepreneuriat?
4. Avec du recul et de l'expérience, quelles sont les forces de ce territoire pour développer la filière lait?
5. Comment voyez-vous l'avenir de la filière lait? Que faut-il améliorer?

Fiche signalétique**Données sur l'interviewé**

Nom

Prénom

Âge

Situation familiale

Origine

Formation

Données sur organisme

Activité

Dénomination sociale

Adresse

Site Internet

Effectif actuel

Statut juridique

Situation foncière ou immobilière

Date de création, ou existence ou immatriculation

ANNEXE C
EXEMPLE DE RÉCIT

Récit sous forme poétique de l'entrevue de : Le Natif (un gros éleveur d'origine étrangère) d'après la méthode de Richardson (1992)

De mes origines (l'île Bourbon) à mes racines (la Grande île)

Le choix est fait, je suis d'ici

Là où je suis né dans les années cinquante

De la terre natale au territoire entrepreneurial

Venu en soldat, le pater familias a pris racine

Pour s'investir dans les vignes

En mille neuf cent soixante-dix huit

Mutation du décorum

Deux taures s'installent

Pour faire du lait un métier familial

J'ai fait école dans les étables et les vignobles

Et j'ai hérité des muscats et vaches

Une cinquantaine de bétail : je suis gros éleveur

Une vingtaine d'ouvriers : je suis petit entrepreneur

Main-d'œuvre locale sans qualification

Sempiternels apprentis par routinisation

D'un outil archaïque, je cultive mes fourrages

D'un petit atelier, je fabrique mes provendes

De la traite manuelle : me qualifieriez-vous de professionnel?

Profession laitière : labeur en division

Fermier et fromager : distinguo

Savoir-faire : distinction

Là encore, ma détermination

J'ai été un vacher

Je finirai en fermier
D'apparence étrangère, je m'imbrique au tissu local
Avec les fournisseurs et entre éleveurs, une relation partenariale
Idées et problèmes en échange, compétition en rechange
Humains et animaux dans la conversation
Avec les collecteurs, de très bons termes
Du temps du monopole, quota minimal
Avec la coopérative, quantité maximale
Faut dire qu'un ami est parmi les fondateurs
D'une amitié trentenaire
Peu de signature, parole fait foi
Il en est ainsi et je ne sais pourquoi
Sans ternir cette belle idylle
Collecteurs font loi pour le prix d'achat

J'ai tressé la toile
D'un réseau « expérial »
Autour d'un noyau est née APRN
Pour que la race soit pérenne
Inséminateurs et éleveurs
Aux intérêts entrelacés
Aujourd'hui, le filet en tâche
Je m'en détache sans coupure des attaches

Mes descendants, c'est l'envol
Vers l'Hexagone avec des ailes
De ma succession, précision utile
Ailleurs est meilleur, pour ma progéniture
Si aucun preneur ne se pointe à l'horizon
La clôture du patrimoine, telle est ma décision

Que dire de la crise
Sinon le dilemme : s'acharner ou cesser?
Pause facile d'un petit cheptel
Trêve finale pour gros troupeau
Morosité et régression
Le lait endure
Par d'Eux arrivent la solution
D'Eux s'appelle collectif
Gouvernement, élus et autres éleveurs
En termes de traits et de profil
Le petit bémol
Individualistes que nous sommes
Natifs et autochtones
Mais l'espoir est permis
Pour bâtir et rebâtir
Petite et grosse laiterie

ANNEXE D
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

De la territorialité à la territorialisation : de la production des connaissances jusqu'à l'action collective

La stratégie est un artefact humain (Crozier et Friedberg, 1977), consistant à faire concourir des moyens hétérogènes et des actions dissemblables à la réalisation d'objectifs globaux (Saint-Sernin, 1990) et se caractérisant par la capacité à prendre en compte l'incertain et l'hétérogène (Noisette et Vallérugo, 2010). Elle s'inscrit dans un ensemble à trois niveaux (Gouttebel, 2001) : la politique, la stratégie et la tactique. Au sein de cette trilogie, la politique fixe les objectifs d'ensemble, la stratégie organise l'usage des forces et la tactique concerne la conduite des opérations.

La stratégie qui convient ici est plutôt un état d'esprit. Car la pensée stratégique ne se résume plus à la rationalisation et à la planification. Elle s'est élargie à la compréhension et à l'intuition. Dans ce sens, elle se conçoit comme une aide à chaque personne en situation de décision sur le terrain (Mintzberg, 1994) en vue de réduire les incertitudes (Gumuchian, Grasset, Lajarge et Roux, 2003).

La pensée stratégique ne se formalise pas uniquement en schémas organisationnels et en graphiques statistiques, elle peut être exprimée également en intention et en opportunisme (Mintzberg, 1994). En matière de développement territorial, la stratégie doit avoir une triple vocation exclusive. La première vocation est d'outiller la prise de décision. La deuxième vocation est de réaliser l'identification collective du territoire et de son devenir. La troisième vocation est d'orienter et d'organiser des actions collectives. La mise en œuvre d'une stratégie est la preuve de la capacité du territoire à maîtriser autant que possible son développement.

La démarche stratégique s'impose aux décideurs et praticiens territoriaux afin d'impulser et de coordonner des actions collectives impliquant des acteurs divers dans un environnement incertain. Elle est d'actualité avec le phénomène contemporain du changement de l'espace-temps afin de tenir compte de la complexité

de l'espace et de la relativité du temps. Son utilité est accentuée avec l'arrivée du courant de nouveau management public. C'est dans la mouvance de ce courant amenant des réformes dans l'action publique que s'explique l'élaboration de cette stratégie sous forme de référentiel. Elle contient des idées qui sont issues de notre observation des dynamiques des acteurs et d'autres variables conditionnant l'exercice du pouvoir et la lutte pour les ressources dans la gestion des territoires.

Ce référentiel ne prescrit pas une voie vers le développement territorial puisque chaque territoire doit construire, par une démarche interne, son propre modèle spécifique de développement (Jean, 2008). Il présente des indications auxquelles des stratégies à l'échelle territoriale peuvent se référer. Il débute par la territorialité qui rend compte du vécu social et historique des membres d'une collectivité jusqu'à la territorialisation, c'est-à-dire l'apparition d'une agglomération ou d'une spécialisation, ou encore d'une spécification, qui aura des retombées positives sur le développement local.

Pour reprendre les mots d'Elliot Carter, professeur de musique à l'Université Columbia, rapportés par Noisette et Vallérugo (2010) « le contexte : ce qui suit et précède l'idée » (p. 145). Une telle métaphore s'applique au développement territorial dont le contexte réalise le processus et précède l'action. Cette proposition de stratégie permet de matérialiser cette lecture contextuelle permanente.

Ainsi, il est proposé de conduire une étude rétrospective et prospective avant toute action territoriale. Il s'agit de faire le diagnostic partagé des capacités et des potentialités du territoire. Une telle étude est l'occasion de réaliser le dialogue entre les acteurs au sein du territoire et d'appréhender en commun les enjeux du développement dans la strate locale. Cette étude va être aussi l'opportunité de la mise en commun des connaissances sur le territoire : la tradition, le savoir, le savoir-faire, l'apprentissage, les représentations, les normes, les valeurs.

Cette mise en commun des connaissances donnera l'aperçu global des pratiques passées et présentes qui contribuera à fonder des pratiques nouvelles. Ce diagnostic constitue une mobilisation inclusive d'acteurs locaux, qui sera la prémisse de toute action collective envisagée.

Aucun formalisme particulier n'est préconisé pour réaliser le diagnostic. Le protocole de recherche de la présente thèse peut servir d'exemple. Les procédures du diagnostic sont en fonction des réalités locales. Ce diagnostic est un préalable nécessaire et déterminant pour une phase opérationnelle qui relève de la tactique. Ce diagnostic, qui valorise la mémoire des lieux et des hommes, suppose des lenteurs et des coûts dans sa réalisation mais il assure l'effet de milieu, caractérisé par une culture commune et historique, sur la transformation d'un territoire.

Le diagnostic doit rendre compte de la variété des systèmes et des logiques d'action sur un espace. Son objectif est d'identifier et de comprendre les rôles et les compétences des différents acteurs en présence. Ce qui permettra de saisir les mobiles des actions et la manière dont les acteurs se représentent et s'organisent pour agir. À l'issue du diagnostic, les acteurs sont positionnés sur l'échiquier territorial avec les statuts appropriés. En réalité, le diagnostic est à opérer pour éclaircir la complexité des comportements des acteurs. Il en est ainsi du fait que le territoire est avant tout un construit d'acteurs. À ce stade, l'écueil à éviter est de produire des déterminants en vue de pointer des régularités.

Dans ce sens, la perspective du diagnostic suppose au départ la reconnaissance, par les décideurs et les praticiens territoriaux, de la diversité des acteurs territoriaux. En effet, les acteurs sont caractérisés par des intérêts différents, parfois contradictoires et dotés des ressources cognitives spécifiques, parfois imprédictibles auxquelles ils font appel pour agir (Corcuff, 1995). Leurs capacités de compréhension et d'action se meuvent suivant les contextes, les temporalités et les

intentions. Ils ont été confrontés à des expériences plurielles qui les amènent à des réactions diversifiées.

C'est donc en termes de pluralité que l'acteur territorial doit être considéré : pluralité dans ses états de l'être, pluralité dans le temps, pluralité dans l'espace et pluralité dans les contextes. Il s'agit de repérer parmi cette pluralité d'acteurs ce que l'on appelle acteur leader (Gumuchian *et al.*, 2003), capable de porter dans le temps un projet, tant au plan institutionnel que politique et ce, aux différentes échelles de décision. Cet acteur leader sera sollicité pour jouer un rôle. On peut envisager de lui conférer un statut privilégié. À cette étape, il faut tenir compte du fait que l'acteur territorialisé, c'est-à-dire impliqué dans l'espace, est mouvant dans sa trajectoire sociospatiale. Les décideurs et les praticiens doivent être conscients qu'un acteur n'est ni univoque, ni immuable. Vis-à-vis des autres acteurs, l'attitude envers l'acteur leader doit rester neutre afin de ne pas compromettre la cohésion territoriale.

Une fois le diagnostic accompli, il est possible d'élaborer des axes d'actions sous forme de projets structurants (p. ex., projet de développement local, projet de territoire), lesquels projets doivent s'arrimer aux activités qui ont le meilleur potentiel de développement, en fonction des caractéristiques endogènes du territoire et des tendances économiques, technologiques et sociales. À ce stade, il faut se souvenir que le développement territorial est multiscalair (local, régional, national, mondial). Il ne se limite pas à une vision localiste. Il s'ouvre à l'extérieur. Des facteurs exogènes peuvent alors surgir. Le défi du développement territorial est de réaliser leur association harmonieuse avec les caractéristiques endogènes. Pour cela, il faut réunir des compétences, des hommes et des services qui assumeront l'appropriation de l'exogène pour la mener vers une transformation hybride.

Cette transformation hybride est significative de territorialisation lorsqu'il sera vérifié que les actions publiques contribuent à faciliter toute activité entrepreneuriale tendant à assurer un intérêt commun à l'échelle du territoire. Cet

intérêt commun peut être d'expressions variées : spécialité régionale, compétence distinctive, innovation institutionnelle. Il constitue la variable de compétitivité territoriale et caractérise le développement territorial.

ANNEXE E
GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

APRN – Association d'éleveurs laitiers dont l'objet principal est de préserver la race PRN. Elle assure l'exclusivité d'importation et de revente de semence bovine PRN à Madagascar.

ASPLAN – Première association des éleveurs laitiers de la ville d'Antsirabe. Elle est dissoute et est remplacée par ROVA.

BCL – Premier organisme laitier national institué après l'indépendance de Madagascar dans un double objectif : accroître la production laitière et créer des zones laitières spécifiques.

CELPRO – Coopérative d'éleveurs laitiers dans la région de Vakinankaratra dans le but de professionnaliser le métier d'éleveur laitier bovin. Elle a autodéterminé des critères de professionnalisation, notamment la mécanisation des cultures fourragères.

DEVECO – Composante d'un projet d'appui au développement communal. Elle a réalisé une mobilisation des partenaires locaux dans trois microrégions situées sur les Hautes Terres de Madagascar.

FIFAMANOR – Centre de recherche appliquée et de développement rural assurant la vulgarisation de l'élevage laitier bovin sur la région de Vakinankaratra. Ses actions touchent essentiellement le bétail et le lait.

IPROVA – Une plate-forme de réflexions et de représentations de la profession laitière à Vakinankaratra. Elle agit comme une fédération de six catégories d'opérateurs laitiers définis statutairement.

IREDEC – Institut créé pour appuyer le développement rural dans la société malgache. Elle a participé à la mobilisation de partenaires locaux dans trois microrégions situées sur les Hautes Terres de Madagascar initiée par DEVECO. Elle a été retirée des opérations en cours de route.

OTIV – Réseau national de mutuelle d'épargne et de crédit. Il est classifié comme une institution de microfinance et dispose d'une antenne régionale à Vakinankaratra.

PAGU – Projet d'appui au développement communal. Il a été domicilié au Ministère Malagasy de l'Aménagement de territoire et de la ville de 1998 au 2001.

PRN – Race bovine laitière originaire de Norvège introduite sur le territoire de Vakinankaratra.

ROVA – Union des coopératives des éleveurs de vaches laitières de Vakinankaratra, regroupant près de 400 éleveurs laitiers.

SMPL – Société d'État gestionnaire d'une usine de production de lait concentré sucré implantée à Vakinankaratra. Elle a contribué à la mise en place d'un système d'appui à la filière laitière, notamment la structuration du ramassage de lait auprès des éleveurs.

TOMBONTSOA – Ferme-école luthérienne ayant introduit la race PRN dans la région de Vakinankaratra.